EUSÈBE LOMBARD

PREMIÈRE PARTIE.

I.

La voiture de louage roule sur un vaste plateau nu et pierreux, que le vent du nord balaie tout à son aise. Le jour décroît déjà sensiblement, car on touche à la fin d'octobre et quatre heures sonnaient quand nous avons quitté Langres. Cette voiture est un vieux char à bancs très lourd, dont la première banquette est coiffée d'une capote de cabriolet; à l'arrière, mes bagages dansent au moindre cahot; sur le devant, le conducteur se penche pour fouetter son cheval et le vent fait ballonner sa blouse bleue. La route blanche, bordée d'ormes noueux, traverse un paysage revêche et inhospitalier. A droite et à gauche fuient de monotones ondulations de champs moissonnés, dont les maigres chaumes laissent voir un sol calcaire et rocheux; sur cette étendue, des nuages bas, d'un gris froid, courent vers l'horizon, que coupent de loin en loin les noires lisières d'une forêt. La campagne est déserte. Parfois, sur la nudité des jachères, un solitaire poirier sauvage secoue un éparpillement de feuilles jaunies, ou bien une file d'ormes au dos voûté et aux cimes penchantes semble cheminer mélancoliquement sous la bise, comme un cortège d'enterrement. Pas un bruit, sauf le roulement des roues, le tintement des sonnailles du cheval et, par intervalles, un aboiement qui part de

quelque ferme cachée derrière un pli de terrain et se perd, emporté par la rafale.

Et tandis que le jour tombe, à cette heure d'entre chien et loup, si propice à la méditation, je m'enfonce en une songerie où les préoccupations anxieuses du futur se mêlent aux regrets de la veille, comme des soucis à des scabieuses dans un bouquet de fleurs d'automne. — J'ai le cœur gros, car j'ai quitté hier, à vingt-trois ans, famille, amis, plaisirs, pour aller m'enterrer au fond d'une bourgade inconnue. Le gouvernement vient de me nommer receveur des domaines à Vieux-Moutier, et le ciel m'est témoin que je ne désirais guère cette faveur. Dans le choix de la carrière où me voici jeté, le cœur n'est entré pour rien.

Si je suivais mon goût, je saurais où buter.

La musique m'attire; un vieil oncle qui avait étudié avec Cherubini m'a donné des leçons d'harmonie, et j'ai composé de ci et de là quelques mélodies dont les copies manuscrites errent sur les pianos de ma petite ville. Je roule dans ma tête des projets de messes et d'opéras; mais ma famille a d'instinct une aversion pour toute profession qui ne donne pas immédiatement la certitude d'un gagne-pain régulier. Lorsque j'ai exprimé timidement le désir d'entrer au Conservatoire, cette proposition a soulevé de si terribles orages domestiques que je n'ai plus osé en souffler mot. D'ailleurs on est voué au fonctionnarisme dans ma famille. Je suis un enfant de la balle, et il a été décidé que, bon gré mal gré, je débuterais à mon tour dans cette carrière administrative si laborieusement parcourue par mon père et mon aïeul. J'ai dû mettre une sourdine à mes rêves, et je me suis attelé aux besognes d'un bureau; mais je continuais sournoisement mes études musicales; aussi suis-je devenu un médiocre surnuméraire. Après trois ans de stage et « à mon tour de bête, » j'ai été néanmoins appelé à un emploi rétribué.

— Surtout plus de musique! m'a dit mon directeur en me remettant ma commission.

— Tu débutes dans de bonnes conditions et tu as une belle boule à jouer, a ajouté mon père en assaisonnant de sages recommandations le cadeau d'un ballot d'ouvrages de jurisprudence. — Ma mère a rangé méticuleusement dans ma malle un modeste trousseau lentement préparé, en me faisant remarquer que « tout y était par douzaine; » puis on s'est embrassé avec des yeux mouillés, je suis monté en wagon et voilà comment Philippe Delorme, tournant le dos à l'art et au Conservatoire, s'en va receveur du

fisc à Vieux-Moutier, un village perdu dans les bois du Châtillonnais.

Je n'ai pourtant pas jeté le manche après la cognée, et, en dépit des injonctions de mon directeur, je n'ai pas dit adieu à la musique. A vingt-trois ans, on renonce difficilement à ses illusions, et je n'accepte le gagne-pain administratif que sous bénéfice d'inventaire. Tout en tressautant aux cahots de la voiture qui m'emmène vers mon obscure résidence, je me dis que, là-bas, je serai maître de disposer de mon temps, et je me promets bien d'en réserver une large part pour mes études préférées. Dans un poste de début comme Vieux-Moutier, la besogne ne doit pas abonder, et il me restera nombre d'heures de loisir que je saurai mettre à profit. J'ai en tête toute une suite de mélodies que je compte écrire dans ma solitude et faire graver à Paris dès que j'aurai quelques économies. Une fois publiées, elles attireront sans doute l'attention des gens du métier, et qui sait?.. un éditeur alors partagera peut-être la confiance que j'ai dans mon talent et m'aidera à gagner ma vie d'une façon plus conforme à mes goûts... Je jetterai aux orties le froc administratif et j'irai vivre à Paris.

Je suis en train de recommencer la fable du *Pot au lait*, quand un brusque arrêt de la voiture me rappelle à la réalité. C'est mon conducteur qui saute à bas de son siège pour allumer ses lanternes. — La nuit est tout à fait venue; la plaine a disparu dans la brume, et, à cent pas en avant, je distingue les masses noires d'une forêt.

— Approchons-nous de Vieux-Moutier? dis-je au cocher, qui reprend ses guides et s'enveloppe dans sa limousine.

— Nous sommes au *ran de La Mancienne*, et nous en avons encore pour une heure.

Le cheval reprend son petit trot et les sonnailles se remettent à tinter; mais le son a changé de qualité; il est plus plein et plus nourri, comme le bruit d'une voix répercutée par les parois d'un long couloir. Nous descendons une rampe encaissée à droite et à gauche par des bois épais, dans les ténèbres desquels la lueur des lanternes, pénétrant au passage, laisse entrevoir de robustes branches frissonnantes et des troncs d'arbres de haute futaie. En même temps, une moite odeur de feuilles mortes et de champignons, l'odeur si caractéristique des grands massifs forestiers, m'entre dans les narines et produit sur mon organisme une impression de bien-être et de rassérénement. Il me semble que nous abordons une région plus accueillante et plus selon mon cœur; malgré la nuit, on devine un pays accidenté, coupé de gorges fraîches et profondes, qui doit être d'un vert délicieux à la belle saison. Le vent souffle avec moins d'âpreté dans les feuilles persistantes; la

température paraît s'être adoucie. Parfois les massifs s'écartent pour encadrer dans leurs lisières plus foncées des coins de prés vaporeux, et des glouglous d'eau courante bourdonnent dans l'obscurité. Au bout de trois quarts d'heure, à un brusque détour de la route, le conducteur se retourne et, me montrant avec son fouet des lumières qui clignotent au loin dans la brume :

— Voici Vieux-Moutier ! dit-il.

Le cheval, flairant une écurie prochaine, accélère son trot. Nous longeons des prés où fume une minuscule rivière, nous passons sur la chaussée d'un ancien étang, devenu un verger; puis voici les premières maisons aux portes closes, éparpillées sur le bord de la route. J'aperçois au-dessus d'un massif d'arbres et de toitures la silhouette d'un clocher, et la voiture s'arrête enfin devant les marches d'un vieux logis à la porte duquel une enseigne grinçante se balance au vent et dont les vitres sont illuminées. C'est l'auberge du Chêne vert, et me voici arrivé au terme de mon voyage.

II.

On est en train de dîner au Chêne vert. Une flambée de ramilles *claire* sur les landiers de la cuisine, où deux rouliers, le fouet pendant au cou, prennent, debout, leur goutte d'eau-de-vie de marc. L'hôtesse, une jeune femme maigre et remuante, aux yeux gris intelligens et à la voix aiguë, apprenant que je suis « le nouveau receveur, » m'introduit dans la salle à manger, et je m'assieds, cinquième convive, à une table déjà servie, sur laquelle une lampe à pétrole, accrochée à une suspension, projette sa lueur crue. L'hôte mange avec ses pensionnaires; c'est un Bourguignon pansu, à la figure couperosée, aux cheveux noirs et drus, aux petits yeux noyés dans la graisse; il a le cou apoplectique et le souffle court; son ventre puissant, sa large poitrine que drape une serviette nouée sous le menton, sa mine joviale et fleurie font de lui une enseigne vivante et tout à l'honneur de la cuisine de son auberge. Les autres commensaux sont un commis-voyageur en spiritueux, un agent voyer cantonal et mon prédécesseur, qui m'a attendu pour me remettre le service.

Encore engourdi par l'air frais de la nuit et les cahots de la voiture, affamé d'ailleurs, je me hâte de me réchauffer en avalant mon potage, et j'écoute machinalement la conversation des convives. Le tracé d'un chemin vicinal, les péripéties d'une chasse au bois, l'apparition des premiers loups sont successivement et longuement discutés.

Mon prédécesseur ne desserre les lèvres que pour boire et manger. Je suppose que cette conversation l'intéresse médiocrement,

et, comme il est mon voisin, je l'interroge sur les ressources locales, sur l'installation et la besogne du bureau. Il me répond par monosyllabes, de l'air d'un homme qu'on réveille en sursaut. Je suis obligé de lui arracher lambeau par lambeau ce que je veux savoir.

— Pays sans ressources, dit-il la bouche pleine; trois lieues de bois à la ronde... Peu de société, aucun plaisir, sauf la chasse... Quant à la besogne, on en a toujours assez pour l'argent qu'on gagne... Le bureau est installé dans l'auberge même... C'est le seul agrément; on vient prendre ses repas en pantoufles.

— Peut-on se procurer un piano,.. des livres?

— Un piano?.. Il y en a un chez la femme du notaire... Pour ce qui est des livres, quand on a passé sa journée à déchiffrer des actes, on est saoûl de lecture, on soupe et on se couche.

Pendant cette conversation péniblement entretenue, le dîner a pris fin. On enlève le dessert, puis on apporte de la bière et des cartes. Les quatre commensaux se préparent à entamer une partie de *polignac,* sorte de bête hombrée qui semble faire leurs délices. J'allume un cigare et je le fume mélancoliquement, assis au coin de la cheminée, où achèvent de se consumer deux souches de hêtre.

A travers ma fumée, je contemple les quatre joueurs occupés à boire et à manier le carton; j'examine surtout la figure de mon prédécesseur. — Petit et un peu replet, il a le teint jaune, l'œil d'un bleu terne, les coins des lèvres tombans; ses joues et son menton sont rasés, mais sa barbe a huit jours, et elle pointe de tous côtés, mettant des tons sales sur la peau; son linge date du même jour que sa barbe, sa cravate noire est nouée en corde, sa redingote marron est fripée. Bien qu'il ne doive pas avoir plus de vingt-huit ans, cette tenue négligée lui donne un air vieillot. De temps en temps, il pose ses cartes sur le tapis, tire de sa poche une petite tabatière de corne et renifle lentement une prise. Sa physionomie n'a pas une lueur; ses gestes sont ceux d'un homme apathique et somnolent, dont la vie casanière du bureau et de l'auberge ont peu à peu éteint l'intelligence.

Voilà trois ans qu'il est ici. Peut-être y est-il arrivé, comme moi, plein de verdeur, roulant dans sa tête des projets d'avenir et des espérances ambitieuses... La monotonie d'une besogne où l'esprit a une part médiocre, la fréquentation de gens vulgaires, l'atmosphère alourdie d'un milieu étroit où l'air intellectuel ne se renouvelle pas, tous ces stupéfians ont engourdi sa jeunesse, arrêté sa sève et fait de lui l'homme que voici... Pendant que je le regarde, un frisson me passe le long de l'échine et je me dis :

— Dans trois ans, tu seras peut-être pareil à ce pauvre hère!

III.

Me voici installé dans mon bureau, dont l'unique fenêtre donne sur les jardins et sur la campagne. — A travers les vitres et par-dessus une rangée de cerisiers effeuillés, j'aperçois un bout de route tournante, puis les prés blancs de givre, où le cours sinueux de la Prêle est marqué par des bouquets de saules et d'oseraies. Sur les versans, des champs labourés encadrent la vallée de leurs sillons nus. Tout au fond, dans une brume légère, des massifs boisés ferment l'horizon. Le ciel est d'un bleu pâle. Il a gelé pendant la nuit, les roues des voitures résonnent sur la terre durcie, tandis que des claquemens de fouet déchirent d'une note plus aiguë l'air frais du matin. Des gens passent en causant; leur haleine s'échappe de leurs lèvres comme une buée grise. Un soleil rose colore les branches givrées des buissons, où des bandes de moineaux viennent en piaillant becqueter les senelles rouges qui ont résisté à la gelée.

Mes regards quittent un moment l'embrasure de la fenêtre pour plonger dans l'intérieur du bureau. Quel contraste! Les parois de la pièce disparaissent sous des rayons chargés de vieux registres, dont les rangées de dos graisseux montent jusqu'aux solives enfumées. Une table noire, vernissée par le frottement des manches, est surmontée d'un casier contenant les registres courans, à étiquettes rouges ou vertes. Deux tisons se consument silencieusement dans la cheminée, dont le manteau est encombré de paperasses jaunies. L'ensemble est sombre et maussade; on y respire une odeur rance de poussière et de renfermé; on y sent planer l'ennui qu'y ont accumulé de nombreuses générations d'employés. — Au-dessous, l'auberge s'emplit de voix tapageuses, car c'est jour de marché.

Des pas lourds ébranlent l'escalier de bois qui mène au bureau et des doigts rudes heurtent à ma porte :

— Entrez!

Ce sont quatre paysans, deux hommes et deux femmes, quatre cohéritiers qui viennent payer des droits de « mainmorte. » Les hommes s'avancent d'un air papelard et sournois en tortillant leur casquette dans leurs mains noueuses; ils expliquent leur affaire avec toute sorte de précautions méfiantes; les femmes, plus sauvages, se tiennent collées à la muraille; leur figure aux pommettes saillantes et aux lèvres minces demeure impassible dans l'encadrement du petit bonnet d'étoffe violette bordée de tulle noir; de temps à autre seulement, une lueur inquiète passe dans leurs yeux quand

il s'agit de l'estimation de l'héritage. Il faut une bonne heure pour arracher par bribes aux paysans les qualités du défunt, le détail des biens et l'évaluation des immeubles. A chaque carré de champ ou de pré, les hommes jurent leurs grands dieux que ce sont de méchantes terres, qu'elles ne valent pas la semence qu'on y jette et qu'ils sont prêts à les donner pour rien. Ce n'est qu'à force de patience et en déployant une adresse de vieux diplomate qu'on arrive à obtenir les chiffres qui serviront à asseoir l'impôt. Enfin, après de minutieux débats, je suis en mesure de calculer les droits et je leur en fais connaître le total : cent trente-deux francs et des centimes. — Stupéfaction générale. Ils restent un moment atterrés; puis l'une des femmes hasarde une exclamation; alors le plus hardi des deux hommes fait un pas en avant et s'écrie :

— Comment que ça se joue donc?.. Le notaire nous avait promis que nous en serions quittes pour une centaine de francs.

— Le notaire s'est trompé.

— Pourtant c'est un malin!

La discussion recommence, entrecoupée de lamentations sur la dureté des temps et la cherté des vivres. Au bout d'un grand quart d'heure, ils se résignent à fouiller à l'escarcelle, avec force soupirs; mais chacun ne veut payer que sa quote-part, « pas un sou de plus! » Entre eux des pourparlers s'entament, d'abord à mi-voix, timidement, puis plus bruyans et plus aigres. Les femmes s'en mêlent et ne se montrent pas les moins âpres. Les quatre cohéritiers se jettent à la tête des reproches et des invectives. Les champs, qui tout à l'heure ne valaient rien, deviennent des terres de première qualité quand il s'agit de régler la part de chacun dans le paiement des frais. La lutte des intérêts fait perdre à ces gens toute prudence et toute retenue. Ils étalent devant moi, comme à plaisir, les misères et les vilenies de leur intérieur. L'une des sœurs accuse le frère aîné d'avoir séquestré le défunt.

— S'il est venu chez nous, c'est que tu le nourrissais de pommes de terre pourries!

— Et toi, tu l'as laissé crever sur la paille en plein cœur d'hiver!

L'âme du paysan se montre à nu, rapace et dure. Les injures se croisent plus rapides et plus grossières. Je suis obligé de mettre le holà en menaçant les quatre héritiers de les consigner à la porte. Ils baissent le ton, et honteux de m'avoir pris pour confident de leurs querelles domestiques, ils se décident à payer. Chacun compte sou par sou sa quote-part et l'aligne sur mon bureau; je leur délivre une quittance et ils se retirent en maugréant. Au dehors, la discussion se ranime et le tumulte des voix se mêle au bruit des pas lourds dans l'escalier, tandis que je reste assis devant mon

registre, la tête cassée, l'esprit las et le cœur plein jusqu'à la nausée du dégoût de mon métier...

IV.

La neige tombe depuis trois jours. Elle s'amasse sur les bois, comble les sillons des labours et recouvre jusqu'au lit glacé de la Prêle. — Silencieusement, les blancheurs duvetées se suspendent aux branches nues, revêtent les pentes des toits et encapuchonnent le clocher de l'église. Les routes sont devenues impraticables. Des fenêtres de l'auberge où je suis bloqué, je vois les flocons voltiger au dehors, dans l'air gris, et se tasser en bourrelets aux coins des vitres. Le village semble dormir sous cet ensevelissement. Les cloches n'ont plus que des tintemens assourdis et les bêtes se tiennent blotties au fond des étables. De loin en loin, j'entends des grincemens de pas sur la neige foulée, des claquemens de sabots secoués sur la pierre des seuils, et des fracas de portes précipitamment refermées. Seule, dans cet assoupissement, l'auberge reste éveillée et fait vacarme. C'est dimanche, et les cliens y abondent après la messe. L'estaminet est plein. Les verres qu'on trinque, les cartes qu'on jette sur la table avec accompagnement de coups de poing, le choc des billes, les propos des buveurs, forment un bourdonnement tumultueux que traverse et domine de temps à autre la voix stridente de l'hôtesse, Mme Pitoiset. — Du fond de la salle à manger où je prends mon café avec M. Pitoiset, je suis d'une oreille distraite la conversation de l'huissier et de l'agent voyer, qui fument leur pipe et vident leur chope aux coins de la cheminée. — Ils se plaignent de ce rude hiver et de leur métier qui les oblige à courir les routes par tous les temps. L'huissier raconte avec de verbeux détails comment, la veille, il a failli rester dans un fossé en allant signifier un exploit à La Faye.

— Je ne m'y reconnaissais plus, tellement la neige avait couvert les chemins, et j'y serais encore si je n'avais rencontré le receveur, qui m'a reconduit jusqu'au bourg.

— M. Eusèbe Lombard?

— Lui-même... Par ce temps à ne pas jeter un chien dehors, il se promenait un livre à la main, aussi tranquillement que s'il eût été dans son bureau.

— Quel original!

— Un brave garçon, mais, entre nous, il est aussi timbré que le papier qu'il débite pour le compte du gouvernement... Toujours seul, ce qui est déjà curieux à son âge, n'est-ce pas?.. Jamais au

café, ne touchant ni une carte, ni un fusil ; il passe son temps à écrivasser ou à courir comme un loup-garou...

Je prête une oreille plus attentive. Ce qu'on vient de dire de mon collègue de La Faye m'intéresse singulièrement. Je flaire dans ce receveur du canton voisin, qui ne joue ni ne chasse, mais passe ses jours à lire ou à écrire, une nature parente de la mienne, un garçon fourvoyé comme moi dans la fourmilière administrative, et que ses goûts auraient volontiers entraîné ailleurs. Cette réputation d'*original* me le rend sympathique et me donne envie de le connaître. Après le départ de l'huissier, j'interroge Pitoiset sur le receveur de La Faye.

M. Eusèbe Lombard est célibataire comme moi et, comme moi, il loge dans une auberge. M. Pitoiset, qui fraie assez fréquemment avec ses confrères des bourgs voisins, a eu l'occasion de le voir plus d'une fois à la table du Grand Monarque. Il déclare que M. Lombard est la crème des hommes ; il est dommage, seulement, qu'il n'ait aucune connaissance pratique :

— Figurez-vous, s'écrie maître Pitoiset, qu'il ne sait pas distinguer un cuissot de chevreuil d'un gigot de mouton, ni une fiole de bon vin d'une bouteille de piquette... Un jour, chez Tardiveau, nous lui avons versé du corton dans sa timbale et du piqueton dans son petit verre... Il a avalé le vieux bourgogne comme de l'eau claire et a dégusté le petit bleu en faisant claquer sa langue... C'est offenser le bon Dieu que de donner du vin fin à des innocens pareils ! . .

. . . . . .

Tout ce que j'ai appris du receveur de La Faye me trotte depuis huit jours dans l'esprit. En feuilletant un vieil annuaire administratif, j'ai découvert qu'il avait dû faire son surnumérariat chez un employé ami de ma famille. C'était une entrée en matière ; j'en ai profité. J'ai écrit à M. Lombard en lui rappelant ce détail et en me félicitant d'être son voisin. Le surlendemain, un garde-forestier m'a apporté la réponse suivante :

« Oui, mon cher collègue, j'ai fait mon stage à V.., et je serai heureux de causer avec vous de nos amis communs. Trois lieues seulement nous séparent. C'est peu de chose quand on est marcheur, et j'aime à penser que vous avez de bonnes jambes. Il est vrai qu'en ce moment la neige a effacé les sentiers qui unissent nos deux résidences. Ce serait pourtant une douce saison pour se remémorer le temps passé : les champs sont muets et blancs ; les bois assoupis ; les rivières gelées ; tout au dehors nous invite à l'intimité du dedans et aux charmes du ressouvenir... Venez me voir, et si vous ne venez bientôt, c'est moi qui irai vous surprendre. — EUSÈBE L... »

Ce billet avec sa brève note de nature, ses réflexions sur le charme intime des hivers neigeux, n'était pas le billet du premier venu. Il

m'allait droit au cœur et me rendait plus sympathique celui qui l'avait écrit. Justement, deux jours après, un vent du sud-ouest a bénignement détendu la température. La forêt tout entière s'est mise à fondre en larmes tièdes; les troncs humides et noirs des arbres ont reparu et la terre des chemins a bu la neige. Puis le ciel s'est éclairci, et un retour de froid a durci le sol. Je viens d'écrire au collègue pour lui annoncer ma visite. Après-demain dimanche, mon hôte Pitoiset, toujours empressé à saisir les occasions de flânerie, me conduira dès l'aube à La Faye dans son tilbury.

V.

Il fait encore nuit, mais Mme Pitoiset, qui est éveillée comme un écureuil, a déjà, en deux tours de main, tiré son époux du lit, et maintenant elle me hèle au bas de l'escalier. Quand je descends, une bonne flambée pétille dans l'âtre, et l'hôtesse en cotillon court, les cheveux au vent, l'œil émerillonné, gourmande Pitoiset, qui a le réveil lourd des hommes gras. Un bol de vin chaud avec des rôties fume sur la table; la dame affirme que cette *trempusse* « nous tiendra chaud au cœur et partout... » Le garçon d'écurie annonce que le cheval est attelé. Pitoiset enfile sa limousine, et, bien emmitouflés, nous montons dans l'étroit tilbury dont l'énorme corpulence de mon hôte occupe plus des deux tiers.

Laissant derrière nous les maisons encore ensommeillées, nous trottons dans la direction des bois. Un vent piquant nous souffle au nez. Au bord du ciel clair, un reste de lune montre sa corne échancrée entre deux nuées lilas. Le jour renaissant nous surprend en plein bois. Au fond du fourré, un courageux petit roitelet chante malgré la froidure. Je me sens gaillard et rajeuni à l'idée que je vais enfin connaître Eusèbe Lombard; la route me paraît charmante, et je ne puis m'empêcher de le dire à Pitoiset.

— Oui, soupire-t-il, le chemin est beau jusqu'à Vivey, mais après, nous ne serons pas à notre aise.

En effet, au-delà du village, la route ferrée cesse brusquement, et cinq ou six ornières parallèles, capricieusement tracées à travers les broussailles, lui succèdent. On n'a que l'embarras du choix pour s'embourber. Le cheval tire et halète, Pitoiset jure, et nous ne sortons d'un trou que pour rebondir sur une roche. Pour comble de malheur, les roues ne s'emboîtent pas exactement dans les ornières creusées par les lourdes charrettes du pays; l'une monte sur le talus quand l'autre s'enfonce dans la boue, et nous nous balançons ainsi alternativement, tandis que notre tilbury emporte sur son passage des lierres et des ronces qui s'entortillent aux rayons des roues. Dans ce char enguirlandé et chancelant, le gros

Pitoiset, avec sa face réjouie et sa ronde encolure, semble un énorme Silène traîné en triomphe, et mentalement, je demande au ciel, si nous venons à verser, comme c'est probable, que la chute se produise du côté de mon hôte, sans quoi je risque d'être aplati sous sa masse.

La Providence a pitié de nous. Au bout d'une heure de cette promenade titubante, la traverse débouche sur une belle route blanche qui fuit entre deux lignes forestières. Pitoiset respire.

Nous trottons maintenant, nous glissons sur la route unie; tout à coup mon hôte s'écrie : — Voici M. Lombard qui vient à notre avance !

J'aperçois un grand garçon boutonné dans un paletot gris; je saute hors du tilbury et je cours allégrement à sa rencontre. Dans le même moment, les cloches de La Faye se mettent à sonner pour la grand'messe, et leurs volées de notes argentines ont l'air de tinter pour fêter notre première entrevue... O jeunesse, ô facile rapidité des liaisons qu'on forme aux environs de la vingtième année! Heureuse saison où les cœurs vont avec confiance au-devant l'un de l'autre! Une minute auparavant, nous étions deux étrangers; la minute d'après, nous cheminons la main dans la main, laissant Pitoiset prendre les devans dans son tilbury et nous arrêtant à nous regarder, tandis que les cloches continuent tout là-bas leur carillon printanier... Je crois que je n'oublierai jamais cette lisière de bois avec son fossé plein de feuilles sèches, blanches de givre, son pâle soleil de janvier et ses limpides résonances...

Eusèbe Lombard a vingt-cinq ans. Il est plus grand que moi et solidement charpenté. Il a le teint rose, un large front bossué, des cheveux blonds et une légère barbe blonde qui masque mal une bouche aux lèvres boudeuses. Ses yeux bleus rieurs, bridés par des paupières trop étroites, contrastent avec la mélancolie empreinte dans les traits inférieurs. Malgré sa robuste structure, il y a dans l'ensemble de sa personne quelque chose d'inachevé, d'indécis et de flottant, qui donne l'idée d'une personnalité formée d'élémens disparates et imparfaitement amalgamés. Sa voix chantante, mais mal équilibrée, passe sans transition des notes de poitrine aux notes de tête; elle a de gutturales et rauques intonations auxquelles succèdent brusquement de câlines inflexions féminines. En fermant les yeux, on se demande avec inquiétude si cette voix ne s'échappe pas de deux corps différens.

Il s'est aperçu que je l'examine, et tout naïvement, il me demande à brûle-pourpoint :

— Hé bien? Comment trouvez-vous ma figure?.. Est-ce que je réponds à l'idée que vous vous étiez faite de votre collègue de La Faye?

Je me mets à rire, lui de même, et la glace est brisée. Nous marchons bras dessus bras dessous, en échangeant nos premières confidences. Nous sommes à un âge où la confiance naît et se développe rapidement. D'ailleurs, Eusèbe a une façon ingénue d'ouvrir son cœur qui appelle la réciprocité. — Il est orphelin et le huitième enfant d'une famille peu gâtée par la fortune. Ses études et ses goûts l'entraînaient vers la littérature, mais il fallait vivre, et ses frères aînés ont décidé qu'il entrerait dans une administration. Il s'est laissé faire, ayant un tempérament peu propre à la résistance, et il est devenu un bureaucrate comme tant d'autres...

— Mais le diable n'y perd rien, dit-il, en terminant sa confession; je gâche le papier de l'état en attendant mieux, et je n'ai pas plus renoncé aux lettres que vous à la musique. Du reste, l'administration, à son insu, s'est faite la complice de mes projets en me plaçant précisément dans le milieu qui convient le plus à mon genre d'esprit. Peindre la vie au village, voilà mon genre; je crois que j'y réussirai, parce que je verrai bien ce que je veux décrire, et parce que je l'aimerai bien. Je ne suis pas pressé d'être publié, mais je serais attrapé si je devais me coucher en terre sans avoir dit ce que je crois sentir d'une façon qui m'est personnelle...

Eusèbe Lombard parle bien, avec une abondance d'images et de métaphores qui donnent à son langage un tour un peu prétentieux, mais assurément original. C'est un esprit à la fois simple et compliqué, ingénu et maniéré, plein d'étonnemens naïfs et de recherches subtiles. En somme, plutôt un rêveur qu'un homme d'action. Avant que nous ayons atteint les premières maisons de La Faye, il n'a pu se tenir de me réciter des vers de son cru :

> La jacinthe a des fleurs et des boutons ensemble;
> Les pinsons premier-nés ont des plumes, quand tremble
> Encore au fond du nid un plus jeune pinson...

Une voix impatiente l'interrompt brusquement au milieu de sa tirade :

— Hé! arrivez donc, les côtelettes seront brûlées!

C'est l'hôte du Grand Monarque, M. Tardiveau, qui nous hèle de la porte de l'auberge, où il se tient en compagnie de Pitoiset, à qui les cahots de ce matin ont grandement ouvert l'appétit.

— J'étais sûr, continue-t-il en s'adressant à moi, que M. Lombard vous ferait oublier l'heure du déjeuner... C'est son habitude et il croit que tous les autres sont, comme lui, indifférens en matière de nourriture...

Le déjeuner, auquel assistent nos deux hôtes, met un terme momentané à nos expansions, mais elles reprennent de plus belle

après le café, quand Eusèbe m'emmène dans sa chambre, contiguë au bureau.

Cette chambre est bien le gîte d'un homme qui passe sa vie dehors et qui a le mépris absolu de tout ce qui est luxe et confortable. Les murs, tapissés de papier gris, n'ont pour ornement que les photographies des frères et des sœurs du collègue. Sur la cheminée, une cassette où il enferme ses lettres; sur la table, une vingtaine de volumes : la Bible, Homère, l'*Imitation*, Shakspeare, Montaigne, Pascal, et c'est tout. Nous ne nous attardons pas. Le temps d'allumer une pipe et nous voilà partis pour la forêt : une antique futaie, coupée de larges avenues, où nous marchons, sans entendre le bruit de nos pas, sur un sol à la fois doux et résistant, feutré de mousse élastique. Au bas d'une brusque coulée, qui se creuse dans la futaie en pente, l'œil se repose sur les cimes violacées d'un jeune taillis. Au-delà, sur le versant opposé, La Faye apparaît au-dessus des ramures, comme une petite cité heureuse et pacifique, avec ses toits d'ardoise serrés les uns contre les autres, son fin clocher en aiguille et son château, dont les vitres reflètent les rougeurs d'un éclatant soleil d'hiver. Mille bruits montent avec les fumées des toits, une cloche sonne la fin des vêpres, le couchant s'empourpre et une saine odeur forestière nous enveloppe de toutes parts.

— Voici mon royaume et mon petit univers ! s'écrie Eusèbe en étendant les bras; quand je suis ici avec un livre ou avec mes rêves, je remercie le gouvernement de m'avoir créé ces loisirs, où rien ne manque à mon contentement.

— Quoi ! rien ? cette vie solitaire et monotone vous suffit ?

— Pourquoi ne me suffirait-elle pas ? réplique-t-il d'un air étonné.

— Parce qu'elle me paraît un peu bien sevrée de certaines émotions qu'on a coutume de rechercher à nos âges... Peut-être vais-je toucher un point délicat et allez-vous me trouver indiscret, mais il me semble que c'est une question qu'on peut se poser entre jeunes gens... Ne pensez-vous pas, comme moi, que dans les bourgades où nous sommes condamnés à passer notre jeunesse, ce qui laisse le plus à désirer, c'est le chapitre de l'éternel féminin ?

Eusèbe ne répond que par un haussement d'épaules. Je poursuis en insistant :

— Pour ma part, depuis que je suis à Vieux-Moutier, ma vie, sous ce rapport, me fait l'effet d'un désert aride... Les ménagères vertueuses et insignifiantes qui composent la société féminine de mon village ne disent rien à mon cœur, et mon cœur néanmoins voudrait bien trouver à qui parler... En proie à cette famine d'amour, j'en arrive à excuser l'aberration de ceux de nos malheureux col-

lègues qui finissent par s'amouracher d'une maritorne... Ma parole, il y a des jours où le maigre corsage, le nez retroussé et les yeux ronds de Mme Pitoiset ne me paraissent pas dépourvus d'une certaine grâce.

— Vous m'étonnez, dit Eusèbe; moi, je l'avoue, non-seulement la femme ne m'attire pas, mais elle m'effraie.

C'est à mon tour à m'étonner; il lit ma stupéfaction dans mes yeux et, posant sa large main sur mon bras :

— Ne vous hâtez pas de me mal juger, reprend-il avec un sourire mélancolique, cet état d'âme tient surtout à la double éducation que j'ai reçue dans mon enfance. J'ai été élevé par deux personnes de ma famille : un frère aîné, qui est prêtre, et une sœur, vieille fille très candide et sentimentale, qui a mis en moi ce que j'ai de meilleur. Elle appartenait à la génération de 1820 et elle m'apprenait à lire dans le *Génie du christianisme* et les *Méditations*. Chateaubriand et Lamartine étaient ses grands hommes; j'ai été bercé par la prose et les vers de ces deux écrivains. Cette musique de harpes éoliennes caressait délicieusement mes jeunes oreilles; je vivais dans une atmosphère de vague et pieuse tendresse, toute résonnante de vibrations mystérieuses, dont les confuses harmonies me faisaient doucement pleurer. Je me souviens que, comme exercice de style, ma sœur me dictait des mots mélodieux et sans suite : « fleur, aurore, séraphin, crépuscule, colombe, etc., » et sur ce thème, je devais composer une histoire de ma façon. Au sortir de cette éducation imprégnée de sentimentalité mystique et de chastes tendresses, je tombai sous la férule de mon frère l'abbé, homme dur et austère, imbu des doctrines jansénistes. A ses yeux, la vie mondaine était un abîme de péché; les attachemens terrestres, fange et souillure; la femme, un vase d'iniquité plein d'une liqueur impure et empoisonnée. C'était surtout contre cette dernière que mon frère exerçait sa verve farouche. Il la tenait pour un être inférieur et pervers, enfoncé dans l'animalité, sans cesse occupé, comme Satan, son maître, à faire rouler l'homme dans la boue du péché... Je suis sorti de ce double courant avec une âme tendre, rêveuse et contemplative, et aussi avec une instinctive répulsion pour les plaisirs dont la femme est la dispensatrice... Entendez-moi bien, ce n'est pas l'amour en lui-même qui me fait peur; j'ai, je vous le répète, une âme aimante; c'est la mise en pratique de ce sentiment qui me cause une insurmontable terreur. Bien souvent, dans mes promenades solitaires à travers bois, je me suis senti le cœur gonflé d'un besoin de tendresse et je me suis mis à rêver de chimériques amours;

Mais il est un abîme entre aimer et rêver ..

Quand, des hauteurs de mon rêve, je suis redescendu sur terre et que je me suis heurté à la femme, j'ai toujours été dégrisé par les vulgaires péripéties de la misérable comédie de la passion. Le manège des coquetteries et des larmes féminines et la piteuse chute du dénoûment n'ont profondément dégoûté. Il me semblait alors voir mon frère l'abbé soulever de sa rude main les oripeaux dont s'enveloppe la créature tentatrice pour me montrer en dessous une hideuse tête de mort, — et brusquement je refuyais, terrifié, vers mon idéale solitude... Maintenant vous me connaissez *intus et in cute*; qu'en dites-vous?

— Je vous plains.

— Quittez ce souci; je ne suis pas à plaindre et, dans mon isolement, j'ai de précieuses compensations. Je me laisse gagner par de rayonnantes espérances; j'assiste à d'émouvans levers de rideau découvrant des spectacles féeriques: tel coucher de soleil, telle matinée blondissante, telle heure pesante d'or des jours d'été, tel rêve même prolongeant jusque sur le réveil un mirage charmant, suffisent à me remplir de joie et à me mettre le cœur en fête... Cela ne vaut-il pas mieux que de fiévreuses nuits d'amour, inévitablement suivies de lendemains amers?..

Tandis que nous devisons, le soleil a disparu; une brume froide s'est levée du fond des gorges voisines et rampe lentement sous la futaie; une bise aigre nous pique le visage, et nous hâtons le pas en faisant craquer les feuilles sèches amoncelées dans le chemin. Mais le soleil de cette courte après-midi de janvier a laissé dans nos cœurs une lueur réchauffante, et c'est en chantant à gorge déployée que nous regagnons l'auberge du Grand Monarque.

VI.

Depuis cette première rencontre, nous nous sommes revus souvent, Eusèbe et moi, tantôt à Vieux-Moutier et tantôt à La Faye. De secrètes affinités nous ont de plus en plus portés l'un vers l'autre et nous sommes maintenant presque de vieux amis. Les mois d'hiver se sont enfuis plus vite que je ne l'aurais cru. Le printemps s'est décidément installé en maître dans la forêt et Vieux-Moutier est devenu une solitude chantante et fleurie. Chaque matin, dans mes promenades, je découvre une plus opulente éclosion de fleurs: les scilles bleues, les ancolies bleues s'ouvrent comme des yeux de filles amoureuses: les silènes roses, les coquelicots écarlates, ont des rougeurs qui font penser à des lèvres meurtries de baisers. Toute la nuit, la chanson passionnée des rossignols éclate dans le silence comme une explosion de désirs mal contenus.

Cette fièvre de printemps me gagne et me jette dans un courant

de rêveries dangereuses pour un solitaire. Je sens que la montée de la sève se produit en moi aussi bien que dans les arbres, et je recommence à regarder plus complaisamment la maigre poitrine et les yeux émerillonnés de Mme Pitoiset, tandis qu'alerte et proprette, elle tourne autour de la table aux heures des repas. Cette femme de trente ans, ni laide ni jolie, qui me serait certainement restée indifférente dans un milieu social moins dénué de ressources, me trotte plus que de raison par la cervelle. L'absence de points de comparaison, l'accoutumance et aussi les effluves printaniers me font chaque jour lui trouver des attraits jusque-là inaperçus. Sa pétulance devient une grâce piquante, ses yeux gris me paraissent plus lumineux, et je m'oublie à causer familièrement avec elle quand les hasards du service l'amènent dans ma chambre.

L'autre matin, j'avais exprimé le désir d'avoir quelques grappes d'un lilas dont les cimes fleuries se balancent sous ma croisée. Mme Pitoiset ouvrit la fenêtre et se pencha dehors pour atteindre les panaches violets qu'une brise agitait doucement. La moitié de son corps était inclinée sur l'appui de la croisée, ses bras nus jusqu'au coude se tendaient vers le lilas et, dans le mouvement qu'elle se donnait, sa svelte personne avait des courbes et des ondulations provocantes. De petites boucles de cheveux frisaient sur sa nuque plus découverte, sa taille se pliait plus ronde et plus souple, et l'un de ses pieds levé en l'air faisait bouffer sa jupe fond blanc, rayée de bleu. Peu à peu, je m'étais rapproché d'elle et je me penchais à mon tour, l'enlaçant presque de mon bras. Une violente bouffée de désir me montait au cerveau, et j'étais sur le point de la saisir par la taille, quand, juste en face de nous, la figure lunaire et enluminée de maître Pitoiset émergea d'un massif de coudriers qui tapissait le fond du jardin. Cette brusque apparition préserva la vertu de Mme Pitoiset et me sauva moi-même d'une sottise.

— Prenez garde! me dit Eusèbe Lombard, à qui je conte la chose quelques jours après; je ne crois pas beaucoup à la sévérité de votre hôtesse, et j'ai idée que vous viendriez facilement à bout de ses scrupules; mais le jour où cette chancelante vertu succomberait pourrait bien éclairer aussi le naufrage de vos projets d'avenir...

Eusèbe est venu me surprendre un beau matin de juin, et nous cheminons ensemble sous les grands couverts de la futaie de Maigrefontaine.

— D'abord, continue-t-il, vous deviendriez l'homme-lige du ménage Pitoiset; puis vous perdriez d'autres trésors que votre indépendance : — votre dignité et votre personnalité. — En amour, l'équilibre de température morale s'établit fatalement entre les deux amoureux, et comme c'est vous qui possédez le plus de calo-

rique, c'est vous qui perdriez le plus, jusqu'au moment où vous seriez réduit à la même température intellectuelle que Mme Pitoiset... Tenez, le bruit court que votre prédécesseur était fort avant dans les bonnes grâces de votre hôtesse. Vous avez pu juger par vos yeux à quel degré d'abâtardissement il était réduit. Je me souviens qu'un jour, l'étant venu voir, je l'ai trouvé en train de déjeuner avec la dame, au coin du feu de la cuisine, sur une petite table de toile cirée où s'empilaient des assiettes grasses. Il rougissait d'être surpris en cet état de servage, mais il n'osait bouger et continuait de manger timidement sa pitance sur ce bout de table mal essuyé... Voilà où l'avait conduit un moment de faiblesse pour les yeux gris qui vous paraissent si lumineux!.. Morbleu! réfugiez-vous dans le travail, composez de belles choses, et si vous avez à tout prix besoin de distractions mondaines, venez me voir; encore que je sois un ours, je vous mènerai chez des amis à moi où vous trouverez des femmes charmantes, tout autre chose que cette Mme Pitoiset, dont Dieu vous garde!

Je serre les mains d'Eusèbe :

— Merci! lui dis-je, voilà qui est parler; je vous promets désormais d'enfermer mes désirs sous une triple serrure...

Nous sortons de la futaie. Au-dessous de nous se creuse une vallée profonde aux pentes couvertes de vignobles à la verdure phosphorescente. Les vignes sont en fleurs. Il nous vient de toute part des haleines parfumées : bouffées forestières, odeurs de pampres épanouis et de serpolets. Toutes ces senteurs se mêlent, se quittent, s'éloignent, puis reviennent, pareilles à des chants d'église sous la nef d'une immense cathédrale. Non-seulement les parfums succèdent aux parfums, mais les horizons aux horizons. Tout au loin, par-delà les vignobles et les collines mollement ondulées, les cimes bleues du Jura surgissent grandioses. — Et pris d'enthousiasme, nous nous mettons à chanter en nous tenant la main...

O vertes poussées des sèves de la jeunesse, débordante exaltation de la vingt-cinquième année! Nos yeux ne se lassent pas de regarder et d'admirer, nos jambes sont infatigables. Nous dévalons au bas des friches semées de bouquets de buis, nous longeons les étangs ensoleillés où les rainettes coassent dans les roseaux; nous nous replongeons dans les forêts profondes, où, çà et là, quelque ferme solitaire repose au creux d'une combe moussue, et ainsi tout le jour. Puis, à la nuit tombante, nous rentrons affamés, et, aussitôt notre dîner avalé, nous remontons dans ma chambre, dont la fenêtre ouverte donne sur la campagne endormie. Eusèbe allume sa pipe, et, les pieds dans mes pantoufles, s'enfonce dans un fauteuil; je lui fais un peu de musique; — car j'ai un piano

enfin! — Nous lisons des vers, il me récite les siens. Et les heures s'écoulent, l'auberge s'endort. A travers les cloisons nous n'entendons plus que le tic-tac de l'horloge de la cuisine et le sonore ronflement de maître Pitoiset. Nous déclamons ensemble la *Nuit de mai*, tandis qu'à travers la baie de la fenêtre tout un pan de ciel étoilé sourit à nos effusions poétiques. Nous avons perdu la notion du temps, nous sommes heureux... C'est avec stupéfaction que nous voyons tout à coup l'horizon blanchir, l'aube se lever toute rose au-dessus des bois vaporeux, et nous allons nous coucher, accompagnés par la matinale chanson des hirondelles...

VII.

— Par ici, messieurs, sous le troisième arbre à main gauche! nous crie une voix aérienne et mystérieuse.

Nous errons dans un jardin planté d'arbres fruitiers en plein vent. Le brave Eusèbe, pour m'arracher aux mauvaises pensées et aux tentations de ma vie de reclus, s'est mis en tête de me procurer des relations dans le voisinage, et nous sommes allés visiter notre collègue de Val-Bruant, M. Malafosse.

Arrivés au troisième arbre, — un cerisier couvert de fruits, — nous apercevons deux jambes pendantes, un buste à demi caché par les feuilles et penché sur un registre entr'ouvert, tandis qu'un encrier se balance, accroché à une branchette; puis une tête chevelue et barbue sort de la feuillée...

— Qu'y a-t-il pour votre service?.. Ah! bonjour, collègue! dit M. Malafosse en reconnaissant Eusèbe... Vous me surprenez dans l'exercice de mes fonctions; j'ai installé mon bureau dans ce cerisier, j'enregistre mes actes en croquant des bigarreaux... *Utile dulci*... Je n'ai plus qu'à signer cette mention et je suis à vous.

Deux minutes après, M. Malafosse descend de son perchoir, et Eusèbe me présente au collègue de Val-Bruant. C'est un long garçon, tout habillé de noir, au buste maigre, aux gestes nerveux et inquiets. Sa physionomie triste a quelque chose de la mélancolie d'un oiseau aquatique; des mèches de cheveux noirs tombent sur son grand nez effaré, ses yeux mobiles sont sans cesse en mouvement.

— Les amis de nos amis sont nos amis, reprend-il en me serrant la main, vous partagerez mon modeste déjeuner de garçon :.. *Castaneæ molles et pressi copia lactis*... Traduction libre : des pommes de terre en robe de chambre et un fromage frais. — J'ai supprimé la viande, elle me donnait trop de sang. En attendant que la table soit dressée, si vous le permettez, nous passerons au bureau...

Nous sommes entre collègues et je serais désireux de vous soumettre quelques cas de conscience...

Le bureau est sombre, froid et maussade à force de rangemens minutieux. Quelques gravures pieuses ornent la cheminée... En face de la table où travaille M. Malafosse, je remarque de petits carrés de papiers collés au mur, je m'approche et je lis sur chacun d'eux, écrite de la main du receveur, une sentence morale ou une phrase tirée des livres saints : « Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous loue. » — « *Memento quia pulvis es.* » — « Le sage pèche sept fois par jour, etc. »

— Vous regardez mon mur? dit M. Malafosse, qui, tout en ouvrant son courrier, suit mes mouvemens du coin de l'œil, c'est mon *memento* moral. Les juifs vont se lamenter contre la muraille de Jérusalem, moi je viens de temps en temps méditer devant mon mur qui me remémore tous mes manquemens. Quand je me surprends en faute, je copie le précepte contre lequel j'ai péché et je le colle à la muraille afin d'y perpétuer le souvenir de mes défaillances... Hélas! ajoute-t-il en parcourant une lettre administrative, voici justement un galop de mon directeur : « On regrette que M. Malafosse n'apporte pas à son travail toute la maturité désirable... » L'administration a raison, je travaille trop vite...

Tout en soupirant, il griffonne quelques mots à la hâte, mouille un pain à cacheter et va coller au mur un carré de papier sur lequel je lis avec ahurissement :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

Le déjeuner servi coupe court à mes étonnemens, et nous passons dans la salle à manger :

— J'ai fait monter du vin pour vous, dit le collègue; quant à moi, je ne bois plus que de l'eau... Le vin nuisait à la netteté de mes écritures et je recevais des reproches qui me mettaient la cervelle à l'envers...

Le pauvre collègue est méticuleux et pusillanime au-delà de toute expression; un pâté sur un registre lui fait passer des nuits blanches. Quand il parle de « l'administration, » il a des tremblemens dans la voix. Il se la représente volontiers au centre de Paris, sur un trône environné d'éclairs, comme une majestueuse et terrible déesse à qui rien n'échappe. A force de se forger des terreurs et de s'occuper de détails minutieux, il en est venu à s'imaginer que cette mystérieuse « administration » a sans cesse l'œil braqué sur lui, et, pendant chacune de ses opérations, il voit cet œil menaçant flamboyer sur son mur. Isolé dans ce village de Val-Bruant, où le seul personnage notable est un riche marchand de porcs, il

en est venu à tourner dans son étroite réclusion comme un écureuil dans sa roue, et à se tourmenter lui-même avec des scrupules de conscience ténus comme des cheveux coupés en quatre. Sa seule distraction consiste à collectionner de vieilles reliures et des *ex-libris*; encore il se reproche parfois cette innocente manie comme un vice.

— C'est une passion qui m'entraîne trop loin! nous dit-il; aussi quand je sens qu'elle menace de m'absorber, je m'impose de petites pénitences afin d'établir ainsi une sorte de compensation morale. Les saints de la primitive église étaient ingénieux à inventer de ces châtimens légers qui sont comme la discipline de l'âme... Par exemple, quand je suis mécontent de moi, je porte mon encrier à l'une des extrémités du bureau, de sorte que, ma table étant à l'autre bout, chaque fois que j'ai besoin d'une plumée d'encre, je suis obligé de me déplacer, et, pendant ce va-et-vient, je réfléchis au temps que m'ont fait perdre mes habitudes de collectionneur...

— Le pauvre garçon! il finira mal, s'écrie Eusèbe, quand, vers quatre heures, nous prenons congé du collègue. Voilà ce qu'ont fait de lui quatre années de relégation dans des trous de village! Et pourtant il donnait les plus belles espérances; il est docteur en droit et lauréat de la Faculté de Dijon... Encore quelques années de séjour à Val-Bruant, et il deviendra tout à fait maniaque. C'est là le danger auquel l'administration expose, sans s'en douter, les jeunes débutans qu'elle jette dans ces campagnes sans ressources. Ils ont pour la plupart une culture d'esprit fort au-dessus de leur position et vivent au village comme des plantes dépaysées. Le désœuvrement et l'ennui les amènent peu à peu à la paresse ou à l'hypocondrie. Il y en a qui jouent, d'autres s'amourachent d'une fille d'auberge; d'autres font pis même, et s'enivrent, acoquinés à une table de cabaret. Les mieux doués deviennent maniaques, comme Malafosse. — Aussi tenons-nous bien, mon ami, conclut Eusèbe en me serrant la main; accrochons-nous violemment à notre chimère; c'est en chevauchant sur notre *dada* idéal que nous parviendrons à traverser sans danger ces terribles landes marécageuses de la vie administrative...

Tout en discourant, nous avons depuis longtemps tourné le dos à Val-Bruant et nous marchons sous bois, dans la direction de Vieux-Moutier. Dans ces forêts solitaires, coupées de friches tourbeuses, où l'on distingue à peine la trace des chemins capricieusement frayés, on peut faire des lieues sans rencontrer une âme. Au bout d'une heure, nous nous apercevons que nous nous sommes complètement fourvoyés. Le taillis, à droite et à gauche, nous coupe la vue et nous empêche de nous orienter... Nous poussons droit devant nous, à travers les combes, les halliers et les pâtis déserts. A la brune, nous atteignons enfin une lisière et nous

apercevons, couché aux flancs d'une étroite vallée, un petit village que nous ne reconnaissons ni l'un ni l'autre. Il est composé d'une longue et unique rue, aux maisons espacées entre des jardins touffus, dont les arbres fruitiers élancent leurs branches au-dessus de murs de blocailles moussues. Nous y descendons par un antique chemin creusé de larges ornières, bordé de buissons dans les fossés desquels poussent à foison des orties, des mauves et des lauriers de Saint-Antoine. Çà et là, des sources jaillissent sous les ronces avec un doux susurrement; des puits encadrent dans leur margelle dentelée de capillaires de profonds miroirs d'eau endormie. Les maisons s'allongent un peu en retrait, avec leurs portes closes, jusqu'à hauteur d'appui, par une claire-voie que surmonte un moulinet sans cesse en mouvement, destiné à effaroucher les poules trop familières. Parfois, entre deux logis, fuient de longues échappées verdoyantes où l'on voit bleuir la forêt au-dessus de bandes de blé mouvant. Des vaches, fleurant le lait, s'arrêtent au passage pour nous regarder d'un grand œil curieux.

— Où sommes-nous ici? demande Eusèbe à un paysan qui, debout devant la porte de sa grange, nous contemple avec le même pacifique regard curieux que les vaches.

— Vous êtes à Santenoge, messieurs.

— Voilà qui est singulier! reprend mon ami, jamais je n'avais abordé Santenoge par ce côté-ci, et je me croyais dans un pays inconnu... Maintenant je commence à m'orienter... L'habitation de M. Andriot, ce conseiller général dont je vous ai parlé, est à l'autre extrémité du village... Allons-y, nous y trouverons bon gîte et bon accueil...

VIII.

La Margelle, — ainsi se nomme l'habitation de M. Andriot, — est située un peu en dehors du village sur une éminence rocheuse, d'où les jardins en terrasse descendent jusqu'au ruisseau de Santenoge. On y accède par une allée bordée de gros tilleuls, d'où s'exhale en ce moment une pacifiante et suave odeur. Chemin faisant, je demande à Eusèbe :

— Est-ce que vous connaissez beaucoup ce monsieur chez lequel vous me menez?

— Oui et non; nous sommes en relations d'affaires, et, quand il vient à mon bureau, comme il est très ferré sur l'histoire locale, nous avons de longues conversations... Il m'a souvent invité à dîner à La Margelle; je n'y suis allé qu'une fois, étant d'humeur peu mondaine,.. mais je vous garantis que nous serons bien reçus.

A mesure que nous avançons, il me semble distinguer les accords d'une musique sautillante.

— Je crois qu'on danse là-bas, dis-je à Eusèbe, d'une voix inquiète.

— C'est possible... On s'amuse beaucoup à La Margelle.

Nous entrons dans la cour; la façade de la maison est vivement éclairée déjà; à l'intérieur, on entend des éclats de rire mêlés aux sons d'une polka jouée au piano. Décidément nous tombons en pleine fête. Eusèbe avise une femme de service et la charge de remettre sa carte à M. Andriot. Après deux minutes d'attente, nous voyons le propriétaire de La Margelle accourir au-devant de nous, en habit noir, la bouche souriante et la figure légèrement allumée. C'est un bel homme, aux cheveux grisonnans et drus, à la physionomie ouverte et aux façons accortes. Son grand nez lui donne un profil chevalin et il a un rire singulier qui ressemble à un hennissement.

— Bravo! crie-t-il à Eusèbe, vous tombez comme marée en carême. Nous signons le contrat de ma fille, qui se marie dans huit jours, et nous sommes tous en joie... Je vous aurais envoyé de bon cœur une invitation, si je n'avais su que vous êtes un sauvage... Hé! hé! hé! vous serez de la fête bon gré mal gré, ainsi que monsieur votre ami...

Eusèbe me présente; nous racontons notre odyssée, et M. Andriot, avec de retentissans éclats de rire, nous pousse dans la salle du festin.

— On a dîné à quatre heures, poursuit-il, et toute la jeunesse est déjà en train de sauter, mais vous trouverez encore de quoi reprendre des forces avant de vous mettre en danse.

Dans la salle à manger, la table, en fer à cheval, présente le désordre peu appétissant qui suit un repas copieux et amplement arrosé: les pièces montées étalent çà et là leurs confiseries éventrées et croulantes; les fruits ont roulé sur la nappe parmi les verres demi-pleins et les serviettes éparses; des souffles d'air, passant par les fenêtres ouvertes, font vaciller les bougies des candélabres; à une extrémité de la table, une douzaine de convives masculins, restés intrépidement sur leur chaise, fument des cigares, sirotent des liqueurs et content bruyamment des histoires de chasse. Nous nous asseyons auprès d'eux, tandis qu'une femme de chambre dresse deux couverts et nous sert les reliefs du festin, que nous mangeons avec un robuste appétit, mais aussi avec la mine un peu embarrassée de gens qui débarquent, de sang-froid, au milieu d'une compagnie déjà fortement allumée par les vins lampans et la bonne chère. M. Andriot, qui ne nous quitte plus, s'obstine à ne verser que du champagne dans nos verres.

— Ha! ha! ha! hennit-il, il faut vous mettre au diapason et commencer par où les autres ont fini!.. Ils ont tous des feux d'artifice dans la tête et du vif-argent dans les jambes!.. Rien de tel que le champagne pour opérer des changemens à vue, et mon rœderer ferait danser des paralytiques... Avant une demi-heure, vous serez aussi pétillans que les gaillards qui se trémoussent au salon.

Le souper achevé, il nous mène dans sa chambre, un domestique nous brosse des pieds à la tête et nous voilà à peu près convenables. M. Andriot ouvre la porte du salon et nous introduit.

Dans une atmosphère lumineuse où plane une légère brume dorée, où flottent de subtils parfums de poudre à la violette, de fleurs demi fanées et de punch au kirsch, des couples valsent aux sons du piano. Nos yeux éblouis ne distinguent d'abord que des enroulemens soyeux de robes à traînes, des floconnemens neigeux de tulle et de mousseline, des envolemens de pans d'habits noirs soulevés par le tournoiement de la valse; puis du tourbillon de ces étoffes agitées et bruissantes, peu à peu se détachent des figures de jeunes filles ou de jeunes femmes, aux yeux noyés, aux lèvres vaguement souriantes; des boucles de cheveux noirs ou blonds flottent sur les épaules; des têtes mâles de danseurs barbus ou moustachus s'apparient à chacune de ces figures féminines et en font ressortir les lignes plus élégantes, les carnations plus délicates; de robustes bras vêtus de noir enlacent de souples tailles drapées de tarlatane ou de satin; et dans les circuits de la valse, ces couples aux têtes géminées se rapprochent, s'enfuient, reparaissent tantôt de face, tantôt de profil comme dans les médailles à double effigie, tantôt ne laissant voir que les lignes onduleuses de la nuque et du dos. — Le spectacle de cette jeunesse en pleine exubérance de vie, les émanations des fleurs froissées, les papillotemens de la lumière, tout cela nous grise à notre tour, autant que le champagne, et nous sommes maintenant au diapason.

La valse est finie. Le traître Eusèbe, pour rompre la glace, a insinué à la maîtresse de la maison que je suis un excellent musicien; et bon gré mal gré, il me faut payer ma bienvenue en me mettant au piano. — Je leur joue d'abord tout mon répertoire de musique de danse, puis, dans un intermède, tandis que les danseurs altérés boivent du punch, j'exécute quelques-unes des mélodies que j'ai composées à Vieux-Moutier. Je me berce avec ma propre musique. Les yeux fixés sur les fraîches figures de jeunes femmes groupées dans les embrasures des fenêtres, ou dans l'encadrement des hautes plantes vertes, excité par l'atmosphère mondaine du milieu où je me trouve brusquement transporté, je suis comme un buveur d'eau

qu'un doigt de vin pur suffit à enivrer; je m'oublie et je finis par jouer comme si j'étais au fond d'un bois.

— Ah! monsieur, quel plaisir vous me faites! soupire à côté de moi une voix féminine. — Je me retourne : dans un frissonnement soyeux d'étoffe froissée, une dame s'est assise près du piano, et j'entrevois sa tête derrière le va-et-vient d'un éventail.

C'est une femme de trente-cinq à trente-huit ans, point trop grande, ronde, potelée avec un teint mat légèrement doré et des cheveux bruns séparés en bandeaux ondés; un beau fruit mûr, déjà un peu meurtri dans sa maturité, mais ayant tout le parfum d'une pêche colorée par les soleils d'automne. Le feu de ses yeux noirs est encore avivé par le cercle bistré qui les cerne, les ailes du nez très ouvertes sont palpitantes, un sourire attirant retrousse les coins de ses lèvres minces et dessine des fossettes de chaque côté des joues. — Je la reconnais pour l'avoir saluée en entrant : elle est la belle-sœur de M. Andriot, et son mari, le docteur Desvarennes, exerce la médecine dans le voisinage.

— J'adore la musique, continue-t-elle d'un ton très enthousiaste, et j'ai si peu d'occasion d'en entendre de bonne!.. Vous m'avez charmée... En louant votre talent, M. Lombard était encore resté au-dessous de la vérité.

Depuis que je suis à Vieux-Moutier, je n'ai pas été gâté par les complimens, et je bois doux comme miel ces éloges qu'assaisonnent les regards caressans de deux beaux yeux. Je remercie de mon mieux mon interlocutrice et nous causons longuement. Mme Desvarennes paraît avoir l'esprit plus ouvert et plus cultivé que la majorité des bourgeoises du pays. Elle vise au beau langage, s'écoute parler, et se pose en muse d'arrondissement. L'éclosion de sa prime jeunesse doit dater des dernières années du règne de Louis-Philippe; elle a les manières un peu précieuses, le tour d'esprit sentimental, les goûts littéraires de cette époque-là. Elle cite volontiers Lamartine, mais elle a un faible pour Musset; elle l'avoue en rougissant et en baissant les yeux. Dans sa conversation fort agréable, il y a un mélange de pruderie provinciale et d'audacieuse coquetterie... Elle aime les romans où la morale triomphe, mais après avoir côtoyé de terribles précipices semés de fleurs.

J'ai quitté mon tabouret pour m'asseoir auprès d'elle; pendant ce temps une jeune pensionnaire qui m'a remplacé au piano, tape à tour de bras le quadrille *le Chevaleresque*.

— On étouffe ici, me dit Mme Desvarennes, et le tapage de cette petite me fatigue les oreilles. Voulez-vous me donner le bras? nous irons respirer dehors...

Nous nous faufilons derrière les danseurs et nous gagnons la ter-

rasse plantée de tilleuls. Un vent léger fait chuchoter les feuilles; dans un ciel moutonné, la lune glisse mollement, voilée de nuées qui l'enveloppent comme un manteau d'hermine. Une odeur de foins coupés monte du fond noir des prés où murmure faiblement le ruisseau de Santenoge. Je sens sur mon bras le bras nu de cette jolie femme; il me semble être à cent lieues de mon bureau et du cabaret de Mme Pitoiset; je ne pense plus qu'avec une pénible confusion à mes vulgaires amours d'auberge et à la sotte aventure du lilas. Ma vanité flattée, ma mondanité réveillée, me poussent doucement à me dédommager de mes huit mois de sauvage vertu. Parfumée et mi-voilée, la nuit d'été rend Mme Desvarennes plus expansive et me donne plus d'aplomb. Nous admirons de concert la beauté mystérieuse des bois lointains, tantôt bleuis par la lune, et tantôt plongés dans une ombre veloutée. La nature est une tentatrice; à force de nous extasier sur ses beautés, nous nous sentons envahis par un attendrissement contagieux, et puis, la nuit, les yeux ont une fascination plus grande, et ceux de Mme Desvarennes ont de si humides lueurs dans cette ombre où nous errons seuls le long de la façade de La Margelle! Les fenêtres du rez-de-chaussée, ouvertes et lumineuses, nous laissent voir, dans le salon, les quadrilles qui se nouent et se dénouent, et là-bas, dans la salle à manger, les silhouettes des buveurs de bière, parmi lesquels le vieux docteur Desvarennes entame sa cinquième pipe et son dixième récit de chasse. . . . . .

. . . . . .

Au salon, Eusèbe Lombard est gagné comme moi par la griserie du bal et de la musique. Il danse avec une jeune fille de dix-huit ans à peine, toute blanche dans sa robe de tulle, dont le corsage à la vierge monte chastement jusqu'à la naissance du cou. Elle a un teint de fleur de lis, une bouche mignonnement ingénue, et de grands yeux innocens qui semblent dormir sous de longs cils, comme l'eau pure d'une source voilée de hautes herbes. Eusèbe est un médiocre danseur, mais un causeur éloquent. Il le sait et ne résiste pas au plaisir de charmer son auditeur, surtout quand cet auditeur joint à l'attrait de la nouveauté celui d'une âme étonnée et naïve. Il faut le voir dans ces momens-là; ce n'est plus le même homme : ses yeux pétillent, sa voix a toute sorte d'inflexions enfantines et caressantes, ses discours sont fleuris de métaphores et bourrés de complimens qui éclatent et montent comme des fusées multicolores dans la nuit.

La conversation roule sur les plantes. Eusèbe est de première force là-dessus, et il se sert de tous ses avantages. La jeune fille dont la science n'est jamais allée plus loin que la botanique senti-

mentale du *Langage des fleurs*, lui conte tout naïvement les détails qu'elle a puisés dans le petit livre en question :

— Le réséda est l'emblème de la douceur, la pervenche signifie constance, l'œillet rouge, amour partagé...

— Et la parnassie, mademoiselle?

— Je ne la connais pas.

— Vraiment? vous n'avez jamais vu cette jolie fleur qui pousse dans ce pays-ci partout où il y a des sources et des prés? Elle est blanche et svelte avec des étamines d'un rose léger, comme celui qui vous monte aux joues en ce moment.

La jeune fille en effet rougit, se rengorge, et ses yeux baissés coulent un regard sournois du côté de son interlocuteur :

— Et vous appelez cela des parnassies? Je voudrais bien les connaître.

— Je vous en apporterai... Me le permettez-vous?

— Certainement, monsieur...

— Vous demeurez, je crois, à Rouvres?..

— Oui, notre maison est à l'entrée du village... On l'aperçoit de la route, au-dessus des noisetiers du verger. Il y a des rosiers grimpans autour des fenêtres; celle qui est la plus fleurie est la mienne...

Cette conversation en elle-même ne sort pas beaucoup de la banalité des propos échangés entre deux figures de quadrille; mais ce qui lui donne toute sa valeur, ce sont les modulations câlines de la voix d'Eusèbe, les rougeurs de la jeune fille, ses étonnemens, et la façon ingénue et charmante avec laquelle elle indique son adresse à son danseur. On croirait, en intervertissant les rôles, entendre Hermann dire à Dorothée : « Cette maison que tu vois là-bas est la nôtre, et cette fenêtre, sous le toit, est la mienne, qui sera peut-être la tienne un jour... »

Tandis qu'au salon, sous la lueur des lampes, se poursuit cette idylle à la manière allemande, Mme Desvarennes et moi nous continuons à nous promener et à marivauder au clair de lune. Fatigués de longer la façade comme des sentinelles, nous avons tourné l'une des ailes de la maison; nous nous trouvons maintenant dans la partie des jardins réservée au verger et au potager. Sous la pacifique clarté lunaire, les alignemens de choux montrent leurs grosses têtes diamantées de gouttelettes, les artichauts dressent leurs feuilles laciniées et leurs cimes écailleuses, les arbres fruitiers se découpent en masses noires. En passant sous un cerisier, Mme Desvarennes se hausse sur la pointe des pieds et tend la main pour cueillir un bouquet de cerises. Tout à coup elle perd l'équilibre, j'étends les bras pour la soutenir, et sa taille reste emprisonnée

dans mes deux mains. La dame demeure silencieuse et ne paraît pas trop pressée de se dégager. Ma foi, la tentation est trop forte, et le diable me poussant, j'effleure d'un baiser une nuque blanche qui se trouve juste à portée de mes lèvres. Elle pousse une exclamation étouffée, s'arrache de mes bras et se met à courir; mais elle est vite essoufflée et je la rejoins à l'extrémité de l'allée étroite.

— C'est mal! très mal! murmure-t-elle avec des mines effarouchées de jeune fille.

— Pardonnez-moi, lui dis-je, ce perfide clair de lune m'a grisé et j'ai perdu la tête.

— Laissez-moi, monsieur. Si vous avez perdu la tête, moi, j'ai perdu toute confiance en vous... Rentrons.

— Remettez-vous d'abord de votre agitation et daignez prendre mon bras... Je vous jure que je suis confus... Je serais au désespoir de vous quitter sous cette fâcheuse impression.

— Vous partez ce soir? demande-t-elle en donnant de petits coups de main nerveux à sa jupe et à son corsage.

— Non, mais demain matin... Ne me punissez pas trop sévèrement en me traitant comme un collégien mal élevé.

— Vous le mériteriez... Je consens à accepter votre bras,.. parce je ne saurais marcher seule dans cette obscurité, mais à condition que nous rentrerons sur-le-champ.

Je reprends possession du bras nu qui s'appuie sur le mien avec indulgence: — Merci, madame, de m'avoir octroyé mon pardon!

— Oh! pas encore. J'attendrai pour cela que vous m'ayez donné des preuves d'un sérieux repentir.

— Je n'en aurai guère le temps, puisque je pars demain.

— Rouvres n'est pas loin de Vieux-Moutier... J'espère que vous y reviendrez chercher votre absolution dès que vous aurez la contrition parfaite.

Nous tournons l'angle de la façade. En ce moment, l'horloge de l'église sonne et le timbre argentin éparpille ses notes claires dans la nuit silencieuse.

— Minuit! dit Mme Desvarennes en se rapprochant des fenêtres du salon. Voilà plus d'une demi-heure que nous sommes dehors. Vous aurez sur la conscience de m'avoir fait oublier mes devoirs maternels, car j'ai une fillette à chaperonner.

— Mademoiselle votre fille est ici?

— Oui; ne la connaissez-vous pas? Tenez, elle danse avec votre ami.

Et comme nous arrivons sur le seuil de la porte-fenêtre, elle me montre la jeune fille au corsage à la vierge, qui polke avec Eusèbe.

Je ne sais pourquoi, mais cette découverte me jette un léger froid. Je croyais la dame plus jeune, et la vue de cette grande fille

avec laquelle flirte mon ami, fait naître en moi des scrupules qui jusque-là ne m'avaient guère tourmenté.

Le bal tire à sa fin. On danse *la Boulangère,* cette figure tumultueuse et gaie, qui clôt généralement les sauteries bourgeoises. Les pères impatiens de gagner leur lit se montrent aux embrasures des portes, les mamans s'interposent entre leurs filles et les danseurs récalcitrans; on boit un dernier verre de punch, puis les groupes se séparent et s'acheminent vers les chambres mises à leur disposition. Presque tous les invités couchent à La Margelle. On entend encore bourdonner des éclats de rire dans l'escalier, des portes se refermer bruyamment, puis la maison rentre dans un silence relatif. Comme toutes les pièces sont déjà occupées, M. Andriot a fait dresser nos lits dans un grenier. Il nous y conduit lui-même, s'excuse de la pauvreté de notre gîte en nous chantant le refrain de la chanson de Béranger, puis nous laisse en compagnie d'une lanterne dans notre dortoir improvisé. Au-dessus de nos têtes les charpentes massives entrecroisent leurs poutres grossièrement équarries, sur lesquelles le falot promène des lueurs fantastiques. Nous distinguons dans la pénombre de hautes armoires ventrues parmi des sacs de blé et d'avoine empilés et des entassemens de vieux meubles.

— Collègue, dis-je à Eusèbe, qui se déshabille en sifflant un air de valse, il me semble que ce soir vous avez fait un peu litière des austères enseignemens de votre frère l'abbé... Sans reproche, vous dansiez souvent avec la même jeune fille.

— C'est la nièce de notre hôte. N'est-ce pas qu'elle est jolie?.. J'aime ces âmes candides de pensionnaires ignorantes. Elles ont le charme de la fleur encore en bouton: les pétales sont fermés, les étamines y reposent chastement, à peine colorées et ne sachant rien de leur destinée future.

— Oui, heureux le mari qui assistera à l'épanouissement des pétales et verra les étamines se dorer au soleil!

— Heureux!.. Certainement, soupire Eusèbe avec un hochement de tête, mais après?.. J'ai toujours été jaloux de toutes les noces qui passent, et cependant le mariage me fait peur.

— On ne s'en serait pas douté à vous voir papillonner autour de cette fillette blanche comme un muguet.

— Ah! mon cher, vous ne me connaissez pas encore foncièrement. Je suis un tissu de contradictions... J'avoue néanmoins que ce soir j'ai été ému.

— Allons, mon cher ami, je ne désespère pas un jour de vous escorter à l'église de Rouvres, en habit de garçon d'honneur.

— Vous n'avez plus besoin de lumière? interrompt brusquement Eusèbe. — Il s'est roulé dans ses couvertures et souffle la bougie de la lanterne. — Bonsoir!

Il ne me reste plus qu'à l'imiter. Enfoncé dans mon lit de plume, je m'assoupis en songeant aux bras potelés de Mme Desvarennes, et en regardant les étoiles scintiller dans l'embrasure d'une gerbière ouverte tout en haut du pignon, entre une triple rangée de bottes de paille qui exhalent encore un faible parfum de blé mûr.

IX.

Nous avons été invités à passer la journée chez M. Desvarennes. Le docteur, stylé sans doute par sa femme, est venu personnellement délivrer son invitation. C'est un petit homme déjà grisonnant, mais encore très actif malgré ces cinquante-cinq ans : le type du médecin de campagne. Il court par monts et par chemins toute l'année dans son cabriolet boueux, fume du matin au soir et a une tenue rustique qui contraste avec les toilettes et les goûts raffinés de Mme Desvarennes. Il possède une fortune assez ronde en terres, mais sa femme dépense beaucoup ; on prétend que Mlle Henriette, sa fille unique, ne sera pas aussi bien pourvue que le feraient supposer les beaux biens au soleil du papa et le train qu'on mène à L'Abbatiale.

Au jour dit, Eusèbe et moi nous arrivons à Rouvres. De la route on aperçoit, de l'autre côté de la Prêle, les toits d'ardoise et les jardins en pente de L'Abbatiale. Nous pouvons vérifier de loin l'exactitude de la description faite par la jeune fille ; voilà bien les berceaux de noisetiers et plus haut, au milieu d'une pelouse égayée par des massifs de géraniums rouges, la façade tapissée de rosiers grimpans. Une avenue de platanes nous conduit à la cour d'entrée. Ainsi que son nom l'indique, la maison du docteur Desvarennes a été autrefois une dépendance de l'abbaye de Rouvres, et la façade principale, avec ses croisées à meneaux sculptés et ses portes à ceintre surbaissé, a une physionomie austère qui rappelle sa destination primitive. Dans le salon où on nous introduit, nous trouvons Mme Desvarennes et sa fille en train de deviser avec un visiteur qui paraît être du même âge que nous. La dame du logis nous tend les mains ; elle semble aussi jeune que sa fille dans sa toilette claire et enrubannée. Mlle Henriette rougit légèrement. Puis on nous présente : — MM. Eusèbe Lombard et Philippe Delorme ; — M. Frédéric La Chapelle, avocat au barreau de Langres.

Ce M. La Chapelle est un grand garçon à la barbe blonde bien peignée, aux yeux bleus voilés par un pince-nez, à la tenue irréprochable. Il a beaucoup d'aplomb, parle d'un ton doctoral et tranchant et montre une suffisance agaçante. Il paraît très empressé près de Mlle Henriette. Tandis qu'on nous emmène au jardin :

« Méfiez-vous, dis-je à Eusèbe, ce monsieur a l'air d'un prétendant. » — A quoi le collègue répond par un haussement d'épaules.

Pendant toute la promenade, M. La Chapelle le prend de très haut; quand l'un de nous se hasarde à le contredire, il le toise par-dessus son pince-nez, et semble s'étonner qu'un mince employé du fisc se permette de remuer des idées. — A table, il essaie de nous en imposer avec des phrases d'avocat. Il débite d'un ton gourmé des lieux-communs solennels, cite Bastiat et Stuart-Mill, et Eusèbe ayant eu l'audace d'avouer qu'il préfère vingt vers d'un grand poète à tout un gros volume d'économie politique, ce jeune doctrinaire veut le confondre en lui démontrant qu'on doit être de son siècle et que le temps n'est plus à de frivoles jeux d'esprit. — La poésie, dit-il, est l'amusement des peuples enfans, mais la société est maintenant arrivée à la maturité, elle ne s'intéresse qu'aux problèmes scientifiques; l'art, à notre époque, doit être avant tout utilitaire, s'il veut qu'on le supporte.

— Et moi je soutiens, s'écrie Eusèbe, que dans tous les temps et avant tout, l'art doit émouvoir et charmer; si l'artiste, au lieu de me toucher, veut me prouver quelque chose, il m'ennuie, je prends mon chapeau et je m'en vais.

L'autre veut essayer de triompher de son adversaire en le noyant dans un flot tiède d'éloquence saumâtre, mais il a affaire à forte partie. Eusèbe s'est piqué au jeu; il s'est promis de ruiner le prestige dont cet enfileur de phrases creuses paraît être décoré aux yeux des gens de L'Abbatiale, et, mettant sa théorie en pratique, il se montre véritablement un charmeur. Il est à la fois plaisant et lyrique, plein d'humour, de malice et de verve. Comme un Protée, il sait avec une souplesse merveilleuse habiller son esprit de formes diverses appropriées au tempérament de chacun. Il a des méchancetés félines pour M. La Chapelle et des sentimentalités romanesques pour Mme Desvarennes; il se fait naïf et tendre avec Mlle Henriette, jovial et bonhomme avec le docteur. Bref, il nous éblouit tous et a le succès de la soirée.

Après le dessert, on va prendre le café au jardin. Le soleil vient de se coucher, une brume d'or enveloppe la cime des bois, tandis qu'une vapeur bleuâtre estompe déjà le fond de la vallée.

— A propos, monsieur Lombard, dit Mlle Henriette en regardant le collègue entre ses longs cils, et ces parnassies que vous m'aviez promises?

— Elles sont à votre disposition, mademoiselle.

— Où donc?

— En bas, dans la prairie, réplique Eusèbe avec une audace qui me confond, je les ai vues en passant, mais je n'ai pas voulu les

cueillir avant le soir, afin de vous les présenter dans toute leur fraîcheur.

— Allons les chercher; tu permets, maman?

— Mais, minaude Mme Desvarennes, je ne sais trop si c'est convenable.

— Si vous le voulez bien, madame, j'accompagnerai Mlle Henriette, s'empresse de s'exclamer M. La Chapelle.

— Comme cela, à la bonne heure! Allez vite, car elle n'a pas l'air de vouloir vous attendre.

En effet, Mlle Henriette a pris les devans, et Eusèbe s'est élancé à sa suite. Derrière eux, mais à une certaine distance, M. La Chapelle descend à grandes enjambées les allées en zigzag qui mènent à la prairie. A un tournant, la jeune fille s'arrête pour reprendre haleine; masquée par un buisson de chèvrefeuilles, elle penche prudemment la tête, aperçoit l'avocat au loin, et se retire brusquement en arrière, après avoir fait exécuter le même mouvement à Eusèbe.

— Nous allons avoir M. La Chapelle sur le dos... Quel guignon! murmure-t-elle.

— Charmant garçon! remarque perfidement Eusèbe; c'est dommage qu'il soit si ennuyeux.

Ils reprennent leur course; au bout d'une minute, la voix perçante de l'avocat s'élève dans le calme du crépuscule: — Hop! hé!.. Attendez-moi!..

— Si nous le perdions? insinue Henriette.

— Comment?

— Laissez-moi faire. D'abord quittons le sentier et jetons-nous dans le fourré.

Docilement Eusèbe lui obéit; ils descendent en droite ligne la pente rapide du jardin et gagnent au moins cinq minutes sur le fâcheux qui les pourchasse. Au bas, ils se trouvent sur une étroite pelouse plantée de pommiers et déjà plongée dans l'obscurité.

— Avancez avec précaution, reprend Mlle Henriette, car nous avons devant nous un fossé d'eau plein jusqu'aux bords.

En effet, dans la pénombre, la surface du ru stagnant, couvert de lentilles d'eau, se confond avec le vert des prés.

— Donnez-moi la main, continue Henriette à voix basse. Savez-vous sauter?

— Parbleu!

— Eh bien! une, deux, trois!.. Partons.

Ils prennent leur élan et retombent d'aplomb sur l'autre bord.

— Très bien! dit-elle... Attendez. — Et, les deux mains en cornet sur les lèvres, elle crie: — Houp! d'une voix claire.

— Où êtes-vous? demande l'avocat qui est arrivé au bas de l'allée.

— Par ici! reprend la voix claire et légèrement gouailleuse; puis elle ajoute plus bas :

— Maman ne dira pas que nous y mettons de la mauvaise volonté... Maintenant, sauvons-nous!

L'instant d'après, on entend un bruit de pas précipités, puis un plouf! dans l'eau, suivi d'un juron furieux.

— C'est lui, murmure Mlle Henriette, il n'aura pas vu le ruisseau... Ouf! nous en voilà débarrassés. — Et remarquant l'effarement d'Eusèbe : — Oh! rassurez-vous, dit-elle d'un air ingénu, on n'a de l'eau que jusqu'aux genoux et il en sera quitte pour un bain de pieds.

Eusèbe ne peut s'empêcher de s'étonner qu'une jeune personne à la mine si innocente puisse imaginer de si machiavéliques perfidies, mais Henriette est charmante dans cette demi-obscurité et sa beauté plaide les circonstances atténuantes!.. Les voici arrivés à l'endroit où les parnassies épanouissent sur la pelouse humide leurs boutons d'un blanc d'argent. Ils les cueillent ensemble et en récoltent un gros bouquet. Mlle Henriette détache le velours noué autour de son cou et le donne à son compagnon pour lier la botte de fleurettes; mais Eusèbe se récrie : « Ce serait faire trop d'honneur aux parnassies que de leur sacrifier ce velours. » Il préfère les lier avec un brin de jonc et garder le tour de cou en souvenir de cette exquise soirée. La jeune fille, avec des mines confuses, veut le lui reprendre; il le serre dévotement sur sa poitrine et jure qu'il ne s'en séparera jamais!.. Mlle Henriette trouve Eusèbe fort à son goût, et ainsi tous deux murmurant alternativement les riens délicieux qui servent de prélude à l'amour, regagnent les jardins en longeant les prés moites de rosée.

Pendant ce temps, Mme Desvarennes et moi nous devisons, assis sous la vérandah du perron. Le docteur nous a quittés pour visiter un malade dans le village, et nous restons seuls, regardant la vallée qui s'enténèbre et les étoiles qui pointent l'une après l'autre dans le ciel bruni. La conversation a pris un tour lyrique; Mme Desvarennes me conte en style lamartinien ses aspirations de jeune fille et ses déceptions de jeune femme. — Elle s'est mariée à seize ans avec un homme beaucoup plus âgé qu'elle, et elle s'est prodigieusement ennuyée à la campagne dans l'isolement où la laissait ce mari occupé tout le jour. Elle y a versé bien des larmes, et encore aujourd'hui, quand arrive cette heure si poétique du lever des étoiles, elle est prise de longs accès de tristesse. Toute la tendresse qu'elle a été obligée de comprimer dans son cœur, elle la reporte maintenant sur sa « fillette. » Elle veut que cette enfant soit plus heureuse qu'elle et que le mariage ne lui apporte pas les mêmes désillusions. Elle ne la pressera point de se marier. Oh!

non. — Elle lui laissera toute liberté de choisir, quand des prétendans se présenteront.

— Il me semble, dis-je, qu'il s'en présente déjà.

— Vous voulez parler de M. La Chapelle?.. Oui, c'est un jeune homme très distingué, mais je n'influencerai pas Henriette, et si son affection se porte sur un autre, ce sera cet autre qui aura mes préférences...

« Cet autre » émerge en ce moment de l'ombre des massifs, escortant galamment la jeune Henriette. J'entends les intonations câlines de sa voix de tête monter dans le silence du jardin, et les éclats de rire de l'ingénue y mêler leurs notes limpides.

— Voici nos jeunes gens, soupire Mme Desvarennes. Regardez comme ils ont l'air heureux de leur promenade!.. Quelle belle chose que la jeunesse!

— Maman, s'écrie Mlle Henriette en accourant avec son bouquet blanc, vois quelles jolies fleurs M. Lombard m'a cueillies!..

— Eh bien! qu'avez-vous donc fait de M. La Chapelle?

— Je ne sais pas, répond hypocritement Henriette; nous ne l'avons pas vu...

— M. La Chapelle? interrompt le docteur qui apparaît sur le seuil du salon, je viens de le rencontrer... Il s'est laissé choir dans un fossé, et, craignant un rhume de cerveau, il est rentré se coucher...

X.

Eusèbe est retourné plusieurs fois sans moi à L'Abbatiale. M. La Chapelle, très refroidi par le bain de pieds de l'autre soir, et, vexé des préférences accordées à son rival, s'est décidé à battre en retraite; de sorte que mon ami est maintenant maître de la place. Bien qu'il n'ait fait jusqu'alors aucune démarche officielle, les gens de la maison le considèrent comme le fiancé de Mlle Henriette. C'est l'opinion du docteur Desvarennes. Dans une visite qu'il vient me rendre à Vieux-Montier, le bonhomme ne tarit pas sur les mérites du receveur de La Faye et sur les sympathies qui l'entourent à l'Abbatiale :

— Je ne me mêle de rien, dit le placide docteur, je laisse les jeunes gens se voir sous la surveillance de ma femme, qui arrangera les choses à sa convenance,.. mais je vous réponds que le gaillard est déjà bien pris; la maison est pleine de roucoulemens d'amoureux; il y règne comme une épidémie qui gagne jusqu'aux servantes, dont on ne peut plus jouir... Mais quoi! c'est la loi de nature...

Les choses en sont là, quand un soir Eusèbe débarque à l'improviste chez moi :

— Eh bien! me dit-il, ce pauvre Malafosse!.. Mes pressentimens ne me trompaient pas... Avec ses scrupules de maniaque et son hypocondrie, il devait finir de cette façon ou devenir fou.

— Que lui est-il arrivé?

— Comment! vous ne savez pas?.. Le malheureux s'est suicidé!

— Malafosse?

— Oui, il avait reçu la veille une lettre fulminante du directeur... Pour je ne sais quel retard, l'administration lui avait infligé la réprimande... Il est remonté dans sa chambre, et, le lendemain, sa femme de ménage ne le voyant pas paraître et trouvant la porte close, a grimpé sur une échelle jusqu'à la fenêtre... Elle a failli tomber à la renverse en apercevant à travers les carreaux la silhouette de Malafosse pendu à une poutre... Quand le serrurier a ouvert la porte, le corps était déjà froid et la ficelle câblée qui serrait le cou entrait presque dans les chairs... C'est horrible!.. Mais voici le pis : le suicide ayant été légalement constaté, le curé refuse de recevoir le corps à l'église... On enterre demain civilement le pauvre camarade... Si vous le voulez, nous irons ensemble aux obsèques.

Nous partons le lendemain pour Val-Bruant par une matinée pluvieuse. Le ciel est couvert de gros nuages bas qui semblent traîner à l'horizon sur les champs de seigle moissonnés et sur les forêts mouillées. Les chemins sont détrempés, et, dans les ornières blanchâtres, l'eau de pluie a des miroitemens blafards. Quand nous approchons du village, nous voyons déboucher des lisières environnantes les campagnards endimanchés se rendant, par groupes de trois ou quatre, à la triste cérémonie, et marchant péniblement dans les sentiers défoncés.

Au seuil du jardin où nous avions été accueillis par le pauvre Malafosse, perché dans son cerisier, le cercueil repose sur deux tréteaux. L'église ayant refusé de prêter les ornemens funèbres, la boîte de chêne est simplement recouverte d'un drap blanc, sur lequel la vieille femme de ménage a pieusement semé des branches vertes et des fleurs de romarin. Peu après notre arrivée, on se met en marche pour le cimetière, sous un ciel gros de menaces d'averses.

Malafosse, malgré ses manies, était aimé dans son canton; l'assistance est nombreuse, mais composée uniquement d'hommes. Le garde champêtre marche en avant du cercueil, qu'on porte à bras. Aucune femme n'a osé enfreindre les défenses ecclésiastiques; mais, dans la rue déserte qui mène au cimetière, derrière les fenêtres aux rideaux à demi tirés, on entrevoit çà et là une tête

curieuse et on saisit au passage le geste d'une paysanne qui se signe avec effroi. Sous le poids de la bière, les porteurs en blouse trébuchent dans la boue argileuse ; ils ont retroussé soigneusement le bas de leur pantalon, et leurs gros souliers ferrés rythment lourdement la marche du convoi. Le chien de Malafosse, — un épagneul au poil crotté, — s'est mêlé au cortège et se rapproche obstinément des porteurs. Le garde champêtre essaie de temps en temps de le chasser en agitant son sabre; mais l'animal, entêté, revient toujours, inquiet, vers la bière, la queue basse, les oreilles couchées et les narines flairantes...

Au cimetière, la fosse béante a été creusée à l'écart, dans un coin couvert de plâtras et d'orties. Les porteurs, essoufflés, mettent bas le cercueil; puis un politicien de village, qui n'a pas voulu laisser échapper l'occasion de placer une profession de foi, déplie un papier, et, la main sur la poitrine, la bouche large ouverte, débite un discours où il parle de la Déclaration des droits de l'homme; de l'Être suprême « qui sonde les reins et scrute les consciences. » Eusèbe fronce les sourcils, les campagnards, écarquillant les yeux, écoutent d'un air ébaubi ces phrases ronflantes, sans les comprendre. Il se tait enfin, et la bière glisse dans le trou avec un bruit de gravats écroulés. Alors, quatre paysans, comme s'ils avaient compris instinctivement que tout cela manque de prestige et qu'il faut solenniser le mystère de la mort par quelque chose d'inaccoutumé, s'avancent, avec leur fusil de chasse, et tous les quatre, l'un après l'autre, déchargent leur arme sur la fosse, tandis que l'épagneul hurle sous les sapins du cimetière...

Nous nous en allons mélancoliquement, Eusèbe et moi. Nous nous sentons si imprégnés de lourde tristesse, que nous n'avons pas le cœur de déjeuner dans ce bourg où, deux mois auparavant nous rompions gaîment le pain avec celui qui n'est plus. Nous poussons jusqu'à Rochetaillée, et c'est seulement deux heures après, que nous nous asseyons à une table d'auberge, devant une *potée* fumante.

Le petit vin gris de l'aubergiste triomphe des lugubres impressions de la matinée. Quand nous nous remettons en route, nous n'avons plus qu'une légère pointe de mélancolie et nous nous surprenons même à chantonner.

— Comme on oublie! s'écrie Eusèbe, et quelle piètre place un célibataire défunt tient dans la pensée des survivans! Voilà trois heures à peine que Malafosse est en terre, et déjà nous fredonnons un bout de romance. Les cultivateurs de Val-Bruant sont retournés à leurs besognes, la vieille femme de charge s'occupe de chercher un autre ménage; à cette heure, il n'y a peut-être que l'épagneul qui pleure encore son maître dans un coin du cimetière... Le pas-

sage d'un célibataire ne laisse pas plus de trace dans la vie que le pas d'un piéton sur l'herbe d'un pré : les tiges restent couchées un soir, la rosée de la nuit les redresse, et le lendemain il n'y paraît plus... Malheur à qui vit seul!

— Voilà bien le discours d'un homme qui a vu se lever l'aube des fiançailles... Dites-moi, à quand la noce?

— Ah! mon cher, vous me posez là une question plus formidable que vous ne pensez. Il y a des momens où je me tâte le pouls et où je suis tenté de répondre : « Jamais! »

— Diantre!.. Les choses me paraissent pourtant bien avancées pour que vous puissiez reculer... Ne trouvez-vous plus Mlle Henriette assez jolie, ou est-ce la dot qui vous semble trop maigre?

— Je ne suis pas un homme d'argent, et la jeune fille est charmante... Elle l'est peut-être trop pour moi, et je crains de n'avoir rien de ce qu'il faut pour la rendre heureuse.

— Vous êtes modeste!

— Non, je suis sincère... Il y a des heures où l'amour m'épouvante... Je me place en face de lui comme un païen qui commence à avoir des doutes sur son idole, et qui lui demande tout bas : Es-tu un Dieu ou un morceau de bois?

Nous nous sommes arrêtés au milieu d'une grande friche carrée, encadrée de taillis, une friche nue, pierreuse, rendue encore plus triste par un ciel uniformément gris, où des corbeaux planent en croassant.

— Oui, s'écrie Eusèbe fouettant de son bâton avec rage un pied de genévrier, je me demande si je suis taillé pour l'amour, du moins pour l'amour tel que vous le comprenez, vous autres!.. l'amour charnel avec ses perpétuels recommencemens et son dénoûment trivial, avec le prosaïque train-train de tous les jours, les exigences de la vanité et de la sensualité féminines... Ah! s'il ne s'agissait que de répandre d'un coup toute sa tendresse et sa passion, comme un joueur dissipe sa fortune en une nuit, je me sentirais de force à tenter l'aventure, mais aimer sagement et un peu tous les jours, ainsi qu'un petit bourgeois qui dépense méthodiquement son revenu, j'ai peur de n'avoir pas la vocation de ce métier-là, et ce métier-là, mon cher, en somme, c'est le mariage.

— Mais alors, pourquoi faites-vous la cour à Mlle Henriette?

— Eh! mon ami, c'est justement en quoi je me trouve un grand misérable... Cette jeune fille a un parfum de virginale candeur qui m'enchante; quand je suis près d'elle, il me semble respirer un parfum de fleur d'oranger qui m'entête à la fois et me pacifie...

— Mon brave, les jeunes filles honnêtes ont ceci de particulier, qu'on ne peut pas décemment les cueillir pour en respirer le parfum et les jeter ensuite comme un bouquet de violettes fanées... Je

vous crois trop loyal pour donner aux Desvarennes des illusions que vous ne réaliseriez pas... Il faudra prendre un parti.

— Cela vous est facile à dire, à vous qui savez vouloir !.. Moi, je suis un être tiraillé par les deux courans contraires de ma double éducation. Quand je suis à L'Abbatiale, en tête-à-tête avec Henriette, je me sens soulevé de terre par un souffle d'idéale tendresse, c'est l'influence de ma sœur qui me domine tout entier ; mais dès que je suis de retour dans ma solitude de La Faye, l'esprit de mon frère l'abbé reprend violemment possession de toute ma personne et me crie : « Méfie-toi, tu n'es pas bâti pour aimer selon la chair et tu seras un détestable mari !.. »

Les bois parmi lesquels nous marchons ont cessé tout à coup. Nous avons atteint le sommet du coteau qui descend vers la vallée de la Prêle. Au-dessous de nous, la petite rivière rampe comme une couleuvre entre la verdure des aulnes. Les nuages se sont peu à peu déchirés. Par une large trouée, le soleil jette une radieuse pluie d'or sur la colline opposée, au penchant de laquelle le village de Rouvres étage ses toitures fumeuses. Les soudaines rougeurs du couchant enveloppent d'un nimbe empourpré les jardins touffus et la façade fleurie de l'Abbatiale... La poésie de ce paysage à la fois lumineux et voilé agit sur les nerfs d'Eusèbe et le plonge de nouveau dans une rêverie pleine d'indécision.

— Voici sa maison, soupire-t-il; peut-être à cette heure se promène-t-elle dans l'allée des noisetiers, regardant le chemin de la vallée et se demandant si elle ne m'y verra point apparaître au détour de la rivière !..

— Que faisons-nous ? lui dis-je, reprenons-nous la route de Vieux-Moutier ou allons-nous demander l'hospitalité au docteur Desvarennes ?

— Allons à L'Abbatiale, répond Eusèbe en commençant à descendre la colline, qui sait si ce soir je ne serai pas illuminé, comme Paul sur le chemin de Damas ? Je m'en voudrais de n'avoir pas tenté une dernière épreuve. Demain, dans tous les cas, je vous jure que j'aurai pris un parti.

XI.

Les mères qui marient leurs filles subissent une curieuse métamorphose. Il semble que, se sentant allégées du poids de leur sollicitude maternelle, elles rajeunissent tout à coup, comme ces marronniers que la lourdeur de l'été a dégarnis de feuilles, et qui reverdissent et refleurissent de nouveau pendant les derniers beaux jours d'automne. Depuis qu'elle a la presque-certitude d'établir prochainement sa fille, Mme Desvarennes offre des symptômes de

plus accusés de ce phénomène de rajeunissement. Elle est légère et babillarde comme un oiseau; elle a des minauderies et des coquetteries de jeune veuve; elle porte des toilettes claires et tapageuses qui la feraient prendre pour la grande sœur émancipée et non pour la mère d'Henriette. Pourtant, à travers ces façons évaporées, elle ne laisse pas de trouver que mon ami Eusèbe tarde un peu trop à s'expliquer catégoriquement et à formuler sa demande officielle. Ce soir, elle a résolu sans doute de l'amener à une déclaration décisive, car, dès le dessert, elle manœuvre pour rester seule avec lui à l'abri de la vérandah. Mlle Henriette s'est esquivée sous prétexte de vaquer à quelque occupation domestique; le docteur Desvarennes m'a emmené fumer un cigare dans le verger et Eusèbe demeure en tête-à-tête avec notre sémillante hôtesse de L'Abbatiale.

— Vous ne m'en voulez pas trop de vous garder? dit-elle à mon ami en lui lançant une de ses plus fascinantes œillades.

En sa qualité de fumeur passionné, Eusèbe ne peut se passer d'un cigare ou d'une pipe après ses repas; il grogne en son pardedans contre ce caprice qu'il considère comme attentatoire à son indépendance, mais il sait se contenir. Il s'incline et murmure du bout des lèvres une formule polie.

— Allons, vous êtes un homme charmant, reprend Mme Desvarennes, et pour vous payer de votre sacrifice, je vais fleurir votre boutonnière.

La vérandah est ornée de caisses d'orangers et de grenadiers; la belle dame se penche, cueille une branchette d'oranger toute blanche de boutons épanouis, et la passant sous le nez du patient :

— Avouez, continue-t-elle, que cette odeur-là vaut mieux que celle du tabac?..

Elle s'approche très près et pique la tige verte dans la boutonnière de la jaquette d'Eusèbe.

— Cette fleur doit être particulièrement de votre goût en ce moment?.. Là, vous voilà armé chevalier, il ne vous manque plus que l'accolade... Allons, embrassez-moi, je vous le permets...

Eusèbe s'exécute; mais la cérémonie et surtout l'allusion transparente de Mme Desvarennes au sujet de cette fleur emblématique l'ont violemment agacé. Son humeur ombrageuse reprend le dessus, il ne voit plus autour de lui qu'embûches féminines et traquenards sournoisement tendus; ses sourcils se froncent et sa figure s'allonge.

— Ne restez pas là avec cette mine penaude, continue Mme Desvarennes qui se méprend sur la cause de son embarras, asseyons-nous et causons à cœur ouvert; je ne suis ni prude ni farouche et je n'ai pas l'intention de vous sermonner au sujet de vos assiduités très marquées auprès d'Henriette...

— Madame, si j'ai manqué de circonspection,.. balbutie Eusèbe d'une voix étranglée; mais elle ne lui laisse pas le temps d'achever sa phrase.

— Ne vous en défendez pas, dit-elle en s'éventant, je comprends la jeunesse;.. moi qui suis restée jeune,.. de cœur, du moins.

Elle prononce ces mots en baissant modestement les yeux, avec une coquetterie minaudière qui achève d'exaspérer Eusèbe, devenu de plus en plus nerveux.

— Oui, poursuit-elle en soupirant, je suis enthousiaste et expansive comme à vingt ans;.. malheureusement j'ai été réduite à m'épancher bien souvent toute seule... Ah! mon ami, quand vous serez marié, ne contraignez jamais votre femme à comprimer ses sentimens et ses aspirations... On souffre trop de ne pouvoir communiquer ses rêves à l'homme avec lequel on doit passer sa vie!.. Si je vous disais tout ce que j'ai eu à souffrir, moi!..

— Et tout ce qu'a dû souffrir son mari! songe Eusèbe en tortillant sa barbe.

— Je ressens tout si vivement!.. la peine comme le plaisir... J'ai une organisation de sensitive... Henriette me ressemblera.

Eusèbe énervé est sur le point de s'écrier brutalement : — Tant pis, madame! — Mais il se contient encore et se contente de s'agiter impatiemment sur sa chaise.

Mme Desvarennes commence à se dépiter de la réserve obstinée de son futur gendre. Elle ajoute avec un peu d'amertume :

— Je vous ennuie à tant vous parler de moi, tandis que vous grillez d'aller retrouver Henriette... Mais rassurez-vous, reprend-elle en voyant la jeune fille entrer avec la lampe dans le salon, la voici!.. Je vous laisse seul avec elle; j'ai la plus entière confiance en elle comme en vous... Allons, ouvrez-lui votre cœur, la maman vous y autorise.

En même temps, elle le pousse vers le seuil du salon et s'en va; mais ce n'est qu'une fausse sortie. En mère prudente, elle gagne par une autre issue la salle à manger, dont la porte ouverte n'est séparée du salon que par une large portière de reps, et, tapie derrière les plis amples de la tenture, elle s'arrange de façon à tout entendre.

Henriette est assise près d'un guéridon. La lampe au globe dépoli éclaire doucement sa blanche figure de vierge préraphaélite, ses yeux bleus candides et ses lèvres vaguement souriantes. Eusèbe, horriblement ennuyé, s'avance gauchement et reste debout devant la jeune fille.

— Qu'avez-vous? lui demande-t-elle de sa voix aux intonations mignardes; pourquoi ne vous asseyez-vous pas, monsieur?

Elle se recule un peu, de façon à lui faire place sur le canapé

où elle est posée; mon ami obéit automatiquement et se réfugie à l'extrême bout, aussi loin que possible de son interlocutrice.

— Je gage que je sais tout ce que maman vous a dit! reprend l'ingénue en levant le doigt et en souriant.

— Vraiment? murmure-t-il.

En même temps, il arrondit le dos comme un hérisson qui se met en boule, afin de se défendre contre l'ennemi dont il pressent l'attaque.

— Oui, ne soyez pas mystérieux!.. Elle vous a parlé de notre futur mariage et elle vous a permis de me faire la cour.

— Vous avez deviné cela? s'écrie Eusèbe, qui devient soupçonneux, tant il est choqué de cette audacieuse perspicacité.

— Ça n'était pas difficile à deviner à l'air de maman et au vôtre!.. Je ne suis pas si sotte qu'on le croit.. Eh bien! continue-t-elle en baissant les yeux et en tortillant autour de ses doigts un bout de ruban, puisqu'il est entendu qu'on nous marie, je vais tout de suite vous poser mes conditions : Nous habiterons la ville; je ne veux pas m'enterrer dans un trou de campagne et y périr d'ennui, comme ma pauvre maman... J'adore le monde et je tiens à m'y amuser pendant que je suis jeune.

— Pardon, mademoiselle, réplique Eusèbe en se levant tout d'une pièce, moi, j'adore la campagne et je déteste le monde... Il me serait impossible de prendre un pareil engagement.

— Impossible! s'exclame Henriette avec une moue d'enfant gâtée; de quel ton vous dites cela?.. Comment! au premier désir que je vous témoigne, vous répondez par un refus!.. Ah! je vois bien que vous ne m'aimez pas!

— Mon Dieu! mademoiselle, répond violemment Eusèbe, je le vois aussi... J'ai peur que nous ne nous soyons trompés. J'en suis confus et je vous en fais mille excuses;.. mais à vous parler franc: non, je ne vous aime pas!

Elle écoute ces premières paroles avec des yeux grands ouverts et croit d'abord avoir mal entendu; puis, stupéfiée et humiliée, elle pousse une exclamation de dépit et finit par fondre brusquement en larmes.

Mme Desvarennes a déjà soulevé la portière et s'est précipitée vers sa fille :

— Monsieur, s'écrie-t-elle frémissante, en foudroyant Eusèbe du regard, c'est indigne!.. Votre conduite est impardonnable!.. Viens, mon enfant, ne pleure plus... Cet homme ne vaut pas une seule de tes larmes!..

Aux cris qu'elle pousse, nous accourons, le docteur et moi, et demeurons stupéfaits devant le groupe formé par la mère et la fille, tandis qu'Eusèbe, debout, pâle et se mordant les lèvres, reste impassible comme un Terme.

— Quoi? que se passe-t-il? s'exclame le docteur ahuri.

— C'est monsieur qui s'est joué de notre confiance et des sentimens de ma fille! répond Mme Desvarennes en désignant le pauvre Eusèbe d'un doigt menaçant.

Là-dessus, Mlle Henriette juge à propos de s'évanouir, et, tandis que Mme Desvarennes lui fait respirer des sels, tandis que le docteur s'élance au secours de sa fille, dans le va-et-vient des servantes effarées, je saisis Eusèbe par le bras et je lui murmure à l'oreille :

— Malheureux! qu'avez-vous fait?.. Partons!

Cinq minutes après, nous cheminons silencieusement sous un ciel plein d'étoiles.

— De grâce! dis-je tout à coup à Eusèbe, contez-moi comment les choses en sont venues à cette extrémité.

— Je vous avais promis de prendre un parti, je l'ai pris, grogne-t-il en bourrant sa pipe. Quand la mère m'a déclaré d'un air triomphant que sa fille lui ressemblait, ç'a été pour moi comme un coup de lumière éclairant profondément tout un avenir... Je me suis vu lié pour la vie à une créature frivole, fantasque et sensuelle comme Mme Desvarennes; voué pour une longue suite d'années au sort de ce pauvre docteur... Non, j'en ai frissonné des pieds à la tête. — En même temps, j'ai entendu derrière moi comme un grand bruit d'ailes : c'était mon amour qui prenait sa volée pour ne plus revenir... Oh! oui, elle lui ressemblera!.. Tout à l'heure, il me semblait déjà voir tous les défauts maternels pétiller dans ses yeux bleus... Mieux valait parler net quand il était temps encore, et je ne m'en repens pas.

— N'importe; vous voilà avec une mauvaise affaire sur les bras... La famille est influente, elle peut vous rendre le séjour de La Faye insupportable.

— Advienne que pourra!.. Ma conscience ne me reproche rien et je crois avoir agi en homme sage... J'en prends à témoin les astres, qui sourient là-haut à mon indépendance reconquise... Salut! solitaires et chastes étoiles, il y a un siècle que je ne vous ai plus admirées!.. Mais maintenant nous allons recommencer nos causeries intimes à la tombée du jour... Je suis libre! libre!.. Tenez, mon cher, il me semble que mon cri monte jusqu'à elles et qu'elles clignent vers moi leurs yeux d'or en signe de fraternelle sympathie...

André Theuriet.

(La deuxième partie au prochain n°.)

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES

LE PAYS DE L'ÉNÉIDE.

II[1].

LAURENTE.

V.

A la fin du IXe livre de l'*Énéide,* les Troyens sont assiégés dans leur camp, pendant l'absence de leur chef; les tentatives qu'ils ont faites pour le prévenir n'ont pas réussi; ils ont perdu leurs plus braves soldats, et leurs affaires semblent désespérées. Mais la fortune va leur revenir avec le retour d'Énée, et dès lors leurs succès grandiront toujours jusqu'à la fin du poème. Nous sommes donc arrivés à un de ces momens décisifs où les événemens vont prendre un tour nouveau. Virgile interrompt alors brusquement son récit et nous transporte de la terre au ciel pour nous faire assister à une assemblée des dieux.

C'est un morceau très brillant, fort soigné, qu'on remarque d'autant plus qu'il est le seul de ce genre dans l'*Énéide.* Si Virgile n'a pas imité Homère qui représente si souvent les dieux réunis et discutant ensemble, c'est sans doute qu'il a éprouvé quelque embarras à le faire. Ces sortes de scènes sont celles où les dieux

1) Voyez la *Revue* du 1er décembre.

homériques se livrent volontiers à toutes les violences de leur humeur, et ces violences ne convenaient guère à l'idée qu'une époque plus éclairée se faisait de la majesté divine. Virgile, tout en conservant pour l'essentiel les vieilles divinités, a voulu les rendre plus graves et plus décentes ; cette tentative avait quelques dangers. Nous n'acceptons tout à fait les dieux homériques que si notre imagination consent à se transporter à l'époque d'Homère; il faut qu'elle s'abandonne entièrement au passé, qu'elle croie y vivre, pour que la naïveté de certains détails ne la blesse pas. Mais quand nous commettons l'imprudence de la ramener au présent, elle devient plus difficile ; une fois l'illusion dissipée, les contrastes l'irritent ; les corrections que nous essayons de faire à la figure primitive, les traits nouveaux que nous lui ajoutons, font ressortir l'étrangeté du reste. Dans l'assemblée des dieux du xe livre, quoique Jupiter soit devenu plus majestueux et plus digne, nous sommes moins tentés de le féliciter des progrès qu'il a pu faire que frappés de ce qui lui manque pour réaliser l'idéal divin. Transportés dans un milieu moins naïf, nous trouvons que les discours de Vénus et de Junon contiennent des emportemens de langage, des subtilités de raisonnement et tout un appareil de rhétorique qui nous semble fort déplacé dans l'Olympe. Il nous déplaît surtout de voir que toute cette discussion ne mène à rien. Jupiter, qui, au début, paraît si fort en colère et qui semble dire qu'il va prendre les résolutions les plus graves, finit par déclarer, au milieu de la foudre et des éclairs, et en prenant le Styx à témoin de ses paroles, qu'il ne fera rien du tout et qu'il laisse les événemens suivre leur cours : *Fata viam invenient*. Ce n'était pas la peine de réunir toute la cour céleste pour si peu de chose. Cette scène célèbre, qui ouvre le xe livre d'une manière si éclatante, ne me paraît donc avoir qu'un seul résultat : elle indique avec une grande solennité que nous sommes arrivés à l'une des crises principales de l'action (1).

C'est, en effet, immédiatement après l'assemblée des dieux que la fortune change de face. Turnus, espérant enlever le camp des Troyens avant qu'on vienne le secourir, a recommencé l'assaut de grand matin. Les malheureux qui ont été si maltraités la veille et n'ont guère d'espoir d'échapper « regardent tristement du haut des tours, et leurs rangs éclaircis ont peine à garnir les remparts. »

(1) Le seul résultat positif de cette assemblée de l'Olympe, c'est, dans le premier discours de Jupiter, la défense qu'il fait à tous les dieux de s'occuper de la querelle des Troyens et des Latins, et l'engagement qu'il prend, dans le dernier, de ne pas s'en mêler lui-même. Or, dans la suite, ni les dieux, ni Jupiter ne s'interdisent de prendre part au combat. Je suis donc fort tenté de croire que ce brillant hors-d'œuvre a été composé à part et ajouté par Virgile, en sorte qu'il n'a pas eu le temps de le bien raccorder au reste.

Turnus redouble d'efforts, attaque à la fois toutes les portes, jette sur les tours des torches enflammées et se croit sûr du succès, quand tout à coup un cri retentit sur les murailles, un cri de joie et de délivrance : c'est Énée qui arrive avec les trente vaisseaux des Étrusques. Le soleil, qui se lève en ce moment derrière les monts Albains, frappe son bouclier en face, et les éclairs qui s'en échappent n'ont pas de peine à être aperçus du camp troyen, qui, comme on l'a vu, est à quatre stades de la mer.

Les événemens qui suivent semblent un peu confus, quand on les lit dans le poème ; ils se déroulent au contraire avec beaucoup de netteté lorsqu'on les étudie sur les lieux. En même temps qu'Énée amenait la flotte étrusque à l'embouchure du Tibre, il avait fait partir la cavalerie qu'Évandre lui a donnée, renforcée de celle de Tarchon, par la route de terre. Le chemin qu'elle doit suivre, l'endroit où elle doit s'arrêter et l'attendre, avaient été fixés d'avance. Tout s'est accompli exactement ; la cavalerie a passé le Tibre quelque part, entre le camp troyen et Pallantée. Pour échapper à Turnus, qui se tient sur ses gardes et qui veut surtout empêcher qu'on ne porte secours aux assiégés, elle a dû faire un assez long détour, et peut-être même a-t-elle tourné le *stagno di Levante*. De tous ses mouvemens le poète ne nous dit rien et il laisse chacun se les figurer à sa fantaisie. Ce qui est sûr, c'est qu'elle est arrivée, elle aussi, tout près de la mer, puisque Pallas, le fils d'Évandre, qui est venu d'Étrurie sur le vaisseau d'Énée, parvient à la rejoindre et se met à sa tête. Voilà donc quelle est la situation des combattans lorsque Turnus, qui assiège toujours les Troyens, sans paraître se douter de ce qui le menace, entend leur cri de joie et le salut lointain qu'ils adresssent à leur chef. Il se retourne lui aussi du côté de la mer et aperçoit la flotte des Étrusques qui aborde sur le rivage. Laissant alors quelques soldats autour des murailles, il court attaquer avec furie les nouveau-venus. Le combat se livre en deux endroits à la fois, vers l'embouchure du Tibre, où Énée, avec les Étrusques, vient de débarquer, et un peu plus loin, du côté de Castel-Fusano, où la cavalerie d'Évandre, commandée par Pallas, se trouve un moment fort embarrassée au milieu de troncs d'arbres et de grosses pierres, qui ont été roulés par les eaux d'un torrent (1). Après une lutte sanglante, les Latins reculent, Turnus est entraîné loin du combat par un stratagème de sa sœur. La jeu-

(1) Cette circonstance paraît fort invraisemblable à Bonstetten. « Le Tibre, dit-il, n'a jamais roulé de rochers. » J'ajoute que la cavalerie arcadienne ne combat pas sur les bords du Tibre, mais un peu plus loin. De l'endroit où elle se trouve les montagnes sont fort éloignées, et l'eau qui pourrait en couler tomberait dans le *stagno di Levante*, qui barre la route. Il est donc très difficile de savoir ce que Virgile veut dire dans ce passage.

nesse troyenne sort du camp où on la tenait enfermée et toutes les troupes d'Énée se réunissent sous sa main.

Ce livre et les deux qui suivent, comme déjà celui qui précédait, sont presque entièrement occupés par la description des batailles. Il en résulte une certaine monotonie qui explique le jugement sévère qu'on a porté quelquefois sur la fin de l'*Énéide*. C'était malheureusement une nécessité du sujet que Virgile avait choisi, et il ne pouvait pas y échapper. Puisqu'Énée doit conquérir par les armes le pays où il veut s'établir, il fallait bien que le poète se résignât à chanter la guerre. Il ne l'aimait pas pourtant et se souvenait toujours qu'elle avait troublé sa jeunesse. A vingt-six ans, quand il était livré aux plaisirs de la campagne, à l'amour des muses, aux agrémens de la vie tranquille, il avait vu passer avec terreur les légions indisciplinées d'Antoine et d'Octave, qui ravageaient tout sur leur route. Elles étaient revenues quelques mois plus tard, rendues plus insolentes par la victoire, réclamant de leurs chefs les récompenses qu'on leur avait promises, et il avait failli perdre la vie en défendant contre elles son petit champ. Il ne faut pas s'étonner qu'il en ait gardé une sorte d'horreur pour la guerre. La paix était son idéal et son rêve. Il aimait à entrevoir dans l'avenir, il saluait d'avance une époque heureuse où l'on cesserait de vider les différends par les armes, où toutes les vieilles querelles seraient oubliées, où la concorde et la justice régneraient enfin sur le monde,

> Aspera tum positis mitescent sæcula bellis.
> Cana Fides et Vesta, Remo cum fratre Quirinus
> Jura dabunt,

et, parmi les raisons qu'il avait d'aimer Auguste, la plus grande assurément, c'est qu'il lui savait gré d'avoir fermé le temple de Janus et imposé la paix à l'empire. Au moment même où il est forcé par la nécessité de son sujet de raconter des batailles, il ne cesse de gratifier la guerre des épithètes les plus dures (*horrida*, *insana bella*; *lacrimabile bellum*). Il se met du parti des mères qui la maudissent, et, dans un vers immortel, il les montre, au premier bruit des combats, serrant leurs enfans contre leur sein,

> Et pavidæ matres pressere ad pectora natos.

Ce sentiment qu'il éprouve, il n'a pu s'empêcher de le communiquer à son héros : Énée fait la guerre comme Virgile la chante, bien malgré lui.

On peut dire, à la vérité, qu'Homère parle quelquefois comme

Virgile. Il lui arrive aussi d'être ému des maux que la guerre fait souffrir aux hommes; quand un jeune homme est tué, il le plaint « de s'endormir d'un sommeil d'airain loin de sa femme dont il a reçu à peine quelques caresses. » Il a des paroles pleines de mélancolie sur le sort des pauvres humains qui sont emportés comme les feuilles des arbres; mais ce n'est qu'un éclair. Une fois qu'il s'est jeté dans la mêlée, il est pris de l'ivresse du combat. Il triomphe avec le vainqueur, il frappe le vaincu sans miséricorde; il est plein d'injures violentes et de cruelles ironies; il lui semble naturel qu'un guerrier menace ses ennemis « de répandre leur cervelle comme du vin et d'atteindre l'enfant jusque dans le ventre de sa mère. » Il ne trouve pas de plus grand bonheur pour Jupiter « que d'être assis à l'écart des autres dieux et se réjouir dans sa gloire en contemplant l'éclat de l'airain, et les guerriers qui tuent et ceux qui sont tués. » L'étrange nature de poète! Il comprend tout, et tout le ravit! Il décrit avec le même plaisir les spectacles les plus contraires, il éprouve avec la même force les sentimens les plus opposés; il se met également dans tout ce qu'il fait sans témoigner pour rien une préférence marquée. C'est là sans doute un des motifs qui ont fait douter de son existence, quoiqu'il soit bien impossible d'imaginer une œuvre qui n'ait pas d'auteur. La personnalité d'un homme se marque par les qualités qui dominent en lui, et c'est d'ordinaire l'absence de quelques-unes d'entre elles qui met les autres en relief. Aussi Homère, qui semble les avoir toutes au même degré, nous paraît-il moins vivant, moins réel, que Virgile dont le caractère se dessine et se précise autant par ce qui lui manque que par ce qu'il possède. Il faut avouer que cette incomparable douceur d'âme, qui en est le trait principal, ne le prédisposait guère à être un chanteur de batailles. Il a fait de son mieux pour imiter son grand prédécesseur; il représente lui aussi des guerriers insolens, implacables, qui coupent des bras et des jambes, qui insultent l'ennemi avant de le combattre, qui le raillent quand il est vaincu, qui marchent sur lui quand il est mort. Mais il a beau faire, le cœur lui manque pour toutes ces horreurs. On sent toujours que le doux poète se fait violence quand il faut être cruel. Quelque talent qu'il déploie dans ces descriptions, il n'y est plus tout à fait lui-même, et nous y trouvons peu de plaisir.

Il semble pourtant qu'il avait un moyen d'introduire un peu plus de variété dans le récit de ces combats et de leur donner ainsi plus d'intérêt pour nous: c'était de profiter des diversités qui se trouvaient entre les peuples italiques avant que Rome les eût réunis sous sa domination et de représenter chacun d'eux avec ses mœurs particulières et les traits de sa physionomie propre. Il a certainement essayé de le faire, et cette tentative mérite d'autant plus d'être

remarquée qu'elle était une innovation. Chez Homère, les Grecs ne diffèrent en rien des Troyens, et ils se ressemblent tout à fait entre eux. Le célèbre catalogue du second livre de l'*Iliade* ne contient guère que des noms propres, avec quelques épithètes générales. Cette longue énumération des peuples qui ont pris part à la guerre de Troie est par elle-même d'un intérêt médiocre. Ce qui fit son importance, c'est que, plus tard, les cités grecques regardèrent comme un titre de noblesse d'y figurer; mais aucune d'elles n'y paraît différente des autres. Virgile aussi, lorsqu'il plaçait, à la fin du VIIe livre de l'*Énéide*, une liste des nations italiennes alliées de Turnus, voulait surtout glorifier leur passé et leur donner une antiquité qui leur fît honneur; mais il ne se contente pas de les énumérer sèchement; il ajoute à leur nom quelques souvenirs de leur histoire, des renseignemens curieux sur leurs usages, des descriptions de leurs costumes et de leurs armes. Il nous montre, par exemple, les Volsques, les Herniques, les gens de Préneste et d'Anagnia, qui portent une peau de loup sur la tête et qui marchent au combat un pied nu et l'autre couvert d'une chaussure de cuir; les Falisques et les montagnards du Soracte, qui s'avancent en chantant les louanges de leur roi Messapus, le dompteur de chevaux; les Marses, dont le chef est un prêtre qui connaît l'art de charmer les serpens; les Osques, les Auronces, les Sidicins, armés d'un javelot court, qu'ils lancent avec une courroie, et d'une épée recourbée; les habitans de Caprée, d'Abella, ceux des rives du Sarnus, coiffés de casques de liège et tenant à la main de longues piques dont ils se servent à la manière des Teutons. Tous ces détails d'histoire pittoresque, dont on n'avait pas encore abusé, devaient causer un très vif plaisir aux contemporains de Virgile. Aussi le regardaient-ils comme un grand archéologue et un grand antiquaire; mais nous sommes devenus plus exigeans aujourd'hui. On nous a gâtés en nous prodiguant ces sortes de peintures, et nous n'en avons jamais assez. Au lieu de lui savoir gré de ce qu'il a fait, beaucoup sont tentés de trouver qu'il s'est arrêté trop tôt; il leur semble que les diverses nations italiques ne sont pas dépeintes chez lui en traits assez marqués et assez distincts; ils lui en veulent surtout de n'avoir pas tiré plus de profit des Étrusques : il en parle encore moins que des Latins. Si l'on excepte un mot qu'il dit en passant sur le goût qu'ils avaient pour les costumes voyans et les armes éclatantes, il ne met vraiment en saillie qu'un côté de leur caractère, leur passion pour les plaisirs de la table et de l'amour Au milieu d'une bataille, leur chef, Tarchon, qui les voit se sauver devant Camille, leur reproche leur lâcheté en termes amers : « C'est pour Vénus, leur dit-il, et pour ses combats nocturnes que vous gardez votre courage. Vous mêler aux danses de Bacchus quand la

flûte recourbée vous appelle, vous asseoir à une table bien garnie, près d'une coupe pleine, voilà vos amours! voilà vos travaux! Votre joie est complète quand l'aruspice annonce que les dieux acceptent vos sacrifices, et qu'une grasse victime vous attend au fond du bois sacré. » Ces traits sont vifs assurément, mais un poète moderne ne s'en serait pas contenté. Il aurait donné plus de relief et une attitude plus originale à ce peuple singulier dont un auteur ancien disait déjà que, par sa langue et sa façon de vivre, il ne ressemble à aucun autre peuple du monde. Virgile n'a pas voulu le faire, et, pour agir ainsi, il avait sans doute quelque raison. Les écrivains de l'antiquité, les historiens comme les poètes, étaient avant tout des artistes qui se préoccupaient d'abord de l'unité de leurs œuvres. Ils n'en traitaient pas les diverses parties isolément et entendaient que chacune d'elles concourût à l'impression générale. Ils aimaient mieux adoucir certaines teintes trop éclatantes que de risquer de compromettre l'effet de l'ensemble. Nos auteurs n'ont pas tout à fait les mêmes soucis. Dans ce roman de *Salammbô*, où Flaubert semble s'être donné la tâche de refaire, avec des procédés réalistes, l'épopée en prose de Chateaubriand, il est amené, comme Virgile, à énumérer les divers peuples qui forment l'armée mercenaire de Carthage. Sa méthode est très simple : il ramasse partout, sans choisir, toutes les curiosités archéologiques qu'il peut trouver pour en habiller ses personnages. Il nous décrit successivement « le Grec, avec sa taille mince, l'Égyptien et ses épaules remontées, le Cantabre aux larges mollets, les Libyens barbouillés de vermillon, qui ressemblent à des statues de corail, les archers de Cappadoce, qui, avec du jus d'herbe, se peignent de larges fleurs sur le corps, etc. » Chacun de ces traits peut être piquant en lui-même, mais l'ensemble forme le tableau le plus disparate et le plus bizarre qu'on puisse imaginer. Ce n'est pas une armée, ni même une foule, c'est une mascarade. Il nous est impossible de comprendre comment des gens qu'on prend plaisir à nous montrer si différens les uns des autres ont pu concourir à une action commune, devenir l'instrument d'une seule volonté et, sous les ordres d'Annibal, vaincre les légions. Le souci de ce réalisme de détail a fait perdre à Flaubert la vérité générale; il nous donne une série de tableaux de genre au lieu de composer, comme il en avait l'intention, une grande peinture d'histoire. C'est un défaut choquant, et quand on vient de voir le mauvais effet que produisent, chez lui, ces débauches de coloris, je crois qu'on sera moins tenté de reprocher à Virgile la sobriété de ses descriptions.

Les batailles, dans l'*Énéide*, sont donc traitées comme dans l'*Iliade :* il faut en prendre son parti. Virgile, comme Homère, fait alterner les mêlées générales et les combats singuliers; on ne

peut nier que ce procédé ne paraisse, à la longue, un peu monotone. Le récit des combats singuliers est quelquefois très beau : nous aurions, par exemple, grand plaisir à étudier de près, dans le xe chant, la lutte de Turnus et de Pallas, celle d'Énée avec Lausus et Mézence; mais on prend d'ordinaire moins de plaisir aux mêlées générales, c'est-à-dire à ces énumérations de guerriers qui tuent et qui sont tués, sans qu'on puisse toujours distinguer à quelle armée ils appartiennent :

> Cœdicus Alcathoum obtruncat, Sacrator Hydaspem,
> Partheniumque Rapo...

Je fais donc grâce au lecteur de tout le détail des batailles qui se livrent autour du camp troyen. Qu'il suffise de savoir qu'à la fin du xe chant, les Rutules sont entièrement vaincus et qu'Énée les poursuit jusqu'à Laurente, la capitale du roi Latinus, où nous allons essayer de le suivre.

VI.

C'est une entreprise qui n'est pas fort aisée, car il ne reste plus rien de Laurente. On racontait que la vieille ville fondée par Faunus, où le roi Latinus résidait avec sa femme Amata et Lavinia, sa fille, au moment de l'arrivée d'Énée en Italie, avait été plus tard, abandonnée pour Lavinium, comme Lavinium le fut pour Albe et Albe pour Rome. Elle continua pourtant de vivre obscurément, pendant que Rome accomplissait ses grandes destinées; mais elle se fit si bien oublier qu'en 565, pendant les *féries latines*, on négligea de lui distribuer une part des victimes, comme on le faisait pour tous les peuples de la confédération. Heureusement les dieux se souvenaient d'elle : ils témoignèrent leur mécontentement par de nombreux prodiges, et le sacrifice fut recommencé. Il est sûr qu'elle méritait plus d'égards de la part des Romains; elle leur était restée fidèle dans une circonstance grave, au moment où la ligue latine prenait les armes contre eux, quand Lavinium même les abandonnait (1). La guerre finie, on avait décidé, pour recon-

(1) La conduite que tinrent en cette occasion les gens de Lavinium est racontée par Tite Live d'une manière très piquante. Ils avaient hésité longtemps entre les deux partis. Enfin ils venaient de se décider à envoyer des troupes au secours des Latins; mais à peine les premiers soldats avaient-ils dépassé la porte qu'on apprit que les Latins avaient été vaincus. Le général, en s'empressant de faire rentrer son monde, ne put s'empêcher de dire : « Voilà un petit voyage qui nous coûtera cher : *Pro paulula via magnam mercedem esse Romanis solvendam.* » En effet, les Romains punirent durement Lavinium pour l'intention que la ville avait eue de leur nuire.

naître cette fidélité, que le traité d'alliance entre Rome et Laurente serait renouvelé tous les ans, à un jour déterminé. Il faut croire que, dans ce pays où rien ne se perdait, il restait encore, au temps de l'empereur Claude, quelque vestige de l'ancienne cérémonie. On a trouvé à Pompéi une inscription de cette époque où un certain Turranius, personnage vaniteux et pédant, qui paraît avoir beaucoup recherché les dignités religieuses, nous apprend qu'il a été désigné par le peuple de Laurente pour renouveler la vieille alliance avec le peuple romain. Mais ces souvenirs d'un passé glorieux n'empêchaient pas la ville de se dépeupler, et nous avons vu qu'on finit par la réunir à Lavinium, ce qui prouve qu'elle n'avait plus alors beaucoup d'importance. On ignore à quel moment précis elle acheva de disparaître.

Depuis la renaissance, les érudits se sont occupés d'elle à diverses reprises, et ils ont cherché à savoir où elle devait être. On l'a placée surtout à deux endroits différens, situés à peu de distance l'un de l'autre, à la ferme de Tor-Paterno, ou près de Capocotta. Reprenons à notre tour la question et parcourons la contrée pour voir quel est le lieu qui s'accorde le mieux avec les descriptions de l'*Énéide*. Ce petit voyage, par lui-même, n'est pas sans agrément : le pays est curieux, mal connu, plein de grands souvenirs, et je crois que nous n'aurons pas à nous plaindre de nous y être hasardés, quel que soit le succès de nos recherches.

Ce que nous avons de mieux à faire pour ne pas nous égarer en route, c'est de nous mettre tout à fait à la suite de Virgile. Il suppose que le premier souci d'Énée, dès qu'il a pris terre sur les bords du Tibre, est de se concilier l'amitié des gens du pays. A cet effet, il choisit cent de ses compagnons qu'il envoie, sous la conduite du prudent Ilionée, pour saluer le roi Latinus et lui demander son alliance. Ils partent à pied pour Laurente, accomplissent leur ambassade et sont de retour dans la journée. C'est la preuve que la ville de Latinus n'est pas fort éloignée, et tout d'abord nous sommes rassurés sur la longueur du voyage que nous allons entreprendre. Nous voilà donc partis d'Ostie, comme l'ambassade d'Énée, et suivant le rivage. A près de 4 kilomètres, un canal assez large, qui écoule dans la mer les eaux du *stagno di Levante*, nous barre le chemin. Dans l'antiquité comme aujourd'hui, on passait ce canal sur un pont, et l'on a découvert près de là une inscription qui rapporte que certains empereurs (probablement Dioclétien et Maximien) ont réparé ce pont, qui tombait en ruine, et qu'ils l'ont fait dans l'intérêt des habitans d'Ostie et de ceux de Laurente (*Pontem Laurentibus atque Ostiensibus vetustate conlapsum restituerunt*). Le canal formait donc la séparation entre le territoire des deux

villes, et quand nous avons passé le pont, nous sommes sûrs de mettre le pied sur le pays de Laurente.

Un peu plus loin, nous rencontrons un autre souvenir de la vieille cité qui nous prouve que nous sommes bien dans la route qui doit nous y conduire. Au sortir de Castel-Fusano, nous entrons dans une grande forêt qui, sur la gauche, se prolonge jusqu'à Decimo, et que les cartes modernes appellent *Selva Laurentina :* c'est le nom qu'elle portait déjà dans l'antiquité. La forêt de Laurente, avec ses fourrés épais et ses marécages couverts de joncs, était très fréquentée des chasseurs de Rome. Ils y trouvaient en abondance des sangliers très sauvages, qui avaient la réputation de ne pas se laisser prendre aisément. Virgile, pour dépeindre la résistance énergique de Mézence, entouré d'ennemis qui le harcèlent, le compare à un sanglier de Laurente que les chiens ont poussé dans les filets. « Quand il s'y voit enfermé, il s'arrête, frémit de rage, hérisse le poil de ses flancs. Nul n'a le cœur de l'approcher. C'est de loin, à l'abri du danger, que les chasseurs le pressent de leurs traits et de leurs cris. L'intrépide animal fait face de tous les côtés en grinçant des dents et secouant les traits attachés à son dos. » Horace nous dit pourtant qu'il ne méritait pas la peine qu'il coûtait et les dangers qu'il faisait courir. « Comme il vit dans les marais et parmi les joncs, sa chair est molle et fade; il est loin de valoir celui des forêts de l'Ombrie, qui ne se nourrit que de glands. » Mais il faut remarquer qu'Horace n'exprime pas ici son opinion propre; le personnage qu'il fait parler est un professeur de gastronomie, dont il veut précisément railler les délicatesses. D'ordinaire on n'était pas aussi difficile, et Martial croit que c'est faire un beau cadeau à l'un de ses amis que de lui envoyer « un sanglier de Laurente qui pèse un bon poids. » L'excellent Pline le Jeune, qui n'était de sa nature ni guerrier ni chasseur, cédait pourtant à la mode, et quand il se trouvait dans sa maison de campagne, près de la mer, il allait, comme les autres, attendre le sanglier dans les bois; mais il avait une façon particulière de chasser. « Vous allez rire, écrivait-il à son ami Tacite, et je vous le permets volontiers. Moi, ce héros que vous connaissez, j'ai pris trois sangliers, et les plus gros de la forêt. Eh! quoi! Pline? direz-vous. Oui, Pline lui-même. Mais je m'étais arrangé pour ne pas rompre avec mes goûts ordinaires et mon amour du repos. J'étais tranquillement assis près des filets; j'avais sous la main, non pas une lance ou un épieu, mais ce qu'il fallait pour écrire. Je réfléchissais, je prenais des notes; je voulais être sûr, si je revenais les mains vides, d'emporter au moins mes tablettes pleines. Ne méprisez pas cette façon de travailler. C'est merveille de voir comme l'esprit s'anime et s'excite par l'agitation du corps; les forêts qui nous environnent, la solitude, le silence font éclore

en nous les idées. Je vous conseille donc, quand vous irez à la chasse, d'apporter, avec vos provisions, des tablettes pour écrire. Vous reconnaîtrez par votre expérience que ce n'est pas seulement Diane qui se promène dans les bois et qu'on y rencontre quelquefois aussi Minerve. » Les choses n'ont pas beaucoup changé dans la *selva Laurentina* depuis le temps de Virgile et de Pline; les sangliers y abondent toujours, et le roi d'Italie n'a pas de plus grande distraction que de quitter sa sévère résidence de Rome pour aller y chasser de temps en temps.

Le long du rivage, entre la forêt et la mer, s'étend une plaine sablonneuse, bordée par une rangée de dunes, que les gens du pays appellent *tumoletti*. Elle est complètement inhabitée; de Castel-Fusano à Tor-Paterno, pendant près de 9 kilomètres, on n'y trouve pas une maison, et rarement on y rencontre une figure humaine. C'était pourtant autrefois un des lieux les plus peuplés et les plus agréables du monde; nulle part peut-être on ne trouvait réunies et rapprochées tant de riches maisons de campagne. Pline nous dit « qu'elles se succédaient les unes aux autres, tantôt séparées, souvent contiguës, et qu'elles semblaient former autant de petites villes. » Est-ce à dire que la nature du sol ou les conditions du climat aient changé et qu'on y fût alors moins exposé au terrible fléau de la fièvre? Il faut bien le croire, puisque ce pays qui était si peuplé est devenu un désert. Mais le changement n'a pas été si complet qu'on le prétend d'ordinaire, et l'on peut soupçonner que, même à cette époque, il n'était pas sans péril d'y habiter. Pline dit en propres termes « que la côte d'Étrurie, dans toute sa longueur, est dangereuse et empestée; » et nous savons par Strabon que le pays de Terracine, de Setia, d'Ardée, et en général tout ce rivage était marécageux et peu salubre. Mais il est clair que le mal était beaucoup moins grave qu'aujourd'hui, car Strabon ajoute aussitôt « que le séjour en est cependant agréable et qu'on ne voit pas que la terre y soit moins bien cultivée. » C'était sans doute cette culture qui assainissait le sol, et sans vaincre tout à fait la *malaria*, la rendait plus inoffensive. Il est vraisemblable que, là aussi, comme à Rome, « la première figue amenait quelques fièvres et ouvrait quelques successions, » mais on ne s'en préoccupait guère, et nous verrons que les médecins eux-mêmes avaient fini par recommander à leurs malades le séjour de Laurente. Les Romains en avaient su faire un lieu de repos et de plaisir; il avait pour eux cet avantage qu'ils s'y trouvaient assez loin de Rome pour échapper aux importuns, et qu'ils en étaient pourtant assez près pour s'y rendre en quelques heures : « Je puis, disait Pline, ne me mettre en route que quand j'ai achevé mes affaires et que ma journée est finie. » Aussi ce pays avait-il commencé de bonne

heure à être à la mode. Scipion y venait déjà s'y reposer avec ses amis et y goûter ce plaisir, qui a tant de charme, de se faire jeune un moment quand on se sent à la veille de devenir tout à fait vieux; la tradition aimait à montrer Lœlius et lui jouant comme des enfans avec des coquilles sur le bord de la mer. L'orateur Hortensius possédait aussi à Laurente une villa célèbre dont Varron nous parle avec admiration. Elle comprenait un bois de plus de cinquante jugères (12 hectares), où l'on trouvait une grande abondance de bêtes que l'on avait habituées à se réunir au son de la trompe, ce qui permettait au propriétaire d'offrir à ses hôtes, pendant le repas, un divertissement fort curieux. Le dîner était servi sur une colline; on faisait venir un artiste vêtu en Orphée, avec la longue robe et la cithare; à un signal, pour compléter l'illusion, l'artiste sonnait de la trompette, et l'on voyait accourir de tous les côtés des cerfs, des sangliers, et tous les animaux de la forêt. « C'était, dit Varron, un spectacle aussi beau que celui qu'on a dans le grand cirque, pendant les jeux donnés par les édiles, ou que les chasses qui se font avec des bêtes d'Afrique. » Mais de toutes ces maisons de campagne où les grands seigneurs de Rome passaient une bonne moitié de leur vie, aucune ne nous est aussi bien connue que celle de Pline. Sous prétexte de persuader son ami Gallus de venir le voir, il lui en fait, dans une lettre célèbre, une description détaillée qui la met entièrement sous nos yeux. La lecture de cette lettre est du plus grand intérêt pour tous ceux qui veulent avoir quelque idée des magnifiques villas romaines. On voit à quel point tout y est ménagé pour la commodité de la vie. Il n'y manque, à notre gré, qu'un parc et des terres : une aussi belle maison aurait eu besoin d'être mieux entourée. Pourtant Pline la préfère à toutes ses autres villas, précisément parce qu'il n'y est pas occupé des soucis de la propriété, qu'il s'y trouve plus libre, plus à l'aise, et que n'étant distrait par rien, il y travaille mieux qu'ailleurs. « Ici, dit-il, je n'entends personne dire du mal des autres, et moi-même, je ne médis de personne, si ce n'est de moi, quand je ne suis pas content de ce que j'ai fait. Ici, j'échappe à la crainte et à l'espoir, je me moque de tout ce qu'on peut dire. Je ne m'entretiens qu'avec moi et avec mes livres. O la douce et la bonne vie! L'agréable repos qui vaut bien mieux que ce qu'on honore du nom de travail et d'affaires! O mer, ô rivages, mes vrais cabinets d'étude! Quelle source d'inspiration vous êtes pour moi! » Nous savons aussi sûrement que possible où devait être la villa de Pline, il a pris la peine de nous en indiquer l'emplacement avec tant de précision qu'il n'y a pas moyen de s'y tromper : il nous dit qu'elle est au bord de la mer, à 17 milles (25 kilomètres) de Rome; qu'on peut s'y rendre par la *via Ostiensis* et la *via Laurentina*, mais qu'il faut quitter la

première au onzième mille et la seconde au quatorzième. On peut donc, avec un compas, en marquer exactement la place sur une carte bien faite. C'est à quelque distance de Castel-Fusano, vers le lieu appelé *la Palombara*, qu'on la met ordinairement. Quant à croire qu'en fouillant le sol à cet endroit on pourra en retrouver quelques débris, c'est une illusion et une chimère. Les demeures des particuliers ne sont pas faites pour durer des siècles; celle de Pline, depuis Trajan jusqu'à Théodose, a dû souvent changer de propriétaire; et, comme chacun de ses nouveaux maîtres a voulu sans doute l'accommoder à ses goûts et à sa fortune, il est probable que, si elle existait encore à la fin de l'empire, ce n'était plus la même maison. Nibby a donc bien raison de dire qu'il ne reste plus rien d'elle que l'agréable description que Pline nous en a laissée.

VII.

Après avoir parcouru ce désert pendant plusieurs kilomètres, nous apercevons enfin devant nous une vaste habitation, aux formes étranges et massives. C'est Torre di Paterno, ou, comme on dit ordinairement, Tor-Paterno, une très grande ferme, qui appartient au roi d'Italie. Elle est située à peu de distance de la mer, à laquelle conduit une allée d'arbres qui se termine par un petit pavillon construit au milieu des sables du rivage.

Ce qui fait pour nous l'importance de cette ferme, c'est que presque tous les savans prétendent qu'elle est bâtie sur l'emplacement de Laurente. L'illustre antiquaire Fabretti fut, je crois, le premier qui émit cette opinion. A propos d'une inscription qu'il étudiait, et qui avait été trouvée dans cette contrée, il raconta qu'il avait vu à Tor-Paterno des ruines considérables et qu'il ne doutait pas qu'elles ne fussent le dernier débris de la ville de Latinus. Il ajoutait que, comme il avait quatre-vingts ans, il craignait beaucoup de n'avoir ni la force ni le temps d'en donner la preuve. En effet, il ne l'a donnée nulle part, mais on l'a cru sur parole, et son opinion a fait fortune. Quand on arrive à Tor-Paterno, les yeux sont d'abord frappés par une belle inscription moderne, qui affirme que nous sommes bien à Laurente, dans le pays même qui a été le berceau de Rome :

LAVRENTVM

ROMANAE VRBIS INCVNABVLA.

L'inscription rappelle ensuite que, le 13 octobre 1845, le pape Grégoire XVI, amateur zélé de l'antiquité, a visité ces lieux, et que

« les campagnes elles-mêmes tressaillaient d'allégresse de l'honneur que leur faisait le souverain pontife. » Cette noble visite semblait consacrer officiellement le droit de Tor-Paterno à se confondre avec Laurente.

Il est certain qu'on trouve à Tor-Paterno et dans les environs des ruines considérables, et qu'on est tout d'abord porté à croire qu'un lieu où l'antiquité a laissé tant de souvenirs a dû tenir une certaine place dans l'histoire. C'est là le fondement de l'opinion de Fabretti et ce qui lui a donné tant de crédit jusqu'à nos jours. Mais est-il possible un moment d'admettre que ces ruines soient celles d'une ville? Voilà toute la question, et il me semble qu'un examen rapide permet de la résoudre.

C'est surtout autour de la ferme qu'elles sont accumulées; la maison moderne s'est logée tant bien que mal au milieu d'elles, adossant ses petits murs crépis et blanchis à de grandes murailles de briques rouges qui la dominent de tous les côtés. Il faut faire le tour de l'habitation pour se rendre compte de l'étendue et de la grandeur du monument antique. La bâtisse actuelle n'a pu en utiliser qu'une partie. Par derrière, dans une sorte d'enclos attenant à la ferme, on voit se dresser des pans de murs plus hauts et plus massifs que ceux de la façade, soutenus quelquefois par des contreforts. Il n'est pas besoin d'une longue étude pour reconnaître à quel genre d'édifice appartenaient ces débris; on ne peut les voir sans songer aux grandes bâtisses du Palatin, surtout à la villa qu'Hadrien avait construite à Tivoli. Quoiqu'en plus mauvais état et de dimensions plus modestes, ils sont de la même famille et presque du même temps. Nous avons devant les yeux un palais de l'époque impériale; il est facile d'en distinguer les grandes salles, avec leurs portes cintrées et les absides qui en décoraient le fond. Au dehors de la ferme, dans les champs qui s'étendent vers la droite, on rencontre partout des ruines. Ce sont d'ordinaire des masses de béton et de brique qui proviennent de quelque mur ou de quelque voûte écroulées; de temps en temps, des fragmens de murailles mieux conservées, et même des salles dont on devine le plan; à chaque pas, des morceaux de marbre ou de stuc, des chapiteaux et des fûts de colonne d'un bon travail; j'y ai même trouvé un buste sans tête, dont les draperies sont très soignées et qui paraît du temps des Antonins. De l'autre côté, on suit les restes d'un grand aqueduc qui s'avance dans la campagne. Pline fait remarquer que ce pays a le désavantage de ne pas posséder de sources jaillissantes; de son temps, on se contentait d'y creuser des puits, qui, quoique très rapprochés de la mer, donnaient une eau limpide et pure. Il est donc vraisemblable que l'aqueduc qui amenait à grands frais l'eau des montagnes n'a été construit qu'après Trajan.

Une fois notre promenade achevée, il nous devient aisé de résoudre le problème que nous nous posions tout à l'heure. Assurément, ce ne sont pas les ruines d'une ville que nous venons de visiter. Une ville, surtout quand elle est ancienne, comme Laurente, contient des monumens d'époques diverses; de plus, il faut qu'on y trouve les habitations des pauvres à côté de celles des riches. Ici, tout paraît être du même temps; ce qui domine presque partout, ce sont les constructions de brique du siècle des Antonins, et ces débris, tout mutilés qu'ils sont, conservent encore un air de puissance et de grandeur qui ne permet pas de croire que c'étaient des masures de pauvres gens. Nous avons donc devant les yeux la demeure d'un riche, probablement le palais d'un prince. Poussons plus loin nos conjectures et cherchons à connaître quel est l'empereur qui a pu faire ici sa résidence : il n'est pas difficile de le savoir. En 189, Rome fut ravagée par une peste qui causa aux habitans des frayeurs terribles. « On ne rencontrait plus, dit Hérodien, que des gens qui se remplissaient les narines et les oreilles des senteurs les plus fortes, ou qui brûlaient sans cesse des parfums. Les médecins prétendaient que ces senteurs, occupant les passages, empêchaient le mauvais air de pénétrer, que leur force neutralisait la sienne et arrêtait son effet. » Ces remèdes, on le comprend, étaient assez inutiles, et, comme ils n'empêchaient pas les gens de mourir, l'empereur Commode, qui était aussi lâche que cruel, chercha un moyen plus efficace de se soustraire au fléau : il quitta Rome. Ses médecins, parmi lesquels se trouvait peut-être Galien, lui conseillèrent de se réfugier à Laurente. La raison qu'ils avaient pour lui recommander cette ville, c'est « qu'elle était bâtie dans un pays très frais et entourée de bois de lauriers qui lui avaient donné le nom qu'elle portait. » Ils attribuaient sans doute au laurier quelques-unes des qualités que nous accordons à l'eucalyptus. Ce n'est certainement pas à la ville même de Laurente que l'empereur vint demander un asile; il possédait probablement dans le pays quelque maison de campagne qu'il avait fait construire ou embellir et il vint y passer tout le temps que dura la maladie. Rien n'empêche donc de supposer que les grands murs de Tor-Paterno sont ce qui nous reste de la villa de Commode (1).

Mais le problème n'est pas encore tout à fait résolu. En supposant, ce qui me semble certain, que les ruines que nous venons de visiter soient celles d'un palais et non d'une ville, on peut admettre

(1) Gell, dans sa *Topography of Rome*, fait remarquer certaines analogies de construction entre les ruines de Tor-Paterno et celles qui se trouvent sur la voie Appienne et auxquelles on donne le nom de *Roma vecchia*. Ces dernières appartiennent à une villa que Commode a possédée et qu'il a fait réparer. L'architecture des deux édifices lui paraît être du même temps.

que la ville était voisine du palais, et persister à placer Laurente sinon à Tor-Paterno même, au moins dans les environs. Bonstetten se refuse tout à fait à le croire, et il lui semble que ce lieu ne convient aucunement au récit de Virgile. Tor-Paterno, dit-il, n'est qu'à 500 mètres du rivage : Laurente devait être beaucoup plus loin. Dans aucun des combats qui se livrent autour de la ville de Latinus, il n'est question de la mer, tandis que Virgile en parlait sans cesse quand on se battait devant le camp des Troyens. Ce raisonnement a tout à fait convaincu Nibby, et c'est ce qui l'a décidé à reculer Laurente au milieu des terres, jusqu'au *casale di Capocotta*, où il avait découvert quelques débris antiques. Reprenons à notre tour la question, et voyons s'ils ont bien interprété l'un et l'autre ce que nous dit Virgile.

Est-il vrai d'abord qu'il ne soit jamais fait aucune allusion au voisinage de la mer dans les deux derniers livres de l'*Énéide?* Bonstetten l'affirme, et Nibby le répète après lui; mais je crois qu'ils vont trop loin tous les deux. Le roi Latinus, dans le sacrifice qui précède le combat de Turnus et d'Énée, commence par attester la terre, la mer et le ciel qu'il sera fidèle à ses promesses : *cœlum, mare, sidera juro*. Or nous savons que les Romains étaient des gens formalistes et minutieux, qui tenaient avant tout à être parfaitement bien compris de ceux auxquels ils avaient affaire. Aussi, dans les prières qu'ils adressaient aux dieux, avaient-ils l'habitude de toucher ou de montrer les objets dont ils prononçaient le nom, pour qu'il n'y eût aucune confusion possible. Je me figure donc que la mer devait être assez voisine du lieu d'où parlait Latinus, qu'on pouvait au moins l'apercevoir, et que sa main tournée vers elle, au moment où il la prenait pour témoin de sa sincérité, devait rendre son serment plus précis et plus solennel. Un peu plus loin, quand le combat est entamé, il est fait mention d'un olivier sauvage, dédié à Faunus, qui s'élève au milieu de la plaine. « C'était un arbre vénéré des matelots. Quand ils s'étaient sauvés d'un naufrage, ils venaient lui apporter leurs offrandes et suspendaient leurs vêtemens à ses branches. » J'avoue qu'il ne m'est pas possible de supposer que l'arbre « cher aux matelots » fût placé au milieu des terres. Catulle nous apprend que, dans leurs dangers, ils ont coutume de s'adresser « aux dieux du rivage; » c'est aussi à quelque arbre du rivage que, délivrés du péril et en possession de la terre ferme, ils doivent venir suspendre leurs vêtemens humides. Il est naturel qu'ils soient pressés de rendre grâces aux dieux et qu'ils les remercient de leur protection en face même des flots où ils ont manqué périr. Aussi voyons-nous que, dans les paysages antiques qui représentent le bord de la mer, les artistes aiment à peindre de petites

chapelles que la reconnaissance des matelots a parées de guirlandes et de festons.

Voilà quelques raisons de croire que Laurente ne devait pas être loin de la mer; il est vrai qu'il y en a d'autres qui nous empêchent de penser qu'elle en était trop rapprochée. Le XIe chant de l'*Énéide* contient le récit d'un incident militaire qui mérite d'être étudié de près. Je viens de dire tout à l'heure que les batailles de Virgile ressemblent tout à fait à celles d'Homère; il y a cependant à faire une réserve. La guerre, dans l'*Énéide*, paraît moins primitive, plus compliquée, plus savante que dans l'*Iliade*. Chez Homère, chacun combat pour soi et ne suit d'autre inspiration que son courage; il y a plus de discipline et de concert parmi les soldats d'Énée et de Turnus. La mêlée reste toujours assez confuse; mais, à l'exception de ces rencontres furieuses où tout le monde marche en avant et n'a d'autre dessein arrêté que d'aller le plus loin et de frapper le plus fort qu'il peut, on sent, dans la manière ordinaire dont ils combattent, un peu plus d'art et de tactique. Par exemple, Turnus conduit le siège du camp troyen avec une certaine habileté. Messapus, qu'il choisit pour bloquer l'ennemi, commande à quatorze chefs rutules, et chacun d'eux a cent soldats sous ses ordres. On monte la garde, on se relève, on allume des feux de bivouac. Avant d'en venir à l'assaut, on commence par battre la muraille avec le bélier, puis les troupes s'avancent en faisant la tortue, c'est-à-dire en élevant leurs boucliers au-dessus de leur tête pour se mettre à l'abri des projectiles de l'ennemi. Voilà des artifices dont les héros d'Homère ne se sont jamais avisés. Mais ce qui est plus remarquable que tout le reste, c'est la manière dont s'y prend Énée pour emporter Laurente. Les Latins, vaincus sur les bords du Tibre, viennent de s'enfuir; ils se sont réfugiés dans la ville de Latinus, qui va devenir le centre des derniers combats. Énée se décide à les suivre. Oserai-je dire ici que, pour être plus sûr du succès, il imagine un mouvement tournant? Le mot est bien moderne; il n'y en a point cependant qui rende avec plus d'exactitude le procédé dont il va se servir. Placé comme il l'est, à Ostie, ayant devant lui le grand étang qu'on appelle *stagno di Levante*, il peut arriver dans le pays qui lui fait face par les deux rives de l'étang. Il divise son armée en deux corps, auxquels il fait prendre les deux routes différentes. La cavalerie, sous la conduite de Tarchon, s'avance le long du rivage; les fantassins et le gros de l'armée tournent de l'autre côté; mais, au lieu de suivre le bord de l'étang et de ne pas quitter la plaine, ils s'élèvent vers la gauche et s'enfoncent dans les collines. Le poète ne nous dit pas quelle est la raison qui engage Énée à entreprendre cette opération délicate.

Craint-il que les routes sablonneuses de la plaine ne soient mal commodes pour des gens pesamment armés? On peut le croire; mais il est plus probable qu'en débouchant sur Laurente par un chemin qui n'est pas le plus court et le plus naturel, il espère qu'il a plus de chance d'être moins attendu et de surprendre l'ennemi. En ce cas, il se trompe, car Turnus, qui possède des éclaireurs, a découvert ses desseins et se prépare à les déjouer. « Il y a, dit Virgile, dans les replis de la montagne, une vallée profonde, propre aux surprises et aux ruses de la guerre, et qu'entourent de tous côtés des hauteurs couvertes de bois épais; on n'y arrive que par un étroit sentier et par une gorge resserrée, d'un accès difficile. Au-dessus, vers la cime la plus élevée, se cache un plateau qu'on ne connaît pas, poste sûr et commode, soit qu'on veuille de là fondre sur l'ennemi, soit qu'on préfère rester sur la hauteur et rouler d'énormes rochers. C'est là que le chef rutule se rend par des routes ignorées. Il s'empare de la position et s'établit le premier dans la forêt perfide. » Mais tous ses projets sont traversés par des événemens imprévus. Tandis qu'il attend son ennemi, et qu'il espère l'écraser au passage, on vient en toute hâte lui annoncer que la cavalerie de Tarchon a vaincu la sienne et que, ne rencontrant plus aucune résistance sérieuse, elle approche de Laurente et va s'en emparer. Il faut bien qu'il accoure au plus vite pour défendre ses alliés. « Il s'éloigne de la colline qu'il occupait et quitte les bois impénétrables. A peine était-il hors de la vue et entrait-il dans la plaine, qu'Énée, pénétrant dans le défilé, libre désormais, franchit les hauteurs et sort de l'épaisse forêt. Ainsi tous deux marchent rapidement vers la ville et ne sont plus séparés que par un court intervalle. »

Il me semble que, de ce récit, on peut déduire avec quelque probabilité l'emplacement de Laurente. La ville était située dans la plaine, mais adossée à la montagne; assez rapprochée du rivage pour que de là on pût voir la mer, assez près des collines pour qu'en sortant des bois et des hauteurs on tombât sur elle. Ni Tor-Paterno ni Capocotta ne me paraissent remplir entièrement ces conditions. Le premier de ces deux endroits est trop voisin de la mer et trop éloigné des collines; s'il tient la place de Laurente, on ne comprend plus rien à la manœuvre d'Énée, et c'est un détour tout à fait ridicule que d'aller passer par la montagne pour y arriver. L'autre, étant engagé dans la montagne même et situé au-dessus de Pratica, se trouve un peu trop loin du rivage. Strabon, en racontant qu'Énée quitta Laurente pour Lavinium, dit « qu'il s'enfonça dans les terres. » Si l'on place Laurente à Capocotta, l'expression n'est plus juste, puisqu'au contraire de Capo-

cotta à Lavinium, c'est-à-dire à Pratica, on descend pendant plusieurs milles (1). Ainsi, Capocotta ne satisfait pas plus que Tor-Paterno ceux qui essaient de retrouver la vieille ville de Latinus.

Mais alors où donc pouvait-elle être? — Il ne s'agit pas ici, on le comprend, d'en désigner exactement la place et d'en montrer les ruines. Il est très vraisemblable que, selon l'expression du poète, « ces ruines même ont péri ; » et, dans tous les cas, si elles se cachent encore sous quelque amas de décombres, un voyageur qui passe ne peut pas se flatter de les découvrir. Mais il lui est possible au moins de s'en rapprocher. Essayons de le faire ; remettons-nous encore en route, au risque de fatiguer le lecteur, pour tenter d'établir d'une manière approximative la situation de la ville.

Tout à l'heure, on s'en souvient, nous sommes partis d'Ostie et nous avons longé la côte. Prenons cette fois un chemin nouveau. Le récit de Virgile, que nous venons d'analyser, nous prouve que nous ne ferons pas mal de remonter un peu vers les hauteurs. Quand on va de Rome à Tor-Paterno, on traverse successivement trois régions qui n'ont pas le même caractère : c'est d'abord cette vaste plaine ondulée qu'on appelle la *campagna* et qui entoure Rome de tous les côtés ; puis une suite de collines couvertes de bois ; enfin, la plaine qui recommence et s'étend sans interruption jusqu'à la mer. La zone intermédiaire est celle qui frappe le plus le voyageur ; elle commence à Decimo, sorte de ferme fortifiée qui rappelle le temps où, dans toute cette contrée, on ne pouvait dormir que derrière de fortes murailles. Là, le terrain s'élève et l'aspect du pays change ; on entre dans ce qui reste de la forêt de Laurente. Je l'ai traversée au mois de mai, quand tous les buissons étaient en fleur, et, ce qui achevait de rendre pour moi ce voyage charmant, c'est qu'à presque tous les pas les incidens de la route réveillaient dans ma mémoire quelques souvenirs de l'*Énéide*. En passant sous l'ombre des grands arbres, je me rappelais que, dans ces lieux, les Troyens et les Latins étaient venus, après la bataille, couper le bois pour les bûchers funèbres : « A la faveur de la trêve, dit le poète, ils partent pour la forêt et parcourent ensemble la montagne. Sous les coups de la hache le frêne retentit ; on abat les pins, dont la tête touchait la nue ; les coins ne cessent de fendre le chêne et le genévrier odorant, et les chars gémissent sous le poids des ormeaux. » Ce sont encore, comme au temps de Virgile, des frênes, des ormeaux, des chênes et des pins qui bordent la route. Les bûche-

(1) La carte que Gell a placée dans sa *Topography of Rome* donne à Capocotta une situation tout à fait inexacte.

rons, les charbonniers à la mine sauvage, que je voyais de temps en temps sortir de quelque allée sombre, me faisaient songer qu'Énée y rencontrait déjà de robustes paysans armés de bâtons noueux, et il me semblait que j'allais apercevoir, à quelque détour du chemin, le terrible Tyrrhus, « poussant des cris de fureur et brandissant sa hache contre les passans. » A mesure qu'on s'enfonce dans la forêt, la route devient plus accidentée; elle ne cesse de monter et de descendre et les collines se succèdent, coupées brusquement par des vallées assez profondes. C'est le seul endroit où l'on puisse placer avec quelque vraisemblance l'embuscade de Turnus. Énée arrivait sans doute en suivant le fond des vallées, et, sur une de ces cimes couvertes de bois, son ennemi l'attendait en silence. Le paysage, je l'avoue, est moins sombre et moins terrible que Virgile ne le représente, mais il faut bien passer quelques exagérations aux poètes; d'ailleurs, il est naturel qu'au sortir des plaines monotones de la *campagna*, les moindres collines paraissent des montagnes et que les plus petites vallées prennent les proportions de véritables précipices. Nous voilà enfin près de quitter ce que Virgile appelle « les profondes forêts. » A ce moment, se présente à nous Castel-Porziano, un château de belle apparence, qui appartenait autrefois à une noble famille romaine et que le roi d'Italie a réparé et fort embelli pour en faire un rendez-vous de chasse. Ce château, en son état actuel, ressemble à un petit village. Outre la maison du roi, qui paraît modeste, il contient des habitations pour les fermiers, une caserne pour les soldats, avec une *osteria* et un entrepôt de *sali e tabacchi*. Il est placé de façon à offrir de tous les côtés de fort beaux points de vue. Quelques minutes avant d'y arriver, pendant que l'on suit l'avenue de pins qui y mène, si l'on se retourne, on a devant soi le massif des monts Albains, et, dans l'immense plaine que bornent le Soracte et les montagnes de la Sabine, Rome, avec une multitude de villes et de villages qui portent des noms glorieux. Immédiatement après l'avoir quitté, on aperçoit la mer et l'on embrasse une vaste étendue de rivages. Pendant que je m'arrête à jouir de ce spectacle, un souvenir de Virgile me revient encore à l'esprit. C'est ici sans doute, le long de ces dernières cimes, que dut se réfugier la reine Amata, quand, pour dérober sa fille à Énée, elle appela les femmes de Laurente à célébrer avec elle les orgies de Bacchus. D'en bas, on devait entendre leurs hurlemens féroces et les voir passer à travers les arbres, les épaules nues, les cheveux flottans, agitant leurs thyrses couronnés de pampres ou secouant avec fureur leurs torches enflammées. — A partir de Castel-Porziano, la descente devient rapide, et l'on arrive bientôt dans la plaine.

C'est vers l'endroit où l'on y débouche, aux pieds des collines, à 2 ou 3 kilomètres de la mer, un peu plus bas que Capocotta, un

peu plus haut que Tor-Paterno, à peu près à mi-chemin entre Ostie et Pratica que je mettrais volontiers Laurente. Le lieu convient tout à fait aux descriptions de l'*Énéide* et il semble que Virgile nous y conduise par la main.

VIII.

Ce n'est pas le seul service qu'il nous rende : après nous avoir indiqué l'emplacement de la ville, il aide notre imagination à la reconstruire. Il la représente, non pas, comme elle était de son temps, à moitié déserte et ruinée, mais comme il suppose qu'elle devait être à l'époque du bon roi Latinus.

On se souvient qu'Énée, à peine débarqué en Italie, envoie des députés pour solliciter l'amitié des Latins ; nous les avons suivis quelque temps dans le début de leur voyage. Après avoir marché le long de la mer, ils se dirigent vers la gauche et arrivent à Laurente. Ici Virgile nous dépeint le spectacle qu'ils ont sous les yeux. Dans une grande plaine, devant les remparts, toute la jeunesse est réunie. « Les enfans et ceux qui sont à la fleur de l'âge s'exercent à dompter un cheval et guident un char dans la poussière ; d'autres travaillent à courber un arc qui résiste, lancent d'un bras nerveux des javelots flexibles ou luttent entre eux de vitesse ou de force. » La ville est située près d'un grand marais et défendue par de fortes murailles. Sur une hauteur s'élève le palais du roi. Cet édifice auguste, immense, est soutenu par cent colonnes et entouré d'un bois sombre qui a de tout temps inspiré aux Latins un respect religieux. C'est un temple autant qu'un palais. On y tient les assemblées du sénat, et les chefs de la nation y viennent, les jours de fête, s'asseoir à des repas solennels. C'est là qu'à leur avènement, les rois reçoivent le sceptre et que, pour la première fois, les faisceaux marchent devant eux. « Dans le vestibule, de riches statues en bois de cèdre représentant les aïeux du roi. Chacun y est à sa place : Italus, le vénérable Sabinus, qui planta la vigne, tenant encore sa serpe recourbée, et Saturne, et Janus au double visage, et tous les rois, depuis l'origine de la nation, et ceux qui ont reçu de glorieuses blessures en combattant pour la patrie. On y voit aussi, pendant aux voûtes des portiques sacrés, les armes et les chars des vaincus, des haches, des casques, les portes des villes prises, des dards, des boucliers, des éperons enlevés aux navires. Picus lui-même, le roi Picus, dompteur de chevaux, est assis, couvert de la trabée, portant d'une main le bâton augural, de l'autre, le bouclier échancré des prêtres saliens. »

Voilà l'idée que Virgile nous donne du palais de Latinus. Est-ce bien ainsi qu'il devait être, et la description qu'en fait le poète est-

elle de nature à satisfaire entièrement un historien et un antiquaire rigoureux? Pour le savoir, consultons le livre curieux que M. Helbig vient de publier et dans lequel il cherche à éclairer par les monumens l'épopée d'Homère (1). Nous avons, en effet, aujourd'hui, deux moyens pour remonter à ces temps reculés : le premier consiste dans le tableau fidèle qu'en ont tracé les poèmes homériques : l'antiquité y est vivante, et nous pouvons nous contenter de les lire pour la connaître; mais les fouilles qui ont été entreprises dans ces dernières années en Italie et en Grèce nous fournissent un supplément d'information qui n'est pas à mépriser. Après avoir épuisé les premières couches du sol, les explorateurs se sont décidés de nos jours à descendre plus bas. Il n'est guère probable que ces profondeurs où ils pénètrent nous donnent jamais beaucoup de chefs-d'œuvre, mais elles conservent le souvenir d'époques fort anciennes et de temps en temps elles nous en rendent quelques débris. Ce sont des armes de pierre, de bronze ou de fer, des poteries avec des dessins grossiers, et, quelquefois, dans des tombes d'un âge un peu plus moderne, des bijoux, des coffrets de métal, des peintures grossières qui représentent des batailles ou des festins, ces deux plaisirs des peuples jeunes. M. Helbig pense que ces restes, qui sont à peu près contemporains d'Homère, peuvent servir de commentaire et d'illustration à ses vers. Ils font mieux ressortir ce que dissimule souvent pour nous le charme de sa poésie : c'est qu'après tout il vivait au milieu d'une société barbare. Du premier coup, cette société avait atteint en Grèce la perfection dans la poésie, mais les autres arts ne marchèrent pas aussi vite. Nous sommes tentés de croire, quand nous lisons l'*Iliade* ou l'*Odyssée*, qu'il ne lui restait plus de progrès à faire; mais, en voyant les armes et les ustensiles dont elle se servait, nous reconnaissons très bien qu'elle en était encore à ses premiers pas.

Virgile, en composant l'*Énéide*, se trouvait dans un embarras qu'Homère n'avait pas connu. Il ne pouvait pas, comme son prédécesseur, donner aux héros de son poème les mœurs des personnes de son temps. On se serait moqué de lui si les Troyens d'Énée et les Latins de Turnus avaient tout à fait ressemblé aux gens de la cour d'Auguste. Il lui fallait donc les vieillir, et, autant que possible, les ramener à leur époque. Il pouvait rendre, à la vérité, ce travail facile en se contentant de copier Homère, et c'est ce qu'il a fait très souvent; mais souvent aussi il s'est écarté de son modèle. Il est visible, par exemple, que le palais des Latinus, dont on vient

(1) Voici le titre exact du livre de M. Helbig : *das Homerische Epos aus den Denkmälern erläutert.*

de voir la description, a plus de majesté, qu'il est plus somptueux que les demeures des rois de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée*. Homère, parlant de la maison d'Ulysse, nous dit qu'elle est la plus belle d'Ithaque et qu'elle attire d'abord tous les regards, parce qu'elle possède une cour entourée de murs, avec des portes à deux battans, qui ferment bien. Voilà par quelle magnificence elle se distingue des autres! Dans les maisons royales, il n'est pas question, comme chez Latinus, de statues qui remplissent le vestibule, de colonnes qui soutiennent le toit. C'est à peine si la façade est ornée de grandes pierres polies et brillantes sur lesquelles le roi vient s'asseoir pour rendre la justice à son peuple. Les mœurs, comme on voit, sont très simples, et nous sommes au début d'une civilisation. Ce qui le prouve encore mieux, ce sont certains détails que M. Helbig a tirés des poèmes homériques et qui peignent le temps. Dans ces grands appartemens, où les prétendans de Pénélope et la fleur de la noblesse achéenne festinent toute la journée, les restes du repas traînent sur le parquet : on y voit des os de mouton ou de bœuf que les convives se jettent quelquefois à la tête. La salle où l'on mange est celle même où l'on apprête le festin : c'est à peine si l'on a ménagé dans le toit une petite ouverture pour laisser passer la fumée. Du reste, il ne semble pas que l'odeur de la viande grillée parût alors désagréable; au contraire, une bonne maison pour les gens de cette époque était celle où l'on sentait la graisse (κνισσῆεν δῶμα), et c'est à l'intensité même de ce parfum qu'on mesurait son opulence. Ajoutons que devant le palais d'Ulysse s'étale un tas de fumier qui sert de couche au pauvre chien Argus, et qu'il y en a aussi dans la cour de la maison de Priam : « En voilà bien assez, dit M. Helbig, pour conclure que l'atmosphère qu'on respirait alors dans les demeures royales aurait singulièrement agacé les nerfs de nos délicats. »

Aujourd'hui que nous aimons les couleurs crues et les détails expressifs, ces traits sont peut-être ceux qu'un auteur choisirait de préférence pour donner une idée de la vie antique. Si Virgile les a négligés, il ne faut pas en accuser uniquement la timidité de son goût. Il a quelquefois hasardé des peintures hardies et qui ont paru grossières à quelques critiques timorés. On s'est plaint, dans la description des batailles, de le voir insister avec trop de complaisance sur les cervelles qui jaillissent, sur le sang et le pus qui coulent des blessures, et quand il nous dépeint les hoquets d'un vieux pilote qui vient de tomber à la mer et vomit l'eau salée. Heyne se fâche contre lui et reproche à ses exécuteurs testamentaires, Varius et Tucca, de n'avoir pas eu le courage de supprimer ces vers déplaisans. Il ne faut pas croire non plus que, si Virgile donne ordinai-

rement à ses vers un air plus moderne, c'est qu'il n'avait pas l'intelligence ou l'amour de l'antiquité. Parmi ses contemporains, personne ne l'a plus aimée ni mieux comprise. Non-seulement il ne lui répugnait pas de reproduire exactement les mœurs des temps homériques, mais il lui est arrivé de remonter plus haut. Il y a chez lui quelques vestiges d'un passé plus lointain que l'époque de l'*Iliade*. Quand Énée va visiter le roi Évandre dans sa petite bourgade du Palatin, on lui montre, sur les flancs du Janicule et du Capitole, des pans de mur renversés et des débris qui couvrent le sol : ce sont les restes de la ville de Janus et de celle de Saturne. Il y avait donc déjà des ruines du temps de la guerre de Troie! Dans ces villes détruites vivait une génération d'hommes disparue dont Virgile nous entretient : il nous parle de cette race primitive, née du tronc des chênes et dure comme eux, qui n'avait ni mœurs ni lois ; il nous dit qu'elle ne savait ni atteler les bœufs pour cultiver les champs, ni recueillir les biens de la terre, ni songer au lendemain, qu'elle vivait au jour le jour, secouant les arbres pour en cueillir les fruits ou poursuivant les bêtes dans les forêts. Ces premiers habitans de l'Italie, nous en avons aujourd'hui retrouvé la trace. Les profondeurs du sol, les eaux des lacs, nous ont rendu leurs armes de pierre ou de bronze, leurs ustensiles de terre ou de bois, et jusqu'aux débris de leurs alimens; mais on peut dire que Virgile, qui ne les connaissait pas, les a devinés et entrevus. Il faut voir, dans l'étude de M. Bréal sur la légende de Cacus, comme cette vieille fable a repris chez lui son air antique. Il a su la faire revivre et lui restituer son premier aspect; « semblable à ces sources qui rendent un instant aux fleurs desséchées l'éclat et la fraîcheur, il l'a rajeunie non pas pour un moment, mais pour tous les siècles. » C'est surtout dans la courte invocation des prêtres saliens, par laquelle se termine le récit, qu'il semble avoir retrouvé le ton de la poésie des premiers âges. M. Bréal montre que rien ne peut donner une idée plus exacte des poèmes védiques que ce morceau, et qu'il ne s'y trouve pas un vers qu'on ne puisse commenter avec des centaines de vers tirés des Védas. « N'est-il pas intéressant, ajoute-t-il, de trouver dans le chef-d'œuvre de la poésie savante un fragment qui tiendrait sa place parmi les créations de la poésie la plus spontanée qui ait jamais été? C'est le privilège du génie : il peut réveiller des échos endormis depuis des siècles. »

Il est donc certain que Virgile était capable de s'enfoncer par moment dans l'antiquité la plus reculée; mais le dessein qu'il se proposait dans son œuvre ne lui permettait pas d'y séjourner longtemps. Souvenons-nous qu'il n'écrivait pas seulement pour le plaisir des curieux; il avait d'autres prétentions que de satisfaire quelques

pédans qui lui auraient volontiers fait une loi de ne jamais s'écarter d'Homère. Il s'adressait à tout le monde; aussi bas que les lettres pouvaient descendre, il voulait trouver des lecteurs pour qui son poème fût une œuvre vivante. Au lieu de se perdre dans le lointain des âges, où peu de personnes l'auraient suivi, et de construire à grand'peine une création d'archéologue qui n'aurait intéressé que quelques savans, il essaya de mettre sous les yeux de ses contemporains un monde où ils pouvaient se reconnaître. Si l'on étudie avec soin ses derniers livres dans lesquels l'action se passe sur le sol italique, on verra qu'il y a presque partout introduit les usages de son pays et de son temps (1). Ceux qui lisaient l'*Énéide* étaient charmés d'y retrouver des coutumes qui leur étaient familières; ils se sentaient rapprochés de ces personnages qu'ils voyaient agir comme on agissait autour d'eux. De cette façon, le poète se trouvait atteindre cette masse profonde de lecteurs qui ne prennent intérêt qu'à ce qui les touche et qui ne se hasarderaient pas facilement dans un pays où tout leur serait nouveau. L'œuvre de Virgile n'est donc pas une de ces constructions en l'air qui flottent dans le vide. Le récit du passé y repose sur le présent et l'imagination s'appuie sur la réalité. Ces fables qui, à tout moment, prennent pied dans l'histoire donnent au lecteur l'illusion de la vérité et de la vie.

A cet avantage il s'en joignait un autre, qui n'était pas moins précieux pour Virgile. Comme Horace, son ami, comme tous les autres poètes de ce temps, il s'était fait le collaborateur d'Auguste; il travaillait avec passion à l'affermissement de sa dynastie, à la durée de ses réformes, pensant que c'était le meilleur moyen de servir son pays. Auguste poursuivait en ce moment une entreprise difficile : il cherchait à concilier autant que possible le présent avec le passé; il tenait à garder du gouvernement qu'il venait de détruire tout ce qui pouvait convenir au régime qu'il avait fondé. Pour sauver les institutions anciennes de la ruine dont elles étaient menacées, il était utile de montrer qu'elles dataient de loin. Chez un peuple conservateur par nature, comme les Romains, avoir existé longtemps était une raison pour exister toujours. En les vieillissant, Virgile les rendait plus vénérables et plus sacrées. C'était notam-

(1) C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, qu'avant d'entamer la guerre contre Énée, les Latins ouvrent solennellement le temple de Janus, et qu'ils ont soin de dresser un grand étendard, comme on le faisait à Rome sur le Capitole, dans des circonstances semblables. Ils ne manquent pas non plus de faire prêter serment à ceux qui se présentent pour prendre les armes, tandis que les nouveaux soldats, pour se donner du cœur, frappent de leurs épées sur leurs boucliers. C'est un usage qui était encore pratiqué dans l'armée romaine du temps d'Ammien Marcellin.

ment son intention quand il représentait les jeunes gens de Laurente s'exerçant à conduire des chars, à lancer des javelots, à courir, à lutter ensemble autour de la ville. La coutume imposait ces occupations à la jeunesse romaine, et les gens sages y attachaient une grande importance : il leur semblait qu'on ne pouvait les négliger sans s'exposer à perdre la vigueur du corps et l'énergie de l'âme. Horace, qui, dans ses vers, se met toujours du parti de la vertu et des vieilles mœurs, reproche durement à Lydie d'inspirer à un jeune homme une folle passion qui lui fait oublier ses devoirs : « Dis-moi, au nom des dieux, Lydie, pourquoi tu es si ardente à causer sa perte? D'où vient qu'il évite les travaux du Champ de Mars et qu'il ne peut plus supporter la poussière et le soleil? Pourquoi s'éloigne-t-il de ses camarades quand ils domptent un cheval rebelle? Pourquoi craint-il de se jeter dans les eaux jaunes du Tibre et ne nous montre-t-il plus avec fierté ses bras tout noircis des meurtrissures du disque? » Évidemment, il y avait alors beaucoup de jeunes Romains qui, au lieu d'aller au Champ de Mars, passaient la matinée chez Lydie. Horace veut leur faire honte de leur mollesse. Virgile arrive au même résultat par un détour : il vieillit ces usages pour leur donner plus d'autorité et rendre ceux qui les abandonnent plus criminels : le moyen qu'on ose déserter des exercices que tant de siècles ont respectés et qui se pratiquaient déjà du temps du roi Latinus!

Par malheur, ce n'était pas une entreprise aisée de rapprocher ainsi le présent et le passé. En plaçant dans l'*Énéide* les usages de son temps, Virgile se créait de grandes difficultés. Quelle figure allaient faire ces coutumes d'une époque récente transportées dans des siècles aussi antiques? Ne s'exposait-il pas, en les y introduisant, à des disparates choquantes, et pouvait-il trouver quelque moyen de donner à une œuvre aussi bigarrée une apparence d'unité? Il y a réussi par un procédé très simple : voulant mêler ensemble l'ancien et le moderne, il rajeunit l'un et vieillit l'autre, de façon qu'ils finissent par se rencontrer à mi-chemin. C'est ainsi qu'il a su créer une sorte d'antiquité moyenne où la fable et la réalité, la légende et l'histoire, l'ancien et le moderne peuvent vivre côte à côte sans qu'on soit choqué du mélange.

Pour être frappé comme il convient de l'habileté du poète et lui rendre justice, il faut regarder son œuvre de très près; à quelque distance une teinte uniforme enveloppe ses récits; tout semble d'abord fait d'une pièce et coulé d'un jet; mais, quand on s'approche, on aperçoit les retouches; on distingue, on peut compter les détails et les incidens divers dont ce bel ensemble est formé. C'est un travail de critique qui paraît quelquefois minutieux, mais

qui a l'avantage de nous faire mieux apprécier l'art divin de Virgile. Pour ne pas sortir de la ville de Laurente et du palais de Latinus, qui nous occupent en ce moment, de combien d'élémens distincts ne se compose pas cette savante peinture! Que d'âges différens y sont réunis! Le palais est soutenu par des colonnes, comme un édifice romain de l'époque impériale; mais, en même temps, il est entouré d'un bois épais, comme un dolmen druidique. Le vestibule est décoré de statues en bois de cèdre; grave anachronisme, puisque nous savons par Varron que Rome est restée plus de deux siècles sans en élever dans ses temples. Est-il croyable qu'il y en eût à Laurente, trois cents ans avant la fondation de Rome? Il est vrai que Virgile essaie de donner aux siennes une apparence romaine et un air antique : c'est Janus avec ses deux visages, c'est Picus en costume d'augure, le bâton recourbé à la main, comme on représentait Romulus. Sous ce costume, on est moins choqué de les voir dans la maison de Latinus. Mais voici que nous remontons bien plus haut encore : au milieu de l'*atrium*, à quelques pas de ces statues, on trouve ce qui a précédé les statues même dans la vénération des peuples, un de ces grands arbres qui étaient honorés comme l'image des dieux avant qu'on eût appris à donner à la divinité une figure humaine. C'est un laurier, au feuillage sacré, que tout le monde respecte, et qui cause une sorte de terreur superstitieuse à ceux qui passent sous son ombre.

La religion de Latinus est un peu comme son palais; elle se compose de pratiques empruntées à des époques et à des contrées diverses. Quand il veut consulter l'oracle au sujet du mariage de sa fille, il s'en va près de la source albunéenne, « d'où s'exhalent des vapeurs empestées, » immole cent brebis et, couché sur leur toison, attend que, pendant la nuit, le dieu fasse savoir sa volonté. C'est un genre de divination fort célèbre chez les Grecs et dont on usait encore du temps d'Aristophane. Mais Latinus emploie aussi les plus anciens rites de la religion romaine. Il a sa fille qui le sert à l'autel, lorsqu'il sacrifie, comme la vestale sert le pontife, et c'est une voix sortie de la profondeur des forêts qui lui apprend ce qu'il doit faire, la Voix qui parle (*Aius Locutius*), comme l'appelaient les vieux Romains. La figure du roi paraît d'abord tout à fait dessinée sur celle de Nestor; il aime, comme lui, les vieilles histoires et les raconte volontiers. Virgile lui a pourtant donné une physionomie qui lui est propre. On sent à certains traits que c'est un Latin et qu'il règne sur cette nation « vertueuse par nature et qui n'a pas besoin que les lois la contraignent à être juste. » Son caractère a quelque chose de plus honnête, de plus doux, de plus pacifique. Ce n'est pas un despote qui se décide seul et ne prend l'avis de

personne : il a son conseil, qu'il réunit dans les occasions graves. Ainsi fait du reste Agamemnon, qui ne manque pas non plus de consulter les chefs grecs toutes les fois qu'il faut prendre quelque décision importante. Dans ces assemblées, on parle beaucoup : les héros grecs et latins, comme ceux de nos chansons de geste, sont déjà des orateurs intarissables; on les a élevés pour être, selon le mot d'Homère, « diseurs de paroles et faiseurs d'actions. » Il y en a, parmi eux, qui soutiennent l'autorité, d'autres qui la combattent. Celui qui représente l'opposition, dans l'*Iliade*, c'est Thersite. Homère, qui aime les rois, fils des dieux, a fait de ce rebelle un portrait peu flatté. « De tous les guerriers réunis sous les murs de Troie, il n'y en avait pas de plus affreux. Il était bancal et boitait d'un pied. Ses épaules relevées resserraient sa poitrine, et sur sa tête en pointe flottaient quelques cheveux épars. » Il est clair qu'un homme ainsi fait doit en vouloir de sa laideur au genre humain tout entier. Le Thersite de Virgile, Drancès, a une tout autre apparence; c'est un homme riche, important, beau parleur, qu'on écoute volontiers et qui sait couvrir des plus beaux prétextes ses ressentimens personnels. De même que Thersite déteste Agamemnon, il est le mortel ennemi de Turnus. Les motifs qu'il a de lui en vouloir sont de ceux qui ne se pardonnent pas : il est vieux et l'autre est jeune; on l'accuse de manquer de cœur dans les combats et, naturellement, il en veut à tous ceux qui ont la réputation d'être braves; il possède la fortune et n'a pas la considération; il appartient par sa mère aux plus grandes maisons, la famille de son père est inconnue. Il fait donc partie de cette catégorie de gens que nous appelons aujourd'hui des déclassés, parmi lesquels se recrutent d'ordinaire les mécontens. Je ne puis m'empêcher de trouver que ce portrait a une apparence bien moderne. On ne peut guère imaginer un personnage comme Drancès et le faire bien parler que lorqu'on a vécu sous un régime libre, que l'on connaît, pour l'avoir éprouvé, l'importance qu'y peuvent prendre les médiocrités jalouses et les moyens dont elles se servent pour rabaisser le mérite éclatant. En créant ce type, Virgile songeait certainement aux luttes obscures et aux basses discordes dans lesquelles s'étaient usées les dernières années de la république.

On voit qu'il y a là beaucoup d'emprunts faits à des époques et à des sociétés différentes, mais on les devine plus qu'on ne les aperçoit clairement. Pour faire ressortir les nuances diverses dont est formé ce morceau, j'ai été forcé de les exagérer. En réalité, elles se fondent dans une couleur uniforme. La merveille est d'avoir su si bien les unir qu'on ait peine à les distinguer. Presque partout Virgile y a réussi, et, si l'on excepte quelques passages où le mélange est

moins habile et la soudure plus apparente, on peut dire qu'à prendre le poème dans son ensemble, les pièces de rapport sont si industrieusement rapprochées qu'elles finissent par faire un tout harmonieux. Les élémens qui composent l'œuvre sont pris un peu partout, mais le poète ne doit qu'à lui le lien qui les rattache et le milieu dans lequel il les a placés. C'est son originalité véritable; pour encadrer ses récits et grouper ses personnages, il a créé une antiquité de convention, à la fois large et souple, une sorte d'âge crépusculaire, où les hommes et les choses de tous les temps peuvent se rencontrer sans surprise, et il a su donner à sa création une apparence étonnante de vérité et de vie. Voilà ce que les autres écrivains de son temps n'ont pas toujours su faire. Beaucoup de ceux qui, autour de lui, faisaient profession d'aimer l'antiquité ne la comprenaient guère; il est presque le seul qui en ait eu l'intelligence autant que le goût. Le vieux Varron, si amoureux du passé, Tite Live, dont l'esprit, comme il le dit lui-même, avait tant de plaisir à se faire antique, quand ils ont voulu écrire l'histoire de ces temps primitifs, n'ont pas pu les faire revivre. Au contraire, les tableaux que Virgile en a tracés, quoiqu'ils soient souvent de fantaisie, se sont imposés à toutes les mémoires, et quelques découvertes que l'archéologie nous ménage, je crois qu'on peut résolument affirmer que l'imagination des lettrés se figurera toujours Laurente et le palais de Latinus comme il nous les a représentés.

IX.

Il nous faut sortir de Laurente et quitter ce palais, où l'on trouvera peut-être que nous sommes trop longtemps restés, si nous voulons assister à la dernière scène de l'*Énéide*. C'est en dehors de la ville, dans la plaine qui s'étend des montagnes à la mer, que va se passer le drame par lequel s'achève le poème.

Le combat de Turnus et d'Énée est annoncé d'avance et préparé avec soin. Énée, le premier, suggère aux envoyés des Latins, qui viennent lui demander une trêve, ce moyen facile de terminer tout à fait le différend. L'un d'eux, Drancès, s'empresse de rapporter à Turnus la provocation de son ennemi, et Turnus a trop de cœur pour ne pas l'accepter du premier coup. Mais les dieux qui veillent sur ses jours ont soin de retarder tant qu'ils le peuvent une lutte dans laquelle il doit succomber et le protègent plus qu'il ne le voudrait. Dans le premier combat qui se livre autour du camp troyen, comme Turnus cherche Énée avec fureur et que celui-ci ne le fuit pas, il semble que leur rencontre soit inévitable. Junon trouve pourtant un moyen de les séparer. « Elle forme d'une vapeur légère

une ombre sans consistance qui ressemble à Énée, la revêt d'armes troyennes, lui prête de vaines paroles, des sons sans idées et lui donne la démarche du héros. Tels sont les fantômes qui voltigent, dit-on, après la mort; tels les songes qui se jouent de nos sens assoupis. » Turnus, trompé par la ressemblance, se met à poursuivre le faux Énée jusque dans une barque où il se réfugie. Dès qu'il y est entré, la déesse rompt le câble qui attachait la barque au rivage et le malheureux, malgré ses supplications, est emporté par les vagues loin du champ de bataille, où ses compagnons le cherchent, où son ennemi l'attend. Une autre fois, les circonstances semblent plus graves et plus pressantes encore. Tout est prêt pour le combat singulier; on est en train d'en régler les dernières conditions; un autel se dresse au milieu de la plaine, devant lequel Énée et le roi Latinus s'engagent, par des sermens solennels, à respecter ce qui a été convenu; les deux armées sont réunies pour assister à la lutte suprême de leurs chefs. A ce moment, la sœur de Turnus, Juturna, qui a été aimée de Jupiter et qui, en échange de cet amour, a reçu l'immortalité, excite les Rutules à ne pas laisser leur roi s'exposer pour eux. La pitié les saisit quand ils voient ce jeune homme se mesurer à un adversaire qui leur paraît plus redoutable; l'idée leur vient d'éviter à toute force une lutte dont ils prévoient l'issue. Un trait, qui part tout à coup de leurs rangs, va frapper un des chefs de l'armée troyenne et voilà la mêlée qui recommence. Ce combat imprévu et improvisé est assurément un des plus originaux de toute l'*Énéide*. La fureur transporte les deux partis et ils font arme de tout. On se bat autour de l'autel où l'on vient de jurer que l'on ne se battra plus; il arrive même qu'un des combattans saisit un tison enflammé, qui a servi au sacrifice, et le jette au visage d'un ennemi qui s'avance. « Sa longue barbe prend feu, dit le poète, et l'on sent au loin l'odeur qu'elle exhale en brûlant. » Ces divers incidens ne servent pas seulement à reculer la fin du poème et à lui permettre d'atteindre une juste étendue, ils sont fort habilement ménagés pour accroître notre impatience. Quand enfin s'accomplira ce combat, tant de fois prévu et tant de fois différé, tous les esprits excités par l'attente en suivront les péripéties avec un intérêt plus passionné.

Virgile donne à cette grande lutte une scène digne d'elle. Figurons-nous, dans cette plaine aujourd'hui déserte, d'un côté Laurente et ses hautes murailles, de l'autre le camp troyen avec ses portes et ses retranchemens. Sur les remparts de la ville, au sommet des tours, se pressent les femmes, les gens du peuple, les enfans, qui regardent. Les deux armées entourent le champ de bataille, chacune conservant son rang, comme si, d'un moment à l'autre, on allait avoir à

reprendre la lutte interrompue; en attendant, les lances, qui vont être un moment inutiles, sont enfoncées en terre et les boucliers reposent contre elles. Les chefs voltigent au milieu des soldats, brillans d'or et de pourpre. Tous les yeux sont tendus vers cet espace vide, où va se jouer le sort des deux peuples. Le ciel n'est pas moins attentif que la terre à ce grand spectacle; Junon, pour en être plus rapprochée, s'est arrêtée sur les hauteurs du Mont Albain, d'où l'on aperçoit nettement la ville de Latinus et les deux armées, tandis que Jupiter, dans sa demeure céleste, tient en ses mains les balances dans lesquelles il pèse les destinées des mortels.

Le récit de ce combat est un des morceaux les plus dramatiques et les plus saisissans de l'*Énéide*. On voit bien, en le lisant, que le poète n'était pas épuisé par la longue course qu'il avait faite; il arrivait sans fatigue à la fin de son œuvre, l'esprit aussi vif, le talent aussi jeune que lorsqu'il l'avait entreprise. La mort le surprit à cinquante et un ans en pleine possession de son génie. S'il avait continué de vivre, non-seulement il aurait mis la dernière main à l'*Énéide* et nous l'aurait laissée plus parfaite, mais nous posséderions sans doute aussi ce poème philosophique auquel il pensait, dit-on, pendant les loisirs que lui laissait la composition de son épopée et qui devait être l'œuvre mûrie et sereine de ses dernières années.

Je crois inutile de reprendre ici et d'analyser ce beau récit: tous les lecteurs de Virgile l'ont devant les yeux; qu'il me suffise de marquer en quelques mots ce qui me paraît en être le caractère distinctif. Le dernier combat d'Achille et d'Hector dans l'*Iliade* a certes une très grande importance: on sent bien qu'il va décider du sort de Troie; mais enfin la chute de la ville n'en est pas la conséquence immédiate et elle doit survivre quelque temps encore à la mort de son plus ferme défenseur. On ne peut dire non plus que le combat soit prémédité; les deux adversaires ne se cherchaient pas, et c'est le hasard qui les met aux prises. Après une défaite des siens, Hector n'a pas voulu s'enfuir comme eux; il s'est arrêté devant les portes Scées et attend l'ennemi. En réalité, il est si peu résolu à se battre avec Achille qu'il s'enfuit dès qu'il l'aperçoit. Chez Virgile, au contraire, tout est parfaitement réglé et décidé d'avance. Turnus a pris congé d'Amata et de Lavinia; Énée a dit adieu à son fils. Des maîtres du camp ont choisi et préparé le lieu où ils doivent se rencontrer. C'est une grande plaine unie et nue, et, pour n'y laisser aucun avantage dont l'un des combattans puisse se prévaloir au détriment de l'autre, on a rasé les quelques arbres qui pouvaient y pousser. Un sacrifice solennel a précédé le signal de la lutte. Tandis que les prêtres immolaient un jeune porc et une brebis blanche,

les chefs des deux armées, tournés vers le soleil qui se levait et dont les premiers rayons coloraient la cime des montagnes, tenant dans la main des gâteaux de farine salée, ont invoqué tous les dieux et pris l'engagement d'accepter l'issue du combat comme un arrêt du destin. Selon qu'Énée ou Turnus remportera la victoire, les Troyens ou les Latins seront définitivement les maîtres, et le sort des deux peuples est attaché à la fortune de leurs champions. C'est donc une sorte de jugement de Dieu qui se prépare, et il est impossible de suivre dans Virgile tous les détails de ce combat en champ clos sans songer à des récits semblables qui se trouvent dans nos chansons de geste. Là aussi des chevaliers en viennent aux mains en présence d'un peuple réuni, et on nous les montre, avant de combattre, adorant des reliques, prêtant des sermens solennels, donnant des gages de bataille. Ce qui complète l'illusion, c'est qu'ici, comme dans beaucoup de tournois chevaleresques, une femme est le prétexte et le prix de la lutte. « Dans cette arène, dit fièrement Turnus, il nous faut conquérir la main de Lavinia. »

Illo quæratur conjux Lavinia campo.

Quelque émotion qu'on éprouve à lire, dans l'*Iliade*, le combat d'Hector et d'Achille, il contient certains incidens dont nous ne pouvons nous empêcher d'être un peu surpris. Par exemple, il nous déplaît qu'à la vue d'Achille Hector se sauve « comme une colombe tremblante devant l'épervier, » et qu'il ne se décide au combat que quand il n'a plus aucun moyen d'y échapper. Nous avons tort assurément, et il n'y a rien de plus naturel et de plus vrai que ces timidités subites et ces hésitations momentanées en face d'un grand péril; mais nous avons beau faire, elles nous semblent aujourd'hui déplacées chez un héros. Aussi sommes-nous reconnaissans à Virgile de nous les avoir épargnées. Sans doute, Turnus s'enfuit, comme Hector, mais seulement quand l'arme dont il se sert s'est brisée dans sa main et qu'il reste sans défense. « Il court alors çà et là et décrit mille tours incertains; » il se rapproche de ses soldats, que la frayeur rend immobiles; il les appelle par leur nom, il les prie avec instance de lui donner son épée, et, dès qu'il l'a reçue, il recommence bravement la lutte. Ce qui nous choque aussi dans le récit d'Homère, c'est la part que les dieux prennent au combat. En réalité, la victoire leur appartient. Minerve ne cesse pas d'aider Achille, qui est le plus fort, et lui rapporte son javelot, qu'il a lancé sans succès; elle trompe indignement Hector, qui est le plus faible, en lui faisant croire que son frère Déiphobe va combattre à ses côtés; ce n'est que lorsque la lutte

est engagée et qu'Hector a besoin du secours de son frère qu'il s'aperçoit qu'il est seul et que le faux Déiphobe a disparu. Chez Virgile, les dieux s'annulent en se partageant : si Juturna rend à Turnus son épée, Vénus permet à Énée de retirer son javelot, qui s'est enfoncé dans le tronc d'un olivier sauvage. De cette façon, l'intervention de la divinité n'efface pas le mérite des hommes; la victoire est bien leur œuvre personnelle, et c'est leur valeur propre qui décide du succès final. Il est curieux de constater qu'entre les deux poètes, le sentiment de l'honneur s'est raffiné, et que Virgile connaît déjà et respecte certaines délicatesses, ou, si l'on veut, certains préjugés que nous subissons encore aujourd'hui.

Ses personnages, quand on les compare à ceux d'Homère, donnent lieu aux mêmes observations. Quoiqu'Énée joue à peu près le rôle d'Achille et que le poète ait voulu par momens lui en prêter le caractère, il en diffère autant que possible. Dans son combat avec Turnus, il pousse jusqu'à l'excès le respect de la foi jurée. Quand les Latins, rompant violemment la trêve, recommencent la lutte, il ne croit pas d'abord que leur parjure l'autorise à violer son serment. Sans armes, la tête nue, il veut arrêter les siens qui essaient de se défendre ; et, pendant qu'il les empêche de répondre aux coups de l'ennemi, il est lui-même blessé. Ce qui est encore plus remarquable, c'est que le poète a su lui conserver son humanité et sa douceur jusque dans la scène sanglante de la fin. Là surtout se marque la différence de son caractère et de celui d'Achille. Nous avons le cœur serré, en lisant l'*Iliade*, des dernières violences du héros grec. Non-seulement il tue Hector sans miséricorde, mais il ne répond à ses touchantes prières qu'en regrettant « de ne pas pouvoir manger sa chair palpitante. » Le pieux Énée, au contraire, se laisse attendrir par les paroles de Turnus. Il allait même lui pardonner lorsqu'il aperçoit le baudrier de Pallas, son jeune ami, que Turnus n'a pas épargné, malgré son âge, et dont il s'est approprié les dépouilles. On comprend qu'à cette vue sa colère se ranime et on lui pardonne de n'écouter qu'un juste ressentiment. Ce n'est pas Énée, c'est Pallas qui se venge et frappe Turnus par la main d'un ami :

> Pallas te hoc vulnere, Pallas
> Immolat.

Turnus ressemble davantage aux héros d'Homère et c'est sur leur modèle qu'il est fait. Il a pourtant aussi quelques traits qui lui appartiennent et où se marque l'époque de Virgile. Il me semble surtout plus sensible à ce que nous appelons le point d'honneur.

Lorsque, trompé par sa sœur qui veut le sauver à tout prix, il a suivi le faux Énée et que la barque où il s'est imprudemment jet l'emporte loin de la bataille, sa douleur est vive et il n'y a rien de plus touchant que ses plaintes. « Puissant Jupiter, s'écrie-t-il, m'avez-vous donc jugé digne d'une telle infamie? Que vont dire de moi tous ces braves gens qui m'ont suivi et que je livre à la mort sans les y accompagner? Que faire? Quel abîme assez profond s'ouvrira sous mes pas? Vous du moins, ô vents, ayez pitié de moi. Entraînez cette barque contre les rochers; Turnus lui-même vous en conjure. Brisez-la sur ces écueils, où ne puissent jamais plus m'arriver les reproches de mes amis et le cri de mes remords! » Ne semble-t-il pas qu'on entend certains héros de nos chansons de geste? C'est le même accent de générosité, la même ardeur chevaleresque, le même souci scrupuleux de l'honneur. Turnus est avant tout occupé de sa réputation; il ne veut pas que personne puisse l'accuser de félonie, et il aurait pris volontiers pour sa devise ces mots de notre Roland :

Que mauveise chançun de nus chantet ne seit!

Si j'ai tenu à signaler ces rapports qu'on entrevoit entre l'*Énéide* et les poèmes du moyen âge, c'est qu'ils me semblent avoir quelque importance. Il est utile de faire voir comment Virgile, qui se rattache si volontiers au passé, donne aussi quelquefois la main à l'avenir; quand nous savons ce qu'il y a d'ancien et de nouveau chez lui, nous comprenons mieux le rôle qu'il a joué dans l'histoire des lettres. Placé sur la limite de deux âges, et, par une chance heureuse, participant de l'un et de l'autre, il a servi d'intermédiaire entr'eux. C'est par lui que nous abordons l'antiquité; il nous en donne l'accès, il nous conduit et nous guide vers elle. Entre elle et nous, il forme une sorte de trait d'union; et, en ce sens, Baillet avait raison de dire « qu'il est le centre de tous les poètes qui ont paru avant et après lui. »

Voilà les réflexions dont je ne pouvais me défendre pendant que j'essayais de me figurer le combat d'Énée et de Turnus dans la plaine de Laurente. Je crains qu'elles ne m'aient entraîné bien loin. Les lecteurs trouveront sans doute que je les ai trop longtemps retenus sur cette plage déserte, à la recherche de villes ignorées dont il ne reste plus de débris. Mais on risque de s'attarder en route quand on voyage avec Virgile, et c'est un compagnon dont on a grand'peine à se séparer.

GASTON BOISSIER.

ÉTUDES

POLITIQUES ET RELIGIEUSES

LES CATHOLIQUES LIBÉRAUX ET L'ÉGLISE DE FRANCE DE 1830 A NOS JOURS.

II[1]

L'EMPIRE, LE SYLLABUS, L'INFAILLIBILITÉ.

Quand, avec l'assentiment public du clergé et des catholiques, Montalembert revendiquait à la tribune la liberté de l'église au nom des libertés modernes, ses collègues et ses adversaires ne se faisaient pas faute de l'accuser d'être dupe de son inexpérience. Des hommes plus mûrs ou plus prévoyans pouvaient, lui répondait-on, sans cesser d'être libéraux, se croire tenus de refuser ou de marchander une liberté qui, une fois acquise et complète, serait déniée comme un péril ou comme un crime à tous ceux qui n'acceptent pas le joug de l'orthodoxie. « Je regimbais alors avec une

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

bonne foi indignée, écrivait plus tard l'orateur désabusé, contre ce que je croyais une calomnie sans prétexte et sans excuse. Je suis obligé de reconnaître que l'objection de mes contradicteurs était fondée et que leur appréhension a été cruellement vérifiée (1). »

Cette objection, l'éternelle objection opposée aux « cléricaux » chaque fois qu'ils osent se réclamer de la liberté, il suffit de l'apparition d'un maître, qui semblait promettre un protecteur, pour que la presse religieuse se hâtât de la justifier avec une impudente ingénuité. On comprend la tristesse et l'irritation des hommes qui s'étaient pour ainsi dire portés garans de la sincérité de leurs coreligionnaires. Non-seulement ils se voyaient abandonnés de leurs soldats, mais ils voyaient les déserteurs leur enlever leurs armes, ce qui seul leur pouvait permettre de vaincre, la confiance publique dans leur bonne foi. Devant une défection qui les réduisait pour longtemps à l'impuissance, les catholiques pour lesquels la liberté n'avait pas seulement été un déguisement tinrent à prouver qu'ils n'étaient pas « complices de cette duplicité; que, s'ils n'avaient pas, eux aussi, jeté le masque, c'est qu'ils n'en avaient jamais porté. » Aussi personne, dans aucun parti, ne se montra plus sévère que ces catholiques pour ce qu'ils appelaient le revirement effronté, l'éclatante palinodie de la presse religieuse. Jamais ils ne la lui pardonnèrent : ils tinrent par-dessus tout à ne pas laisser oublier que si, depuis le milieu du siècle, les champions de l'église étaient divisés, la faute n'en était pas aux partisans de la liberté, que ce n'étaient pas eux qui avaient modifié leurs voies et changé les couleurs du camp catholique. Sur ce point, en effet, aucun doute : les lettres privées confirment, nous l'avons vu, les documens publics (2). Cette scission, qui, en réalité, dure encore, a été le fait des intransigeans qui, après s'être, durant quinze ans, réclamés des libertés modernes, se sont tout à coup avisés qu'elles étaient contraires aux principes sociaux et au dogme chrétien. Pour comprendre l'attitude réciproque des deux factions durant plus de trente ans, leurs ardentes controverses politiques et religieuses, les débats auxquels leur rivalité a condamné l'église, il ne faut pas perdre de vue ce point de départ. Ainsi seulement s'expliquent les différentes phases de la longue lutte dont nous allons essayer de retracer les péripéties et de rechercher les conséquences.

(1) Montalembert, *Œuvres complètes*, Avant-propos, p. XXXV.

(2) On s'étonne qu'un écrivain, d'ordinaire aussi bien informé et aussi soucieux de la vérité que l'historien du dernier concile, ait pu prendre le change à cet égard et dire que les catholiques libéraux s'étaient séparés de leurs amis pour former un petit groupe à part. (Émile Ollivier, *l'Église et l'État au concile du Vatican*, t. I., p. 303.)

I.

Dès le lendemain de la scission, les divergences entre ces frères ennemis s'accentuèrent sur le terrain scolaire et politique pour bientôt s'étendre au domaine religieux. Une fois émancipé de la tutelle des politiques, l'esprit excessif et intolérant de la presse catholique se donna partout carrière. A peine *l'Univers* avait-il, sur l'injonction de Rome, suspendu sa campagne contre la loi de 1850, qu'il en entreprenait une autre contre l'enseignement classique et les auteurs païens. C'était une manière détournée de revenir, malgré l'intervention du nonce, sur la loi de l'enseignement, qui reconnaissait au gouvernement le droit de fixer les programmes. Dans sa répulsion pour la libre antiquité grecque et romaine, la feuille ultramontaine semblait vouloir proscrire tout ce qui n'était pas de l'Écriture et des pères, de même que le calife Omar condamnait au feu tout ce qui n'était pas le Coran. Les Grecs et les Latins ont de tout temps été suspects aux ennemis de la liberté; *l'Univers* les accusait de corrompre le cœur aussi bien que l'esprit de la jeunesse. A l'entendre, Homère et Virgile n'étaient bons qu'à paganiser les générations chrétiennes. C'était toucher à l'un des points sensibles l'évêque d'Orléans, qui prenait plaisir à faire jouer par les élèves de son petit séminaire Sophocle en grec. En vain ce défenseur des classiques se retranchait-il derrière l'autorité de saint Basile et des pères de l'église; en vain rappelait-il que les humanités avaient été l'honneur du clergé français et des congrégations enseignantes. Pour mettre fin à cette controverse, il ne fallut rien moins qu'une nouvelle intervention de la nonciature. Dans l'intervalle, tout le clergé en avait été ému. La question se liait à la direction des séminaires, et la presse catholique avait pour la première fois laissé percer la prétention de régenter l'épiscopat. L'église n'était pas encore accoutumée à de pareilles façons; M. Dupanloup avait lancé un mandement contre *l'Univers* et quarante-six évêques avaient signé une déclaration portant que les actes épiscopaux n'étaient pas justiciables des journaux. Quinze ans plus tard, on n'eût pas rencontré une telle hardiesse dans l'épiscopat.

C'était de la politique qu'étaient nés les dissentimens des catholiques, c'était dans la politique surtout qu'ils devaient se manifester et s'envenimer. Le coup d'état de 1851 et la constitution de 1852 avaient consommé la scission. Le principal organe catholique, qui, selon le mot d'un de ses adversaires, changeait de drapeau sans changer de caractère, avait tour à tour été orléaniste, républicain, fusioniste, bonapartiste, se montrant disposé à soutenir

les régimes les plus divers, sans doute parce qu'il n'était dévoué qu'à l'ultramontanisme. Il semblait alors avoir pour devise le *Victrix causa diis placuit* du poète païen. Faisant bon marché des libertés publiques et de la parole jurée, il avait au nom de l'église salué le coup d'état et applaudi au rétablissement de l'empire. Non content d'acclamer la dictature subrepticement relevée en France, *l'Univers* s'était plu à railler les vaincus, à les conspuer et à les bafouer, piétinant avec joie sur les libertés et les libéraux. « La France, disait-il quelques jours après le premier plébiscite, la France rejettera le parlementarisme comme elle a rejeté le protestantisme, ou elle périra en essayant de le vomir... Le peuple a dit à un homme : « Mes orateurs me fatiguent, débarrasse-moi, gouverne-moi (1). » A cette époque où le pays, si longtemps enclin à l'idolâtrie de la parole, se montrait dédaigneux des joutes oratoires, les pieux panégyristes de l'absolutisme allaient jusqu'à faire l'apologie du silence au nom de l'évangile, qui proscrit les paroles inutiles. Ces nouveaux adeptes du culte de la force et de la fortune condamnaient le fond comme la forme des revendications libérales; ils ne craignaient pas de nier la notion même du droit humain, interdisant le mot droit à la bouche des peuples comme à celle des individus, sous le prétexte, erroné du reste, que ce mot ne se rencontre point dans l'Écriture.

On vit ainsi durant des années le tribun ultramontain prêcher, au nom de Dieu et au nom du peuple, l'absolutisme spirituel et temporel, se complaisant à faire l'éloge de l'inquisition, de la Saint-Barthélemy, de la révocation de l'édit de Nantes, de tous les crimes et de toutes les fautes dont l'église avait le plus d'intérêt à se laver; se faisant, au profit du nouveau césarisme, le théoricien de la force et du despotisme militaire; enseignant, suivant un sophisme que, par une significative rencontre, j'ai retrouvé à l'autre extrémité de l'Europe chrétienne, — chez les slavophiles moscovites, — que toute constitution rompait l'unité sociale et établissait un dualisme dont le résultat était d'annuler l'un par l'autre les deux termes du régime constitutionnel.

Or, parmi les vaincus du coup d'état et de l'empire, parmi les orateurs dont *l'Univers* se réjouissait de voir les lèvres closes, se trouvaient les plus vaillans champions de l'église, notamment les auteurs de la loi de 1850. Ils étaient tombés avec la tribune, d'où leur voix avait si fortement retenti pour la défense de la religion et de la papauté. L'un d'eux, il est vrai, leur premier chef, esprit ardent, impétueux, primesautier, Montalembert, s'était, durant quelques jours, en partie sous l'influence de *l'Univers*, ral-

(1) *Univers* du 26 décembre 1851.

lié, lui aussi, au coup d'état; ce fut la tache et le remords de sa vie. Lui qui, dès sa jeunesse, s'était fait gloire d'être l'amant de la liberté, il avait, depuis les journées de juin, devant les excès commis en son nom, oublié que, selon la belle image empruntée à l'Arioste par Macaulay, celui qui adore vraiment la liberté doit savoir lui garder sa foi sous quelque déguisement qu'elle se présente. Lorsque celle qu'il s'était habitué à vénérer comme une fée bienfaisante lui avait apparu sous la forme d'un serpent, il l'avait reniée et l'avait laissé écraser. Ce jour-là, Montalembert, pourrait-on dire, avait montré le côté faible des libéraux catholiques et, par malheur aussi, de bien d'autres, car le crime le moins pardonnable de l'anarchie, c'est, en la défigurant, de rendre la liberté odieuse. L'amour de Montalembert pour elle n'allait pas sans une certaine dose d'illusion, et il avait eu peine à lui pardonner ses déceptions. « Les rois sont remontés sur leurs trônes, s'écriait-il avec amertume le 19 octobre 1849; la liberté n'est pas remontée sur le sien, elle n'est pas remontée sur le trône qu'elle avait dans nos cœurs. »

Cette défaillance ne fut pas de longue durée; quelques jours de dictature suffirent à le désabuser. Avant même que l'empire fût officiellement rétabli, Montalembert protestait avec une fougue indignée contre l'avilissement des doctrines hardiment serviles qui, au nom de l'évangile, prétendaient vouer la France à l'absolutisme. S'il avait paru lui-même admettre le renversement de la tribune, ce n'était, affirmait-il, que comme une punition temporaire des fautes passées, comme une courte diète de malade, jamais comme un régime normal et définitif. Aussi mettait-il, dès 1852, une sorte de passion à flétrir ce qu'il appelait l'éphémère coalition du corps de garde et de la sacristie, et, d'une plume brûlante comme un fer rouge, il marquait sans pitié le front de ces pontifes de la force, de ces chantres du succès qui, après s'être prosternés devant la démocratie de 1848, avaient déjà rallumé leurs encensoirs pour de nouvelles idoles (1).

La présidence décennale avait laissé Montalembert entrer au corps législatif, l'empire restauré l'y poursuivait bientôt devant ses tribunaux pour lui en fermer la porte aux premières élections. L'orateur catholique ne pouvait avoir de place sous un régime qui s'annonçait comme le règne du silence. Si sa voix retentit encore en dehors d'une assemblée dont les murs étaient calfeutrés de façon à ce qu'aucun écho n'en arrivât au public, ce fut à l'étranger, à Malines. Pendant que Montalembert descendait de la tribune pour n'y plus remonter, le compagnon de ses premières luttes, Lacor-

(1) *Des Intérêts catholiques au XIXe siècle*, 1852.

daire, abandonnait la chaire de Notre-Dame et, bientôt après, Paris et la prédication. Il sentait, lui aussi, sans qu'on lui eût formellement interdit la parole, que sa voix avait quelque chose de trop vibrant pour le voisinage des Tuileries, de trop strident pour la nouvelle ère impériale.

Le nouveau régime se piquait de protéger la religion, mais cette protection même inspirait peu de confiance à la plupart de ceux qui se souvenaient de la restauration et des périls d'une étroite alliance du trône et de l'autel. Dès le 3 décembre 1852, dans un mandement épiscopal, M. Dupanloup, un de ces hommes auxquels aucun régime n'eût pu fermer la bouche, demandait pour l'église « la seule chose qui ne la compromît jamais, la liberté, » ajoutant, non sans intention, qu'il n'y avait pas moins d'honneur pour elle « à garder sa liberté sous Constantin, qui la protégeait, qu'à se montrer héroïque sous Dioclétien, qui la persécutait. » Les laïques, à plus forte raison, sous la direction de M. de Falloux et de Montalembert, ne dissimulaient pas qu'ils n'avaient de confiance dans la liberté religieuse que lorsqu'elle était assurée par les libertés générales. Les anciens chefs du parti catholique se trouvaient ainsi, comme sous Louis-Philippe, mais en de bien autres conditions, rejetés dans l'opposition et, comme sous la république, enchaînés à l'alliance des libéraux, dont *l'Univers* leur faisait, dès 1849, un crime.

II.

Pendant toute la durée du second empire, la lutte entre les deux fractions du camp catholique devait continuer avec des armes inégales, les libéraux, privés du grand instrument de la polémique moderne, n'ayant aucun journal quotidien à opposer aux ultras. Grâce à ce défaut de concurrence et à la tacite complicité du gouvernement impérial, l'organe attitré du servilisme politique et religieux, le champion de la théocratie entée sur le césarisme, s'empara peu à peu dans l'église de France d'une véritable dictature. Le clergé, qui avait longtemps témoigné tant de défiance pour la presse, en devint en quelque sorte le prisonnier. Nulle part elle n'a exercé une autorité plus absolue et moins discrète. *L'Univers* avait repris les procédés et les méthodes de *l'Avenir* en en répudiant les doctrines. Non moins que La Mennais en 1830, il prétendait, inconsciemment peut-être, gouverner l'épiscopat et dominer l'église, parlant avec la même hauteur une langue presque aussi éloquente, plus souple et plus vive, mais dont le ton moqueur et le tour trivial semblaient souvent déplacés sous le portique du temple. Et

cette fois l'apôtre, tour à tour léger et véhément, incisif et pathétique comme un acteur propre à tous les rôles, le tribun religieux tenant à la fois de Bossuet et de Voltaire, de Molière et de Rabelais, qui du haut de sa chaire quotidienne morigénait le clergé, jouant devant lui, chaque matin, amis et ennemis, travestissant et chargeant sans scrupule grands et petits, mêlant le comique au sacré et l'injure à l'onction, n'appartenait même pas à la hiérarchie. C'était un simple laïque, sans théologie, sans philosophie, sans lettres même et sans latin, dont il ne retint jamais que quelques bribes ramassées çà et là, aussi peu ecclésiastique, aussi peu chrétien par tempérament qu'il était journaliste de vocation, dont l'empire s'expliquait peut-être moins par la verve endiablée de sa polémique que par la terreur de ses sarcasmes sans merci, de son persiflage acéré, de ses morsures envenimées. On comprend que, dans le haut clergé, les représentans de la tradition et de la hiérarchie eussent peine à supporter une telle domination au profit d'une sorte de radicalisme ultramontain ; mais la tyrannie était si forte que la plupart la déploraient en secret sans oser s'en plaindre en public. « L'église de Dieu, écrivait dès 1849 M. Dupanloup, ne peut, en aucune façon, être ainsi gouvernée par le journalisme. Tous les évêques, sauf deux ou trois (et encore, je n'en connais qu'un), en gémissent. Si le saint-siège par le nonce n'arrête pas le *laïcisme journaliste*, le mal ira loin (1). » Les jésuites, tels que le P. de Ravignan, partageaient à cette époque les appréhensions de M. Dupanloup (2). Le Vatican, bien que cette puissance nouvelle dans l'église s'exerçât dans le sens des prétentions romaines, n'avait pas les yeux entièrement fermés sur les périls de cette intrusion du journal dans le sanctuaire, et encore moins sur les inconvéniens des vivacités mondaines et des violences profanes de cette polémique. Plus d'une fois, comme nous l'avons déjà vu, Rome en arrêta les attaques et en modéra la passion; mais, tout en regrettant parfois les écarts, les excès de langage ou d'idées de la feuille qui prétendait parler en son nom, tout en lui donnant souvent d'inutiles conseils de charité et d'esprit chrétien, le saint-siège était trop loin pour apprécier l'impression de pareils procédés sur le public français. En outre, depuis ses déceptions de 1848, Pie IX était lui-même enclin aux idées extrêmes; il se montrait en tout cas moins soucieux de prudence et de politique que la plupart de ses prédécesseurs. La papauté enfin, de tous côtés en butte aux attaques d'une presse sans scru-

(1) Lettre de M. Dupanloup à la princesse B... (15 septembre 1849.)

(2) Dans une lettre de l'évêque d'Orléans du 27 février 1850, je rencontre ces lignes : « Quant à *l'Univers*, le père de Ravignan me disait avant-hier qu'il enlevait aux évêques le gouvernement de l'église : c'est vrai; et je lui ai répondu qu'il enlevait aux supérieurs le gouvernement de sa compagnie. »

pule, trouvait dans le grand journaliste ultramontain un athlète trop redoutable, une plume trop faite à la guerre, un instrument trop sûr pour le briser ou le désavouer. Rome est du reste peu pressée d'intervenir dans les querelles de ses enfans, elle n'aime pas à trancher d'autorité les discussions qui se livrent autour d'elle. Qu'on se rappelle la première grande feuille ultramontaine : *l'Avenir*. En dépit de toutes ses témérités de forme et de pensées, malgré l'antipathie générale du haut clergé, La Mennais n'eût pas été condamné s'il n'eût lui-même exigé un jugement du pape.

Quoi qu'il en soit, la domination d'un journal dans l'église, à l'heure même qu'elle affichait officiellement le plus de dédain ou de méfiance de la presse, restera l'un des spectacles les plus singuliers de l'histoire religieuse du siècle. La plus grande partie de l'épiscopat en était attristée, M. Dupanloup surtout, qui, avec son tempérament de lutteur, sentait mieux que personne la puissance de la presse dans le monde moderne. Il craignait qu'avec des journaux dirigés par des laïques, la direction des affaires ecclésiastiques ne risquât de se déplacer et d'échapper aux chefs naturels de l'église, de manière à ce qu'on vît chez elle la queue mener la tête. Aussi l'un de ses projets favoris, durant toute sa vie, avant 1848 comme après 1870, fut-il d'avoir à sa disposition un organe quotidien, vœu qu'il put réaliser durant quelques années, avec *l'Ami de la religion* en 1848, avec *la Défense* plus tard. Mais, si précieux que soit pour le clergé un pareil instrument, la possession n'en est pas sans dangers. Il y a là de toute façon pour l'église une sérieuse difficulté pratique. Aux mains des laïques, la presse religieuse menace de subalterniser le clergé et les évêques; aux mains des chefs de la hiérarchie, rédigé par des plumes épiscopales ou ecclésiastiques, un journal présente des inconvéniens d'un autre genre et souvent non moindres. Toujours est-il que, durant sa longue guerre avec *l'Univers*, l'évêque d'Orléans se vit le plus souvent réduit pour toute arme aux brochures, aux revues, aux mandemens, aux lettres à son clergé. C'était là un duel inégal où, faute de pouvoir porter les derniers coups, la victoire devait rester au journaliste.

En vain, dans un mandement de 1852, l'évêque demandait-il publiquement « si quelques laïques, abusant de la puissance que leur donnait un journal, pouvaient dans l'église, chaque matin, parler de tout et à tous, décider à temps et à contretemps, prendre dans les plus graves questions de doctrines et de conduite l'initiative du jugement, de la décision, de la condamnation; si, lorsqu'un évêque donne à ses prêtres des instructions pour les éclairer et les diriger, il serait permis à *l'Univers* de venir se mettre entre l'évêque et ses prêtres pour enseigner les prêtres après et contre leurs évê-

ques (1). » Le laïcisme, ainsi dévoilé par une bouche épiscopale, régnait en maître sur la portion la plus nombreuse du clergé, et ce qui navrait l'âme des évêques et des pasteurs les plus clairvoyans, c'est que, à l'inverse de ce qu'on aurait pu croire, cet ascendant des laïques s'exerçait toujours dans le sens le plus opposé à l'esprit de la société laïque, dans le sens le plus étroit, le plus outré; c'est que toute leur politique n'était qu'une sorte d'anachronisme fait pour scandaliser les peuples et effaroucher le siècle. Malgré les protestations de l'évêque d'Orléans et les plaintes éloquentes de Montalembert contre les modernes inquisiteurs, un journal n'en continuait pas moins à s'établir en face des évêques et du saint-siège comme le défenseur de la foi et le censeur de l'épiscopat. Et ce rôle dénoncé par M. Dupanloup comme contraire à l'esprit et aux règles de l'église, comme attentatoire à l'ordre hiérarchique, ce journal le remplissait avec une superbe assurance, se réservant le monopole de l'orthodoxie, traçant à son gré autour des consciences fascinées le cercle hors duquel il n'y a plus de catholiques, « tranchant précipitamment, témérairement, violemment toutes les questions religieuses, et, quand une fois il les avait tranchées, ne tolérant aucune dissidence, de quelque part et de quelque haut qu'elle vînt. » Tous ceux qui n'acceptaient pas docilement ses oracles se transformaient pour lui en ennemis de l'église ou de la papauté, en mécréans, en hérétiques. Ainsi en fut-il de ses anciens amis les catholiques libéraux, devenus les plus odieux de ses adversaires (2).

Selon ses procédés habituels, *l'Univers* chercha à transporter le différend du terrain politique, où il avait pris naissance, sur le terrain religieux, où les ultras espéraient avoir définitivement raison des libéraux, se flattant, après les avoir rendus suspects à Rome, de leur faire clore la bouche par la suprême autorité ecclésiastique. Pendant que les uns, demeurés fidèles aux croyances de leur jeunesse, persistaient, en dépit de la banqueroute de leurs espérances, à maintenir la compatibilité de la foi et des libertés publiques, les autres érigeaient hardiment leur incompatibilité en dogme, faisant du libéralisme une révolte contre l'église et l'enseignement du Christ. L'orthodoxie des Montalembert, des Lacordaire, des Dupanloup même,

(1) L'abbé Lagrange, *Vie de Mgr Dupanloup*, t. II, p. 130.

(2) Il est à remarquer que les défiances de M. Dupanloup et de ses amis pour *l'Univers* et le journalisme étaient bien antérieures à leur rupture avec M. Veuillot. Dès 1844 et 1845, alors qu'il ne s'était encore manifesté entre eux aucune divergence de principes, les chefs du parti catholique, inquiets des procédés de *l'Univers*, avaient essayé de le placer sous la surveillance d'un comité ayant à sa tête M. Dupanloup. Le plan avait échoué devant les résistances du directeur du journal.

était habilement et sournoisement mise en suspicion, si bien que, dans le clergé, beaucoup se demandent encore si c'étaient là de vrais catholiques. Les contempteurs de la société moderne qui se plaisaient à confondre l'ordre spirituel et l'ordre temporel prêtaient à leurs adversaires la même confusion, s'imaginant ou feignant de croire que le libéralisme des catholiques libéraux débordait sur le domaine religieux. C'était là une erreur ou un artifice de polémique. Ce que ses adversaires s'obstinaient à dénommer le catholicisme libéral, comme si c'eût été un catholicisme de nouvelle sorte, est toujours, nous l'avons déjà remarqué, resté purement politique, étranger à la sphère religieuse ou théologique, à la discipline aussi bien qu'au dogme. Les plus hardis de ses adeptes ont pris eux-mêmes soin de le constater : s'ils invoquaient la liberté, ce n'était pas à la façon de Luther, contre le pouvoir spirituel et l'église ; c'était la liberté dans le sens moderne, vis-à-vis du pouvoir civil et de la force brutale. C'était, comme disait Lacordaire, « la liberté, qui n'est que le respect des convictions d'autrui, qui ne touche en rien au dogme, à la morale, au culte, à l'autorité du christianisme, qui lui retire seulement le secours du bras séculier, se confiant à la force intime et divine de la foi qui ne saurait faillir faute d'un glaive matériel levé contre l'erreur (1). » Il est vrai que cela même en était trop pour les panégyristes convaincus des plus sombres pages de l'histoire du moyen âge. Il n'en reste pas moins certain que, dans cette école « catholique libérale, » il n'y eut jamais sous ce rapport, rien de comparable à ce qu'on a plus récemment appelé le protestantisme libéral. Pour trouver quelque chose d'analogue chez des catholiques, il faut descendre à l'obscure et impuissante école de Bordas-Demoulin et de Huet.

Une pareille équivoque servait trop bien les intérêts des ultras pour qu'ils y renonçassent. Faute de mieux, on affichait la crainte que les avances des libéraux ou des politiques à la société moderne s'étendissent à l'esprit moderne et à la science incrédule. On donnait à entendre qu'ils étaient prêts à transiger sur le dogme, « qu'ils conseillaient d'abroger quelques disciplines surannées, de rayer du symbole quelques articles insignifians (2). » Un catholique se permettait-il de combattre la rouille de la superstition qui ternit si souvent la vertu des âmes simples, montrait-il de la défiance pour de prétendus miracles, pour de nouvelles apparitions de la Vierge ou pour les ineptes prophéties en circulation dans certain milieu, il était accusé de rationalisme et de naturalisme en même temps

(1) Lacordaire, *Discours sur la loi de l'histoire*, 1854.
(2) Voir M. de Falloux, *le Parti catholique*.

que de libéralisme, triple note infamante, que, tout en se déclarant captif de l'orthodoxie, Montalembert, vieilli, réclamait avec une fierté triste (1). Au lieu d'attribuer toutes les victoires du christianisme à l'intervention directe du ciel et à des prodiges surnaturels, un écrivain avait-il l'audace de découvrir dans les grandes révolutions religieuses la trace des lentes influences historiques et de l'enchaînement naturel des faits, on lui jetait à la face le nom barbare de « naturiste. » Tel fut, par exemple, le reproche encouru par le prince Albert de Broglie, quand il préludait à ses belles études sur l'histoire moderne par ses curieuses recherches sur l'église et l'empire romain au IVe siècle. Il est vrai que la critique de cette étroite et jalouse orthodoxie s'en prenait également aux morts, à commencer par les gloires les plus solides de l'église de France, de Bossuet aux bénédictins de Saint-Maur. On eût dit que, non contens de proclamer l'antagonisme de la religion et de la liberté, ces singuliers défenseurs du catholicisme eussent voulu persuader le siècle de l'incompatibilité de la foi et de la science, de l'orthodoxie et de l'histoire.

Mais le grand crime, le grand grief pour les doctrinaires du double absolutisme, l'hérésie contenant en germe toutes les autres, c'était toujours le libéralisme, à la fois fils et père de « l'indifférentisme. » Dénaturant les idées les plus connues des catholiques demeurés fidèles à la liberté, *l'Univers* devait finir par les convaincre d'avoir secrètement formé dans les ténèbres une secte nouvelle. La fameuse formule que Montalembert eut le regret de se voir dérober par Cavour : « L'église libre dans l'état libre, » fut présentée comme la devise ou le mot d'ordre de la secte, et interprétée dans un sens manifestement étranger à Montalembert et à ses amis, comme si elle comportait la séparation de l'église et de l'état ou la subordination de l'église au pouvoir civil. Une inscription commémorative, placée par Montalembert dans la chapelle de son château de La Roche-en-Brénil, devait, au plus fort des malheurs de la France, entre le siège de Paris et la commune, être dénoncée comme le manifeste de cette secte et le témoin révélateur des « mystères » célébrés par Montalembert et ses amis, MM. de Falloux, de Broglie, Cochin, sous les auspices de M. Dupanloup (2).

(1) Montalembert, *Introduction des Moines d'Occident.*

(2) Voyez *l'Univers* du 8 mars 1871 et *le Correspondant* du 25 mai 1874. La formule de Montalembert avait de son vivant même été l'objet de tels commentaires qu'il lui avait fallu l'interpréter, et finalement l'amender, si ce n'est l'abandonner. A : « L'église libre dans l'état libre » il substitua : « L'église libre dans la nation » ou « la patrie libre, » afin d'enlever tout prétexte à ceux qui lui reprochaient de vouloir mettre l'église dans l'état. L'inscription de marbre de la Roche-en-Brénil, dont *l'Univers* fit

III.

Cette hérésie, dont la feuille ultramontaine dévoilait ainsi tardivement les fastes occultes, on s'était flatté de l'étouffer à jamais sous l'encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus*. On voyait dans ce dernier la bulle *Unigenitus* de ces nouveaux jansénistes, non moins dangereux et non moins haïs que les solitaires de Port-Royal, et l'on se réjouissait qu'un pareil coup leur vînt d'un pape qui les avait naguère encouragés de ses exemples, du pontife patriote et libéral dans lequel l'Italie et la France avaient salué « l'ange de la conciliation. » Le *Syllabus* éclata comme un coup de foudre en décembre 1864, quelques jours après la divulgation de la convention du 15 septembre, comme une réponse du Vatican à un arrangement qui disposait de lui sans lui.

Ce n'était cependant pas, ainsi que l'a écrit le père Curci (1), un document bâclé à la hâte ou un coup de tête de Pie IX. Chez le pape, revenu de ses premières illusions et leur gardant les rancunes d'un esprit déçu et d'un cœur blessé, c'était un projet déjà ancien. Dès 1862, lors de la canonisation des martyrs japonais, il avait confidentiellement fait consulter les évêques, rassemblés à Rome, sur un semblable *catalogue* d'erreurs; le mot *syllabus*, on le sait, n'a pas d'autre sens. M. Dupanloup, qui ne pouvait être soupçonné de redouter de nouveaux combats, avait averti le cardinal Antonelli de l'orage que ne manquerait pas de soulever une pareille publication (2). Ce premier *Syllabus*, emprunté, paraît-il, presque mot pour mot, au mandement d'un évêque français, fut mis de côté; mais, sous le règne de Pie IX, la Prudence, dont la figure allégorique décore tant de salles du palais apostolique, avait perdu au Vatican une bonne part de son vieil empire. Un nouveau *Syllabus*, cette fois extrait des actes mêmes du pontificat de Pie IX, parut à l'improviste, et de toutes parts, dans la presse comme dans les chancelleries, cette sorte de manuel des erreurs contemporaines ou de code des anathèmes fut accueilli comme une décla-

tant de bruit, porte déjà : *Ecclesia libera in libera patria*. La soupçonneuse orthodoxie de la feuille ultramontaine n'en vit pas moins une hérésie dans la préposition *in*, *dans*, si bien qu'à la fin Montalembert et ses amis se contentèrent de dire : « L'église libre et la patrie libre. » On voit jusqu'à quelles arguties descendaient ces polémiques. Ce qu'il y a de curieux, c'est que l'inscription de la Roche-en-Brénil fut en 1871 opposée par certains catholiques à M. Cochin, et que, de nouveau, en 1874, elle fut l'occasion de virulentes attaques contre le duc de Broglie et le ministère qu'il présidait.

(1) *Il Vaticano Regio tarlo superstite della Chiesa*, 1884.

(2) L'abbé Lagrange, *Vie de Mgr Dupanloup*, t. II.

ration de guerre à la société moderne. Ainsi l'entendaient d'un commun accord et les catholiques, qui en avaient provoqué l'apparition, et les incrédules, contre lesquels étaient dirigées les foudres pontificales. L'église, à la grande joie de ses pires adversaires comme de ses enfans aveugles, semblait confesser elle-même son incompatibilité avec la civilisation et le progrès modernes. Elle semblait prendre à son compte le terrible dilemme posé aux peuples, depuis le XVIIIe siècle et la révolution, par les ennemis déclarés du catholicisme, et dire à son tour qu'il fallait choisir entre elle et la liberté, entre les convictions du citoyen et les espérances du chrétien. La papauté paraissait souscrire officiellement à la plus grave des accusations lancées contre elle; elle se proclamait d'accord avec les adversaires irréconciliables du christianisme sur le point qu'elle avait le plus d'intérêt à leur contester. Le coup, en apparence dirigé contre le libéralisme catholique, frappait tout droit le catholicisme lui-même, ainsi voué des deux bords opposés à la haine des peuples libres non moins qu'aux défiances des gouvernemens.

Les catholiques libéraux, que les ultras prétendaient directement visés, en étaient consternés moins pour eux-mêmes que pour l'église et la papauté, si inconsidérément découverte. Qui se sentait de force à faire face à la fois aux incrédules et aux fanatiques, également triomphans des anathèmes de Pie IX? Un laïque, un simple prêtre, eût manqué d'autorité; l'évêque d'Orléans s'en chargea, et l'on ne saurait nier qu'il le fit avec autant d'habileté que de résolution. Comme un général qui, sur le champ de bataille, répare les fautes de son souverain, M. Dupanloup, dégageant l'église de ses enfans perdus et abandonnant les téméraires lancés en avant au milieu de l'ennemi, couvrit une retraite devenue nécessaire. Avec un singulier coup d'œil stratégique, il joignit la question romaine à l'encyclique, prenant l'offensive contre la convention de septembre, gardant la défensive sur l'encyclique et le *Syllabus*. Ce dernier, il ne le contestait point, ainsi que d'autres l'ont essayé, comme un document anonyme ne portant pas la signature du pape, n'ayant par suite aucune valeur doctrinale, ne pouvant du moins prétendre à l'autorité d'un article de foi. Il l'acceptait au contraire comme émanant du souverain pontife, et, à ce titre, il le défendait à l'aide des procédés théologiques habituels, à l'aide de distinctions et de définitions. Remontant aux documens originaux d'où étaient extraites les propositions condamnées, il soutenait qu'on les avait mal comprises, qu'on en avait étendu la portée ou altéré le sens, chose en effet souvent incontestable, mais dont la première faute revenait au *Syllabus*, à cette manière de présenter à

la foi des fidèles des propositions détachées et souvent tronquées, par là même, obscures ou ambiguës, jusqu'au point de sembler parfois de véritables énigmes (1).

Non content de cette apologie ainsi appuyée sur les pièces et pour ainsi dire documentaire, l'avocat du *Syllabus* pesait et analysait « ces vastes et vagues mots » de société moderne, de civilisation, de progrès, de libéralisme, qui, sur les lèvres des hommes, sont loin de toujours avoir le même sens, affirmant que ni dans les sciences, ni dans les arts, ni dans les lois, le catholicisme n'a jamais repoussé le vrai progrès, la vraie liberté, la vraie civilisation; réclamant hardiment tous ces grands mots et ces grandes choses pour le christianisme contre des adversaires qui les dénaturent en s'en emparant.

Un fait certain, c'est qu'en dehors même des catholiques, nos contemporains sont bien loin d'entendre de la même manière et la liberté et la civilisation et le progrès. Si, au lieu de se contenter de mots aussi vagues qu'amples et sonores, ils voulaient, sous chacun de ces termes qui flattent notre imagination par leur vague même, placer une idée précise, combien imiteraient les théologiens dans le nombre et la subtilité de leurs distinctions! Pour la liberté, l'évêque d'Orléans en faisait une dont les ultra-catholiques n'étaient pas seuls à avoir besoin; c'était celle de la liberté civile, de la liberté politique, et de la liberté morale. Plus d'un esprit indifférent aux anathèmes de Rome reproche aux libéraux, tout comme certains catholiques, d'admettre indistinctement, sous prétexte de libéralisme, la liberté du mal avec la liberté du bien, la liberté de l'erreur comme celle de la vérité; ce qui, dit-on, assimile en principe l'erreur à la vérité et le mal au bien. C'est là une confusion. Devant la morale, de même que devant la religion, la liberté civile et la liberté de conscience ne supposent nullement l'égalité du bien et du mal, l'égalité du vrai et du faux, ou leur liberté au même titre. La liberté politique n'implique pas plus, au point de vue moral, le droit au mal, que la liberté de conscience n'implique le droit à l'erreur. Comme le disait l'évêque d'Orléans dans son commentaire du *Syllabus*, la conscience, pour être libre, n'en est pas moins obligée en face du devoir et en face de la vérité. La liberté politique ne saurait la soustraire à aucun devoir. Libre devant l'état et la loi humaine, l'homme reste obligé devant Dieu et devant sa conscience. Sur ce point, tous les philo-

(1) Un prélat distingué, Mgr de Mérode, si je ne me trompe, disait à ce propos dans son libre et spirituel langage : « On ne met pas ainsi la vérité en charades. »

sophes seraient d'accord avec les théologiens, et ce n'est peut-être pas le seul.

Pour qui veut aller au fond des choses sans se laisser rebuter par le jargon scolastique, on est surpris de découvrir que, loin d'être toujours spéciales à l'église ou de découler uniquement de ses dogmes, les condamnations prononcées par le *Syllabus* se retrouvent souvent dans les objections des moralistes, dans les réserves des philosophes ou des politiques, en face de certaines manières de comprendre la démocratie, la liberté, le progrès.

Sous la plume de l'évêque d'Orléans ou de l'archevêque de Paris, M. Darboy, — l'épiscopat, à la différence de la presse religieuse, était presque unanime à interpréter les actes pontificaux dans le sens le plus modéré, — les propositions en apparence les plus choquantes du *Syllabus* se résolvaient parfois en simples axiomes de morale, en une espèce de truismes d'une incontestable vérité. Ainsi, par exemple, le suffrage universel, salué en 1848 par M. Parisis et d'autres évêques comme une application pratique de l'égalité chrétienne (1), paraissait en 1864 au nombre des aberrations contemporaines anathématisées par le saint-siège. En remontant aux textes originaux, les interprètes mitrés du *Syllabus* démontraient qu'il n'en était rien. Loin de toujours condamner le suffrage universel, le pape se bornait à rappeler que le nombre ne fait pas le droit; que, pour savoir où est la vérité, il ne suffit pas de compter les voix, que la multitude elle-même n'a pas le droit de tout faire, en d'autres termes, que la force n'est pas le droit. Ainsi entendu, le *Syllabus* se trouvait converti en défenseur du sens commun, de l'éternelle morale et de la liberté elle-même contre les sophismes des courtisans de l'absolutisme populaire et les violences de la force brutale.

Comme pour l'encyclique *Mirari vos* de Grégoire XVI, dont l'encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* n'étaient guère qu'une reproduction grossissante, les deux points les plus malaisés à expliquer dans un sens conforme aux idées modernes, c'était ce qui concernait la liberté de la presse et la liberté des cultes. Pour la première, les glossateurs s'en tiraient en soutenant que Pie IX, de même que Grégoire XVI, n'avait condamné que la liberté illimitée, *omnimodam libertatem*, c'est-à-dire la licence effrénée, à laquelle l'intérêt public ou l'intérêt privé ont presque partout contraint de marquer une borne.

Quant à la liberté des cultes, à la liberté de conscience, le dissentiment entre ce que nous appelons les idées modernes et les

(1) *Instruction pastorale de l'évêque de Langres pour les élections.*

vues de l'église était plus profond; aucun ecclésiastique n'eût pu le nier; mais, tout en le reconnaissant en principe, un catholique pouvait en restreindre les conséquences pratiques, et représenter qu'en fait cette divergence de vues n'avait pas dans l'application l'importance que lui attribuaient les ennemis de l'église ou ses imprudens amis. C'est ce que faisait l'évêque d'Orléans, déclarant que, si elle ne pouvait admettre la liberté des cultes comme un droit primordial, antérieur, absolu, la papauté l'admettait comme un droit politique fondé sur un fait; rappelant que le saint-siège ne condamne pas les constitutions où cette liberté est inscrite; disant seulement que l'église garde un autre idéal et qu'il ne faut pas lui demander « de transformer en vérités absolues des nécessités relatives. » Nous touchons ici à ce qui est le caractère propre du *Syllabus* et de tous les actes pontificaux du même genre. Pour les apprécier, il ne faut pas oublier que ce sont avant tout des déclarations de principes, visant les doctrines plutôt que leur application, « la thèse et non l'hypothèse, » les systèmes philosophiques ou politiques et non les législations ou les constitutions existantes (1). Les papes et les théologiens qui émettent ces principes raisonnent en quelque sorte dans l'abstrait, pour une société ayant conservé l'unité de foi et filialement soumise à l'autorité pontificale. Ils font à leur manière, si j'ose ainsi parler, leur île d'Utopie, leur Salente, ou leur République de Platon, exposant, d'après leurs maximes, les lois d'une société parfaite, sans se préoccuper des nécessités contingentes et des réalités actuelles, ce qui ne les empêche nullement d'en tenir compte dans la pratique, de s'y accommoder et de se faire aux circonstances. Quand les règles idéales ainsi posées seraient en contradiction manifeste avec les principes de notre droit public, y aurait-il là de quoi alarmer sérieusement les gouvernemens et les peuples modernes? Non, en France du moins, car chez nous, les fanatiques ou les illuminés, qui rêvent de construire sur la terre une sorte de copie de la Jérusalem céleste, sont les seuls à voir en de telles maximes une règle de conduite applicable à notre temps et à notre état social. Les autres, non-seulement les catholiques qui, au contact du siècle, se sont plus ou moins entachés d'idées libérales, mais tous ceux qui ont quelque esprit politique ou quelque sens pratique sentent la folie de pareils songes et prennent à tâche de s'en disculper. Ils s'efforcent de rassurer les princes et les peuples en leur rappelant

(1) C'est ce que, en dehors des interprètes ecclésiastiques du *Syllabus*, a parfaitement mis en lumière M. Émile Ollivier : *l'Église et l'État au concile du Vatican*, t. II, p. 373, 374.

qu'en fait, dans la sphère concrète, l'église n'a jamais condamné aucune forme de gouvernement ni aucune constitution politique.

C'est par cette réflexion que l'évêque d'Orléans terminait sa défense du *Syllabus*, et, quelque réserve que pût susciter tel ou tel point de son argumentation, quelque défiance que dût inspirer la conduite des catholiques au pouvoir en telle ou telle circonstance, il était malaisé pour les esprits non prévenus, pour les esprits libéraux notamment, avant tout préoccupés des intérêts de la liberté et soucieux de ne lui aliéner personne, de ne pas se féliciter de pareilles conclusions. Sur le terrain des faits, disait l'interprète ecclésiastique, dans la sphère pratique, nous pouvons nous entendre : n'est-ce pas là l'essentiel? Il ne s'agit pas de décider si, aux yeux de l'église, les constitutions politiques reposent sur des déclarations de principes vraies ou erronées. La question est de savoir si les catholiques peuvent accepter les libertés politiques modernes comme des lois ou des institutions amenées par les nécessités d'un temps ou d'un pays: or, à ce titre, où le *Syllabus*, où l'Encyclique les condamnent-ils? Nulle part.

Une telle interprétation, qui n'était en realité qu'une glose éloquente de thèses déjà anciennes, ne pouvait plaire aux violens d'aucun parti, ni à ceux qui prétendaient anathématiser la société moderne, ni à ceux qui voulaient excommunier la catholicisme de la civilisation. Aussi les uns et les autres déclarèrent-ils à l'envi que l'évêque d'Orléans et ses amis n'avaient fait que défigurer les actes pontificaux. Les intransigeans de l'ultramontanisme ne se contentaient pas de traiter de timides les catholiques qui contestaient l'opportunité du *Syllabus* et d'habiles ceux qui essayaient d'en atténuer la portée; ils mettaient une telle passion à soutenir sur ce point les ennemis avérés de l'église, à fermer toute porte de sortie aux apologistes ecclésiastiques, qu'ils flétrirent l'interprétation de M. Dupanloup du nom d'*Antisyllabus*. Comme s'ils n'eussent eu d'autre but que de révolter la raison et de scandaliser les peuples, ils maintenaient que tout libéral tombait nécessairement sous la réprobation de l'encyclique, que le libéralisme pouvait être comparé au manichéisme, qu'en aucun sens un catholique ne pouvait être ni se dire libéral. Ils tenaient à ce que, pour les fidèles, ce libéralisme détesté ne fût pas une affaire d'opinion politique, mais une affaire de dogme, persistant à contraindre les adversaires de *l'Univers*, les catholiques dits libéraux, à reconnaître leurs doctrines dans les propositions censurées (1).

(1) Ceux-ci, Montalembert tout le premier, se défendaient d'avoir jamais soutenu les libertés modernes dans le sens condamné par le *Syllabus*, et renvoyaient ce reproche à *l'Univers* d'avant 1849.

Tout le clergé, quelque plié qu'il fût au joug, quelque façonné qu'il fût aux doctrines extrêmes, ne pouvait aller jusque-là. L'épiscopat surtout ne pouvait demeurer sourd aux cris de joie que le *Syllabus* avait fait pousser d'un bout à l'autre du camp hostile. Aussi, de tous les coins de l'Europe et du monde, fait unique sans doute dans l'histoire ecclésiastique, plus de six cents évêques (630), ce qui équivalait à une sorte de déclaration œcuménique, adhérèrent à l'interprétation de M. Dupanloup, et parmi eux se trouvait le cardinal Pecci, le futur Léon XIII, qui, dans sa cathédrale de Pérouse, a plus d'une fois tenu un langage analogue.

Le Vatican lui-même, dans son isolement aux extrémités désertes de Rome, n'était pas assez fermé aux bruits de ce monde pour ne pas entendre un écho des retentissantes clameurs soulevées par l'encyclique *Quanta cura*. On ne pouvait se dissimuler autour du pape qu'en Italie, comme en France, en Belgique, en Allemagne jusqu'en Amérique, le *Syllabus* avait, dans tout le monde civilisé, ranimé les haines et les défiances contre l'église. La propagande anticatholique, appuyée sur les commentaires du journalisme ultramontain, y avait trouvé une arme nouvelle, un épouvantail dressé par ses adversaires même, avec un cri de guerre d'autant plus dangereux pour ceux qui l'avaient imprudemment fourni qu'il sonnait d'une manière plus étrange et était moins intelligible à la foule (1). Les catholiques belges qui, quelques mois plus tôt, applaudissaient au congrès de Malines, les Montalembert, les Dupanloup, les Falloux, en avaient été particulièrement émus. Il semblait que de Rome on eût pris plaisir à miner derrière eux le terrain constitutionnel sur lequel ils tenaient péniblement tête à leurs adversaires. Aussi la grande revue romaine, *la Civiltà cattolica*, se crut-elle obligée de constater que le *Syllabus* et l'encyclique n'attaquaient « ni la constitution belge, ni les droits et les devoirs des citoyens belges, ni leurs légitimes libertés politiques (2). » Cette seule déclaration de l'organe romain eût renversé tout le système des ultras. Pie IX lui-même, soit qu'il eût été surpris du tumulte soulevé par son catalogue d'erreurs, et qu'il désirât en atténuer l'effet, soit qu'il sentît simplement la nécessité de ne pas prendre au compte du saint-siège les extravagans commentaires d'une certaine presse, Pie IX adressa à l'évêque d'Orléans un bref de félicitations. Le

(1) J'en puis citer comme exemple une anecdote caractéristique. Un prêtre de ma connaissance, passant en 1872 ou 1873 sur une des avenues de Versailles, entendit un ouvrier dire derrière lui à un autre : « Tu disais qu'il n'en restait plus de *Syllabus?* Eh bien, en voilà un qui se promène. »

(2) « L'enciclica non offende punto la costituzione belga nè i diritti e i doveri dè citadini di colà nè le legitime loro libertà politiche. » (*Civiltà cattolica*, février 1865.)

saint-père le remerciait de la manière dont il avait défendu et interprété le *Syllabus*, le louant d'avoir réprouvé les erreurs condamnées au sens où le pape les réprouvait lui-même (1). Après une pareille approbation, il semblait difficile de répéter que M. Dupanloup avait trahi et dénaturé la parole pontificale. Cela ne gêna point les adversaires de l'*Antisyllabus* d'Orléans. « L'hérésie libérale » condamnée par le pape, ils n'en persistèrent pas moins à la retrouver dans l'interprétation sanctionnée d'un bref de Pie IX, faisant eux-mêmes ce qu'ils reprochaient à M. Dupanloup, épiloguant sur le bref pontifical, prétendant y découvrir sous les éloges un blâme dissimulé, comme si le pape dont ils célébraient l'indomptable énergie eût pu s'oublier assez pour applaudir publiquement à des doctrines entachées d'erreur ou pour déguiser subrepticement son blâme sous des paroles ambiguës (2).

Toujours est-il que la question dont les ultras lui demandaient la solution, le *Syllabus* ne l'a pas tranchée. Le libéralisme n'a pas été officiellement classé parmi les hérésies. L'opinion des catholiques reste libre à cet égard après l'encyclique *Quanta cura* de Pie IX aussi bien qu'après l'encyclique *Mirari* de Grégoire XVI. La distinction du fait et du droit, de l'hypothèse et de la thèse, permet au croyant le plus timoré de mettre sa foi d'accord avec son patriotisme et sa conscience avec ses opinions politiques. Et cette liberté de fait dont les anathèmes du *Syllabus* n'ont pu le dépouiller, il n'est pas probable qu'aucun des successeurs de Pie IX la lui dispute jamais, ni qu'aucune encyclique aille dans ce sens au-delà du *Syllabus*. L'église a pour cela trop d'intérêt à laisser la question ouverte.

IV.

Les divisions intestines des catholiques ne les empêchèrent jamais de s'unir contre les ennemis spirituels et temporels de la papauté. De 1849 à 1870, à l'époque même où ils étaient en proie à une véritable guerre civile, les deux camps rivalisèrent de zèle et de dévoûment pour la défense de la royauté pontificale, veillant

(1) .... *Et eodem plane sensu quo a nobis fuerant reprobati.* Bref adressé à M. le 4 février 1865.

(2) Voici le texte ainsi retourné contre l'évêque honoré du bref. Le pape, en terminant, se déclarait assuré que l'évêque d'Orléans expliquerait le véritable sens du *Syllabus* avec d'autant plus d'exactitude qu'il avait mis plus d'énergie à en repousser les interprétations calomnieuses : *Gratum itaque tibi significamus animum nostrum, pro certa habentes te eo accuratius traditurum esse populo tuo germanam nostrarum litterarum sententiam quo vehementius calumniosas interpretationes explosisti.*

avec une égale sollicitude sur les murs en ruines de la Rome papale, déjouant les surprises, repoussant les attaques sans se laisser endormir par les feintes ni lasser par les assauts de l'ennemi. Durant cette sorte de siège de plus de vingt ans, Montalembert, M. de Falloux et, en avant de tous, M. Dupanloup se distinguèrent par l'ardeur et la vigueur de leurs coups. Certes, si l'éloquence était un rempart pour les états, et si un trône pouvait être sauvé par la vaillance de la plume et de la parole, les murailles de la ville sainte n'eussent pas été violées et la croix de Savoie n'eût pas au Capitole remplacé l'écusson aux clés de Saint-Pierre.

La question romaine est de celles que nous avons trop souvent traitées ici et ailleurs pour y revenir longuement aujourd'hui (1). A nos yeux, on le sait, la monarchie pontificale était vouée à une chute fatale; la révolution italienne et l'unité de la péninsule n'en ont été que la cause seconde, non la cause première. Le respect et les regrets que les catholiques ne sauraient refuser à la royauté temporelle de leur chef, les argumens que la religion et la politique apportaient en faveur de son maintien ne pouvaient longtemps la faire survivre à la sécularisation, partout ailleurs accomplie, des états modernes. Deux choses presque également malaisées en eussent seules pu prolonger l'existence, la sécularisation spontanée de l'administration, et, en 1859 comme en 1848, une politique résolument nationale. Or, si un tel rôle n'était pas au-dessus du cœur de Pie IX, il était au-dessus de ses forces et peut-être des forces humaines. Quelques-uns parmi les catholiques, Lacordaire notamment, eussent voulu réveiller chez le pape-roi de 1860 le Pie IX d'avant 1848; mais ce dernier était mort de ses déceptions, et la monarchie pontificale était bien vieille pour se laisser transformer en quelques années. Ses plus illustres défenseurs en avaient le sentiment. Bien qu'ils ne fussent pas de ceux qui voyaient dans la petite monarchie théocratique une sorte de cité modèle et de type idéal de gouvernement, croyant cette monarchie nécessaire à l'indépendance de la papauté, ils ne pouvaient l'abandonner pour des défauts que leur piété leur rendait moins choquans, ni la sacrifier, parce qu'ainsi que le disait nettement Lacordaire, le gouvernement du saint-siège était un gouvernement d'ancien régime. Tous, du reste, avaient pour la chaire apostolique cet amour exalté qui est comme l'âme du catholicisme contemporain. Ceux qu'on prétendait flétrir du nom de libéraux, ceux qu'on traitait de catholiques selon Cavour étaient les premiers à adorer le « Christ de nou-

(1) Voyez particulièrement : *un Empereur, un Roi, un Pape;* Paris, 1878, et, dans la *Revue* du 1er janvier 1884 : *le Vatican et le Quirinal depuis 1878.*

veau crucifié dans son vicaire. » S'ils ne pouvaient se dissimuler les erreurs de la politique vaticane, ils les voilaient avec la piété des enfans de Noé. C'étaient vraiment, comme le proclamait Montalembert, des fils combattant pour leur mère et des fils non moins respectueux que tendres.

Puis, en tant que catholiques, comment n'auraient-ils pas eu les yeux ouverts sur les difficultés et les périls que devait entraîner pour la papauté la chute de sa royauté séculaire? Comment s'étonner qu'ils se soient enrôlés dans cette sorte de croisade de plume qui remuait tout le monde catholique, qu'ils aient combattu au premier rang pour une cause qui, parmi ses défenseurs, comptait à côté d'eux les Thiers, les Guizot, les Villemain? alors surtout que l'intérêt national leur semblait d'accord avec l'intérêt religieux; que, dans la jeune unité italienne, ils apercevaient avec M. Dupanloup, dès 1861, « la mère prochaine et très menaçante de l'unité allemande? » Ce que l'histoire leur pourrait reprocher, au point de vue même des intérêts ecclésiastiques, c'est d'avoir, par l'inflexibilité de leur attitude vis-à-vis des exigences italiennes, par leur zèle filial à tout couvrir et à tout défendre, contribué à maintenir le *Non possumus*, lequel, en fermant la voie à tout compromis, devait aboutir à l'entière dépossession du pape. Certes, il peut sembler aujourd'hui que d'autres conseils eussent été plus politiques, mais Rome ne les eût pas tolérés; elle ne s'en fût pas moins tenue au *Sint ut sunt;* puis, avant comme après 1870, il eût fallu être aveugle pour ne pas apercevoir combien de difficultés morales et matérielles se dressaient devant toute transaction.

Chose contraire à ce qu'on eût pu prévoir, si les pratiques du gouvernement pontifical à Rome offraient un argument aux contempteurs de toutes les libertés, l'attitude des catholiques français dans la question romaine, leur invincible obstination à défendre le trône pontifical, loin de les éloigner davantage du libéralisme, entretint ou réveilla chez beaucoup d'entre eux le goût de la liberté et des institutions parlementaires. La brusque déclaration de guerre de 1859, l'ambiguïté de la politique impériale dans toutes ces épineuses affaires, ranimaient les défiances contre le pouvoir personnel et contre le maître irrésolu que Montalembert signalait comme le Pilate de la papauté. C'est ainsi qu'en 1863, dans une sorte de consultation sur la conduite à tenir durant les élections, sept des principaux évêques de France, et à leur tête M. Dupanloup, déclarèrent que, dans nos sociétés agitées, la liberté religieuse n'a pas de meilleur appui que les libertés politiques (1). Les

(1) Déclaration du 15 mai 1863.

appréhensions pour la royauté du pape rendirent l'indépendance à plus d'un candidat officiel; dans le corps législatif, qui menaçait de rester la chambre du silence, elles rouvrirent les bouches et délièrent les langues de la majorité. En 1863 et 1869, comme en 1849, les catholiques libéraux se trouvèrent rapprochés de M. Thiers et des parlementaires, et cette fois, non pour la défense de l'ordre, à la cause duquel les uns et les autres avaient peut-être, sous la présidence, fait d'imprudens sacrifices, mais pour la revendication des libertés perdues. Les survivans de ces « cléricaux » peuvent ainsi se vanter d'avoir pour leur part contribué au réveil du libéralisme, d'avoir entretenu chez nous un idéal politique, alors que la société française, tout entière aux préoccupations matérielles, semblait absorbée dans la recherche du luxe et du lucre.

V.

Les partis religieux ne sont ni plus clairvoyans ni plus reconnaissans que les partis politiques. Les services rendus à la royauté pontificale par M. Dupanloup et ses amis ne devaient pas leur faire pardonner leur attitude au concile du Vatican. Leur opposition à la proclamation de l'infaillibilité papale est, pour beaucoup de fidèles, demeurée à leur front une tache indélébile. Les laïques, qui avaient fait de l'infaillibilité du souverain pontife leur cause personnelle, devaient faire un crime aux évêques d'avoir osé se prononcer quand on les interrogeait, de n'avoir pas craint, sous les voûtes de Saint-Pierre, de porter à l'ambon une parole libre, comme si les conciles n'étaient réunis que pour se taire ou saluer de leur docile *placet* toutes les propositions émanées des congrégations romaines. Les partisans de la définition eussent voulu qu'elle fût prononcée sans discussion, par acclamation; ils n'ont jamais pardonné à ceux qui ont fait échouer ce plan. Dès 1867, lors de la réunion des évêques pour le centenaire de Saint-Pierre, certains prélats se demandaient si le véritable but de cette convocation n'était pas la promulgation de l'infaillibilité pontificale. Plusieurs appréhendaient que les exaltés ne voulussent profiter de la présence à Rome de tant d'évêques pour faire proclamer à l'improviste le nouveau dogme (1). La plupart s'en montraient fort éloignés; ils désiraient que, si la définition devait avoir lieu, ce fût avec des formes solennelles, en concile.

La réunion d'un concile était depuis longtemps l'un des vœux du

(1) Voyez les lettres de l'évêque de Grenoble et de l'évêque de Mayence : l'abbé Lagrange, t. III, p. 48-49.

pape, qui en toutes choses aimait à faire grand. Il s'en était ouvert, dès 1864, à une séance d'une congrégation romaine, et plus tard, en 1865, dans une lettre confidentielle adressée à trente-six évêques, dont celui d'Orléans; mais, s'il avait en vue l'infaillibilité, Pie IX le taisait. On a généralement oublié, parmi les catholiques comme parmi les hétérodoxes, que la nouvelle définition dogmatique, qui semble avoir été l'unique résultat et le principal but du dernier concile, ne figurait même point dans ce qu'on en pourrait appeler le programme officiel. A s'en rapporter aux bulles d'indiction, il n'y devait être question que de la discipline du clergé régulier et séculier, de l'amendement des mœurs, de l'éducation de la jeunesse, de la paix universelle, et, d'une manière générale, des moyens de remédier aux maux de l'église et de la société. Aussi, loin de s'effrayer de la réunion d'un concile œcuménique, les catholiques libéraux étaient-ils plutôt disposés à s'en féliciter, comme d'une preuve de la vitalité de l'église. M. Dupanloup fut des premiers et des plus ardens à y applaudir. Il avait, en 1867, été de ceux qui décidèrent la majorité des cinq cents évêques réunis à Rome à demander, dans leur adresse au pape, la convocation d'un concile. Il la désirait si vivement, qu'un peu plus tard il pressait le pape Pie IX de publier les bulles d'indiction, et lui adressait en 1868 une note sur les périls de trop longs délais.

Si l'infaillibilité a été introduite au concile, si elle a été mise en discussion avant même que les évêques fussent rassemblés, c'est que la question fut soulevée par la presse religieuse, laquelle n'admettait point qu'elle ne fût pas posée et résolue. Lors donc que, laïques ou ecclésiastiques, des catholiques s'opposaient à la définition, demandant qu'elle ne fût pas portée au concile, loin d'aller contre les désirs avoués du saint-siège, ils se renfermaient strictement dans les bulles pontificales et ne combattaient que des journaux dont l'opinion ne pouvait avoir force de loi dans l'église.

La controverse soulevée à ce propos par le journalisme agitait déjà tout le monde catholique, que les adversaires de la définition pouvaient encore se flatter de ne pas se mettre en travers des vœux du Vatican. Les lettres d'un des prélats les plus éclairés de Rome, alors archevêque de Thessalonique, depuis secrétaire d'état de Léon XIII, après avoir partagé avec lui les voix du conclave de 1878, Mgr Franchi, permettaient de croire que la prudence l'emporterait autour du saint-père (1). De presque tous les points de l'Eu-

(1) « Je puis, écrivait à M. Dupanloup Mgr Franchi, le 15 octobre 1869, vous confier une chose très importante. Tout le monde commence à se convaincre des dangers que nous ont faits ceux qui se disent nos amis. Dans ma dernière audience, j'ai trouvé le saint-père parfait dans toutes les appréciations et dans toutes les questions, et j'ai une immense confiance que le concile sera l'œuvre de pacification que

rope, d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie particulièrement, l'épiscopat agissait dans le sens de la modération. Les évêques allemands, réunis à Fulda, avaient adressé au Vatican un mémoire où ils déclaraient unanimement que, dans l'état actuel des esprits, ils considéraient comme un malheur qu'une question aussi délicate fût introduite au concile. Ce mémoire avait fait impression à Rome. Pour triompher des hésitations du Vatican et des répugnances des évêques les plus en vue par la situation et le talent, les infaillibilistes de la presse recoururent à un procédé inouï en pareille matière, mais conforme à l'esprit de la démocratie sacerdotale, sur laquelle ils semblaient vouloir édifier une sorte de césarisme théocratique. Ils imaginèrent un immense pétitionnement, « une sorte de plébiscite en matière de dogme » dans les colonnes de *l'Univers*. L'église enseignée, disait M. Dupanloup, prétendait dicter d'avance ses décisions à l'église enseignante; le bas clergé et la laïcité s'immisçaient indirectement au concile; et leur voix, multipliée par les échos de la presse, menaçait d'y couvrir celle des évêques. Il semblait que la place autrefois laissée dans ces assises de l'église aux princes catholiques eût été usurpée par le journalisme et que, à l'instar des empereurs ou des rois du passé, ce nouveau souverain se crût le droit d'y faire prévaloir ses volontés.

Un des traits les plus particuliers de ces querelles ecclésiastiques, c'est qu'en réalité les deux camps adverses étaient d'accord sur le fond de la question. Leur dissentiment ne portait que sur la conduite à tenir au concile. Ceux qu'on appelait les libéraux, en France du moins, étaient pour la plupart aussi romains, aussi ultramontains, au sens propre du mot, que leurs adversaires. Ils avaient en toute occasion non moins amoureusement proclamé l'autorité du saint-siége. Cela, sauf de rares exceptions, était vrai de ceux qu'on nommait les derniers gallicans, des élèves de Saint-Sulpice, tels que M. Dupanloup, lequel avait passé sa thèse de docteur en théologie à Rome et précisément sur la question de l'infaillibilité. Cela était non moins vrai des anciens amis de La Mennais, tels que Montalembert et Lacordaire. Dans les fameuses libertés de l'église gallicane, ils n'avaient jamais vu que des servitudes vis-à-vis du pouvoir civil. Le gallicanisme, avec son faux air de césaro-papisme, avait révolté leur jeunesse par son zèle pour le pouvoir absolu des rois. Ils ne lui avaient pas pardonné l'esprit de servilité vis-à-vis du trône, dont, à tort peut-être, ils accusaient l'ancien clergé. Les doctrines romaines, les maximes politiques de saint Thomas, de

nous voulons pour ramener la société, non pour l'éloigner davantage. » (L'abbé Lagrange, t. III, p. 138.)

Bellarmin, de Suarez, de Mariana même leur avaient, non sans raison, paru singulièrement plus libérales, plus démocratiques, plus modernes, en un mot, que celles de Bossuet et de nos vieux gallicans, fauteurs du droit divin des rois (1).

Ils s'étaient imaginé qu'en cherchant son point d'appui à Rome, l'église de France se montrerait à la fois plus indépendante vis-à-vis du pouvoir et plus amie des libertés publiques. C'était compter sans les passions et la secrète logique de l'ultramontanisme, qui, oublieux de ses anciens docteurs, devait perdre de vue leurs théories sur l'origine du pouvoir civil et les droits de la communauté, pour appliquer à la société civile et à l'état les mêmes procédés et les mêmes maximes qu'à la société religieuse. On l'a remarqué avant nous, le journalisme catholique, rattachant à l'ultramontanisme une conduite politique que jusque-là il n'avait pas paru impliquer, l'avait associé à la complaisance envers les pouvoirs héréditaires et absolus (2). C'était justement le contraire de ce qu'avait rêvé, vers 1830, l'école ultramontaine de *l'Avenir*, pour laquelle la plus haute personnification de la papauté, c'étaient les grands pontifes du moyen âge luttant, avec les communes libres, contre l'absolutisme des empereurs. Si l'ancien gallicanisme avait dégoûté les âmes fières par sa platitude vis-à-vis des princes, le nouvel ultramontanisme leur avait offert sous le second empire un spectacle non moins répugnant. Ne l'avait-on pas vu, comme s'en indignait encore Lacordaire à ses derniers jours, déshonorer l'église en saluant César d'une acclamation qui aurait excité le mépris de Tibère (3)?

Au point de vue religieux même, dans la sphère où l'obéissance leur paraissait une vertu, et l'humilité une noblesse, les premiers promoteurs de l'ultramontanisme en France avaient, ainsi qu'il arrive souvent, été bientôt distancés dans la voie qu'ils avaient ouverte. Après avoir, sous Louis-Philippe, devancé la plus grande partie du clergé dans l'exaltation de la chaire romaine, ils s'étaient trouvés dépassés par les adorations et les adulations excessives des ultras de l'ultramontanisme. Montalembert, dont c'était la propre histoire, qui, moins de dix ans plus tôt, appelait le gallicanisme la plus redoutable et la plus invétérée de nos

(1) Il est vrai qu'à sonder les intentions, les docteurs ultramontains, et spécialement les jésuites espagnols, tels que Suarez et Mariana, l'apologiste du tyrannicide, semblent avoir été moins soucieux de relever les droits du peuple que d'abaisser le pouvoir des rois, afin de rehausser d'autant la puissance ecclésiastique. (Voyez, par exemple, M. Ad. Franck, *Réformateurs et Publicistes de l'Europe au XVIIe siècle*, p. 42 et 80.)

(2) Émile Ollivier, *l'Église et l'État au concile du Vatican*, t. I, p. 303.

(3) Lettre du 13 avril 1861 : *le Père Lacordaire*, par Montalembert, p. 257.

erreurs, qui se félicitait de voir les articles de 1682 abandonnés de tout le clergé, et les idées du *Pape* de J. de Maistre devenues des lieux communs pour la jeunesse catholique (1); Montalembert notait avec tristesse, dès 1861 ou 1862, cette rapide évolution. « Les prêtres, disait-il, qui inquiétaient le clergé gallican de 1830 par leurs sympathies ultramontaines ont assez vécu pour pouvoir protester contre les extravagances des ultramontains d'aujourd'hui (2). »

On a dit que les catholiques libéraux s'étaient vengés du *Syllabus* sur l'infaillibilité, qu'anciens champions des doctrines ultramontaines, ils avaient déserté au gallicanisme par représailles (3). De pareilles imputations sont démenties par leur langage avant l'apparition du *Syllabus*. Il n'est, du reste, aucun besoin d'y recourir pour expliquer leur attitude à l'époque du concile. Des hommes, dont la répulsion pour le gallicanisme avait été parfois poussée jusqu'à l'injustice envers l'ancien clergé, s'étaient, grâce au mouvement des esprits autour d'eux, retrouvés un jour gallicans par comparaison. C'est là une aventure fréquente dans l'histoire des partis, religieux ou politiques, qui tendent presque toujours à renchérir sur leurs propres doctrines et tôt ou tard traitent les esprits modérés en suspects ou en renégats. Plus d'un des catholiques qui avaient naguère amoureusement couvé les tendances ultramontaines en était de cette façon revenu à ce que Lacordaire, si je ne me trompe, appelle quelque part le gallicanisme instinctif, gallicanisme éternel qui fait redouter tout pouvoir sans limite et qui, par là même, est l'opposé du nouvel ultramontanisme, lequel prétend courber la société civile aussi bien que la société religieuse sous le joug d'un despotisme omnipotent.

Dans la controverse qui précéda et accompagna le concile, les partisans de la définition de l'infaillibilité ne se firent pas faute d'évoquer contre leurs adversaires ce spectre du gallicanisme afin de susciter contre eux les ombrages de Rome. C'était de leur part, du reste, une vieille tactique qu'ils avaient comme bien d'autres choses empruntée à La Mennais et à *l'Avenir*. En fait, le gallica-

(1) *Des Intérêts catholiques au XIXe siècle*, chap. II et VI.

(2) L'abbé Lagrange, t. II. Il est du reste à noter qu'à l'époque même où il se félicitait du discrédit des gallicans, l'ultramontanisme de Montalembert n'allait pas jusqu'à ériger la papauté en une sorte d'autocratie religieuse. « Selon les doctrines ultramontaines, écrivait-il, les seules vraies, suivant moi, le pape est le monarque de l'église; mais ce n'est pas un monarque absolu. » (*Des Intérêts catholiques au XIXe siècle, ibidem.*) Avec de pareilles vues, on comprend qu'irrité par les exagérations de ses anciens amis, Montalembert, malade et aigri, soit allé un jour jusqu'à traiter ce nouvel ultramontanisme d'idolâtrie.

(3) Ainsi s'exprime un ouvrage fort répandu dans le clergé, *le Manrèze du prêtre*, par le père Caussette, t. I, 2e édition.

nisme était mort, la plupart des évêques qu'on flétrissait de cette marque n'avaient jamais été gallicans. Presque tous croyaient non moins que les infaillibilistes les plus bruyans à l'infaillibilité personnelle du pape. Ils l'avaient assez prouvé lors de la proclamation de l'immaculée conception en leur présence par Pie IX, et depuis, dans les adresses rédigées ou signées par eux lors des réunions de l'épiscopat pour la canonisation des martyrs japonais ou le centenaire de Saint-Pierre. S'ils s'effrayaient de la promulgation officielle d'un dogme auquel ils adhéraient personnellement, c'était uniquement pour l'effet que pourrait produire au dehors un pareil dogme et pour l'usage que certains catholiques en prétendaient faire. Ils sentaient que cette définition était indirectement dirigée contre eux, et contre leurs idées les plus chères; qu'aux yeux de ses plus ardens promoteurs, c'était moins un moyen de pacification dans l'église qu'une arme de guerre contre la société moderne. On se flattait parmi les ultras que l'éclat ainsi rehaussé de la tiare se réfléchirait tout autour d'elle, au-delà même de la sphère dogmatique. Selon le mot d'un ecclésiastique français, on voulait déclarer le pape infaillible dans les matières de foi pour le faire croire infaillible dans les autres.

Ce qui faisait redouter des uns la nouvelle définition, c'était précisément ce qui la faisait souhaiter de leurs adversaires. Tandis que, avec un des prélats les plus éclairés de l'Europe (1), les uns croyaient que, de notre temps, à notre époque sceptique, l'église ne pouvait rien gagner à accroître le nombre de ses dogmes; qu'en face des assauts de l'impiété et devant la sape du rationalisme contemporain, elle avait tout intérêt à ne pas étendre les lignes qu'elle avait à défendre; les autres, raillant comme indignes de l'église ces préoccupations d'humaine prudence, se complaisaient à humilier l'orgueilleuse raison du siècle sous le joug d'un dogme de plus, et en apparence du plus provocant de tous les dogmes. Au scepticisme et à l'incrédulité modernes, se plaignant d'être enfermés par le catholicisme dans un champ trop étroit, ils se faisaient gloire de répondre en resserrant le cercle des croyances obligatoires et rétrécissant le domaine abandonné à la libre raison.

De même au point de vue politique. Pendant que les uns s'effrayaient de voir accentuer le contraste entre l'organisation intérieure de la société religieuse et celle de la société civile, inquiets de voir la première concentrer tous les pouvoirs en une seule main,

(1) M. de Ketteler, évêque de Mayence, lettre à M. Dupanloup, en 1869 : l'abbé Lagrange, t. III, p. 49.

faire découler toute autorité d'une seule source, d'une seule bouche, alors que de toutes parts la société civile tend de plus en plus à faire dériver le pouvoir de la libre volonté des gouvernés, les autres se félicitaient de cette opposition, de cette marche en sens inverse, espérant qu'entre deux sociétés animées d'un esprit aussi différent et cheminant à l'encontre l'une de l'autre, l'antagonisme serait inévitable, le conflit certain, le choc prochain. Ce conflit que les premiers appréhendaient, les derniers, joyeux de l'affronter, l'appelaient de leurs vœux, se flattant d'en voir sortir le réveil des catholiques et le triomphe de l'église. Alors que *l'Univers*, persuadé que l'église avait toute la société à reconstruire, entrevoyait dans l'avenir, après un nouveau déluge envoyé par la miséricorde de Dieu, une confédération des peuples présidée par le pape (1), M. Dupanloup et ses amis craignaient que l'infaillibilité, et avec elle le *schema de Ecclesia,* ne fissent que provoquer les gouvernemens à rompre avec le saint-siège, éloigner les peuples de l'église, fournir une objection de plus aux rationalistes, dresser entre Rome et les églises séparées une nouvelle et plus haute barrière.

Il semblait qu'il y eût alors pour le saint-siège des raisons de prudence particulières. Le Vatican avait d'autant plus de ménagement à garder qu'il ne régnait à Rome qu'à l'abri du drapeau tricolore, et qu'en blessant les gouvernemens et l'opinion publique, il s'exposait à faire retirer nos troupes ou à en rendre le maintien plus malaisé. C'était là, pour les partisans de la modération, un argument qu'ils ne pouvaient se dispenser de faire valoir. On les accusa de vouloir exercer une pression du dehors; on alla jusqu'à les soupçonner de trahir la cause de l'indépendance pontificale, dont ils avaient été les plus vaillans soldats. Tel est, du reste, l'aveuglement de l'esprit de parti, tel était l'espèce d'illuminisme, prédominant dans certains cercles, qu'à Rome les *zelanti* regardaient la définition de l'infaillibilité comme une sauvegarde du pouvoir temporel, se figurant qu'une fois proclamé infaillible, le pape imposerait davantage à la révolution et trouverait de plus ardens défenseurs dans les nations ou les princes catholiques.

VI.

En se mettant en travers du torrent impétueux qui emportait l'église, les adversaires de la définition sacrifiaient leur popularité dans le clergé et parmi les masses catholiques, car, en religion non moins qu'en politique, la faveur des partis va presque toujours

(1) *Univers*, du 11 juillet 1868, article de Louis Veuillot.

aux opinions les plus tranchées et aux thèses les plus outrées. Les conseils de la prudence sont taxés de lâcheté ou de faiblesse; les hommes qui osent les donner s'offrent à la suspicion et aux calomnies de ceux mêmes dont ils servent la cause. Les prélats opposés à la définition n'échappèrent pas à cette loi commune. On leur fit voir que les haines religieuses et les rancunes théologiques ne sont ni les moins violentes, ni les moins soupçonneuses, ni les moins tenaces; mais, pour la plupart d'entre eux, le chagrin le plus cuisant, ce fut de contrister le cœur d'un pontife qu'ils aimaient et vénéraient par-dessus tout, de paraître faire acte d'opposition à un père persécuté dont leur piété filiale eût voulu adoucir les amertumes. Toute leur conduite au concile devait se ressentir de ce qu'avait de douloureux et de pénible un pareil rôle (1). Contraints de combattre un pouvoir qu'ils étaient les premiers à révérer, embarrassés dans leurs scrupules, paralysés par leur amoureuse dévotion au saint-siège, ils luttaient pour ainsi dire à genoux, se prosternant après chaque essai de résistance.

Une semblable opposition était d'avance condamnée à la timidité, aux reculs, aux hésitations, aux petites mesures, aux voies détournées, et conséquemment à la défaite. Quelque parti qu'elle prît, qu'elle luttât de pied ferme, offrant le combat aux adversaires, ou qu'elle évitât la bataille, se contentant de légères escarmouches, cherchant à gagner du temps et à retarder l'engagement final, elle était, non-seulement certaine d'être battue, mais assurée de voir ses procédés et ses motifs aussi durement appréciés de ses adversaires. Et, de fait, parmi les infaillibilistes comme parmi les incrédules, on lui a presque également reproché ses résistances et ses timidités, son indépendance et sa résignation.

Aucune tactique n'eût pu arrêter le triomphe des infaillibilistes. Une fois posée au concile, la question était sûre d'être tranchée dans le sens de l'affirmative. Après des siècles de lente élaboration et de patiente propagande, l'heure de la proclamation définitive de l'infaillibilité papale avait enfin sonné dans l'église. L'erreur des opposans fut d'avoir espéré l'empêcher, de s'être un instant fait illusion. A Trente déjà, trois siècles plus tôt, l'infaillibilité personnelle du pape aurait été érigée en dogme, à la face du protestantisme, sans l'opposition des gouvernemens. Depuis le dernier grand concile, depuis la révolution surtout, qui, en France et ailleurs, avait relâché les liens du pouvoir temporel et de l'aristocratie épiscopale, le prestige du siège apostolique et l'ascendant des doctrines romaines n'avaient fait que croître. Dans les pays comme la France qui avaient le plus longtemps répugné aux prétentions

(1) M. Dupanloup s'en ouvrait à Pie IX lui-même dans une lettre confidentielle.

pontificales, la majorité du clergé et des catholiques militans avait fini par y être peu à peu conquise. La révolution, qui semblait devoir ébranler jusqu'en leurs fondemens les bases de l'église, — la révolution, qui allait bientôt et si aisément renverser le trône temporel de la papauté, — avait, par une de ces réactions de tout temps communes, par un de ces contre-courans si fréquens dans l'histoire, tourné à l'exaltation de la chaire de Saint-Pierre et provoqué, par contre-coup, un nouvel ultramontanisme plus agressif et plus intempérant, autrement impatient et téméraire que celui des Bellarmin et des Liguori. La reconnaissance de l'infaillibilité pontificale était, du reste, le couronnement naturel de tout l'édifice catholique, le dernier mot d'une centralisation religieuse que tous les bouleversemens contemporains et toutes les découvertes modernes n'ont fait que rendre plus étroite et plus facile. C'était le terme logique auquel aboutissait toute l'histoire de l'église et de la papauté depuis les siècles où, sous les pieds de la Rome impériale, dédaigneusement ignorante des obscurs pontifes qui devaient succéder aux césars, la main d'un peintre des catacombes, faisant de Pierre le nouveau Moïse, le chef du peuple de Dieu, donnait au frère d'Aaron les traits traditionnels du pêcheur de Galilée et, à côté de la symbolique figure de Moïse qui frappe le rocher d'Horeb, écrivait *Petrus*, comme pour bien indiquer que toute grâce vient par Pierre et ses successeurs.

Dans un concile réuni, en 1869, à Rome, à l'ombre du palais pontifical, sous les voûtes de la grande basilique élevée à la gloire du prince des apôtres; dans un concile en majorité composé de prélats italiens, grossi de nombreux vicaires apostoliques et d'évêques *in partibus* dépendant directement du Vatican et de la Propagande; avec le mode de recrutement actuel de l'épiscopat, pour la plus grande partie nommé en dehors de l'état, uniquement par le saint-siège, les doctrines romaines, repoussées ou tenues en échec par des conciles tout autrement constitués et rassemblés sous des influences différentes, étaient manifestement assurées de triompher. Les adversaires de la définition de l'infaillibilité avaient beau avoir pour eux le prestige des grands sièges épiscopaux, la science des hommes et des choses, l'appui moral des gouvernemens, la vive éloquence latine des Haynald et des Strossmayer et l'autorité de ces grands évêques dont un historien du concile nous a donné une si vivante galerie de portraits, leur cause, dès qu'elle était portée à Saint-Pierre, était perdue d'avance.

Une seule chose eût pu prévenir leur défaite : l'intervention des puissances civiles. La plupart le sentaient. C'est pour cela qu'en cette occasion, les catholiques d'ordinaire les plus enclins à se récla-

mer uniquement de la liberté, les évêques les plus défians de toute protection séculière se montrèrent les plus favorables à l'action des puissances, non qu'ils voulussent à leur tour recourir au bras séculier, comme l'insinuaient les panégyristes avoués de l'inquisition, mais parce que l'intervention des gouvernemens ne pouvait s'exercer que dans le sens de la modération et qu'elle était conforme à toutes les traditions, les puissances et les princes ayant, de Nicée à Trente, toujours été représentés aux grandes assises de l'église. L'intervention directe des gouvernemens, aucun des pères du concile ne semble néanmoins l'avoir formellement invoquée, bien que quelques-uns, tels que l'archevêque de Paris, M. Darboy, aient plus d'une fois réclamé l'aide morale du gouvernement français et que, malgré son antipathie pour le régime impérial, M. Dupanloup ait, avant de partir pour Rome, fait une visite aux Tuileries. A ne consulter que leur intérêt bien entendu, l'intérêt de leurs bonnes relations, l'église et l'état eussent eu tout profit à laisser la salle conciliaire ouverte aux représentans attitrés des sociétés laïques; mais le sentiment public et les mœurs nouvelles y répugnaient de part et d'autre. Ni la cour de Rome, ni la majorité du concile, ni les gouvernemens, ni les partis politiques n'y étaient disposés. Un seul état, et de troisième ordre, la Bavière, en manifesta le désir et entama des négociations dans ce sens. Aussi Pie IX s'était-il abstenu d'adresser, selon l'usage, aux souverains catholiques l'invitation de se faire représenter au concile, bien qu'à tout événement il eût d'abord fait préparer, à Saint-Pierre, une place pour leurs « orateurs. » L'absence des représentans du pouvoir laïque devait remplir de joie les promoteurs de la définition. *L'Univers* en triomphait bruyamment d'avance. L'organe des ultras n'y voyait pas seulement, ce qui était conforme aux faits, un signe de la séparation, aux trois quarts effectuée, de l'église et de l'état; il y voyait la consommation de la rupture entre la société moderne et l'église, le prélude de l'abrogation des concordats, et il osait s'en féliciter, déclarant en langage fatidique qu'au temps des alliances allait pour l'église succéder l'ère des conquêtes (1).

Le cabinet français, auquel la présence de nos soldats à Rome donnait en cette question une influence et une responsabilité particulières, était, à cet égard, inégalement partagé. Le ministre des affaires étrangères, M. Daru, inclinait à l'intervention. Lié de longue date avec Montalembert, il croyait de l'intérêt de l'état d'arrêter la définition de l'infaillibilité et de soutenir la minorité du concile. Le chef du cabinet, au contraire, M. Émile Ollivier, avec la majorité

(1) Article du 11 juillet 1868.

de ses collègues, tenait pour la politique de « respectueuse abstention, » considérant l'infaillibilité pontificale comme une affaire intérieure de l'église, où les états n'avaient rien à démêler. On n'en pouvait dire autant de toutes les questions politico-ecclésiastiques qui, d'après les bulles d'indiction, devaient être soulevées à Rome : les tendances de la majorité des pères laissaient craindre qu'elles ne fussent tranchées d'une façon peu conforme aux droits de l'état. Aussi les partisans de l'intervention revinrent-ils à la charge lors de la divulgation, par une indiscrétion de la presse allemande, du *schema : de Ecclesia*. Ce *schema*, dont les canons reproduisaient en plein XIXe siècle la théorie du pouvoir indirect du spirituel sur le temporel, de la papauté sur les couronnes, était si manifestement contraire au droit public moderne que toutes les chancelleries s'en étaient émues. Notre ministre des affaires étrangères, désireux de prévenir les conflits qu'il voyait s'amasser, trouvait là un nouveau motif d'intervention. Il eût voulu envoyer au concile un ambassadeur spécial ; son choix même, affirme-t-on, était déjà fait dans la personne de M. le duc de Broglie. Tel n'était pas l'avis de M. Ollivier, soutenu par la majorité des ministres et par l'empereur. Comme terme moyen, le cabinet des Tuileries se décida à faire remettre au saint-père un mémorandum appuyé par les autres puissances, mais dépourvu de toute sanction, et, ce mémorandum « agenouillé, » selon l'expression du chef du cabinet, le gouvernement impérial le laissa bientôt, lors de la retraite de M. Daru, « s'évaporer en vain manifeste (1). »

La cour de Rome, après avoir décliné les représentations des puissances, finit du reste par calmer leurs inquiétudes en retirant ce malencontreux *schema : de Ecclesia*, soit pour l'amender, soit pour gagner du temps. On n'en laissa venir au concile que ce qui touchait le pape, mais dans cette partie on inséra, contrairement au projet primitif, l'infaillibilité pontificale. Près de quatre cents évêques avaient, dès leur arrivée, demandé dans un *postulatum* l'introduction de cette question, se fondant sur ce qu'en ce moment même elle soulevait trop de controverses pour n'être pas définitivement tranchée. La minorité française et allemande eut beau présenter un contre-*postulatum*, Pie IX, une fois rassuré sur les projets d'intervention des gouvernemens, introduisit la question, et, dès qu'il s'y fut résolu, il se jeta de sa personne dans la lutte avec sa fougue habituelle, envoyant des brefs aux journaux et aux prêtres qui défendaient la suprématie pontificale, recevant des députations d'infaillibillistes, blâmant et à l'occasion tançant durement les évê-

(1) Émile Ollivier, *l'Église et l'État au concile du Vatican*, t. II, p. 241 et 226.

ques ou les cardinaux qui se permettaient de s'opposer à la promulgation d'un dogme, que, sans attendre la décision du concile, il avait solennellement affirmé en proclamant de son autorité l'immaculée conception à la face d'une assistance d'évêques. Cette fois, Pie IX n'épargna rien pour le triomphe définitif des prérogatives du suprême magistère qu'il vénérait en sa propre personne.

Les adversaires de la définition eussent voulu qu'à l'exemple de Trente, aucune résolution, en matière dogmatique du moins, ne fût prise qu'à l'unanimité morale, sinon à l'unanimité absolue. A cette prétention, le Vatican, qui, malgré les précédens, avait seul dressé les règlemens du concile, répondit en édictant d'avance que toutes les décisions seraient prises à la simple majorité. Plus de cent évêques protestèrent en vain contre cet article d'un règlement qui avait déjà soulevé leurs stériles réclamations, sans oser revendiquer le droit de statuer eux-mêmes, ainsi que les pères de Trente, sur l'ordre et les conditions de leurs travaux. La session s'avançant et les chaleurs de l'été menaçant de suspendre le concile avant que l'infaillibilité fût venue en discussion, les légats pontificaux, en dépit des représentations d'un grand nombre de pères des deux partis, intervertirent l'ordre du jour de l'assemblée, renversant l'ordre logique et traditionnel des canons sur les droits de l'église, sans s'arrêter à l'objection qu'avant d'aborder l'infaillibilité pontificale, il eût été bon de définir en quelle matière l'église elle-même est infaillible. La question, venue enfin au concile, les débats, déjà longs, il est vrai, furent écourtés. La majorité ardente, impatiente de délais, obtint des chefs de la minorité, de M. Haynald notamment, qu'ils renonçassent à la parole. Cette concession, traitée au premier moment de trahison par l'évêque d'Orléans, n'était pas du goût de tous. Quelques-uns, M. Dupanloup entre autres, eussent voulu maintenir leur droit à la parole : l'attitude de l'assemblée les contraignit à se résigner également au silence. On accusait déjà l'opposition de s'être entendue pour prolonger indéfiniment la discussion en la faisant reprendre tour à tour par chacun de ses membres. Des évêques dans un concile ne pouvaient, comme des Irlandais à la chambre des communes, s'exposer volontairement au reproche d'obstruction. Ils préférèrent se taire. Aussi vit-on en une seule séance vingt-deux orateurs de la minorité renoncer successivement à monter à l'ambon. Ce spectacle se renouvela deux jours de suite. A l'appel des secrétaires : *Dominus Episcopus *** accedat ad ambonem*, les évêques ne se levaient plus. Enfin, le 13 juillet, la définition était votée en congrégation, autrement dit en comité secret, par 451 voix sur 601 votans; 88 pères avaient répondu *Non placet*; 62 n'avaient donné qu'un *oui* conditionnel (*placet juxta modum*).

Quelques jours après avait lieu, en séance publique, le scrutin définitif sous les yeux mêmes du souverain pontife, qui avait enfin attaché à la tiare cette couronne si longtemps contestée. La minorité, sentant toute résistance inutile, s'était résolue à ne pas affliger Pie IX en renouvelant publiquement devant lui ses votes dissidens. Qu'elle l'ait fait ou non de propos délibéré, le dogme récemment inscrit au *Credo* catholique a de cette façon, comme elle le réclamait d'avance, obtenu du concile la presque unanimité. Deux voix seulement contre 533, la majorité ayant grossi d'un scrutin à l'autre, s'obstinèrent à la négative. Les chefs de l'opposition avaient quitté Rome la veille après avoir inutilement envoyé une ambassade au pape pour tenter de faire atténuer les termes de la définition. Cette sorte de retraite au moment décisif leur a été presque aussi sévèrement reprochée que l'avait été leur persistance à se mettre en travers de l'opinion dominante et leurs efforts pour faire échouer ou ajourner l'infaillibilité. Il serait assurément facile de relever chez la minorité plus d'une inconséquence, de signaler chez elle des alternatives de décision et de découragement, de résistance et de reculade; mais un concile n'est pas une assemblée politique, où des partis sans foi commune, séparés par des haines invétérées, se font un devoir de rester jusqu'au bout fidèles à leurs principes ou à leurs passions. Des évêques, délibérant la mitre au front, dans une basilique, sous les yeux du père commun des fidèles et sous les ailes invisibles de l'Esprit saint, que tous sentaient planer au-dessus d'eux; des évêques, également dévoués à l'église et au saint-siège, redoutant par-dessus tout le scandale des discordes intestines en face de l'impiété aux aguets, résignés d'avance pour le maintien de l'unité à toutes les défaites et les humiliations, mettant leur vertu et leur honneur à se soumettre, ne pouvaient combattre en irréconciliables, avec les révoltes de la chair et l'orgueil de l'esprit, un dogme dont le triomphe paraissait de jour en jour plus assuré, auquel croyaient, pour la plupart, ses adversaires mêmes et que tous étaient résolus d'avance à accepter du concile. Ce qui devait triompher au Vatican, ce n'était pas seulement la papauté élevée définitivement sur la tête de l'épiscopat, c'était, grâce à la soumission de tous les pères, l'unité, la cohésion de l'église rendue plus frappante par l'ardeur de ses controverses, remarquable privilège et force singulière en un temps où toutes les influences traditionnelles semblent en train de se dissoudre.

VII.

Ce qui nous intéresse surtout, ce sont les résultats pratiques, c'est l'impartial jugement des faits que rendent tôt ou tard les

années, et qu'aucune autorité ne saurait casser ni contester. Or, si l'on regarde la sentence portée par le temps, qui marche si vite aujourd'hui, sur ces controverses déjà si loin de nous, on s'aperçoit, nous semble-t-il, qu'ainsi qu'il arrive souvent dans la chaleur du combat, les différens partis et les divers acteurs ont attaché à leurs luttes une importance outrée; que, d'un côté et de l'autre, ils s'en exagéraient les conséquences, et qu'à tout prendre, la nouvelle définition dogmatique n'a valu à l'église ni tout ce qu'en redoutaient les uns, ni tout ce qu'en espéraient les autres.

Est-ce à dire que toutes les appréhensions de la minorité du concile fussent vaines? Non, assurément. En Orient, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en France même, la proclamation de l'infaillibilité personnelle du pape a été le signal, a été la cause ou le prétexte de scissions et de défections qui, pour n'avoir entraîné qu'un petit nombre de fidèles, ou mieux, d'indifférens sans foi, n'en ont pas moins été une plaie nouvelle au sein de l'église. Chose plus grave que le schisme mort-né des vieux catholiques, l'érection de l'infaillibilité pontificale en dogme a partout réveillé contre le saint-siége les défiances des peuples et des gouvernemens. L'ombre en a paru s'étendre sur la société civile, et les pouvoirs laïques en ont été offusqués. Les cours ou les états non catholiques n'ont pas été les derniers à s'en alarmer. En Allemagne et en Angleterre, on a vu deux hommes d'état, de principes et de tempérament bien différens, mais à certains égards les deux plus remarquables de leur âge et tous deux se piquant également d'être chrétiens; l'un, défiant des innovations modernes, contempteur des assemblées et du régime parlementaire, apologiste convaincu des pouvoirs forts; l'autre, apôtre du libéralisme et pionnier infatigable de l'ère démocratique : M. de Bismarck et M. Gladstone, exprimer publiquement par la parole ou la plume les appréhensions suscitées chez eux par le nouveau dogme. A plus forte raison en a-t-il été ainsi chez les masses populaires, sur lesquelles les mots et les formules ont tant de prise. L'infaillibilité a, sous ce rapport, ravivé l'impression du *Syllabus*, fourni aux railleries banales et aux sarcasmes populaires un trait de plus. Elle n'a pas été étrangère à la recrudescence de haines contre l'église, et à la campagne anticléricale qui, en Allemagne, en Suisse, en France, en Belgique, en Autriche même, a presque partout signalé la fin du long pontificat de Pie IX.

Tout cela est incontestable : sur tous ces points, l'événement a justifié les craintes de la minorité du concile, et néanmoins les promoteurs de la définition seraient en droit de soutenir qu'elle n'a pas attiré sur l'église tous les maux ou les périls qu'en redoutaient leurs adversaires. Il a suffi de quelques années pour en affaiblir singulièrement l'effet au dehors comme au dedans du sanctuaire. Les

hommes d'état qui s'en étaient montrés les plus inquiets en ont vite pris leur parti, et l'on a vu les Bismarck et les Gladstone, après avoir affiché les craintes que leur inspirait l'autocratie pontificale, chercher à faire tourner au profit de leur politique, en Allemagne ou en Irlande, cette omnipotence papale dont ils avaient dénoncé les périls pour le pouvoir civil (1). Bien plus, les infaillibilistes peuvent se vanter d'avoir raffermi la charpente séculaire de l'église, consolidé tout le vieil édifice catholique en fortifiant la papauté, qui en est la clé de voûte et la maîtresse pièce. Au moment où le successeur de Pierre allait perdre son sceptre temporel, ils lui ont assuré une couronne que ni révolution, ni conquérant ne lui sauraient arracher. A l'heure où l'église, dépouillée de ses états territoriaux, ayant cessé de régner en souveraine sur sa capitale, pouvait sembler exposée aux divisions intestines et aux schismes nationaux, ils en ont étroitement resserré et pour ainsi dire vissé l'unité, si bien que l'église n'a jamais été plus papale et plus romaine, que depuis le jour où Rome a cessé d'appartenir au saint-siége. C'est une chose en effet digne de remarque, que l'année où le pape a été officiellement reconnu infaillible a été l'année où le saint-siége a perdu sa royauté dix fois séculaire. Dans la concordance de ces deux faits, dont l'un atténue singulièrement les conséquences de l'autre, les ultramontains sont libres de montrer le doigt de la Providence, qui n'a laissé tomber la petite monarchie italienne des papes qu'après avoir assuré leur monarchie spirituelle et affermi leur empire dans l'église. Il est vrai que les promoteurs de la définition, loin de s'attendre à la chute du trône temporel de Pie IX, s'imaginaient le fortifier et l'étayer avec l'infaillibilité; mais n'est-ce pas ainsi d'ordinaire, en aveugles inconsciens de l'œuvre à laquelle leurs mains travaillent, que les hommes sont les instrumens des desseins de la Providence?

Toujours est-il (et tel est au point de vue politique le fait capital) que c'est au moment où les papes ont cessé de compter parmi les princes qu'ils sont devenus définitivement les monarques absolus de l'église; c'est la veille du jour où ils ont perdu leurs minces états temporels, que d'un bout à l'autre du monde catholique ils ont vu toutes les vieilles résistances nationales abdiquer solennellement à leurs pieds, de façon qu'en réalité jamais le saint-siége n'a été plus puissant dans l'église, jamais il n'a plus régné sur les âmes que depuis qu'il a cessé de donner des lois aux bords du Tibre et que le pape vit en prisonnier au Vatican. Telle est, en somme, pour qui regarde les choses de haut, la principale consé-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 novembre 1883, *le Vatican et le Quirinal depuis* 1878.

quence du dernier concile, et c'est là un fait que les hommes d'état ne sauraient perdre de vue : si, depuis le mois de septembre 1870, les papes, frustrés de leur ancienne souveraineté, restent humainement et politiquement désarmés, jamais dans le domaine religieux, ils ne se sont trouvés mieux équipés pour la lutte.

En dehors de là, en dehors du prestige et de l'ascendant qu'elle assure au pape, l'érection de l'infaillibilité pontificale en dogme a peu modifié la situation intérieure de l'église, et encore moins ses relations avec l'état et la société laïque. Envisage-t-on les questions débattues parmi le clergé et les fidèles avant 1870, on trouve que le concile du Vatican n'y a presque rien changé. Il n'a pas suffi de la proclamation de l'infaillibilité romaine pour mettre fin aux divisions ou aux dissentimens des catholiques.

Quant au pouvoir même du pape, devant lequel tous s'agenouillaient d'avance, le différend soulevé entre les infaillibilistes et leurs adversaires a seulement été reculé et reporté plus loin. En proclamant le souverain pontife infaillible, le concile n'a pas précisé les conditions dans lesquelles s'exerce cette infaillibilité. Le pape est infaillible en matière de foi quand il parle *ex cathedra*, mais quand parle-t-il *ex cathedra ?* C'est ce qui n'est pas nettement défini, ce qui pour l'être semblerait demander un autre concile. A cet égard, se retrouvent parmi les catholiques les deux tendances qui les divisaient avant 1870. Les uns, de tout temps jaloux de faire intervenir le *Roma locuta est,* sont portés à étendre démesurément la sphère de l'infaillibilité pontificale ; les autres restent enclins à la renfermer dans d'étroites limites et à en subordonner l'exercice à des conditions qui se présentent rarement (1). En fait, aucune controverse n'a encore, croyons-nous, été tranchée par là. A en juger par les quinze dernières années, l'infaillibilité reste une souveraine prérogative dont, loin d'abuser, la sagesse pontificale semble peu disposée à faire un fréquent usage.

Aussi ne saurait-on s'étonner si le dogme promulgué en 1870 n'a pas mis un terme aux dissensions des catholiques français ou belges, si, pas plus que le *Syllabus*, l'infaillibilité n'a résolu la question des rapports de l'église et de la société moderne, c'est-à-dire le point sur lequel portent aujourd'hui et porteront longtemps encore les dissentimens des catholiques. Les controverses doctrinales, qui, durant des siècles, ont tenu l'église plus ou moins divisée, ont cessé. Les querelles parallèles des jansénistes et des

(1) Il est bon de noter en passant que, malgré sa défaite, la minorité du concile a obtenu, dans la définition même qu'elle combattait, certaines atténuations de forme qui ont leur importance. (Voyez l'abbé Lagrange, t. III.)

molinistes, des gallicans et des ultramontains ont été les dernières; mais l'unité absolue, la concorde parfaite n'est pas de ce monde. L'esprit de dispute et de contention survit à la conformité des doctrines; ou, pour ne pas être injuste, les humaines divergences d'idées et de sentimens se font jour jusque dans l'église qui a poussé le plus loin l'unité, parmi les fidèles qui acceptent le même *Credo* et se courbent sous la même autorité. Le terrain de la lutte a seul changé. Aux anciennes controverses dogmatiques, aux vieilles querelles théologiques, qui ne touchaient qu'indirectement la politique et la société, ont succédé des divisions d'une tout autre importance pratique. C'est sur l'attitude de l'église vis-à-vis de la société moderne que se partagent désormais les catholiques; et ce dissentiment, il est malaisé à la papauté de le trancher, même à l'aide du glaive de l'infaillibilité. Il y a là des questions trop délicates et trop complexes pour être résolues d'autorité, et les expériences faites sous Pie IX, les controverses et les équivoques suscitées par le *Syllabus* ne sont pas propres à y encourager le saint-siège. Oserait-il reprendre à cet égard la tentative de Pie IX, au risque de froisser les gouvernemens ou les peuples et de faire passer les opinions politiques dans la sphère immuable du dogme; Léon XIII, cédant à certaines sollicitations, se déciderait-il à préciser sur ce point l'enseignement de l'église, que nous reverrions probablement les mêmes discussions, ou du moins les mêmes divergences d'interprétation, que lors de l'encyclique de 1864. Pratiquement, après l'infaillibilité comme après le *Syllabus*, les catholiques demeurent maîtres de suivre la politique qui leur agrée; ils sont libres de leur opinion, et cette liberté, Rome ne saurait tenter de la leur enlever.

C'est là, il est vrai, une faculté dont la plupart des catholiques ne se servent guère aujourd'hui. Dans le clergé, dans le bas clergé surtout, les idées libérales sont odieuses ou suspectes. L'esprit de réaction, fomenté dans son sein par la presse religieuse, a depuis la révolution du 4 septembre et les désillusions des dernières années pris sur lui un nouvel ascendant. A aucune époque peut-être les libéraux n'ont rencontré moins de sympathie dans ses rangs, quoiqu'il se voie contraint d'invoquer lui aussi le nom de liberté et de chercher un refuge au pied de cette profane idole. La faute en est-elle uniquement aux préventions de son éducation, étrangère au monde et isolée du siècle, aux conseils des feuilles qui, loin de l'éclairer sur une société qu'il ignore, persistent à le bercer de dangereux souvenirs et de décevantes espérances? Non, pour n'être pas injuste, nous devons reconnaître que la faute en

est en partie à d'autres, à ceux qui, se targuant du nom de libéraux ou de démocrates, arrêtent leur libéralisme à leurs amis et à leurs doctrines; à ceux dont l'exclusivisme sectaire entretient la répulsion des catholiques pour les libertés modernes et travaille à les dégoûter de la société contemporaine. Chose triste, et, par où l'on voit le peu de progrès des hommes, des partis et de l'esprit public, aujourd'hui tout comme il y a plus de cinquante ans, tout comme aux jours où La Mennais inscrivait en lettres d'or sur les bannières de l'église le mot de liberté, les défiances sont réciproques et, qui pis est, elles sont mutuellement fondées. Aujourd'hui de même qu'en 1830, le libéralisme se confond encore pour trop de catholiques avec la haine du catholicisme et, comme le disait alors La Mennais, « il faut avouer qu'on a peu fait pour les détromper de leur erreur (1). »

Qu'on le célèbre dans la presse ou qu'on le grave sur les murailles, les catholiques se méfient du nom de liberté; et ce même mot, sur leurs lèvres, n'inspire que défiance, depuis surtout qu'après l'avoir solennellement invoqué durant vingt ans, un grand nombre d'entre eux l'ont renié et désavoué. Ils provoquent autour d'eux un sourire incrédule, quand ils se reprennent à balbutier ce nom qu'ils ont trop longtemps désappris et qui, dans leur bouche, semble prendre un accent étranger. On sent que ce n'est pas leur langue qu'ils parlent; s'ils s'essaient à la bégayer, la plupart le font sans conviction, parce que c'est le jargon du jour. Parmi eux, comme chez nombre de leurs adversaires, ce mot trop profané ne semble qu'une fastueuse étiquette qui ne trompe plus personne, de façon que, dans le camp catholique, les autoritaires ont fini par enlever aux libéraux toute créance. Non contens de les discréditer dans l'église comme de faux catholiques, ils ont réussi à les discréditer au dehors comme de faux libéraux.

Si courte qu'ait été la vieillesse des Montalembert et des Lacordaire, ces initiateurs du libéralisme catholique ont assez vécu pour assister à la ruine de leur noble rêve sous les coups de leurs anciens amis. Plus tristes encore eussent été leurs dernières années si le nombre en avait été moins parcimonieusement mesuré. On a dit que les catholiques libéraux avaient fait faillite, et, en réalité, grâce à l'abandon de leurs anciens associés, les hautes espérances de leur jeunesse ont été trahies; mais, à y bien regarder, est-ce là la seule faillite de ce genre? Les libéraux catholiques ont-ils été les seuls à perdre leur crédit auprès du public ou de leur ancienne clientèle? Leurs adversaires de 1830 à 1848, devenus leurs alliés de 1850 et

(1) *Avenir* du 16 octobre 1830.

de la fin de l'empire, ont-ils été beaucoup plus heureux? Le libéralisme tout court, le libéralisme bourgeois de 1830, n'a-t-il pas été également déçu? Si l'on essayait d'en dresser le bilan, d'en compter les désillusions, d'en évaluer les insuccès et les pertes, ne serait-on pas en droit de conclure que lui aussi a fait banqueroute? Un pessimiste pourrait dire que ce qui a fait faillite, que ce qui a été ruiné, ce sont les superbes espérances de la première moitié du siècle; mais, dans la sphère des idées, à travers la marche tout à la fois lente et saccadée des sociétés, la fortune a parfois de brusques retours, et ce qui aujourd'hui semble en ruine peut demain se relever.

En attendant, malgré le *Syllabus*, malgré les étroites doctrines et les enseignemens surannés en honneur dans les séminaires et le clergé, il serait encore moins difficile aux catholiques de revenir à l'esprit de Montalembert et de Lacordaire, qu'à la société politique, à la démocratie, qui envahit tout, de refluer jusqu'aux Guizot et aux Thiers. Le triomphe même de cette démocratie, dont les orageuses destinées ont été jadis annoncées par La Mennais et ses amis, ne fera que donner plus de poids à leurs idées et à leur politique en en démontrant pratiquement la valeur. Tôt ou tard, il se retrouvera dans l'église des hommes pour comprendre et pour oser dire qu'au sein de nos sociétés égalitaires, fondées sur la ruine des privilèges, il n'y a pour la religion d'autre terrain que la liberté, d'autre droit que le droit public. Les événemens, la démocratie elle-même, se chargeront de convaincre les catholiques qu'ils ne peuvent trouver d'abri durable en dehors des principes de cette société moderne, tant honnie de certains d'entre eux. La liberté apparaîtra de plus en plus comme l'unique refuge laissé aux croyances chrétiennes. Ses temples, ouverts à tous, sont les seuls qui puissent rester en possession du droit d'asile. Le malheur des catholiques qui, aux heures de détresse, viennent y chercher un refuge, est que, après l'avoir bénie et avoir embrassé ses autels, ils n'ont pas craint de l'outrager et d'en enseigner le mépris.

Les catholiques français ont singulièrement à faire pour rendre à l'église la situation qu'elle occupait au milieu du siècle. Ils ont beaucoup à apprendre et beaucoup à faire oublier. La plupart sont loin de le sentir; en dépit des déceptions du passé, ils s'obstinent à demeurer enfoncés dans les obscurs fourrés de l'absolutisme. Ils n'ont pas entendu les leçons de l'histoire, ils n'ont pas su lire les signes du temps. Stimulés par leurs victoires dans l'intérieur du sanctuaire, les ultras, les théoriciens de l'absolutisme religieux et politique se sont retournés contre la société moderne, et, par un étonnant égarement, plus elle s'écarte d'eux, plus ils se croient assurés de la ressaisir et de la dompter. La grande tempête de 1870,

leurs défaites répétées des dernières années ne les ont pas éclairés. Ils n'ont pas vu que, si la troisième république les a traités d'une manière si différente de la seconde, cela tenait en grande partie au changement d'attitude du clergé et des catholiques vis-à-vis de la république et vis-à-vis des libertés modernes. Loin de là, leurs organes les plus écoutés, les moniteurs attitrés du clergé, n'ont eu de satisfaction qu'en accentuant ce revirement, qu'en fournissant des alimens aux haines et aux préventions populaires, qu'en se jetant témérairement au travers des vœux et des sympathies du pays. Oublieux de la recommandation de Montalembert de dégager la religion de toute solidarité politique, oublieux que « l'alliance de l'église avec les partis, à plus forte raison avec les coteries, est le pire des régimes qu'on lui puisse souhaiter (1), » ils se sont plu à confondre les intérêts spirituels avec les intérêts temporels, ils n'ont rien épargné pour enchaîner le catholicisme à un parti politique, et, dans ce parti, à la fraction la plus exaltée, la plus impopulaire, la plus chimérique. Par leurs bravades téméraires et leurs fols défis, ils n'ont cessé d'attirer sur le clergé, avec les rancunes de la démocratie, les représailles des vainqueurs du jour, et, ce qui est plus grave, l'antipathie des masses, l'aversion du peuple. Auxiliaires inconsciens du radicalisme révolutionnaire, ils ont contribué de toutes leurs forces à discréditer la religion et à déchristianiser la France. Les politiques l'avaient prévu dès longtemps : « Les doctrines les plus saintes deviendront odieuses, écrivait M. Dupanloup au commencement de l'empire; nous verrons toutes les haines, toutes les colères, tous les mépris qu'un journalisme emporté amasse contre lui se tourner contre nous. » A quoi ont-ils abouti, ces fauteurs de l'intolérance et ces trop sincères apôtres de l'absolutisme? « A permettre aux ennemis de l'église d'en faire, comme au temps de Tacite, l'objet de la haine du genre humain. » Ce n'est pas nous, c'est un cardinal qui l'affirme (2); et, si l'on regarde aux couches populaires, l'expression n'est pas trop forte.

Cette menaçante impopularité de l'église, et, avec elle, de toute religion, dans les classes qui lui doivent le plus, ne s'explique que trop aisément. Montalembert et Lacordaire avaient pour mot d'ordre le nom de liberté; quelle devise ont choisie ceux qui les ont supplantés dans la direction des catholiques? Ils ont pris comme cri de ralliement le mot le plus irritant pour le siècle, le plus répugnant pour le pays : contre-révolution. Sous le règne du suf-

(1) M. de Falloux, *Mélanges*.

(2) Lettre du cardinal Lavigerie (1884) à l'abbé Lagrange : *Vie de Monseigneur Dupanloup*, t. III, introduction.

frage universel, quand la nation n'est unanime que sur un point, l'aversion pour l'ancien régime, ils n'ont pas craint d'adopter ce nom de guerre provocateur qui, selon la remarque d'un catholique peu suspect de sympathies révolutionnaires, « confond dans une obscurité déplorable ce qu'on doit conserver et ce qu'on doit combattre (1). » On comprend les tristesses et l'effroi, on comprend les colères de certains catholiques en voyant arborer comme symbole un nouveau *labarum* sur lequel, au lieu du monogramme de Constantin, est inscrit ce mot de contre-révolution, érigé en signe de salut; en voyant, sous cette bannière plus politique que religieuse, de naïfs et bruyans agitateurs s'efforcer d'entraîner l'église à l'assaut de la société moderne.

Et, qu'on ne s'y trompe pas, pour ces orateurs ou ces journalistes qui se flattent de détruire la France nouvelle, ce n'est pas là une vaine devise, mais bien un programme qu'ils prétendent imposer et appliquer. Alors que l'église, qui a vu naître et mourir les empires et les dynasties, l'église, plus vieille que tous les états et toutes les constitutions, s'est toujours fait un devoir de ne s'inféoder à aucun régime, à aucune de ces mobiles formes de gouvernement qui varient avec les siècles comme la coupe des habits, les docteurs du nouvel ultramontanisme vont répétant qu'il n'y a d'acceptable pour la religion que ce qu'ils appellent la monarchie chrétienne. Hors de là pas de salut! il n'y a, pour la France, qu'une sorte de damnation politique. Et cette monarchie chrétienne, qu'en 1852 leurs maîtres s'imaginaient avoir retrouvée dans l'empire plébiscitaire sous l'aigle pseudo-romaine de la dynastie corse, ils l'ont depuis redemandée aux fleurs de lis du drapeau blanc et au Versailles de Louis XIV et de Louis XV.

La royauté absolue, aux trois quarts païenne d'esprit et d'origine, où le monarque se vantait d'être l'état; le régime du roi-soleil, qui avait poussé l'adoration du trône jusqu'à l'idolâtrie et renouvelé à la face du christianisme les apothéoses des césars romains; le régime du bon plaisir, des favoris et des favorites, décoré par eux du titre de royauté chrétienne, ils l'ont audacieusement érigé en idéal et en modèle, oubliant qu'à l'époque où cette monarchie était dans tout son éclat, le plus évangélique des évêques de France en détournait les yeux avec tristesse et cherchait un refuge au fond des fictions dans sa romanesque Salente.

Non moins aveugles sur le présent que sur le passé, ils se sont attachés avec passion à ce que l'ancienne royauté avait pour les générations modernes de plus répulsif; et quand la fortune ou la

(1) M. de Falloux, *Mélanges*, t. II, p. 365.

Providence leur a offert une occasion de rétablir cette monarchie dont ils attendaient le salut, ils en ont, par leurs exigences, rendu la restauration impossible. C'est une chose à signaler en effet que les radicaux de l'ultramontanisme ont, plus que tout autre parti, contribué à l'échec de la forme de gouvernement qu'ils prêchaient au peuple; que personne, dans aucun camp, n'a autant fait pour acclimater en France un régime qu'ils ne cessaient de proclamer incompatible avec les intérêts catholiques. L'histoire dira qu'ils ont été les plus précieux auxiliaires des fondateurs de la troisième république, et ce qui achève de faire juger leur politique, pendant qu'ils aidaient inconsciemment les Thiers et les Gambetta à installer la république, ils n'ont rien omis pour soulever les susceptibilités des républicains et s'attirer les vengeances du régime qu'ils rendaient inévitable.

Il est difficile de calculer le mal qu'une telle politique a fait au catholicisme; l'église en portera longtemps le poids. Heureusement pour elle que les imprudences et les excès des intransigeans de l'ultramontanisme sont en partie réparés et équilibrés par les violences et les folies des fanatiques de l'irréligion. Ce sont là des compensations fréquentes dans l'histoire. Il est habituel de voir les partis extrêmes travailler réciproquement l'un pour l'autre. C'est ainsi que l'intolérance de l'athéisme doctrinaire commence à rendre aux catholiques, avec les sympathies des libéraux, le sens et le goût de la liberté. On peut compter sur le zèle persécuteur des apôtres du matérialisme pour refaire, à cet égard, l'éducation des croyans et les contraindre à se couvrir de ce bouclier de la liberté, le seul qui les puisse défendre. Les souffrances, les humiliations, les défaites sont la meilleure leçon des partis et des religions aussi bien que des peuples. Si dure que semble l'oreille de leurs conseillers favoris aux enseignemens de l'histoire et des faits, la majorité des catholiques n'y demeurera pas toujours sourde. Lorsqu'ils auront vu s'évanouir leurs derniers rêves de domination, quand ils auront enfin compris l'inanité des promesses et des enfantines prédictions dont on les abuse, ils renonceront à lutter contre la société moderne comme l'ange de la Genèse se lassa de lutter avec Jacob. Ils feront en France ce qu'ils ont dès longtemps fait ailleurs : ils s'accommoderont, tout comme en Amérique, de la démocratie, de la révolution et du droit commun. Quelque éloigné qu'en semble le jour, si incrédules qu'ils restent à de pareilles prophéties, ils reviendront tôt ou tard à la liberté, et ils finiront par s'y attacher, ils en prendront l'amour avec l'habitude. Bien plus, si paradoxal que cela semble, ces hommes, qui ne cessent de la dénigrer, contribueront peut-être à son triomphe par leurs résistances mêmes.

Le christianisme, en effet, — et c'est par là que nous terminerons ces trop longues et incomplètes considérations, — le christianisme, quelles qu'en soient les doctrines et les tendances théoriques, reste à bien des égards un élément de liberté, parce qu'en tant que force indépendante du pouvoir, il demeure une digue ou une limite à l'absolutisme. Nous n'irons pas rechercher aujourd'hui si, comme le prétendait Montalembert, la notion même du pouvoir absolu n'est pas, dans son principe non moins que dans sa filiation historique, plus païenne que chrétienne. Il nous suffit de rappeler que le catholicisme ne saurait servir le despotisme que si ce dernier se met à son service. Or, dans l'Europe contemporaine, dans notre France démocratique surtout, c'est là un péril chimérique. Il n'y a plus, pour en douter, que les esprits extrêmes des deux bords opposés, que des illuminés, presque également aveugles, abusés les uns par leurs regrets, les autres par leurs craintes, qui, dans l'opposition même de leurs vœux, font simultanément à la société moderne, à la société laïque, l'injure de n'avoir pas confiance dans la solidité de ses conquêtes. Si la liberté, dont le règne est si facile à proclamer et si laborieux à établir, si les libertés publiques courent un danger, ce qui les menace, ce n'est assurément ni la théocratie ni la monarchie de droit divin. L'écueil, pour elles, aujourd'hui comme aux premiers siècles de notre ère, c'est l'omnipotence de l'état, l'asservissement de l'individu, de la famille, de la société par l'état, absorption rendue plus facile et plus dangereuse par l'avènement de la démocratie, par la souveraineté impersonnelle du peuple substituée à l'empire d'un seul.

Or, qu'il le veuille ou non, le christianisme est aujourd'hui, comme au temps des césars païens ou des kaïsers germaniques, une barrière à cette confiscation de l'individu, un obstacle à la mainmise de l'état. Il y a, chez lui, dans le secret sanctuaire de la conscience où il réside, une force incompressible dont aucune violence, aucune puissance ne saurait triompher. A ce titre, que le souverain s'appelle autocrator ou dêmos, empereur ou peuple, que ce soit un prince divinisé par l'adulation ou une multitude enivrée à son tour des fumées du pouvoir, le christianisme, le catholicisme se dresse devant lui comme une borne à l'absolutisme, un frein à la tyrannie. A ce titre, le catholicisme, quels que soient les enseignemens de ses docteurs, est, tout comme au temps des catacombes, libéral malgré lui; il redevient un facteur de liberté, un agent d'indépendance, un rempart de l'autonomie de la conscience.

C'est au christianisme, on le sait, que remonte la distinction des deux pouvoirs, et, si défectueuse, si mal fondée en droit que semble à nos juristes cette théorie surannée, elle n'en contient pas moins

une distinction essentielle, et avec une part de vérité, une notion de liberté. Si la liberté humaine était naguère intéressée à ne pas laisser le sacerdoce assujettir la société civile, elle ne l'est pas moins à ne pas voir la puissance civile, l'état, le seul pouvoir reconnu de nos jours, asservir ou se subordonner les droits de la conscience. Pour cela précisément la liberté peut compter sur le christianisme. Il a débuté dans l'histoire en refusant de brûler l'encens devant la statue des empereurs; il ne s'inclinera pas davantage devant le culte de l'état, la moderne idolâtrie qui tend, en la remplaçant, à renouveler l'apothéose des césars.

« Le christianisme, a dit quelque part Rousseau, ne prêche que servitude et dépendance : son esprit est trop favorable à la tyrannie pour qu'elle n'en profite pas toujours; les vrais chrétiens sont faits pour être esclaves. » Cette sentence du philosophe de Genève, que trop de catholiques semblent prendre à tâche de confirmer, l'histoire ne la ratifie point. Rousseau, ici comme d'habitude, n'a vu qu'une face de la question et, partant d'une observation incomplète, il aboutit à une conclusion erronée. L'évangile a beau enseigner l'humilité, la soumission aux puissances établies, il est une chose, et non la moindre, que le chrétien prétend soustraire à leur autorité, c'est son âme, sa conscience. Sur ce point, il est intraitable, et le catholique plus que tout autre, parce que la constitution cosmopolite de son église en rend la subordination au pouvoir civil non seulement malaisée, mais impossible. Sur ce point, le catholique pousse la résistance aux empiètemens de l'état jusqu'au martyre, qui est la révolte des âmes et la plus opiniâtre des rebellions. Les disciples de Rousseau, les théoriciens de la souveraineté illimitée de l'état, s'en sont aperçus lors de la révolution, quand ils ont eu l'imprudence de toucher à cette borne invisible et de s'y heurter. Les vingt derniers siècles offrent plus d'un exemple de ce genre, et il y a là des leçons pour les peuples non moins que pour les rois. Si puissante et si justement confiante en ses forces que soit la superbe et jeune souveraine des temps nouveaux, la démocratie moderne, ses prédécesseurs à l'empire du monde lui ont laissé des enseignemens qu'elle a intérêt à ne pas oublier. Tout pouvoir, il est vrai, pouvoir récent surtout, est impatient de frein, de limite. Rois et conquérans ont toujours eu peine à supporter une barrière à leur domination. Peut-être ce sentiment n'est-il pas étranger à l'aversion de certains démocrates pour le christianisme.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LES

TRAVAUX DE M. PASTEUR

Notre siècle aura demandé aux sciences la satisfaction de deux goûts bien différens. Il a d'abord le goût de la vie confortable et facile et fait grand cas des progrès industriels qui ajoutent au bien-être de l'existence. Il a ensuite le goût de la philosophie appelée positive, et pense tirer de l'étude des sciences des clartés nouvelles sur l'origine et la nature de tout ce qui nous entoure. Cette manière de raisonner est, à vrai dire, devenue à la mode dans la plupart des écoles : on trouve de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle dans les ouvrages des philosophes de toute opinion, même dans les sermons de quelques prédicateurs.

De là résulte que, pour beaucoup d'esprits, la science est le moyen de poursuivre un rêve, plutôt qu'elle n'est le but de la vie. Tel savant est à la recherche d'un brevet d'invention, tel autre à la poursuite d'une théorie de l'univers. Bien peu cultivent la science pour elle-même, pour le plaisir de pénétrer quelque secret de la nature, pour la satisfaction et l'honneur qu'il y a à comprendre et à savoir ! Dans le monde utilitaire, la lampe d'Edison a plus d'admirateurs que la planète de Le Verrier. Beaucoup de gens ignoraient le nom de M. Pasteur avant qu'il eût promis de supprimer les chiens enragés. Du côté des philosophes, on ne retient, de tous les merveilleux livres de Darwin, qu'une hypothèse sur la descendance de l'homme.

Cependant, entre l'intérêt utilitaire et l'intérêt philosophique, il y a un intérêt scientifique proprement dit. La recherche curieuse et désintéressée n'est point stérile, même si l'on ne fait cas que des

avantages pratiques. L'art des ingénieurs a profité des travaux abstraits des mathématiciens. Combien d'œuvres de laboratoire, entreprises pour le seul plaisir d'apprendre, sont venues offrir de nouvelles ressources à l'industrie! L'Amérique, si fière de son esprit pratique et de son activité commerciale, serait fort en peine si les savans de la vieille Europe, autrefois et aujourd'hui encore, n'avaient pas travaillé pour elle. Ces savans considéraient la science comme une noble jouissance intellectuelle et ne poursuivaient que le progrès de leurs connaissances : chemin faisant, ils ont enrichi leurs contemporains.

Il est assez rare que le véritable inventeur, — celui qu'on peut appeler l'inventeur du *principe*, — soit le même que l'inventeur de l'*application*. Dans un siècle où est né un Ampère, il y a une multitude d'esprits habiles qui imaginent des appareils, modifient des dispositions de détail, émerveillent le public par des expériences brillantes et finissent par appliquer la découverte scientifique à des usages industriels.

Ainsi le laboratoire où la science pure est cultivée est, d'une part, assiégé par les industriels; il nous semble voir les philosophes frapper à l'autre porte. Les premiers tireront de la dernière observation du savant un moteur nouveau, une lampe, un compteur à gaz, un procédé pour fabriquer la soude. Les seconds attendent le résultat de l'expérience qui s'achève pour publier un nouveau système de l'univers.

Heureusement pour le culte de la vérité, la science a toujours attiré et satisfait certains esprits indépendans qui détestent les systèmes, les bouleversent souvent sans s'en douter et aiment pour elle-même l'étude de la nature. Aucune idée préconçue ne les domine; ce ne sont ni des Bernardin de Saint-Pierre ni des Büchner : ils ne veulent ni montrer partout des causes finales, ni étendre à toute chose les lois de *Force et Matière*. Dans leurs recherches fécondes, jamais les besoins de la cause n'ont faussé les résultats de l'expérience. Ils pénètrent dans les secrets de ce monde sans autre ambition que de voir et de connaître; et, suivant l'exemple même du Créateur, ils livrent, non sans quelque dédain, les résultats de leur labeur aux disputes des philosophes.

M. Pasteur, arrivé aujourd'hui à la plus haute renommée qu'un savant ait pu atteindre en son siècle, s'est dévoué d'abord et avant tout à la science pure. Mais il n'a pas dédaigné les applications, et il a eu la rare bonne fortune de pouvoir lui-même mettre en pratique ses découvertes, dans l'industrie d'abord, puis dans la médecine. D'autre part, élu membre de l'Académie française à la place de Littré, il a montré aux philosophes que son puissant esprit savait les comprendre : dans un langage à la fois noble et précis, il leur a

exposé les convictions auxquelles sa vie scientifique l'avait conduit et les conséquences qu'il avait tirées de ses belles études. Ses découvertes occupent, dans les théories relatives à l'évolution de la vie, une place considérable. Il serait d'un haut intérêt d'étudier à ce point de vue les travaux de M. Pasteur; mais, aujourd'hui, c'est du côté de leur utilité pratique que nous voulons les examiner.

I.

M. Pasteur a été en rapport, suivant la nature des travaux dont il était occupé, avec les viticulteurs, auxquels il a fourni la méthode du chauffage des vins; avec les fabricans de vinaigre, auxquels il a appris à reconnaître le *mycoderme* qui produit la fermentation acétique, et à le cultiver avec pureté, en évitant l'invasion d'autres fâcheux mycodermes, qui prennent la place du premier et détruisent son œuvre; avec les brasseurs, qui, s'ils avaient mieux profité de ses leçons, auraient été certains de ne jamais fabriquer de bière aigre ou visqueuse; avec les éleveurs de vers à soie, qui lui doivent, dans certains pays, le salut de leurs magnaneries; enfin, avec les médecins, que la précision de ses méthodes a étonnés, et qui n'ont pas accepté sans protestations des résultats incontestables. Dernièrement encore, on disait à l'Académie de médecine : « Le système de M. Pasteur, — malgré son apparente simplicité, — nous conduit à un véritable chaos médical. » Ces mots étaient vertement relevés par M. Bouley, l'éminent physiologiste qui a pris au Jardin des Plantes la succession de Claude Bernard. Il déplaisait aux médecins de voir expliquer les causes des maladies, comme celles des fermentations, par la théorie des germes : ces germes, cultivés à part, puis inoculés, et donnant la maladie et la mort avec certitude, ces vaccins prévenant la maladie avec la même certitude, ces agens meurtriers ou prophylactiques, absolument réguliers dans leurs effets, trouvaient des incrédules. La vérité, — personne n'en saurait plus douter, — est que si les médecins refusaient d'entrer dans la voie féconde que M. Pasteur leur a ouverte, ils auraient perdu une occasion unique de sortir de leur chaos médical.

On a pu deviner, d'après la nomenclature que nous venons de donner des travaux de M. Pasteur, qu'il existe entre eux une gradation régulière. Il observe d'abord l'action des germes ou des êtres microscopiques sur une substance organique, telle que le vin ou le moût de bière, et nous verrons comment il reconnaît la fonction, utile ou malfaisante, de chaque espèce déterminée. Puis il passe à l'étude des parasites microscopiques agissant sur un être vivant, tel que le ver à soie, et il arrive enfin aux maladies des animaux

supérieurs. Dans les fermentations, l'être microscopique agissait sur la matière morte; dans les maladies, il agit sur un vivant, et il y a une sorte de lutte entre les deux existences. Après les découvertes de M. Pasteur sur la maladie charbonneuse, ses travaux sur la rage vont servir de couronnement à son œuvre. Détruire ce mal mystérieux aura été un bienfait inestimable; découvrir le parasite presque invisible caché dans les replis de la matière cérébrale, atténuer sa virulence, et, l'employant comme un vaccin, rendre l'animal réfractaire au virus rabique le plus violent, sera le chef-d'œuvre d'un observateur de génie.

Les travaux de M. Pasteur, on le voit, avant d'arriver à cette superbe conclusion, se suivent et se complètent comme les chapitres d'un beau livre. On dirait que, dès l'origine, il a eu l'intuition du but qu'il devait atteindre. Cependant, jamais savant ne s'est moins fié à ses intuitions et n'a été un expérimentateur plus rigoureux.

Si l'on veut bien comprendre l'œuvre de M. Pasteur, il faut lire ses deux écrits sur le vin et sur la bière; puis le livre de son éminent élève M. Duclaux, intitulé : *Fermens et Maladies*. Nul enseignement ne donnera mieux l'idée du rôle immense joué dans la nature par les êtres microscopiques : êtres que leur petitesse dissimule à nos yeux, mais que leur effrayante fécondité répand autour de nous en quantités innombrables. On devra lire aussi cette *Histoire d'un savant par un ignorant* qui aurait été mieux nommée : *Histoire d'un homme de science par un homme d'esprit*. Ce récit est à la fois plein de charme, de clarté, et d'une érudition puisée à bonne source. L'écrivain a suivi l'ordre chronologique; il aurait suivi le même ordre exactement s'il avait voulu composer un nouveau traité de biologie d'après les travaux du grand savant français, car toutes ses découvertes sont les parties, régulièrement disposées, d'un même ouvrage. Nous allons essayer de les résumer; mais, avant les travaux que nous avons cités, il en est deux que nous devons rappeler : ils servent en quelque sorte d'avant-propos et de préface à tous les autres.

II.

Le premier des travaux qui aient fait connaître le nom de M. Pasteur fut une étude sur les cristaux de l'acide tartrique et de l'acide paratartrique. Le sujet paraît bien éloigné de ceux qui ont occupé depuis le grand physiologiste. On va voir pourtant comment sa première découverte avait déjà trait aux phénomènes de la vie.

Mitscherlich avait dit que le tartrate et le paratartrate de soude, semblables par la composition chimique, par la forme cristalline,

par le poids spécifique, par la propriété de double réfraction dont ils sont doués l'un et l'autre, ne diffèrent qu'en un point : le premier de ces deux sels, en dissolution, fait tourner le plan de la lumière polarisée ; le second est sans action sur le rayon lumineux.

Ce résultat causa beaucoup d'étonnement à M. Pasteur, qui, sortant alors de l'École normale, et attaché comme agrégé préparateur au laboratoire de M. Balard, s'était consacré avec ardeur à l'étude des travaux de Haüy et de M. Delafosse. D'après l'arrangement moléculaire des corps tel qu'il l'avait conçu, il ne comprenait pas que deux substances identiques pussent avoir sur la lumière des effets si différens.

C'est un étrange phénomène que l'action d'un corps dissous sur un rayon de lumière. Nous comprenons, surtout quand M. Tyndall nous l'explique dans son charmant livre intitulé : *on Light*, la modification produite dans le rayon qui traverse un cristal dans une direction perpendiculaire à son axe. Quand le rayon pénètre dans le cristal de tourmaline, il est séparé en deux parties : les vibrations de l'éther, qui avaient lieu dans tous les sens, deviennent les unes parallèles, les autres perpendiculaires à l'axe du cristal. « Le groupement des molécules et de l'éther associé aux molécules a réduit toutes les vibrations à ces deux directions. L'un des deux rayons, celui dont les vibrations sont parallèles à l'axe, est rapidement éteint par la tourmaline... Après avoir traversé une faible épaisseur de ce cristal, l'autre rayon émerge, avec toutes ses vibrations ramenées en un même plan. » C'est le plan de polarisation.

On conçoit comment, la lumière polarisée traversant un autre cristal, l'arrangement des molécules qui, la première fois, avait ramené toutes les vibrations dans le même plan, puisse encore agir sur elles et faire tourner ce plan d'un certain angle. Mais ce qui confond l'esprit, c'est que des cristaux puissent agir sur la lumière quand ils sont dissous. Il n'y a plus alors de forme, il n'y a plus, au point de vue physique, d'arrangement moléculaire, il n'y a plus de cristal ; et cependant, quand la lumière polarisée traverse une solution d'un corps doué du *pouvoir rotatoire*, le plan de polarisation tournera d'un certain angle vers la droite ou vers la gauche. Peu importe même (l'expérience a été faite) que le liquide soit agité.

Il y a ainsi une relation certaine entre la forme des cristaux d'un corps et le pouvoir rotatoire qu'il possède quand il est dissous. Examinez les cristaux entiers et bien formés ; puis, faites-les fondre dans l'eau, détruisez-les ; et vous devrez savoir de quel côté le plan de polarisation sera interverti par le passage à travers l'eau qui les tient en suspension. Telle fut la découverte de M. Pasteur.

Les cristaux de forme polyédrique régulière peuvent être séparés en deux parties par un plan, de telle façon que les deux parties soient identiques l'une à l'autre, *superposables* l'une à l'autre; placez ces deux parties en face d'une glace : l'image et la réalité seront absolument semblables. Le plan qui a séparé les deux parties est appelé plan de symétrie. La plupart des objets n'ont pas de plan symétrique. Les êtres vivans n'en ont point à proprement parler; car les parties laissées à droite et à gauche par un plan qui séparerait le corps en deux ne sont pas *superposables* l'une à l'autre; le gant de la main droite ne saurait en aucune façon être ajusté à la main gauche : si je lève la main droite devant une glace, c'est une main gauche que j'y verrai.

M. Pasteur s'aperçut, après un examen minutieux, que les cristaux de l'acide tartrique et de ses sels possèdent aussi une droite et une gauche. Ils sont *dissymétriques*. Certaines facettes sont disposées de telle façon que, si l'on suppose le cristal coupé par un plan, les deux parties ne pourront pas être superposées, et que, s'il est placé devant une glace, on verra la partie gauche dans l'image de la droite et *vice versa*.

C'est cet acide tartrique qui, réduit en solution, faisait tourner le plan de la lumière polarisée. M. Pasteur pensa que l'acide paratartrique, étant sans action sur la lumière, devait donner des cristaux symétriques. Il s'empressa d'examiner ces cristaux; et grande fut sa surprise de les trouver dissymétriques comme les premiers. Seulement leur dissymétrie avait deux sens : il y avait des cristaux droits et des cristaux gauches, pas plus identiques entre eux que les gants de la main droite et ceux de la main gauche. Il sépara patiemment les uns des autres et les trouva en poids égaux. La solution des premiers faisait tourner le plan de la lumière polarisée vers la droite; la solution des seconds vers la gauche. Avec le mélange, en quantités égales, les deux actions, en sens opposés, étaient annulées.

M. Biot était occupé alors de ses expériences restées célèbres sur la lumière polarisée. Dès qu'il apprit la découverte du jeune agrégé de l'École normale, il le fit venir et lui confia des cristaux de paratartrate de soude et d'ammoniaque, qu'il avait voulu préparer lui-même avec des précautions infinies; le priant de les séparer, comme il l'avait fait déjà, d'après l'examen de leurs formes. Mais il faut laisser M. Pasteur lui-même raconter ce qui suivit : le récit est tiré d'une de ses leçons : « M. Biot prépara les solutions en proportions bien dosées, et au moment de les observer dans l'appareil de polarisation, il m'invita de nouveau à me rendre dans son cabinet. Il plaça d'abord dans l'appareil la solution la plus intéressante, celle qui devait dévier à gauche. Sans même prendre de mesure, par

l'aspect seul des teintes des deux images ordinaire et extraordinaire de l'analyseur, il vit qu'il y avait une forte déviation à gauche. Alors, très visiblement ému, l'illustre vieillard me prit la main, et me dit : « Mon cher enfant, j'ai tant aimé les sciences dans ma vie que cela me fait battre le cœur. »

Mitscherlich, auquel M. Pasteur fut présenté peu de temps après, lui dit : « Vous avez été guidé par une idée préconçue. » L'auteur de l'*Histoire d'un savant par un ignorant* donne, comme il suit, la formule de cette idée préconçue : une dissymétrie dans l'arrangement moléculaire interne d'une substance chimique doit se manifester dans toutes ses propriétés externes, capables elles-mêmes de dissymétrie. Nous avons entendu souvent M. Pasteur préciser, par des comparaisons, la conception qu'il s'était faite des corps dissymétriques. Supposez, disait-il, un escalier tournant, la vis peut tourner à droite ou à gauche. Les marches de l'escalier, s'il est rompu, se reconnaissent à la forme qu'on leur a données et ne peuvent servir ni à un escalier droit ni à un escalier tournant en sens inverse.

M. Pasteur réunit deux qualités bien rarement associées : la précision minutieuse de l'observateur, et une imagination digne d'un poète. Vous l'avez vu examinant à la loupe, et séparant un à un les cristaux de l'acide paratartique. Il part de cette expérience pour concevoir le plus vaste et le plus profond système de philosophie chimique. Cette dissymétrie, cette étrange propriété qui se manifeste sous des formes et dans des circonstances si diverses, est un caractère appartenant exclusivement aux substances formées par la vie. Les substances minérales ne la possèdent jamais. Elles peuvent, comme le cristal de roche, être dissymétriques dans la forme extérieure; et même, à l'état cristallin, exercer une action sur le rayon de lumière polarisée qui les traverse. Mais c'est là une dissymétrie externe, résultant de la construction de l'objet; ce n'est pas la dissymétrie interne, moléculaire, qui se manifeste encore lorsque les cristaux ont été désagrégés et détruits par la fusion dans un liquide. On a fabriqué des corps organiques artificiels; mais on n'a jamais fabriqué encore un corps droit ou un corps gauche; si on a cru le faire, c'est qu'on avait fait entrer dans la combinaison un corps organique, naturel, doué du pouvoir rotatoire, qui a communiqué son pouvoir au corps composé : des substances dissymétriques naturelles, telles que les gommes, les sucres, les fécules, peuvent entrer dans des combinaisons artificielles qui resteront dissymétriques. Mais cette qualité est le propre de la substance formée par la vie, et elle établit une séparation fondamentale entre la nature morte et les règnes vivans.

Est-ce à dire que toutes les substances contenues en l'être vivant soient douées du pouvoir rotatoire? Non, il est aisé d'en citer plu-

sieurs, telles que l'urée, l'acide urique, l'acide fumarique, la créatine, qui n'ont aucun effet sur la lumière polarisée. — Mais ce ne sont pas là des substances élaborées par la synthèse vitale : ce sont des débris, des déchets excrétés après la combustion vitale. — Les matières primordiales : la cellulose, l'albumine, la fibrine, les fécules, font toujours dévier le rayon polarisé.

M. Pasteur ne se contentait pas d'avoir pénétré ces grandes lois et posé cette ligne de démarcation; il voulait connaître les causes, et l'hypothèse à laquelle il s'arrêta peut compter parmi les plus vastes et les plus brillantes conceptions de la philosophie naturelle. « Souvent, dit son biographe, il a exprimé cette conviction que les forces moléculaires qui sont ou qui ont été mises en jeu dans la nature minérale, et qui le sont encore tous les jours dans les laboratoires, sont des forces d'une nature symétrique, tandis que les forces qui sont présentes et agissantes au moment des combinaisons de la vie végétale, quand la graine germe, quand l'œuf se développe, et primitivement, quand, sous l'influence du soleil, la matière verte des feuilles décompose l'acide carbonique de l'air, et utilise de cent façons diverses le carbone de cet acide, l'hydrogène de l'eau et l'oxygène de ces deux produits, sont d'ordre dissymétrique, et probablement sous la dépendance de quelques-uns des grands phénomènes cosmiques dissymétriques de notre univers. »

M. Pasteur lui-même disait un jour à l'Académie des Sciences :

« L'univers est un ensemble dissymétrique. Je suis porté à croire que la vie, telle qu'elle se manifeste à nous, doit être fonction de la dissymétrie de l'univers ou des conséquences qu'elle entraîne. L'univers est dissymétrique; car on placerait devant une glace l'ensemble des corps qui composent le système solaire, se mouvant de leurs mouvemens propres, que l'on aurait dans la glace une image non superposable à la réalité. Le mouvement même de la lumière solaire est dissymétrique. Jamais un rayon lumineux ne frappe en ligne droite, et, au repos, la feuille où la vie végétale crée la matière organique. Le magnétisme terrestre, l'opposition qui existe entre les pôles boréal ou austral dans un aimant, celle que nous offrent les deux électricités positive et négative, ne sont que des résultats d'actions et de mouvemens dissymétriques. »

Nous sommes loin du paratartrate de soude et d'ammoniaque. Ces grandes vues inspirées par une expérience, et, si l'on peut ainsi dire, cette envolée vers l'infini feront connaître le caractère propre du génie de M. Pasteur. Ne le croyez jamais confiné dans son laboratoire et absorbé par l'expérience qu'il a sous les yeux : son esprit est véritablement en présence de la nature et se représente, dans toute leur étendue, les phénomènes cosmiques ou vitaux. De là vient la profondeur philosophique de ses conceptions. De là aussi,

la facilité avec laquelle ses méthodes passent dans la pratique. Quand il s'occupe des fermentations, il ne voit pas seulement bouillonner le liquide fermentescible, dans les conditions exceptionnelles et artificielles du laboratoire; il pense à la maturation des grappes, à la formation des levures qui vont décomposer la matière organique; aux phénomènes qui auraient lieu si la nature était laissée à elle-même, à ceux qui vont s'accomplir dans la cuve de vendange. Quand il inocule à un animal un virus, il songe aux causes premières et aux moyens de transmission des épidémies, soit parmi les troupeaux décimés par le charbon, soit à travers les armées tout à coup envahies par le typhus. Son temps s'écoule entre les quatre murs de son cabinet de travail de la rue d'Ulm; mais son esprit en a forcé les portes, et ce savant, qui a plus que tout autre avancé dans la science de la vie, passe, en pensée, son existence au milieu de la nature vivante et des êtres qui végètent, respirent et s'agitent sous les rayons du soleil.

M. Pasteur a souvent exprimé le regret de n'avoir pas continué ses premières recherches. Quels résultats auraient-elles donnés? On ne peut le prévoir. S'il était possible, étant donnés des corps droits ou gauches, de renverser leur dissymétrie et de provoquer dans un corps vivant la formation de fécules et d'albumines de sens contraire au sens naturel, quelles seraient les nouvelles conditions de la vie? « J'avais résolu, dit un jour M. Pasteur à son biographe (1), de renverser au profit de la végétation de certaines plantes, à l'aide d'un héliostat et d'un miroir réflecteur, le mouvement des rayons solaires qui viendraient à les frapper dès la naissance de leurs premières feuilles. » Quelles belles conceptions! Pour reprendre ces travaux, il faudrait posséder à fond la chimie organique, être un habile physicien, et un physiologiste consommé. M. Pasteur les avait poussés assez loin pour reconnaître à la matière organique des propriétés que les minéraux et les produits artificiels ne présentent jamais. Il avait établi une barrière entre le monde organique et le monde minéral. Il en établit une seconde entre la matière organique et la matière organisée ou vivante, et prouva que jamais la vie n'apparaissait sans un germe. C'est ce qui résulta de son travail sur les générations spontanées, celui qui forme à nos yeux la préface de l'œuvre de M. Pasteur, faisant suite à l'avant-propos dont nous avons essayé de donner une idée.

II.

L'aimable et intelligent *ignorant* qui a écrit la vie de M. Pasteur cite quelques opinions anciennes, émises par d'illustres auteurs au

(1) *Histoire d'un savant par un ignorant*, p. 38.

sujet des générations spontanées. Aristote disait : « Tout corps sec qui devient humide, et tout corps humide qui se dessèche engendre des animaux. » Virgile pensait que les abeilles naissent des entrailles corrompues d'un taureau. Encore au temps de Louis XIV, van Helmont écrivait : « Les odeurs qui s'élèvent du fond des marais produisent des grenouilles, des limaces, des sangsues. » Et il soutenait qu'en bourrant d'une vieille chemise l'orifice d'un pot contenant un peu de grain, on obtenait une potée de souris, le grain s'étant transformé en souris.

De nos jours, le système des générations spontanées n'est plus défendu que pour des animaux ou des plantes microscopiques. Il est vrai que les souris et les grenouilles ne naissent pas sans parens ; mais les torulas et les vibrions? Mais tous ces infiniment petits qui pullulent dans les eaux stagnantes, dans les substances qui fermentent ou qui se putréfient? D'où viennent tous ces êtres? M. Bastian pense que certaines matières, dans des conditions favorables, ont le pouvoir de s'organiser, de même que d'autres ont le pouvoir de cristalliser. En France, M. Pouchet a été le plus habile, le plus sincère, et, nous le croyons, le dernier des défenseurs de l'*hétérogénie:* c'est le nom qu'il avait donné à sa doctrine.

Contre M. Bastian et contre M. Pouchet M. Pasteur soutint que la matière morte ne saurait se peupler d'êtres vivans sans qu'un germe y ait été déposé. Ce germe, d'où peut-il provenir? Il serait bien difficile de répondre à cette question, si l'on parlait du premier germe vivant apparu à la surface du monde. C'est là un grand embarras pour les philosophes qui pensent que la terre, telle que nous la voyons, couverte de végétaux et peuplée d'animaux, est sortie de la nébuleuse primitive par une lente évolution et par le jeu régulier et ininterrompu des forces de la nature. D'après Darwin, toutes les variétés des vivans descendent de deux ou trois types, peut-être d'un seul type sorti des mains du Créateur. Cette hypothèse ne satisfait pas M. Bastian : « Autant vaudrait, dit-il, adopter le mythe d'Adam et Ève. » M. Herbert Spencer, n'ignorant pas que la théorie des générations spontanées n'a plus aucune valeur scientifique, essaie de se débarrasser de cette théorie, et prétend même qu'elle est contraire à son système de l'évolution, parce qu'aucun phénomène n'apparaît subitement et sans avoir été lentement préparé par une série d'autres phénomènes. Mais il est réduit à supposer qu'entre les plus humbles êtres et la matière morte il y a autant d'intermédiaires qu'entre eux et nous : hypothèse tout au plus utile à reculer la solution du problème, et d'ailleurs contraire à ce que nous savons de la vie. Car si l'organisation varie, la vie est une, elle est la même partout; les cellules isolées des torulas et des bactéries se nourrissent et se reproduisent comme celles

d'un être supérieur. Il y a des corps vivans et des morts ; il n'y a point de gradation ni de situation intermédiaire entre les deux. Et le problème reste entier : quand la terre refroidie eut pris la température favorable à la vie, quand le sol, enveloppé par l'atmosphère, échauffé par le soleil, humecté par la pluie, fut prêt à recevoir le germe de la première plante, d'où tomba ce germe ? Sir William Thomson prétend qu'il fut apporté par un débris d'une vieille planète peuplée et féconde, un bolide tombé du ciel au contact duquel la terre déserte aurait reçu la vie par contagion, comme une maladie dont notre épiderme peut être affligé. Ce n'est là encore que reculer l'explication : d'où était venue la vie en cette autre planète ? Il faut donc convenir que le système de l'évolution ne peut guère se passer de deux hypothèses : formation, sans la vie, de la matière organique au sein de la matière minérale ; apparition, sans germe, d'une cellule organisée au sein de la matière organique. Or l'une et l'autre hypothèses sont contraires à la vérité des faits. Mais, sans remonter aux causes premières, revenons à la multiplication des germes dans les conditions actuelles.

On a appelé la théorie des germes : *panspermie atmosphérique*, parce qu'il a été question des germes mêlés aux poussières de l'air. Mais les germes ne sont pas seulement dans l'atmosphère, et même, à une certaine hauteur au-dessus du sol, l'air est pur et ne tient plus en suspension de poussières vivantes. A la surface de la terre, dans les eaux, sur tous les objets qui frappent nos regards, les germes de vie abondent, les espèces microscopiques pullulent en quantités innombrables, et on commence seulement à connaître le rôle immense qu'elles jouent dans la nature.

Les poussières que nous voyons s'agiter dans un rayon de lumière pénétrant dans une chambre obscure n'appartiennent pas toutes à la matière morte. Quelques atomes de ce tourbillon brillent d'un éclat subit : ce sont des cristaux microscopiques dont la lumière a frappé une facette ; ceux-là font partie du monde minéral. Mais, dans la foule obscure qui les entoure, il y a beaucoup d'êtres vivans ou de germes prêts à vivre. Ces germes ne sont transportés par l'air que lorsque l'air agité a soulevé les poussières adhérentes aux surfaces solides. Ils sont lourds et retombent à terre quand le mouvement a cessé. L'atmosphère calmée se purifie, comme l'eau trouble retenue immobile dans un bassin : les impuretés tombent au fond. M. Pasteur a répété ses expériences sur les montagnes du Jura, puis sur les sommets du Montanvert ; il a reconnu que plus on s'élève, plus l'air est pur et les germes sont rares.

Dans les vallées et les champs où la vie abonde, reposant sur la terre et sur tous les objets solides qui la couvrent, la poussière vivante attend les conditions favorables à son éclosion. Il y a trois

conditions principales et générales : humidité, nourriture, température propice. Une chaude pluie d'orage tombe sur le foin coupé; de petites mares se forment; l'eau est tiède, elle a dissous un peu de matière organique et entraîné des germes. Ces germes vont se développer et la vie va pulluler. On verra des bâtonnets, mobiles ou immobiles, des infusoires munis d'un cil vibratile qui s'agite dans le vide et se fixe aux obstacles qu'il rencontre, des kolpodes qui paraissent énormes au milieu de ce petit monde.

Qu'un rayon de soleil tombe sur cette petite mare si rapidement peuplée et que l'eau soit évaporée, toute cette vie va s'arrêter. Les uns se déssèchent simplement, les autres, comme les kolpodes, à mesure que l'humidité cesse, se replient sur eux-mêmes, s'enferment, ou plutôt, suivant le terme usité, s'*enkystent* dans une enveloppe solide, une sorte de cocon dans lequel ils attendent le retour des conditions favorables à leur vie.

Tous ces vivans sortis de la poussière sont retournés à la poussière, mais ils ne sont pas morts pour cela. Les êtres inférieurs sont doués d'une vie intermittente. L'abbé Spallanzani, qui combattait la théorie des générations spontanées en Italie, tandis que l'abbé Needham la défendait en Angleterre, garda pendant sept ans, desséchées, des *anguillules du blé niellé*, puis il jeta une goutte d'eau sur cette poussière, et il vit les anguillules ranimées s'agiter en tous sens. Les grands animaux passent de la vie à la mort. Les petits peuvent se trouver dans un état de vie *latente*, état tout semblable à la mort, car ils cessent de se mouvoir, de se reproduire, de se nourrir, de respirer. Entre celui qui pourra ressusciter et celui qui ne le pourra pas il n'y a aucune différence. C'est là l'état des graines : les grains de blé trouvés dans les tombeaux des pharaons n'étaient pas morts; on leur a fourni de l'air, de l'eau, de la terre végétale, et ils ont germé. Si l'ouvrier égyptien qui les a enfermés là, il y a trois mille ans, avait eu la fantaisie de chauffer légèrement quelques-uns de ces grains, aucun chimiste, aucun micrographe, analysant leur chair, examinant leurs tissus, n'aurait su séparer aujourd'hui ceux où la vie était cachée et ceux qu'elle avait quittés. Cette force étonnante qui va faire sortir une plante et un épi du germe, attirant vers ce germe les substances nourrissantes, l'azote des ammoniaques, le carbone de l'acide carbonique décomposé, et donnant la forme héréditaire à ces matières puisées dans le sol ou empruntées à l'atmosphère, cette force ne se manifeste encore par aucun effet : il est impossible de savoir à l'avance si l'être en est encore doué ou s'il est inerte. Et il ne faut pas dire que, dans le monde minéral, il en est de même des corps qui possèdent la chaleur latente : la mécanique chimique sait aujourd'hui affirmer à l'avance que telle réaction doit absorber de la chaleur et telle autre

en dégager. La science reconnaît à la composition moléculaire les corps auxquels il convient de donner les noms de *exothermiques* ou *endothermiques*; les uns sont le résultat d'une dépense et les autres d'une absorption de force vive. La force apparaîtra sous forme de chaleur, dès qu'elle ne sera plus employée, sous forme d'énergie chimique, à maintenir ensemble les élémens du corps composé. Mais aucun indice ne révèle la présence de la vie; elle est latente, ou bien elle est envolée; on l'apprendra si la plante sort de terre. On ne peut pas savoir à l'avance si l'on a devant soi un germe ou bien un cadavre.

Quand les germes, — doués de vie latente, — rencontrent un liquide organique tel que le sang, l'urine, le moût de raisin, ils y pullulent rapidement, attaquent et décomposent la matière organique, provoquent des dégagemens de gaz. Il y a moisissure, fermentation, putréfaction. Mais les substances qui peuvent être ainsi décomposées par des êtres vivans sont-elles capables de donner naissance, dans des conditions favorables, à des êtres vivans? La substance du sang qui se putréfie, du moût qui fermente, substance dans laquelle le microscope va nous faire voir une multitude de ces êtres, s'est-elle organisée par l'effet d'une force plastique résidant en elles? Ou bien ce champ fécond serait-il resté stérile s'il n'avait point été ensemencé? Dans les liquides organiques exposés à l'air, si l'on en croit M. Pouchet, la matière organique devient organisée. Invariablement apparaissent les kolpodes, les infusoires, les vibrions, les levures, les moisissures. — Non, répondit M. Pasteur; si ces liquides ne contiennent point de germes et si la rentrée des germes est évitée, les liquides resteront invariablement purs. Le microscope n'y fera découvrir aucun être organisé. Il n'y aura ni moisissure, ni fermentation, ni putréfaction.

Les expériences de M. Pasteur, pendant cette discussion, furent variées et nombreuses. Il constata que l'ouate filtrait l'air et le dépouillait de germes. Un vase fermé par un tampon d'ouate et flambé, c'est-à-dire porté à 120 degrés, pour tuer les germes contenus dans le vase et dans le coton, conserve purs les liquides organiques lorsqu'ils ont été stérilisés par la chaleur. Avant de filtrer l'air par le coton, il avait songé à lui faire traverser, pour rentrer dans les vases où les liquides avaient bouilli, un tube de platine chauffé au rouge. Mais les hétérogénistes avaient protesté. Faire bouillir les liquides, chauffer l'air, c'était détruire cette force plastique, ce *primum movens* qui produisait l'hétérogénie. Le coton était moins meurtrier sans doute; mais M. Pasteur arriva à se passer même du coton. Il effila à la lampe d'émailleur le col de ses vases et montra que l'air, en passant par un long tube effilé, se dépouillait de ses poussières et n'altérait pas les liquides. Incli-

nait-on le vase, au bout de quinze jours, et aspirait-on par le tube effilé une goutte du contenu, elle retombait chargée de poussières, et le liquide, ensemencé par elle, était rapidement troublé et peuplé.

M. Pouchet essayait de répondre. Voici de l'eau bouillie, de l'oxygène qu'on vient de préparer en chauffant le chlorate de potasse, une petite botte de foin préalablement chauffée à 100 degrés dans une étuve; le tout laissé dans une éprouvette sur la cuve à mercure. Au bout de quelques jours, une moisissure apparaît. — Vous oubliez le mercure, répond M. Pasteur; des germes étaient déposés à la surface de la cuve, et ces germes se sont développés. — M. Bastian ne fut pas plus heureux : M. Pasteur lui prouva qu'il avait imparfaitement stérilisé tantôt ses vases, tantôt ses liquides de culture.

Aujourd'hui ce problème qui consiste à empêcher l'apparition d'êtres qui se reproduisent par milliers en quelques heures, et dont certains sont à peine visibles avec le microscope le plus puissant, est un problème résolu. Problème si difficile, exigeant de l'expérimentateur une si prodigieuse habileté à prévoir et à reconnaître les causes d'erreur qu'on avait presque renoncé à le résoudre, et que M. Biot et M. Dumas avaient conseillé à M. Pasteur de choisir un autre sujet d'études.

Quand M. Pasteur entreprit plus tard ses travaux sur les maladies, — maladies des vins ou des bières d'abord, puis maladies des animaux, — les faits qu'il avait établis à l'encontre de MM. Bastian et Pouchet lui revenaient souvent en mémoire : s'il n'avait pas débarrassé le terrain scientifique du préjugé des générations spontanées, toutes ses découvertes étaient impossibles. Que d'erreurs provenaient de ce préjugé! Si la théorie des générations spontanées est vraie, c'est spontanément que la bière, le vin, le vinaigre deviendront plats, filans, tournés, visqueux, comme disent les experts. Il suffirait, comme on le pensait, du moindre changement de température, ou même d'un nuage orageux qui passe. Spontanément aussi, les animaux seraient pris du charbon ou de la fièvre typhoïde. Et il ne faudrait pas songer à se préserver de ces maux. Lorsqu'au contraire on a su considérer les liquides organiques, et même le corps des animaux, comme des terrains de culture où des germes se déposent et se développent, on a connu la cause du mal et on a pu espérer s'en garantir.

III.

M. Pasteur était parvenu à conserver indéfiniment, sans corruption, les liquides les plus facilement corruptibles : il possède des ballons de lait, de sang, d'urine, de moût de raisin, de bouillons

de viande, de foin, ou de fruits divers qui depuis des années sont restés intacts. Détruire les germes par la chaleur ; les empêcher de rentrer soit en filtrant l'air par un bouchon de ouate purifié lui-même par la chaleur, soit en ne laissant rentrer l'air que par un long tube capillaire : telle est la méthode. Possédant ainsi des terrains de culture débarrassés de toute plante parasite, M. Pasteur voulut y ensemencer, à l'exclusion de tout autre, un germe particulier et obtenir ce qu'il appela une culture pure. Ce problème, qui consistait à opérer une sorte de triage parmi les germes microscopiques, n'était pas facile à résoudre.

Supposez-le résolu une première fois : la première culture pure vous servira de semence pour d'autres cultures. Il suffira de déposer une trace infinitésimale de cette semence dans un liquide stérilisé. Mais comment obtenir cette première semence pure ? Par des cultures successives dans des liquides appropriés aux besoins de l'être qu'on veut étudier et impropres au développement des autres êtres. On arrivera ainsi à assurer, dans la lutte pour l'existence engagée entre ces infiniment petits, la prédominance des uns et la disparition des autres.

Il y a de grandes différences parmi les propriétés physiologiques des espèces microscopiques, et ces différences fournissent des moyens de séparation. En premier lieu, les températures favorables à leur développement sont fort inégales. Beaucoup meurent au-dessous de 60 degrés ; quelques-unes résistent à 120 degrés. En les cultivant dans une étuve réglée à une température précise, on peut se débarrasser de toutes celles qui ne supportent pas cette température.

En second lieu, les caractères chimiques du milieu influent sur le développement des espèces diverses. Les moisissures, par exemple, ces deux petites plantes appelées *aspergillus niger* et *aspergillus glaucus*, qui poussent sur le pain, sur les oranges gâtées, dans le fromage de Roquefort, exigent un milieu acide. Au contraire, le ferment qui fait tourner le lait veut un milieu alcalin. Ces différences permettent de mettre certaines chances de son côté lorsqu'on veut provoquer le développement d'une espèce isolée et éliminer les autres espèces. C'est ce moyen qu'emploient les distillateurs quand ils ajoutent au liquide où ils ont fait macérer les betteraves une certaine dose d'acide sulfurique. Le milieu acide convient à la levure, et nuit au développement des fermens étrangers, qui produiraient aux dépens du sucre de l'acide lactique, ou des gommes visqueuses, au lieu d'alcool.

Enfin, M. Pasteur a établi parmi les espèces microscopiques une distinction fondée sur un caractère tout nouveau. Il existe, et c'est là une des découvertes les plus imprévues du grand physiologiste, des êtres qui vivent sans air. Il y a même des espèces qui ne peuvent pas vivre en présence de l'air. Littré, sur la demande de

M. Pasteur, leur a cherché un nom générique et leur a donné celui d'*anaérobies*. Sous la lamelle du microscope, au centre de la goutte du liquide putréfié où ils ont pullulé, on voit les *vibrions butyriques* remuans et agiles ; sur les bords, où l'air pénètre, le mouvement cesse, les vibrions sont morts. Quand la fermentation butyrique est en train, elle se poursuivra dans une atmosphère d'acide carbonique, sans une trace d'air. Si l'on remplace le courant d'acide carbonique par un courant d'air, les vibrions tomberont au fond du vase et la fermentation s'arrêtera. Les poissons ont besoin pour respirer, de l'oxygène dissous dans l'eau : l'oxygène, même en dissolution, est funeste aux anaérobies. Cependant ils respirent, ils ont besoin aussi d'oxygène, mais d'oxygène combiné à d'autre corps. Mélangé à l'azote de l'air, dissous dans l'eau, il les brûle. Ces êtres ont le pouvoir d'attaquer la molécule complexe, d'en séparer les élémens utiles à leur vie et d'en rejeter les débris : c'est ainsi qu'ils jouent leur rôle de ferment.

On conçoit que les fermens aérobies et anaérobies donnent des résultats très différens. Pourquoi les ménagères qui préparent des fromages les suspendent-elles à la porte de leurs maisons et ont-elles soin de les retourner souvent? C'est que, dans la fermentation très complexe de la caséine, les anaérobies donneraient de mauvais produits. M. Gayon vient de publier de très curieuses expériences sur les fumiers : à l'air libre, la température monte à 80 degrés, et la fermentation dégage des torrens d'ammoniaque, perdue pour la terre. A l'abri de l'air, la température ne monte qu'à 30 degrés et les gaz qui s'échappent sont des carbures d'hydrogène, inutiles à la terre, propres à l'éclairage. Probablement ce sont aussi des anaérobies qui font dégager du fond des eaux stagnantes un carbure d'hydrogène, le *gaz des marais*. Les agriculteurs commencent à s'occuper de la question de l'ensilage : la composition chimique des fourrages sortant du silo n'est plus la même que lors de la récolte : une fermentation a eu lieu par les anaérobies, qui ont été enfermés dans le silo à l'état de germes et qui se sont développés à l'abri de l'air.

On voit que de questions a soulevées M. Pasteur et combien de travaux il a suscités, travaux qui ne sauraient manquer d'être féconds, grâce aux méthodes qu'il a enseignées et aux lois qu'il a découvertes! Mais revenons à ceux qu'il a achevés lui-même et qui serviront de modèle à tous les autres.

IV.

Liebig expliquait autrefois les fermentations et les putréfactions par un ébranlement moléculaire que subissaient les matières azo-

tées, telles que l'albumine, la fibrine, la caséine, lorsque l'air les avait altérées : cet ébranlement se communiquait de proche en proche aux matières fermentescibles ; les molécules étaient rompues, et des produits nouveaux apparaissaient. Telle était, d'après le savant bavarois, la façon dont la nature avait assuré la décomposition des substances organiques. Tous les corps qui ont vécu doivent se désagréger, devenir liquides ou gazeux. Leurs élémens rentrent ensuite en de nouveaux corps. Sans cette circulation de la matière et cette sorte de métempsycose, la surface de la terre serait encombrée de cadavres inutiles, et sa fécondité serait épuisée après un petit nombre de générations.

Lorsqu'on commença à penser que les vrais agens de la décomposition des corps et de la circulation des substances organiques étaient des animalcules microscopiques, Liebig ne dissimula pas son dédain pour ces nouvelles hypothèses. « C'est là, disait-il, raisonner comme ferait un enfant qui croirait expliquer la rapidité du cours du Rhin en l'attribuant au mouvement violent que les nombreuses roues des moulins de Mayence impriment à l'eau dans la direction de Bingen. » L'image est fort belle, mais l'idée n'était pas juste. On sait aujourd'hui établir une classification parmi les infiniment petits et reconnaître dans chaque fermentation l'œuvre distincte de chaque espèce.

Les produits les plus complexes, les plus parfaits qui résultent de la synthèse organique opérée par la vie, sont les albumines. C'est la substance de nos muscles et des globules de notre sang. Il y a deux sortes d'albumines : les premières, toutes prêtes pour la vie, incristallisables, insolubles et de formule chimique très compliquée ; les secondes, de formule plus simple, cristallisables, solubles, se rapprochant en somme du monde minéral ; elles résultent du dédoublement des premières et sont, en quelque sorte, le déchet de la combustion vitale. La plus simple de toutes est l'*urée*. Un ferment spécial, étudié par M. Pasteur, transforme l'urée en eau et en carbonate d'ammoniaque. Par là se termine la fermentation des albumines et le retour de cette partie essentielle de la matière vivante à la matière morte. Quand un cadavre se putréfie, il finit, grâce à l'action des êtres microscopiques, par se résoudre en eau, en acide carbonique, en ammoniaque et en gaz divers parmi lesquels se trouve toujours l'hydrogène.

Les sucres doivent compter parmi les matières non azotées les plus complexes qui se forment dans les organismes vivans. Comme les albumines, les sucres se décomposent et leurs élémens redescendent au monde minéral en traversant plusieurs états et par l'action de diverses espèces vivantes microscopiques.

Les *levures* attaquent le sucre et produisent l'alcool et l'acide

carbonique. C'est improprement qu'on parle de fabriquer la levure de bière : on devrait dire cultiver. Depuis les travaux de Schwann et de Cagniard de Latour, on sait que la levure est un être vivant. C'est une cellule isolée, un peu ovale, qui se reproduit avec une merveilleuse rapidité : sur l'enveloppe apparaît un bouton qui grossit à vue d'œil : c'est une seconde cellule bientôt détachée de la première. Quelques cellules, déposées dans un liquide légèrement acide, contenant du sucre et de l'albumine, donnent rapidement une ample récolte.

La levure de bière, que les hommes cultivent et se transmettent depuis de longs siècles comme le blé, n'est pas la seule levure connue. L'agent de destruction est toujours voisin de la substance dont il doit se nourrir : on trouvera toujours des globules de levure attachés aux branches et aux feuilles des plantes dans lesquelles le sucre se produit, par exemple aux feuilles et aux grappes de la vigne.

Comment agit la levure? Les savans, qui cherchent à expliquer tous les phénomènes vitaux par la chimie et la mécanique, sont tout naturellement enclins, chaque fois que les corps se transforment, à chercher un réactif chimique qui puisse avoir provoqué la transformation. Or, aucune réaction connue, aucun artifice de laboratoire ne leur permettait d'imiter l'effet du ferment; il a été impossible, jusqu'à présent, de tirer l'alcool du sucre sans la levure. Mais ce réactif chimique, M. Berthelot pensa que la levure pourrait peut-être le sécréter, de même que notre estomac sécrète cet autre réactif qui dissout nos alimens, le suc gastrique. Il y avait une difficulté. Il est aisé de se procurer le suc gastrique, de l'isoler, d'en séparer la *pepsine*, qui est la partie active; mais M. Berthelot ne pouvait isoler le réactif, le *ferment soluble* qu'il croyait sécrété par la levure pour décomposer le sucre, et il était obligé de supposer que ce ferment se dépensait à mesure qu'il était produit. Ce n'était là qu'une hypothèse.

Au contraire, M. Pasteur a toujours soutenu que la décomposition du sucre était un phénomène corrélatif au développement, à la vie de la levure. Ce phénomène est beaucoup moins simple qu'on ne pourrait croire : avec l'alcool et l'acide carbonique, on voit apparaître de petites quantités d'acide succinique et de glycérine. Il n'est plus douteux aujourd'hui que le sucre est absorbé par la levure et que les nouveaux produits sont en quelque sorte des résidus de respiration et de digestion.

Le sucre a donné de l'alcool et de l'acide carbonique : c'est le premier résultat de sa fermentation, le premier pas exécuté en retour vers le monde minéral. L'alcool est déjà un de ces produits organiques simples, produits de combustion n'apparaissant dans l'être vivant que comme déchets et résidus de la vie et dont

la synthèse a pu être artificiellement opérée dans les laboratoires. L'alcool va être brûlé à son tour par l'entremise de petits parasites. Il peut l'être directement par le mycoderme du vin, souvent appelé la fleur du vin, qui le change en eau et acide carbonique; indirectement par le *mycoderma aceti*, qui transforme d'abord l'alcool en un produit organique très oxydé, un acide volatil : l'acide acétique. Laissez du vin exposé à l'air dans une soucoupe; la fleur du vin le couvrira bientôt; ajoutez-y un peu de vinaigre; le milieu acide deviendra favorable à l'autre mycoderme qui se développe sur toute la surface, étouffant et finissant par absorber son rival.

C'est là le premier mode de destruction du sucre. Il en existe un autre. Le sucre peut donner de l'acide lactique, puis de l'acide butyrique, grâce à l'action de deux fermens distincts. Le ferment lactique est un bâtonnet immobile; le ferment butyrique, un vibrion anaérobie très remuant.

Voici donc les albumines et les sucres, produits supérieurs de la vie, réduits à l'acide carbonique, à l'eau, à l'ammoniaque, redescendus au monde minéral. Le cadavre d'un buffle ou d'un éléphant, le tronc d'un chêne abattu, ne vont pas profiter seulement à l'étroit espace où ils sont tombés. Ils finiront, grâce à la fermentation, par se résoudre en des gaz que les courans atmosphériques entraîneront. Après cette œuvre de dissolution commencera une œuvre de reconstruction. Le carbone sera absorbé par les feuilles des plantes, et les matières organiques se reformeront. Ces matières iront reconstituer les tissus des animaux. Puis reviendra la mort, et les infiniment petits recommenceront encore à désagréger cette masse organique, à remettre en circulation ce capital accumulé.

Comment M. Pasteur arriva-t-il à prouver que le véritable agent de la fermentation était l'être vivant qu'il voyait se développer au sein de la matière fermentescible? Les chimistes ne manquaient pas de lui dire, comme plus tard les médecins : « Vous prenez l'effet pour la cause. Liebig l'a indiquée. Plus tard, quand la fermentation est en train, au sein des débris de la matière organique, apparaissent vos levures, vos *bacillus*, vos vibrions. »

M. Pasteur ensemença de quelques cellules de levure pure un liquide qui ne contenait aucune substance albuminoïde. Il avait fait dissoudre dans l'eau des phosphates de potasse et d'ammoniaque, un peu d'acide tartrique et du sucre candi. Sauf l'acide tartrique et le sucre, le milieu était entièrement minéral. La levure se développa; les bulles d'acide carbonique se dégagèrent, et le liquide sucré devint alcoolique. C'était réfuter victorieusement la théorie du mouvement vibratoire communiqué par une substance albuminoïde en décomposition, puisqu'aucune substance albumi-

noïde n'était employée. Mais, disait-on à M. Pasteur, que se passe-t-il dans les cuves de vendange? Elles ne sont jamais *ensemencées*. On écrase le grain et on laisse le moût à lui-même : il se met bientôt à bouillonner. M. Pasteur montra que l'agent de la fermentation est toujours la levure : seulement il s'agit ici d'une levure particulière que la grappe de raisin porte avec elle : on l'a appelée levure spontanée. Le nom est impropre, car, pas plus que les autres, elle ne naît spontanément. C'est une petite plante qui végète comme la levure de bière : elle pousse sur les grappes et les grains de la vigne, toute prête à agir quand les grains seront rompus et qu'elle sera mise en présence du jus sucré. L'autre levure est une plante cultivée, celle-ci est une plante sauvage.

M. Pasteur la découvrit en lavant avec un pinceau la peau des grains ou le bois de la grappe : la goutte d'eau jetée du bout du pinceau sous l'objectif du microscope contenait toujours des cellules de levure. Une discussion un peu orageuse s'engagea entre M. Pasteur et M. Frémy; et, pendant quelque temps, à propos d'un grain de raisin, l'Académie fut partagée en deux camps. Pouvait-on conserver du moût de raisin sans développement de levure et sans fermentation? Telle était la question que posaient à M. Pasteur les défenseurs d'une théorie nouvelle qu'on appelle théorie de l'*hémiorganisme*. Entre les corps organisés ou non organisés, ils en imaginaient d'autres à demi organisés, capables de le devenir tout à fait. Le moût de raisin était, d'après eux, une substance douée d'une *force plastique* grâce à laquelle se formaient des cellules. Si M. Pasteur employait la chaleur pour stériliser le liquide : « L'expérience ne prouve plus rien, lui disait-on. Vous tuez les germes, mais vous détruisez aussi la force plastique. Vous supprimez du même coup ce qui est organique et ce qui est hémiorganique. Si vous laissez le moût à lui-même, la force plastique ne manquera pas d'agir, les cellules apparaîtront et la fermentation commencera. Cela est de toute nécessité. »

M. Pasteur trouva moyen de puiser le jus dans le grain sans le mettre en contact avec les cellules de levure qu'il savait adhérer à la pulpe. Le grain était soigneusement lavé avec un pinceau. Un tube de verre effilé par un bout, fermé à l'autre bout par un tampon d'ouate préalablement *flambé*, c'est-à-dire porté à 120 degrés pour être débarrassé des germes qui pouvaient adhérer au verre ou au coton, servait à aspirer le jus par un petit trou fait à l'enveloppe du grain. La pointe effilée était aussitôt refermée à la lampe et le liquide se conservait intact sans fermentation.

M. Pasteur tenta une expérience plus concluante encore. Il s'était aperçu que les cellules de levure n'apparaissaient pas sur la vigne avant le mois de juillet. Dans sa vigne d'Arbois, il fit construire

une serre couvrant trois ou quatre ceps et, dès la fin de juin, il enveloppa les grappes naissantes d'un épais manteau d'ouate. La maturation des grappes n'en fut en rien gênée, mais elles mûrirent à l'abri des germes. Elles furent apportées à Paris, découvertes devant une commission de l'Institut, et le jus qu'elles fournirent ne fermenta pas. Le raisin, séparé des germes de levure, ne donna point de vin.

Cette expérience, si simple mais si hardie, fournissait aux idées de M. Pasteur une preuve indiscutable. La théorie de Liebig, et celle de l'hémiorganisme, dernier souvenir de la théorie des générations spontanées, étaient également vaincues. M. Pasteur avait démontré que le phénomène était corrélatif à la vie de la levure, et que, si les liquides sucrés n'étaient pas décomposés par cet être vivant, le grain de raisin, ce type des substances fermentescibles, ne fermenterait pas et se conserverait intact, indéfiniment, comme les matières minérales les plus inattaquables.

V.

Les espèces microscopiques jouent dans la nature un rôle immense en opérant la destruction des substances organiques édifiées par la vie et le retour de la matière au monde minéral. Si, au lieu de les considérer à ce point de vue général, on veut rechercher de quelle utilité ces espèces peuvent être à l'homme, on voit que les services rendus sont nombreux. Les méfaits ne le sont pas moins. Nous devons aux infiniment petits toutes les liqueurs fermentées, Nous leur devons aussi cette préparation particulière que subit l'albumine du lait dans la fabrication des fromages. Ce n'est pas tout. On les a montrés agens de nitrification et produisant le salpêtre. M. van Tieghem a donné un nom à une espèce de vibrions qui détruit la cellulose des plantes et travaille pour les amidonniers en isolant les corps qu'ils préparent. D'autres vibrions, au contraire, respectent et isolent la cellulose : ce sont eux qui opèrent le *rouissage* du chanvre et ne laissent de la plante que les fibres, qui serviront à tisser la toile.

Tous les germes de fermentation ne sauraient nous être utiles. Ce que nous demandons à la fermentation alcoolique, ce n'est pas le retour complet de la matière à l'état minéral. Nous arrêtons l'opération au milieu. Quand il s'agit du sucre, nous voulons en tirer l'alcool, quelquefois l'acide acétique, mais non pas l'acide carbonique et l'eau. Les fermens tels que le mycoderme du vin, qui achèvent la destruction de la matière organique, sont donc toujours nuisibles. En outre, il y a des fermens qui donnent des produits désagréables à notre goût. Le vin peut devenir *piqué*, *tourné*,

visqueux, la bière devenir aigre. Autant de fermentations spéciales dues à des organismes distincts. Dès que ce fait fut connu et que le rôle de chaque ferment utile ou malfaisant fut déterminé, on put chercher un remède au mal. Autrefois, tous ces changemens fâcheux étaient attribués à de mystérieuses influences, dues à l'état de l'atmosphère. Il ne s'agissait plus, une fois le vin ou la bière bien préparés, que d'éviter l'envahissement des germes. M. Pasteur indiqua pour les vins un moyen sûr : la chaleur. Quand un vin a été porté quelques instans à 60 degrés, les germes qui devaient le *piquer*, le *tourner*, le rendre *amer* ou *filant*, sont détruits et le vin se conserve. On a prétendu que son *bouquet* était légèrement altéré; mais les erreurs assez comiques des dégustateurs, lorsqu'ils n'étaient pas prévenus, ont fait justice de ces préventions.

La bière, plus encore que le vin, est sujette à l'envahissement des fermens malfaisans, tels que les fermens acétique, lactique, butyrique. Elle est moins acide que le vin et plus chargée de principes gommeux et sucrés. Le chauffage peut lui être appliqué comme au vin. Il est possible aussi, pendant la fabrication, d'éviter l'invasion des fermens et d'employer un levain tout à fait pur. La méthode est due à M. Pasteur. Le danger, pour les brasseurs, se présente au moment où, après avoir fait bouillir le *malt*, ils laissent refroidir leur moût. C'est alors que l'emploi de vases disposés de façon à empêcher l'entrée des germes et à ne laisser pénétrer qu'un air purifié des poussières atmosphériques évite les mauvaises fermentations.

C'est ainsi que la méthode des *cultures pures* put être introduite dans la pratique industrielle. Obtenir le développement du ferment spécial que l'on veut employer, éviter l'invasion des autres : tel est le résultat qu'il faudra atteindre. M. Pasteur donna des enseignemens analogues aux vinaigriers. Les copeaux de hêtre sur lesquels ils font couler les vins n'ont qu'une utilité : diviser le liquide, multiplier la surface exposée à l'air et servir de support à un petit ferment, le *mycoderma aceti*, qui fixe l'oxygène sur l'alcool et en fait de l'acide acétique. Quand l'opération manque, c'est que d'autres êtres sont intervenus et ont gêné l'action du mycoderme. Dans les vinaigreries d'Orléans, M. Pasteur trouva en grandes quantités des anguillules, visibles avec une loupe assez forte; ces êtres, très avides d'oxygène, comme le mycoderme, peuvent arrêter son développement et se substituent à lui. A Orléans, on n'emploie pas les copeaux de hêtre. On introduit le vin dans des tonneaux appelés *mères du vinaigre*, où de précédentes opérations ont laissé des dépôts de mycoderme. Il faut fabriquer sans interruption pendant toute l'année, sans quoi les *mères* du vinaigre se gâtent et l'acétification ne se fait plus. Quelquefois tout était interrompu sans

qu'on sût deviner les causes de l'accident. M. Pasteur apprit aux vinaigriers à cultiver avec pureté le précieux mycoderme, à éviter l'invasion des anguillules et des autres parasites, à ne pas dépasser les limites d'une opération bien menée : il avait remarqué que le mycoderme lui-même, après avoir transformé l'alcool, attaque l'acide acétique et affaiblit le vinaigre.

Comment, sans écrire un volume, pourrait-on entreprendre même le résumé de tous les services rendus par M. Pasteur? Mais comment aussi ne pas dire un mot de ses recherches sur la maladie des vers à soie? La fortune de plusieurs départemens du Midi était atteinte, comme elle l'a été depuis par le phylloxera. Le mal avait été attribué d'abord, par les éducateurs français, à leurs graines, et ils en avaient fait venir d'Italie. Il y eut quelques années de répit. Mais bientôt l'Italie, et même le nord de l'Espagne, étaient atteints du même fléau. Quelquefois les vers mouraient peu de jours après leur éclosion; quelquefois ils vivaient jusqu'à la mue. On trouvait leurs cadavres par milliers sur les litières. On essaya de nombreux remèdes : la fleur de soufre, les cendres, la suie répandues sur les feuilles de mûriers ou même sur les vers; puis les fumigations de chlore et d'acide sulfureux. Rien ne réussissait. Les propriétaires, les maires, les conseils municipaux et généraux adressèrent une pétition au sénat, qui nomma une commission : c'est là, dans les circonstances embarrassantes, le moyen, pour les assemblées, de donner satisfaction aux plaignans et de se débarrasser d'un souci. Mais la commission sénatoriale avait M. Dumas pour rapporteur, — et M. Dumas connaissait M. Pasteur. — M. Pasteur, chargé par le gouvernement d'étudier les causes du fléau, s'installait bientôt à Pont-Gisquet, dans le Gard, et commençait des recherches qui furent poursuivies pendant cinq ans. Aujourd'hui, l'étiologie de la maladie, qu'on a appelée la *pébrine*, est bien connue : on sait que les corpuscules qui abondaient dans les poussières des magnaneries, absorbés par les vers, envahissent le canal intestinal, pénètrent les autres organes et finissent par provoquer sur la peau les taches caractéristiques; on sait reconnaître ces corpuscules, qui se retrouvent dans les papillons, dans les cocons, dans les œufs des vers à soie; on sait enfin se garantir du mal en ayant soin d'examiner attentivement les graines au microscope et de ne jamais introduire dans la magnanerie des graines corpusculeuses.

VI.

Ces travaux devaient conduire M. Pasteur à l'étude des maladies contagieuses, et ses recherches antérieures rendaient déjà pro-

bable l'explication de ces fléaux par le développement, dans l'organisme, de parasites microscopiques. Que peut-on entendre par un miasme? Qu'a-t-on reçu d'un malade lorsque, pour avoir serré sa main ou respiré l'air de sa chambre, on est infecté du même mal? Il faut supposer qu'une petite partie du poison qui est dans ses veines a passé dans celles du nouveau malade. Mais quel est ce poison? C'est un poison qui se multiplie. Il apparaît à un endroit; il s'attaque à un organisme, il l'a bientôt envahi tout entier; puis il passe à d'autres et dévaste toute une contrée. Les poisons les plus actifs de la chimie minérale ou organique, l'arsenic ou la strychnine, ne sauraient tuer qu'un nombre déterminé d'individus; le mal cesse quand la provision malfaisante est épuisée. Au contraire, le mal dont nous parlons gagne de proche en proche sans s'épuiser. C'est un poison qui se reproduit et se multiplie, par conséquent un poison vivant, un virus.

Rappelons ce qui est nécessaire au développement des microbes de toute sorte : l'humidité, la chaleur, la nourriture. Ainsi se constitue le *milieu de culture*. Humidité, chaleur, nourriture, sont admirablement fournies par le corps de l'homme ou des grands animaux; et, quand certains germes y pénètrent, il n'y a point de raison qui les empêche de s'y multiplier et d'y exercer des ravages.

M. Bastian et les savans qui persistaient à expliquer la fermentation par le système de Liebig protestèrent naturellement contre cette théorie des maladies contagieuses. Liebig lui-même avait dit de la petite vérole : « Par le contact du virus, le sang subit une altération à la suite de laquelle ses élémens reproduisent de nouveau le virus. Cette métamorphose ne s'arrête qu'après la transformation complète de tous les globules décomposables. » Au congrès de Londres, en 1880, M. Bastian soutint que la présence des microbes dans le sang des malades était l'effet et non la cause de la maladie. « Prenez, lui dit M. Pasteur, un membre d'un animal, broyez-le, laissez s'épancher dans ce membre, autour de ces os broyés, autant de sang et d'autres liquides normaux ou anormaux qu'il vous plaira. Veillez seulement à ce que la peau du membre ne soit ni déchirée ni ouverte, et je vous porte le défi de faire apparaître les jours suivans, et pendant tout le temps que durera la maladie, le moindre organisme microscopique dans les humeurs de ce membre. » M. Bastian n'accepta pas le défi et fit bien. A l'heure où il parlait, de trop nombreuses expériences prouvaient que le virus introduit dans le sang, après avoir traversé la peau et forcé cet appareil défensif donné par la nature à l'animal, y apporte la maladie et la mort.

Bien autrement clairvoyant, le grand physicien Tyndall écrivait

quelques années plus tôt à M. Pasteur : « Pour la première fois dans l'histoire de la science, nous avons le droit de nourrir l'espérance certaine que, relativement aux maladies épidémiques, la médecine sera bientôt délivrée de l'empirisme et placée sur des bases scientifiques réelles. Quand ce grand jour viendra, l'humanité, dans mon opinion, saura reconnaître que c'est à vous que sera due la plus large part de sa gratitude. » Ces espérances ne devaient pas être déçues. Le travail magnifique de M. Pasteur sur la maladie charbonneuse devait le premier servir de modèle, et montrer, — ce à quoi l'on ne s'attendait guère, — que la médecine peut devenir une véritable science d'observation et de raisonnement.

Les docteurs Rayer et Davaine avaient constaté, dès 1850, la présence de filamens nombreux et assez longs dans le sang d'un animal mort du charbon; mais ils n'avaient pas tiré la conclusion de leur découverte. Vingt-cinq ans plus tard on croyait encore qu'il y avait un grand nombre de sortes de charbons : le sang-de-rate des moutons, la fièvre charbonneuse des chevaux, etc. Une étude de MM. Jaillard et Leplat, professeurs au Val-de-Grâce, n'éclaira pas la question. Ces expérimentateurs inoculèrent à des lapins le sang d'une vache morte du charbon. Les lapins moururent : leur sang fut inoculé à des cobayes, qui moururent aussi. Mais des filamens, — les *bactéridies* (ce nom leur avait été déjà donné), — furent introuvables; M. Davaine pensa qu'on avait affaire à une autre maladie, qu'il appela « maladie des vaches. »

M. Paul Bert était alors occupé de ses essais sur les hautes pressions; il soumit un sang charbonneux à une pression considérable dans le gaz oxygène, et déclara que tous les germes vivans avaient été tués. Le sang fut inoculé à des lapins : les lapins moururent. Et M. Paul Bert, ayant affirmé qu'il avait tué les germes, décida que les germes ne donnaient pas le charbon.

M. Pasteur, lorsqu'il s'attaqua à ce difficile problème, recourut de nouveau à cette méthode qui lui avait fourni la vraie théorie des fermentations et permis de démontrer l'erreur de Liebig, la méthode des cultures. On n'en a pas oublié les conditions : un liquide nutritif pur, c'est-à-dire privé de germes soit par la chaleur, soit par la filtration; une trace de la substance contenant les germes à étudier, prise avec pureté, sans mélange d'autres germes, déposée dans le liquide de culture; le tout contenu dans un petit matras, préalablement *flambé*, où l'air ne pénètre qu'à travers une carde de coton. Le liquide de culture choisi fut un bouillon fait de la chair des animaux les plus sujets à la maladie charbonneuse; la semence, une goutte du sang d'un animal mort du charbon, puisée dans le cœur avec toutes les précautions que M. Pasteur avait employées naguère

pour puiser avec pureté une goutte de jus dans un grain de raisin. Un dépôt ne tarda pas à se former au fond des liquides; et ce dépôt, examiné au microscope, fit voir en abondance les filamens des bactéridies. Les cultures avaient réussi.

Ces bactéridies, obtenues ainsi en dehors de l'organisme, donnaient infailliblement le charbon à tous les animaux auxquels elles étaient inoculées. Les matras rangés dans l'étuve du laboratoire contenaient de quoi donner le charbon à des milliers d'individus. Le liquide filtré à travers la terre poreuse était inoffensif. La bactéridie elle-même était donc l'agent du mal.

Ces faits établis, que devait répondre M. Pasteur aux expérimentateurs qui l'avaient précédé? A M. Paul Bert, tout simplement qu'il s'était trompé : il n'avait pas, comme il le pensait, détruit les germes dans le sang charbonneux qu'il avait inoculé. Mais MM. Jaillard et Leplat et M. Davaine ne s'étaient pas trompés. Ils s'étaient arrêtés en bon chemin, ne sachant pénétrer plus avant dans ce monde des infiniment petits, où M. Pasteur, grâce à des prodiges de sagacité, a seul pu se reconnaître. Voici ce que M. Pasteur parvint à établir. Quand un cadavre est abandonné à la putréfaction, il est presque toujours envahi par des vibrions, nommés vibrions septiques, et agens de la maladie dite *septicémie*. L'inoculation d'un sang putride donne la septicémie et la mort. Il ne faut pas confondre les vibrions septiques avec les bactéridies; ils en diffèrent par la forme et plus encore par les caractères physiologiques : les vibrions sont anaérobies, les bactéridies sont aérobies. Le cadavre d'un animal mort du charbon se putréfie plus vite qu'un autre : dans le sang où l'air n'est plus renouvelé, les bactéridies périssent et au contraire les vibrions se multiplient. Au bout d'un certain nombre d'heures, un sang charbonneux est devenu un sang septique. De là l'erreur de l'expérience de Chartres : on avait bien commencé par le charbon, mais on avait fini par la septicémie, et c'est cette dernière maladie qu'on avait inoculée.

La méthode des cultures en dehors de l'organisme permit à M. Pasteur de connaître admirablement les conditions de vie de la bactéridie. Parmi les êtres microscopiques, les uns se reproduisent par *scissiparité :* un vibrion s'allonge, se rompt, et on a deux vibrions. D'autres produisent des germes, des graines véritables, dans lesquelles la vie se conserve à l'état latent, prête à renaître lorsque des conditions favorables lui seront fournies. Telle est la bactéridie. Lorsqu'on laisse vieillir la culture dans le liquide nutritif épuisé, on voit apparaître des grains brillans dans les longs filamens de la plante. Peu à peu ces filamens se rompent et disparaissent, et il ne reste plus qu'une poussière de germes. A partir de 44 degrés, la bactéridie ne se cultive plus; à partir de 42 degrés, elle ne pro-

duit pas de germes. De ces deux observations, la première donna lieu à une très curieuse expérience; la seconde, à l'une des plus fécondes découvertes de notre temps.

Voici l'expérience. Jamais les oiseaux ne sont atteints du charbon. Pourquoi? C'est que leur température est supérieure de quelques degrés à celles des mammifères. A 42 degrés, le développement de la bactéridie est déjà gêné; la résistance vitale de l'animal suffit à le débarasser du parasite. La température des oiseaux étant abaissée artificiellement, ils doivent prendre le charbon : M. Pasteur en fit l'essai sur des poules qu'on attachait dans l'eau froide : quand leur température descendait au-dessous de 40 degrés, leur sang était envahi par les bactéridies. Si le mal n'était pas trop avancé, on les guérissait en leur laissant reprendre leur chaleur naturelle.

Voilà maintenant la découverte. Mais, pour la bien faire connaître, il nous faut revenir un peu en arrière et parler d'un travail que M. Pasteur avait accompli chemin faisant. Il étudiait, et il avait pu cultiver, selon sa méthode, un très petit microbe, presque imperceptible au microscope, qui donne aux oiseaux la maladie appelée *choléra des poules*. Il s'aperçut que les cultures très anciennes où les microbes se conservaient depuis longtemps exposés à l'air ne donnaient plus la mort. L'animal inoculé éprouvait un malaise de quelques jours et guérissait.

Ce fut pour M. Pasteur un trait de lumière : *la virulence était variable*. Cette qualité propre à certaines espèces est assez mystérieuse, car personne ne saurait dire absolument par quel procédé un microbe qui pullule dans le sang attaque la vie de l'animal et provoque dans son organisme des désordres : pour la bactéridie, il a semblé probable que cet être avide d'oxygène en privait les globules du sang et que la mort par le charbon était une mort par asphyxie. Quoi qu'il en soit, la virulence est une qualité caractéristique de l'espèce; M. Pasteur a dit qu'il ne fallait pas s'attacher outre mesure aux caractères morphologiques, si mal définis, si difficilement perceptibles chez les infiniment petits, mais chercher les caractères physiologiques. Le caractère propre des microbes des maladies contagieuses, le trait qui sépare ces infiniment petits d'autres espèces presque semblables, c'est qu'ils tuent en peu de jours les plus puissans animaux. Or ce caractère est variable. Ce signe distinctif de l'espèce n'est point immuable et s'efface avec le temps et suivant l'influence du milieu. C'est là une sorte de transformisme; si la théorie de Darwin devait jamais trouver de vraies preuves expérimentales, il faudrait sans doute les chercher parmi ces espèces microscopiques pour lesquelles il est si facile de modifier le milieu et chez lesquelles les générations se

succèdent par milliers en quelques heures. Ce n'est pas là cependant le transformisme tel que Darwin l'entend : le caractère n'est pas changé peu à peu, de générations en générations, par la survivance des individus les mieux appropriés au milieu. Le caractère est perdu chez une seule génération qu'on a laissée vieillir en présence de l'air et dans des conditions où elle ne pouvait ni se nourrir ni se reproduire. Ce n'est pas la lente modification de l'espèce, c'est l'atténuation de l'individu, atténuation qu'il transmet à ses descendans lorsqu'on lui rend, avec un milieu nutritif, la faculté de se reproduire.

Dès qu'il eut constaté ce phénomène, M. Pasteur comprit le parti que la médecine pouvait tirer de sa découverte. Les maladies contagieuses, lorsqu'elles ne détruisent pas l'organisme, le laissent modifié de telle sorte qu'elles ne peuvent pas s'attaquer à lui une seconde fois. C'est un champ épuisé par un genre de culture particulier et où la même graine ne lèvera plus. Une maladie atténuée et bénigne rend l'organisme impropre à recevoir la même maladie à l'état pernicieux : telle est la théorie de la vaccine. Les vaccins sont des virus atténués.

M. Pasteur constata le fait pour les poules qui avaient reçu le choléra atténué : le choléra le plus pernicieux fut sans effet sur elles. Il songea immédiatement après à chercher la vaccine du charbon. Mais il rencontra une difficulté.

Nous avons dit qu'une culture de bactéridies qui vieillit, exposée à l'air, se détruit et ne laisse que des germes. Ces germes, étant à l'état de vie latente, dénués de toute activité vitale, sont réfractaires aux influences extérieures : comme des graines sans emploi, ils gardent fidèlement les caractères de la plante qui les a produits pour les transmettre à celle qui pourra sortir d'eux. Avec des êtres donnant des germes, on ne pouvait donc reprendre les moyens employés pour ceux qui n'en donnent pas et se reproduisent par scissiparité. Laissez *vieillir*, en présence de l'oxygène, le microbe du choléra des poules, il s'atténuera de plus en plus; si vous laissez vieillir une culture de bactéridies dans un milieu épuisé, vous ne trouverez plus que des germes prêts à donner naissance à de nouvelles bactéridies qui ne seront pas du tout atténuées. Il fallait conserver les bactéridies et les laisser vieillir en présence de l'oxygène, tout en les empêchant de produire des germes. Or le moyen était trouvé : on a vu qu'entre 42 et 44 degrés les bactéridies ne produisent point de germes.

Les résultats dépassèrent toute espérance; M. Pasteur obtint, — suivant la durée de l'exposition à 42 degrés, — une gradation de la virulence. Les bactéridies s'atténuèrent peu à peu; de jour en

jour, on puisait de la semence dans le matras mis à l'étude, et l'on ensemençait des liquides préparés et cultivés d'après les conditions ordinaires; on obtint tous les degrés de virulence, depuis le virus qui envahissait les veines des bœufs et des chevaux jusqu'à celui qui ne tuait que les plus faibles animaux, comme des souris ou des cobayes âgés de quelques jours. Ces résultats s'obtenaient rapidement : au bout de huit à neuf jours, les liquides ensemencés restaient stériles; la semence mise à l'étuve était morte.

Alors eurent lieu, sur la demande de la Société d'agriculture de Seine-et-Marne et de son président, M. le baron de La Rochette, ces grandes expériences de Pouilly-le-Fort, qui eurent un si éclatant retentissement. Après avoir été vaccinés, les moutons, les chevaux, les vaches résistaient, sans aucune exception, à l'inoculation du charbon le plus dangereux. Sans exception aussi, les animaux non vaccinés, ceux qu'on appelait les *témoins*, périssaient.

Ces découvertes jetèrent une vive émotion dans le monde médical. Mais, de tous côtés, les expériences furent répétées avec un succès si constant que les contradicteurs furent réduits au silence. M. Pasteur et ses habiles collaborateurs, MM. Chamberland et Roux, trouvèrent moyen de donner à leur invention une application industrielle. Dans les pays où sévissait le charbon des tubes à vaccin furent expédiés. Louis Thuillier, ce jeune savant si regretté de ses amis, qui devait aller mourir du choléra en Égypte, fut envoyé alors à Berlin; ses expériences, faites à la ferme de Packish, imposèrent silence aux plus ardens contradicteurs de son illustre maître, même à ce docteur Koch, devenu célèbre en France depuis le choléra de Toulon, et qui avait dit : « L'atténuation des virus? Ce n'est pas possible, car ce serait trop beau. » Aujourd'hui les vaccinations se comptent par centaines de mille, et le nombre des échecs survenus au début, dus à l'imparfaite connaissance et à de maladroites applications de la méthode, ne dépasse pas quelques dizaines.

La virulence s'atténue; peut-elle s'augmenter? Cette étrange propriété, cette force dont on constate les effets sans en connaître les causes, impénétrables à la chimie et à la médecine, cette sorte de réaction de la vie sur la vie, peut-on en provoquer le retour? Oui, a répondu M. Pasteur, mais ce n'est plus par la méthode des cultures dans des liquides appropriés, c'est par la culture dans l'organisme vivant. Les bactéridies atténuées, inoculées à un cobaye, puis à un autre, après la mort du premier, enfin essayées sur un mouton, ont repris leur virulence. Le caractère est variable, et la science est devenue maîtresse de l'effacer ou de le raviver.

De là M. Pasteur a tiré une explication très vraisemblable de l'apparition des épidémies. Voici quelques lignes écrites récemment

par lui : on y retrouvera ces vues larges et générales qui figurent dans ses travaux et caractérisent ce puissant esprit :

« Les récits que j'ai lus de l'apparition spontanée de la peste de Benghazi, en 1856 et en 1858, tendent à prouver que cette apparition n'a pu être rattachée à aucune contagion d'origine. Supposons, guidés comme nous le sommes par tous les faits que nous connaissons aujourd'hui, que la peste, maladie virulente propre à certains pays, ait des germes de longue durée. Dans tous ces pays, son virus atténué doit exister, prêt à reprendre sa forme active quand des conditions de climat, de famine, de misère s'y montrent de nouveau. La condition d'une durée dans la vitalité des germes du mal n'est même pas indispensable ; car, si j'en crois les médecins qui ont parcouru ces contrées, dans tous les pays à peste et dans les intervalles des grandes épidémies, on rencontre des sujets atteints de bubons non mortels, semblables aux bubons de la peste mortelle. N'est-il point probable que ces bubons renferment un virus atténué de la peste et que le passage de ce virus dans des corps épuisés, comme il en existe tant aux époques de famine, peut rendre à ce virus atténué une virulence plus grande?

« Il est d'autres maladies virulentes qui apparaissent brusquement, comme le typhus des armées ou des camps. Sans doute, les germes des microbes auteurs de ces maladies sont partout répandus, mais atténués, et, à cet état, l'homme les porterait sur lui ou dans son canal intestinal sans grand dommage, et ils ne seraient prêts à devenir dangereux que quand, par des conditions d'encombrement et peut-être de développement successifs à la surface des plaies, dans des corps affaiblis par la maladie, leur virulence se trouverait progressivement renforcée. »

Ainsi les cultures dans l'organisme peuvent augmenter la virulence. Elles peuvent aussi la diminuer, suivant les conditions de l'expérience. Nous arrivons ici aux plus récens travaux de M. Pasteur, travaux auxquels l'humanité devra bientôt, il est permis de l'espérer, la disparition de la plus effrayante des maladies contagieuses, la rage. Aucune culture du virus rabique, en dehors de l'organisme, n'a jusqu'à présent réussi. Le microbe qui cause ce mal horrible ne paraît se développer que dans la matière nerveuse, et ses ravages ne se déclarent que lorsque le mal est établi dans le cerveau.

M. Pasteur s'assura de ce premier point en inoculant par trépanation dans le cerveau d'un chien le bulbe d'un autre chien mort de la rage : l'animal fut pris en moins de huit jours. C'était là expliquer comment la période d'inoculation dure quelquefois si longtemps : le virus est attaché à l'organisme, mais n'a pas atteint

le point sensible. C'était expliquer aussi comment, dans tant de circonstances (la statistique conclut à 50 pour 100 pour les chiens, 80 pour 100 pour les hommes), la rage inoculée par une morsure ne se déclare pas. C'était enfin rendre possible des recherches qui n'auraient pu avoir lieu si l'opérateur n'avait point eu la certitude d'inoculer le virus rabique, suivant la nécessité de ses expériences, et de voir la maladie se déclarer aussitôt.

Les résultats actuellement acquis sont les suivans : la culture dans l'organisme du singe diminue la virulence; la culture dans l'organisme du lapin l'augmente. Après de nombreux essais, un système de vaccination pour les chiens a pu être adopté. Un singe est inoculé par trépanation; il meurt au bout de huit à dix jours. De petits fragmens de bulbe sont introduits dans le cerveau d'un lapin. Le bulbe de celui-ci sert à vacciner des chiens par inoculation sous la peau. M. Pasteur possède actuellement un certain nombre de chiens qui sont absolument réfractaires à la rage, et qui ont résisté même à l'inoculation dans le cerveau.

Les résultats pratiques des travaux de M. Pasteur sont déjà inappréciables, et, comme les plus grands esprits scientifiques, il a ouvert une voie nouvelle; les lois qu'il a découvertes occuperont après lui plusieurs générations de savans.

Le premier il a bien compris le rôle des êtres vivans infiniment petits dans la nature, et l'immense activité de ces êtres, si dédaigneusement comparée par Liebig à celle de quelques petits moulins tournant sur le Rhin. Si la matière organique de tous les cadavres tombés sur la surface de la terre se désagrège et se répand dans l'atmosphère à l'état de gaz et de vapeurs, pour aller nourrir de nouvelles générations; s'il s'opère ainsi un mouvement, une circulation de matière, comparables au mouvement et à la circulation des eaux que la chaleur du soleil évapore et qui redescendent des montagnes à la mer, les agens de ces grands phénomènes sont les fermens organisés. Passant de l'action des fermens sur la matière qui a vécu à leur action sur la matière encore vivante, M. Pasteur le premier a justifié ces paroles prophétiques du physicien anglais Robert Boyle : « Celui qui voudra sonder jusqu'au fond la nature des fermens et des fermentations sera sans doute beaucoup plus capable qu'un autre de donner une juste explication des divers phénomènes morbides, aussi bien des fièvres que des autres affections. Ces phénomènes ne seront peut-être jamais bien compris sans une connaissance approfondie de la théorie des fermentations. »

DENYS COCHIN.

LA
RÉFORME DE LA MARINE

TORPILLEURS ET CANONNIÈRES.

I.

Sommes-nous à la veille d'une révolution maritime qui devra transformer et les instrumens de la guerre sur mer et les institutions administratives de la marine? Telle est la question qui a été posée, depuis quelques mois, avec un grand retentissement, non-seulement en France, mais en Europe, où elle soulève partout des discussions passionnées. Pendant les années qui ont suivi les grandes catastrophes de 1870-1871, il semblait que tous les peuples n'eussent qu'une pensée, qu'une préoccupation : la lutte sur terre, la guerre continentale, et c'est à organiser des armées nombreuses et puissantes que chacun d'eux consacrait tout ce qu'il avait de ressources et d'énergie. On songeait peu à la marine; parfois même, comme chez nous en 1872, sous prétexte que son rôle était diminué, son importance affaiblie, on n'hésitait pas à lui imposer de grands sacrifices, afin de développer à ses dépens les forces dont on croyait avoir un besoin immédiat contre un ennemi qui ne pouvait pas, pensait-on, nous attaquer sur mer. C'était agir à la manière de ces Athéniens de Démosthène, qui portaient immédiatement la main sur la blessure dont ils venaient d'être atteints sans prévoir jamais celles qui allaient les atteindre sur une autre partie d'eux-mêmes. Le réveil de la politique coloniale, le goût des entreprises lointaines, dont la reprise si subite en France était pourtant si naturelle et si opportune qu'on a vu peu à peu toutes les nations euro-

péennes glisser sur la pente où nous nous étions engagés les premiers, sont venus modifier le cours des idées et ramener vers la marine l'attention publique, qui s'en était trop longtemps détournée. L'instrument nécessaire de la politique coloniale, c'est la marine. Mais elle est encore autre chose. Pour un peuple comme la France, qui a une grande étendue de côtes à défendre, qui doit assurer ses relations avec l'Algérie, maintenir sa suprématie dans la Méditerranée et qui peut avoir besoin, dans une guerre continentale, d'être maîtresse de la mer afin de trouver, au-delà de l'océan, des armes et des approvisionnemens, la marine est un des élémens principaux du salut national. Dès lors, couvrir nos frontières continentales en laissant nos frontières maritimes dépourvues de protection serait faire preuve d'une imprévoyance qui risquerait d'être cruellement punie.

Il est donc naturel qu'après avoir été quelque temps délaissée pour l'armée de terre, la marine soit redevenue graduellement l'objet des préoccupations générales. Vivement émue des progrès de ses rivales, l'Angleterre s'est mise à considérer d'un œil alarmé ses flottes, jadis si puissantes, mais qui ne résisteraient plus à la coalition de deux marines ennemies. La France, obligée de vider ses ports pour soutenir ses prétentions dans les mers de Chine, s'est aperçue, elle aussi, que sa supériorité d'autrefois n'était plus assurée. Des nations plus jeunes, plus aptes à se plier au progrès, moins embarrassées de traditions, moins encombrées de matériel vieilli, l'Italie, l'Allemagne et la Russie, sont entrées en concurrence avec les deux anciennes dominatrices des mers. N'ayant pas d'outillage ancien, d'organisation séculaire, elles ont pu, dans la création de leur marine comme dans celle de leur industrie, profiter immédiatement des derniers progrès. L'Italie possède de superbes cuirassés, d'excellens croiseurs, des torpilleurs de très bonne qualité. L'Allemagne, dont la flotte est encore insuffisante, mais qui fait construire en ce moment cent cinquante torpilleurs, aura bientôt un personnel de premier ordre. La Russie organise une escadre dans la Mer-Noire. L'Autriche se développe de plus en plus sur l'Adriatique, en attendant le jour, pour lequel elle se prépare, où elle régnera sur la mer Égée. De toutes parts, on se dispute la domination des mers. Les nations qui la possédaient jadis semblent sur le point de la perdre, et, ce qu'il y a de plus effrayant pour elles, c'est que l'arme qui va détruire leur puissance est de celles que les plus pauvres, que les plus faibles même peuvent aisément se procurer. Qu'on nous pardonne, au début d'une étude d'un caractère purement technique, de citer la fantaisie d'un homme d'imagination, chez lequel nous ne savons quel don prophétique, quelle vue profonde de l'avenir s'alliait, comme un héritage de sa race, aux

plus brillantes qualités du romancier et aux dons les plus solides de l'homme d'état. Dans le fameux et admirable pamphlet qui, sous le nom de *Bataille de Dorking*, a rappelé, en mai 1871, à l'oublieuse Angleterre que les malheurs qui étaient tombés sur la France pouvaient l'atteindre à son tour, rien n'est plus curieux, rien n'est plus instructif que le combat naval où l'escadre de la Manche s'abîme dans les flots, emportant avec elle ce qui fut la nation anglaise : « Vers dix heures, dit le narrateur de ces scènes de décadence et de ruine, vers dix heures arriva à Londres le premier télégramme, puis, une heure plus tard, un second annonça que l'amiral avait donné l'ordre de se former en ligne de bataille, et, peu de temps après, on hissait le signal : « Aborder sur l'ennemi et ouvrir le feu. » A midi, on reçut l'avis suivant : « La flotte a ouvert le feu à trois milles environ de nous sous le vent du vaisseau amiral. » Jusque-là, tout nous avait donné de l'espoir; mais arriva le premier présage de malheur : « Un navire cuirassé vient de sauter; les torpilles de l'ennemi font beaucoup de mal; le navire de l'amiral est bord à bord avec l'ennemi; le navire amiral paraît sombrer; le vice-amiral a donné le signal de... » Et le câble cessa de parler. Nous n'eûmes d'autres nouvelles que deux jours plus tard. Le seul navire cuirassé qui put échapper au désastre entra dans le port de Portsmouth. Nous comprîmes alors comment les choses s'étaient passées. Nos marins, braves comme toujours, avaient voulu aborder les navires ennemis; mais ceux-ci avaient éludé le combat corps à corps, et, prenant le large, avaient semé derrière eux ces engins infernaux qui, en quelques minutes, avaient coulé tous nos navires. Il paraît bien que le gouvernement avait eu connaissance de cette invention; mais, pour la nation, ce fut un coup horrible et qui ne s'expliqua point... »

Est-ce un roman d'hier que cette *Bataille de Dorking*, racontée il y a douze ans par un homme qui pourrait bien avoir été le dernier des grands ministres anglais? N'est-ce pas plutôt une histoire de demain? A bien des signes on peut reconnaître que le règne des grandes escadres et des nations qui mettent leur confiance en elles est passé. On sait comment sont composées ces escadres. Depuis l'apparition de la marine cuirassée, l'effort constant des constructeurs et des marins avait été de concentrer sur un seul navire tous les instrumens de la guerre maritime, éperon, canon, torpille, de manière à n'avoir qu'une seule unité de combat armée d'une puissance offensive et défensive aussi formidable que possible. Aux immenses flottes d'autrefois succédaient des escadres peu nombreuses, mais formées de navires monstres, véritables places fortes flottantes capables de porter tous les coups et de résister à tous ceux qu'elles risquaient de recevoir. Les esprits prévoyans protes-

taient seuls contre une organisation maritime qui leur paraissait contraire au bon sens, à la grande loi de la division du travail et aux nécessités du progrès moderne; ils faisaient remarquer combien il était absurde, dans un siècle où la vapeur rend toutes les mers aisément et rapidement accessibles, de constituer une marine avec quelques navires puissans, mais lents, lourds et coûteux, qui ne sauraient se trouver partout où l'on a besoin d'eux et dont la perte est un malheur irréparable. Pour le prix d'un seul cuirassé ordinaire, on aurait eu dix navires de combat, construits beaucoup plus vite, manœuvrant avec une agilité bien supérieure, propres à se porter sur tous les points où leur présence aurait été de quelque utilité. Mais ces observations critiques n'arrêtaient point le développement des cuirassés. Une seule chose le menaçait : le développement parallèle du canon. A mesure que les ingénieurs augmentaient la force de résistance de la cuirasse, les artilleurs augmentaient la puissance de pénétration du canon. Le canon monstre était la conséquence forcée du navire monstre. Ce dernier croissait même deux fois plus que le premier, par la raison qu'il ne devait pas seulement lui résister, mais encore le porter. Il en résultait que le navire de combat tendait à devenir de plus en plus une masse gigantesque de fer et d'acier, aussi invulnérable que possible, armée d'une artillerie également gigantesque, aussi pénétrante que possible, machine d'un poids énorme, d'une complication de mécanismes infinie, véritable merveille de construction, mais qui avait le double inconvénient de coûter une quinzaine de millions au moins et de nécessiter un approvisionnement en combustible qui ne lui permettait pas d'étendre son cercle d'action dans toutes les parties de l'immensité des mers.

Comme il arrive bien souvent dans les choses humaines, un grain de sable vient d'arrêter le géant maritime, et le menace d'une mort prochaine. L'apparition de la torpille n'est point nouvelle; elle est bien antérieure à *la Bataille de Dorking*. On sait que l'invention en est contemporaine de celle de la marine à vapeur et qu'elle est due au même homme de génie, à l'illustre et malheureux Fulton. Toutefois, jusqu'à la guerre de la sécession des états d'Amérique, ce terrible engin de destruction n'avait été éprouvé qu'en des expériences isolées dont les uns avaient souri et auxquelles les autres opposaient un invincible scepticisme. Aussi les premiers désastres produits par les torpilles causèrent-ils une émotion de surprise et de douleur inexprimable. Les états du Nord, qui en avaient été victimes, s'élevaient avec indignation contre les sudistes, les traitant d'assassins, d'impies, de scélérats vomis par l'enfer. C'est avec autant d'indignation que de colère qu'ils parlaient des torpilles. *Infernal machinations of the ennemy;.. assassination in*

its worst form;.. unchristian mode of warfare,.. telles étaient les expressions avec lesquelles ils essayaient de flétrir l'invention de leurs adversaires. Mais, après l'avoir flétrie, ils n'hésitèrent pas à en user à leur tour. Si peu chrétienne qu'elle fût, la torpille entra d'emblée dans les armes des peuples chrétiens. Dès lors, — et bien qu'à ce moment les cuirassés fussent à leur début, — on put prévoir que leur règne était fini avant d'avoir commencé. « Jusqu'ici, écrivait dans la *Revue* M. le prince de Joinville, il n'existe aucun moyen de se soustraire à ce danger (le danger de la torpille), qui, à la première guerre, menacera partout les navires de combat grands et petits. Il suffira d'un tonneau de poudre bien placé, d'un pétard apporté au milieu d'une nuit sombre par un homme déterminé, pour « envoyer par le fond » toute la force navale, tous les millions que représentent des navires tels que le *Solférino* ou le *Warrior*, sans compter les centaines d'êtres humains qui les monteront (1). » Prédiction qui se serait réalisée complètement si, depuis la guerre de la sécession, il y avait eu dans le monde de grandes guerres maritimes. Partout où deux marines se sont trouvées en présence, la torpille a joué un rôle important, sinon décisif. Dans la lutte entre la Russie et la Turquie, de hardis marins russes ont fait sauter des monitors turcs en portant sous leurs flancs des torpilles explosibles; dans la guerre du Chili contre le Pérou, une torpille de l'*Independencia* a coulé en quelques minutes le *Janequeo;* et si la France, en 1870-1871, n'a pu forcer les ports de l'Allemagne et s'approcher de ses côtes, c'est en grande partie par crainte des torpilles que les Allemands y avaient semées avec une profusion telle qu'ils ont eu bien de la peine à les enlever quand la paix a été faite, et qu'ils ont perdu cent trente hommes en cherchant à les détruire.

Mais, quelque redoutable que fût la torpille sur les côtes et dans les rivières, il semblait, jusqu'à ces dernières années, que les escadres en pleine mer n'eussent pas grand'chose à redouter d'elle. A la vérité, la plupart de nos cuirassés avaient été munis de torpilles nommées torpilles divergentes, organisées de façon à pouvoir être méthodiquement tenues à distance, hors du sillage du navire. Mais ces torpilles remorquées étaient d'un emploi singulièrement délicat et hasardeux. Les officiers de marine constataient qu'elles provoquaient de grandes tensions sur les remorques et qu'on ne pouvait, sans s'exposer à des accidens de rupture, donner à l'appareil des vitesses supérieures à 10 nœuds. La manœuvre en était, d'ailleurs, toujours difficile, souvent inefficace. On avait beaucoup plus de confiance dans l'emploi des torpilles portées. L'histoire de ces torpilles

(1) *La Marine en France et aux États-Unis en 1865.* [*Revue* du 15 août 1865.

est, en effet, bien glorieuse. Elle a été illustrée par les marins américains et par les marins russes. Mais le plus beau fait d'armes qu'elle ait eu à enregistrer est sans contredit celui des deux petits torpilleurs 45 et 46 à Fou-Tchéou. Ceux-ci combattaient au grand jour, sous le double feu des Chinois et des bateaux français qui tiraient à toute mitraille contre l'escadre chinoise. On sait qu'en dépit de ces difficultés et de ces dangers, ils ont fait sauter un transport et grièvement endommagé un aviso. On n'a pas rendu, suivant nous, assez de justice à cet acte d'intrépidité, qui certes, laisse bien loin derrière lui les exploits de Canaris agissant dans la nuit, et ceux des torpilleurs américains et russes attaquant, toujours dans la nuit, des navires au repos, tandis que les torpilleurs 45 et 46 étaient en pleine lumière et entre deux feux. Mais quelqu'admirable que soit l'héroïsme de nos braves marins, il est clair qu'une arme qu'il faut placer contre le navire lui-même pour le détruire ne saurait être une arme d'un usage ordinaire et d'un effet, sinon décisif, du moins toujours sûr. La torpille portée, comme la torpille divergente, était pour le cuirassé une menace redoutable, non un danger certain. Contre elle la défense était encore possible; l'assaillant devait braver de tels périls qu'il était inévitable qu'il y succombât souvent. Mais, ces périls diminuant à mesure qu'augmentait la vitesse et que les dimensions du torpilleur devenaient plus restreintes, on songea à construire un bateau minuscule à très grande vitesse, problème que bien des ingénieurs officiels considéraient comme insoluble. M. Thornycroft eut pourtant l'honneur de le résoudre. La célèbre *Miranda* devint le prototype des premiers torpilleurs qui ont reçu si justement le nom de *thornycrofts*. Le torpilleur était donc trouvé, mais son arme restait incomplète. La torpille portée ne pouvant être utilisée que comme *arme à main; l'arme à jet*, la torpille projectile, était à créer.

Diverses recherches furent faites pour cela. Néanmoins M. Whitehead est le seul qui ait abouti jusqu'à ce jour à un résultat pratique. Sa torpille est un véritable petit bateau sous-marin, en forme de cigare, d'une longueur et d'un diamètre variables. Elle navigue à une immersion constante et porte à l'avant une charge de fulmicoton qu'un percuteur fait éclater au choc. La machine met en mouvement deux hélices; elle est mue elle-même par de l'air comprimé emprisonné dans un réservoir à parois très résistantes situé vers la partie centrale de la torpille. Deux organes spéciaux, un piston hydrostatique et un pendule, servent à maintenir la torpille à l'immersion désirée, ordinairement 3 mètres. Quand la torpille s'écarte de son immersion, le piston hydrostatique l'y ramène en agissant sur un gouvernail placé à l'arrière. Le pendule n'a pas d'autre rôle que de servir de régulateur à ce piston.

La vitesse de la torpille Whitehead est d'environ 12 mètres à la seconde pendant les 400 premiers mètres de parcours; nous dirons plus loin qu'elle a parcouru des distances plus grandes sans dévier; mais il est prudent de ne pas viser le but à plus de 400 mètres. On peut exécuter le lancement sous l'eau ou au-dessus de l'eau. Ce dernier moyen est le plus généralement usité; la torpille est disposée dans un tube, espèce particulière de canon dont elle est le projectile; le bateau torpilleur manœuvre de manière à présenter l'axe du tube dans la direction que devra suivre la torpille, et quand il se trouve à portée, la torpille est projetée. Une sorte de clé placée au milieu du tube ouvre le réservoir d'air; la machine se met aussitôt en marche; la torpille prend son immersion et continue sa course jusqu'à ce qu'elle rencontre le navire contre lequel elle fait explosion.

On a placé des torpilles automobiles sur nos cuirassés; mais il est évident que cette arme terrible est bien plus efficace lorsqu'elle est installée sur un thornycroft doué d'une grande vitesse et pouvant s'approcher assez près de l'ennemi pour le couler presque à coup sûr. Grâce à la portée de l'artillerie moderne, les cuirassés se tiennent à grande distance les uns des autres. Le thornycroft, le torpilleur se fiant à sa vitesse et à ses faibles dimensions pour éviter tout danger, s'avance résolument contre l'adversaire géant qu'il veut combattre. Un torpilleur muni d'une torpille automobile peut être comparé, comme on l'a dit justement, à un porte-torpille dont la hampe aurait 300 mètres de long au moins. Si les porte-torpilles ont déjà causé tant de ravages, que sera-ce des torpilleurs munis de torpilles automobiles? Pourtant, un très grand nombre de marins ne sont pas convaincus que ce nouveau navire de combat doive détruire le cuirassé; ils ne le croient même pas très dangereux. D'après eux, la torpille automobile est une arme d'une excessive délicatesse, qu'un rien dérange, qui se détériore avec une facilité extraordinaire et qui risque fort de trahir, au moment de la lutte, toutes les espérances qu'on a mises en elle. Quant au torpilleur lui-même, on a longtemps douté, on doute encore de ses qualités nautiques. On consent à avouer qu'il sera de quelque utilité sur les côtes ou à une très petite distance des côtes; mais que ce navire minuscule, que cette « coquille de noix, » comme l'a dédaigneusement appelée M. Gougeard, puisse s'aventurer en pleine et grosse mer, à la poursuite des escadres, c'est ce que bien des officiers, trop fidèles peut-être à de vieilles traditions, nous ne dirons pas à la routine, refusent d'admettre. Ils traitent de visionnaires les partisans des torpilles et des torpilleurs. Ils affirment du moins que l'expérience de l'arme et du bateau destiné à la porter est encore à faire. Ils disent qu'il faut attendre des preuves décisives, et en tous cas ména-

ger la transition entre la marine d'aujourd'hui et celle de l'avenir. Nous allons voir s'ils ont raison, ou plutôt nous allons tâcher de réfuter, par l'exemple des manœuvres de notre escadre et des escadres étrangères, les objections qu'ils opposent à ceux qui prédisent, comme le faisait l'amiral Jurien de La Gravière bien avant les succès de la torpille, l'avènement des « grandes flottilles » succédant aux lourdes et peu nombreuses escadres d'aujourd'hui (1).

II.

Pour montrer combien sont peu fondées les critiques qu'on adresse à la torpille automobile comme arme de guerre, il est nécessaire de faire très succinctement l'historique des transformations qu'elle a subies, et dont les dernières sont tellement récentes qu'on ne doit pas s'étonner qu'elles soient presque inconnues, même dans la marine. C'est vers l'année 1872 que l'idée d'une torpille automobile destinée à porter à bonne profondeur sous les flancs d'un navire une charge explosible, a reçu un commencement d'exécution. On a construit d'abord des torpilles à quilles qui n'avaient que de très faibles charges, qu'une vitesse médiocre, et qui naviguaient fort mal. Elles ne possédaient aucune des qualités nécessaires pour constituer une arme réellement pratique; néanmoins, le problème était virtuellement résolu. On chercha à perfectionner cette œuvre de premier jet; dès l'année 1876, M. Whitehead vendait aux puissances européennes une torpille automobile naviguant assez bien quand elle était sous l'eau, et douée également d'une vitesse suffisante. C'est donc à partir de cette époque seulement que la torpille automobile a mérité d'intéresser les gens de mer et de préoccuper les hommes politiques. On a d'abord essayé de lancer le nouvel engin avec des tubes dits tubes-carcasses, placés sous l'eau; les résultats ont été satisfaisans; mais lorsqu'il s'est agi de placer ces tubes-carcasses à bord des bâtimens et de lancer les torpilles pendant la marche, on a éprouvé des difficultés presque insurmontables provenant de la vitesse même de la marche, et l'on a été amené à l'idée de tirer les torpilles au-dessus de l'eau. N'étant pas construite pour cela, la torpille Whitehead donna de très mauvais résultats : de nombreux accidens se produisirent, auxquels il fallut remédier. M. Whitehead crut d'abord y parvenir en faisant des torpilles plus petites; il leur donna $4^{m},40$ de longueur au lieu de $5^{m},80$. C'est ce type qui a constitué la torpille modèle de 1877. Ainsi modifiée, la torpille nouvelle était peu supérieure à celle de 1876. Mais

(1) Voir l'étude de l'amiral Jurien de La Gravière sur les *Grandes Flottilles*, dans la *Revue* du 1er avril 1880.

on prévoyait déjà d'autres modifications plus importantes, et le gouvernement français se hâta de faire construire à Indret, dès 1878, cent torpilles de forces et de dimensions meilleures. La torpille 1878 française constitua un progrès réel ; on n'a pas rendu justice à l'ingénieur chargé de sa construction ; à l'heure actuelle, on en modifie l'arrière d'une façon fort peu coûteuse et elle devient excellente. Malheureusement, les perfectionnemens opérés en 1878 n'étaient pas encore suffisans, et lorsque M. Whitehead nous a offert, en 1880, la torpille type 1880, cette dernière a paru tellement supérieure que tout le monde y a applaudi ; on a battu en brèche l'atelier d'Indret, qui a été supprimé comme atelier de construction, et nous sommes réduits à acheter toutes nos torpilles en Autriche. C'est là, pour le dire en passant, une situation très grave, car en temps de guerre nous ne pourrions nous procurer à l'étranger les torpilles nécessaires à l'armement de nos bateaux ; nous risquerions de nous trouver désarmés en face d'ennemis auxquels rien ne ferait défaut.

Quoi qu'il en soit, le type 1880 est le premier qui ait donné des résultats réellement satisfaisans dans les lancemens au-dessus de l'eau. Dès qu'il parut, les officiers qui connaissaient les modèles antérieurs et qui suivaient avec intérêt les transformations de la torpille, demandèrent à l'essayer non plus sur des bâtimens fixes tirant sur des buts fixes, comme on l'avait fait presque uniquement jusqu'alors, mais bien sur des bâtimens mobiles tirant sur des buts mobiles eux-mêmes. Ces premières tentatives de tir par le travers ne furent pas heureuses ; les déviations subies par la torpille étaient fort irrégulières. Il semble qu'en France on se découragea aussitôt. Il en fut tout autrement à l'étranger. Après avoir soigneusement étudié le problème, les Danois construisirent, en 1881, un tube spécial, dit à cuiller, qui obtint un succès remarquable. Soit qu'elle ne connût pas les expériences danoises, soit qu'elle fût dégoûtée par ses expériences personnelles, la France ne fit plus rien pour les torpilles ; on se bornait à les conserver plus ou moins bien dans les magasins ; il fallut l'arrivée à Toulon d'un officier-général des plus distingués, l'amiral Du Petit-Thouars, pour remettre à l'ordre du jour une question oubliée. Dans le commencement de l'année 1883, l'amiral Du Petit-Thouars fit exécuter par la défense mobile de Toulon des tirs nombreux aussi bien sur buts fixes que sur buts mobiles ; c'est grâce à son influence que le transport le *Japon* a été maintenu armé et qu'il est devenu une sorte de commission permanente d'expériences en même temps qu'une excellente école de mécaniciens pour les torpilles Whitehead. Dès lors, on tenta de nouveaux essais ; un affût à cuiller du système danois fut demandé ; en moins d'un an, des progrès considérables étaient accomplis. Peut-être le ministre

actuel de la marine, M. l'amiral Peyron, qui était alors préfet maritime à Toulon, se rappellerait-il que, conduit à bord du *Japon* par un bateau-torpilleur de la défense mobile, il a assisté aux îles d'Hyères à des exercices de tir en marche dont il se montra émerveillé, s'il n'avait bu, comme tant d'autres, à ce fleuve d'oubli qui, d'après l'amiral Jurien de La Gravière, coule au pied du palais de la rue Royale. Et peut-être sa mémoire en défaut pourrait-elle retrouver dans les cartons de son ministère des rapports contenant le nombre de tirs exécutés sous ses yeux soit à la défense mobile, soit à bord du *Japon*, si les cartons des ministères avaient jamais servi à redresser la mémoire défaillante des ministres. C'est en présence de l'amiral Peyron que des torpilleurs ont effectué avec plein succès des tirs en marche sur but mobile, et cela jusqu'à 700 mètres de distance! Depuis lors, le lancement des torpilles automobiles a fait de rapides progrès qui sont malheureusement ignorés par la grande majorité de nos marins. Les officiers généraux et supérieurs en sont restés aux expériences tentées avec les premiers modèles, ceux de 1876, de 1877, de 1878, et avec un matériel non perfectionné; ils ne croient pas aux résultats obtenus avec le nouveau modèle 1880 et avec le tube à cuiller; leur siège est fait, leur jugement arrêté. Ils ne veulent pas venir voir les tirs actuels, ils dédaignent même de s'en occuper. Quand on les interroge dans les assemblées politiques, ils répondent que la torpille est encore en enfance, qu'on ne doit pas compter sur elle, qu'on doit encore moins compter avec elle. Ils réservent toute leur foi pour les progrès déjà anciens dont ils ont été témoins dans leur jeunesse ou dans leur âge mûr, pour la cuirasse, pour le canon de gros calibre. Toutes les demandes qui ont trait à la torpille sont repoussées par eux avec ironie ou avec ennui. Il en résulte que nous ne possédons ni le personnel, ni le matériel nécessaires à l'usage d'une arme terrible que tous nos voisins étudient, manient et développent avant nous. Le *Japon* est presque le seul bâtiment sur lequel on puisse dire que la torpille automobile soit devenue réellement pratique. Il fait environ *deux cents lancemens* par mois et ne perd jamais une torpille. Si l'on en perd ailleurs, c'est donc faute d'exercice de la part des officiers et des hommes qui s'en servent. Même en escadre, c'est à peine si, de loin en loin, on tente au hasard quelques tirs sans but précis, sans utilité. Cette inaction produit l'inhabileté, et, à chaque échec, on met sur le compte de l'instrument la faute des opérateurs. Les lancemens du *Japon* se font, au contraire, avec plein succès, soit au mouillage, soit en marche, par beau ou mauvais temps, soit sur un but mobile, soit sur un but immobile. Dans les derniers tirs en marche qu'il a exécutés sur but mobile, les déviations au but ont été si faibles, qu'il

est permis d'assurer que *quatre-vingt-quinze fois sur cent* un bâtiment de 70 mètres eût été atteint à des distances variant de 250 à 400 mètres. Qu'on ne vienne donc plus nous dire que la torpille est une arme peu sûre! Entre les mains d'un personnel instruit et entraîné comme celui du *Japon*, elle est d'une précision admirable qu'on atteindra sur tous les navires où l'on fera les mêmes exercices que sur celui-là.

Mais on ajoute que la torpille Whitehead a beau être précise, son extrême délicatesse ne permet de s'en servir qu'avec des précautions infinies; la moindre chose dérangerait son mécanisme merveilleusement compliqué; ce chef-d'œuvre d'horlogerie ne saurait résister à tous les hasards de la guerre et des voyages lointains. Deux faits qui se sont passés cette année même prouvent à quel point cette opinion est erronée. Le seul bâtiment armé de torpilles Whitehead qui se trouve dans notre escadre de Chine est le cuirassé la *Triomphante;* ce navire, parti de France depuis près de deux ans, possède quatre tubes de lancement et huit torpilles automobiles; il a comme personnel spécial un officier torpilleur et deux mécaniciens Whitehead; de temps à autre, il exécute des exercices de lancement (1) et ses torpilles sont encore en ce moment en aussi bon état qu'au départ. Le jour même de la surprise de Lang-Son, Li-Hung-Chang s'était rendu sur ce cuirassé mouillé à Tchéfou; après lui avoir montré l'artillerie du bord et les autres appareils militaires, le commandant lui proposa d'assister à un tir de torpilles Whitehead; le tube de lancement fut pointé à 30 mètres de l'avant du *Volta*, distant de 300 mètres; la torpille fut lancée, et, au grand étonnement du vice-roi du Petcheli, étonnement que certains de nos amiraux partageraient sans nul doute, elle suivit une trajectoire rectiligne qui la fit passer exactement à l'endroit voulu. Il est regrettable que les dimensions de la *Triomphante* ne lui aient pas permis d'arriver à temps au combat de Fou-Tchéou, car elle aurait peut-être coulé avec une de ses torpilles lancées à 300 mètres un bâtiment chinois. Le second fait, non moins significatif que le premier, s'est produit durant les manœuvres russes. L'escadre du vice-amiral directeur de l'artillerie venait d'appareiller pour aller à la recherche de l'escadre ennemie, et elle passait à une encâblure (200 mètres) de quelques bateaux de pêcheurs, qui paraissaient fort occupés avec leurs filets, quand le vaisseau-amiral sentit une petite secousse à tribord derrière. C'était une torpille Whitehead qui venait

(1) Quand on lance une torpille, si le but est manqué, un mécanisme spécial la fait couler au fond de la mer. Pour les exercices, la torpille possède un autre mécanisme spécial qui, au lieu de la faire couler au fond, la ramène à la surface où elle est facilement recueillie; de sorte que la même torpille peut servir indéfiniment à des tirs d'exercice; précaution utile, car les torpilles coûtent fort cher.

de l'atteindre; il fut déclaré immédiatement hors de combat. Cette torpille avait été lancée par un des bâtimens pêcheurs à bord duquel se trouvaient trois officiers de marine déguisés en marins de commerce. Ainsi cet engin de guerre, que l'on prétend si fragile, si délicat, les Russes ont pu le placer et le conserver durant plusieurs jours dans une petite embarcation de pêche; ils ont pu le lancer par un moyen de fortune quelconque, et le succès n'en a pas été moins grand, car non-seulement la torpille a touché le bateau-amiral, mais il y a eu encore explosion de l'amorce, qui avait été mise en place au milieu d'une fausse charge afin de vérifier le fonctionnement du percuteur!

L'épreuve de la valeur de la torpille automobile comme arme de combat est donc faite. Mais, nous l'avons déjà dit, tant qu'on était obligé de la placer sur des cuirassés auxquels la portée de leur artillerie permet de ne point s'approcher les uns des autres dans le combat, on pouvait en contester l'usage, sinon l'efficacité; prétendre du moins que l'emploi en serait restreint ou secondaire. Portée par des thornycrofts sur les côtes et aux abords des rades, elle devenait terrible. En pleine mer, on n'avait guère à la craindre, son rôle restait toujours douteux. On a pu vivre avec cette illusion, ou, pour beaucoup, avec cette espérance, jusqu'au mois d'avril 1884, époque où les torpilleurs autonomes capables d'affronter les plus grosses mers et d'y faire de longues traversées, ont fait leur apparition dans notre escadre. Ces torpilleurs n'étaient pas les premiers qui sortaient victorieux d'une pareille épreuve. Déjà des torpilleurs construits par des maisons anglaises soit pour la Grèce, soit pour les états de l'Amérique du Sud, s'étaient rendus seuls, sans escorte et sans accident, quoique non sans tempête, dans les pays auxquels ils étaient destinés. Les deux torpilleurs de l'escadre, les torpilleurs 63 et 64, œuvre du plus habile de nos constructeurs, M. Normand, étaient venus eux-mêmes, dans des conditions semblables et avec un succès non moins grand, de Brest à Toulon. Mais des expériences qui n'avaient point été publiques ne pouvaient frapper l'opinion. Il en a été tout autrement de la brillante sortie des torpilleurs 63 et 64, le 14 avril 1884. L'escadre avait appareillé le matin par grand vent d'est; à l'entrée de la rade des îles d'Hyères, dès qu'elle eut quitté l'abri de la terre, la brise fraîchit, le vent se déchaîna avec une violence extraordinaire; la mer devint bientôt si forte que deux gardes-côtes cuirassés, le *Vengeur* et le *Tonnerre*, se virent dans l'impossibilité de continuer à suivre les cuirassés : le premier chercha un refuge sous le fort de Brégançon, le second dut continuer sa marche en route libre. Loin d'imiter cet exemple, les deux torpilleurs ont montré une sûreté de marche extraordinaire; non-seulement ils ont suivi l'escadre à la vitesse de 10 nœuds,

mais lorsque sa vitesse tombait au-dessous de 8 nœuds, ils étaient forcés de la dépasser, leur machine ne leur permettant pas une marche aussi lente. L'impression produite par cette belle tenue de deux navires de 33 mètres et de 45 tonneaux a été considérable; on peut dire que l'écho en a retenti dans l'Europe entière et qu'il n'a pas été étranger aux expériences qu'ont faites immédiatement toutes les nations maritimes. Dès lors, il n'a plus été douteux que le problème de la navigation à grande vitesse sur des bateaux relativement minuscules fût résolue. Mais ces essais de navigation ont été poursuivis. Les torpilleurs 63 et 64 sont restés attachés à l'escadre, ils l'ont accompagnée en Corse, en Algérie, en Tunisie, au Maroc; ils ont parcouru avec elle tout le bassin occidental de la Méditerranée. Malgré leur petitesse et leur peu d'élévation sur l'eau, même par gros temps et grosse mer debout, ils ont joui d'une sécurité complète et n'ont jamais subi d'avaries sérieuses. Sans doute, dans les coups de vent de quelque durée (les plus longs ne vont pas au-delà de quatre à cinq jours), il a fallu prendre certaines précautions, naviguer sous l'allure la plus convenable; mais on agit ainsi avec tous les bâtimens marins et les gros cuirassés peuvent seuls, s'affranchir de cette règle. Leur machine s'est montrée excellente, elle n'a éprouvé qu'une difficulté, celle de se soumettre à la vitesse normale d'une escadre en marche. Le moins qu'on puisse lui demander est la vitesse de 8 à 9 nœuds. Mais c'est là une qualité de plus; car, pour attaquer les escadres, les torpilleurs doivent aller plus vite qu'elles. La vitesse et l'agilité sont les conditions mêmes de leur succès.

L'épreuve de la navigation des torpilleurs a donc été complète et concluante. Il restait néanmoins à savoir quelle serait leur valeur comme engins militaires. Les marins ne manquaient pas pour soutenir que, si minces qu'ils fussent, les torpilleurs n'échapperaient jamais à la surveillance des cuirassés, qui, les distinguant à une grande distance, parviendraient infailliblement à les couler avant d'être atteints par eux. Les cuirassés sont armés de canons particuliers : canons Hotchkiss, canons Nordenfelt, etc., espèces de mitrailleuses fort légères qu'on place dans les hunes et le long des murailles des navires, et qui peuvent de là lancer une pluie de balles sur tout assaillant. Mais on ne saurait user de ce moyen de protection, dont l'effet est d'ailleurs beaucoup moins sûr qu'on ne le dit, qu'à la condition d'apercevoir les torpilleurs d'assez loin pour les tenir quelques minutes sous le feu du cuirassé. Grâce à leur vitesse, ils s'avancent sur ce dernier avec la rapidité de l'éclair; si on ne les reconnaît qu'à quelques centaines de mètres, qu'à un mille même, on est perdu. Le jour, le danger est moins grand, car l'œil, à moins que la brume ne soit épaisse ou que la

fumée du combat n'enveloppe le navire, parcourt sans cesse le cercle entier de l'horizon. La nuit, c'est bien différent. Pour éclairer les cuirassés, on a armé chacun d'eux de deux lampes électriques qui projettent au loin leurs rayons dans la mer. Mais ces rayons n'en illuminent qu'un seul point à la fois. Tout le reste est plongé dans une ombre que le contraste avec les rayons lumineux rend encore plus opaque. Si le cuirassé est attaqué par plusieurs torpilleurs, il est possible qu'il en coule un ou deux, que ses projecteurs électriques lui auront permis de viser; mais, pendant qu'il les coulera, ne sera-t-il pas coulé lui-même par les autres torpilleurs? D'ailleurs, nul n'ignore combien une surveillance constante et constamment active épuise vite un personnel marin, surtout lorsqu'elle a pour cause l'émotion du plus terrible des périls. Le cuirassé, poursuivi par une flottille de torpilleurs, est condamné à une veille incessante qui démoralise les équipages les plus aguerris. Les machines elles-mêmes souffrent de cette tension perpétuelle; les lampes électriques, toujours allumées, toujours en mouvement, s'usent à ce service forcé. Au début, hommes et instrumens, parfaitement préparés, parfaitement dispos, étaient à l'abri de toutes les surprises. Mais, à la longue, la fatigue, l'incertitude, l'effort trop longtemps soutenu, produisent d'inévitables conséquences; or, il suffit de quelques secondes ou d'oubli ou de lassitude de la part des matelots et des officiers de quart, d'un mécanisme qui se dérange, d'un rayon lumineux qui s'éteint ou dévie, pour produire d'épouvantables désastres.

Et ce ne sont pas là, comme on le soutient encore, des raisonnemens de pure théorie, des inductions sans preuves; la nuit, le résultat est certain : des expériences d'attaque de gros bâtimens à vitesse moyenne par les torpilleurs ont été faites en France et dans certaines escadres étrangères; partout les résultats ont été les mêmes, partout le microbe a tué le géant; partout le gros navire a été atteint par la périssoire et n'a pu résister à ses coups. La défense mobile de Toulon a la première tenté en France ces essais de combat. Quelle que fût la surveillance des bâtimens manœuvrant au large et prévenus de l'attaque des torpilleurs, quelle que fût la puissance de leurs feux électriques, les torpilleurs ont toujours eu l'avantage; toujours un ou plusieurs des assaillans ont pu s'approcher suffisamment du bâtiment à attaquer pour lancer leurs torpilles à coup sûr avant que leur présence fût signalée. Nous ne relaterons pas les détails de ces expériences, entreprises sous l'intelligente direction de l'amiral Du Petit-Thouars; nous nous bornerons à rappeler celle qui a été faite plus tard dans notre escadre d'évolutions, et dont les amiraux Jaurès et Aube ont pris l'initiative. L'attaque de cette escadre, sur nos côtes d'Algérie,

par les torpilleurs 63 et 64, n'a pas produit moins d'impression en France et en Europe que la sortie de ces deux torpilleurs par le fort coup de vent des îles d'Hyères. Toutefois, on n'a peut-être pas assez remarqué dans quelles conditions essentiellement favorables aux cuirassés cette attaque s'était produite. Il est admis, en général, qu'il faut au moins trois torpilleurs (39 hommes et 600.000 fr.) pour combattre avec chances de réussite un cuirassé d'escadre (700 hommes et 20 millions). Or, dans l'exercice dont nous parlons, deux torpilleurs avaient à lutter contre six cuirassés qui étaient avertis de l'heure de l'attaque et dont le service de garde était favorisé par un clair de lune splendide. Il est bien certain qu'en temps de guerre on ne connaîtra jamais le moment de l'attaque et que les assaillans choisiront presque toujours une nuit sombre ou un peu brumeuse, de façon à être moins facilement découverts par la lumière électrique, dont la vapeur d'eau atmosphérique absorbe en grande partie les rayons. L'escadre possédait donc des avantages tout à fait exceptionnels qui auraient dû lui assurer le succès. Et cependant, quoique les torpilleurs 63 et 64 eussent à braver tous les obstacles, quoique douze faisceaux électriques fussent employés à les découvrir, c'est seulement à la distance de 1,200 mètres, c'est-à-dire 70 secondes environ avant le moment opportun pour lancer leurs torpilles, qu'ils ont été aperçus par le vaisseau amiral *le Richelieu*. A peine l'alarme avait-elle été donnée à l'escadre, que déjà les torpilleurs se trouvaient sur elle, et ce n'est pas s'avancer beaucoup que d'affirmer que, dans une attaque sérieuse, un de ses bâtimens aurait été mis hors de combat.

Quel qu'ait été l'effet produit par une expérience aussi décisive, elle n'a pas désarmé en France les adversaires des torpilles et des torpilleurs. On s'est borné à ne pas la renouveler en escadre, de peur que la démonstration ne tournât, la seconde comme la première fois, au profit d'un engin et d'un navire de combat contre lesquels on nourrit des préjugés invétérés. L'Allemagne, l'Autriche et la Russie se sont mises avec ardeur à la pratique de la torpille: la France et l'Angleterre, au contraire, n'épargnent rien pour en entraver les progrès. Il semble que les deux grandes nations maritimes de l'Europe ont l'instinct des dangers que leur fera courir la révolution navale qui se prépare. « Pitt est le plus grand sot qui ait jamais existé, » disait l'amiral de Saint-Vincent, lorsque le ministre anglais accueillit avec faveur les premiers essais de torpille de Fulton; « Pitt est le plus grand sot qui ait jamais existé d'encourager un genre de guerre inutile à ceux qui sont les maîtres de la mer, et qui, s'il réussit, les privera de cette suprématie. » On pouvait raisonner ainsi en 1805, il y avait même quelque prudence à le faire; mais aujourd'hui que la découverte est devenue

d'un usage universel, essayer de la nier ne serait pas une moindre sottise que de l'avoir favorisée lorsque personne ne la connaissait et n'y croyait. La France et l'Angleterre sont dans une voie mauvaise: au lieu d'accepter la situation nouvelle qui leur est faite; au lieu de reconnaître que le passé est fini et que les conditions de la suprématie maritime sont changées; au lieu de soumettre leurs navires de combat à une transformation nécessaire, elles préfèrent fermer les yeux à la lumière, nier l'évidence. Plaise au ciel qu'elles n'en soient pas cruellement punies! Fidèles à des traditions qui n'ont plus de raison d'être, ces deux nations sont presque les seules puissances qui conservent une escadre armée pendant toute l'année, s'imaginant avec naïveté s'assurer par là une supériorité sur leurs rivales. Les Autrichiens, les Allemands, les Russes, les Italiens agissent tout autrement. Persuadés que les escadres armées l'hiver coûtent beaucoup, ne rendent que des services minimes et ne font que peu d'exercices, ils préfèrent n'armer leurs cuirassés que pendant une période assez restreinte de l'été; mais, en revanche, pendant cette période, ils ne se bornent pas à mettre à flot trois ou quatre bateaux, ils lancent tout leur matériel disponible à la mer, exécutent des manœuvres incessantes, forment un personnel considérable à la vie maritime. Durant l'été qui vient de s'écouler, les Italiens ont mobilisé presque tous leurs torpilleurs, et les Autrichiens, dont le budget n'est que de 30 millions, tandis que le nôtre est sur le point d'atteindre 200 millions, ont armé six cuirassés, six torpilleurs, trois avisos, avec lesquels ils ont exécuté des manœuvres que l'on n'a pas osé tenter dans notre escadre. Leurs quinze bâtimens ont été partagés en deux divisions, comprenant chacune trois cuirassés, un aviso et trois torpilleurs, l'aviso amiral restant neutre. Ces deux divisions, après avoir fait des exercices d'ensemble, simulaient des combats d'escadre; elles couraient au-devant l'une de l'autre, chaque cuirassé ayant un torpilleur sur ses flancs. Arrivés à bonne distance, l'artillerie commençait le feu, les bâtimens disparaissaient dans la fumée; les torpilleurs choisissaient ce moment pour s'élancer au combat; sitôt aperçus, ils étaient accueillis par le tir de l'artillerie et de la mousqueterie des hunes, mais bien souvent ils n'étaient vus que lorsque leurs torpilles étaient déjà lancées. Ces exercices ont été complétés par plus de trois cents tirs exécutés tant à bord des bâtimens que sur les torpilleurs; ces derniers ont effectué en outre, en l'espace d'un mois, douze attaques de nuit dans des conditions très diverses: tantôt l'escadre était au mouillage et se défendait avec sa lumière électrique et ses embarcations; tantôt elle était en marche, elle prenait chasse devant les torpilleurs et cherchait à les écraser sous le feu de ses canons. Les résultats fournis par cette campagne ont

été très remarquables : neuf fois sur dix, les torpilleurs ont réussi leurs attaques, et ils ont tiré de ces exercices des règles de stratégie navale que nous ne connaissons peut-être pas, car l'envoyé militaire expédié de Vienne pour assister à ces expériences était un lieutenant-colonel de cavalerie.

Les manœuvres des Russes ont été mieux ordonnées encore que celles des Autrichiens. Ils ont mobilisé au mois d'août dernier tous leurs bâtimens de la Baltique et les ont partagés en deux escadres, qui ont été placées, l'une sous le commandement du vice-amiral chargé de la direction des torpilleurs, l'autre sous les ordres du vice-amiral chargé de la direction de l'artillerie. Ces deux escadres ont été disposées, à un jour donné, à des endroits distans d'une soixantaine de milles, et elles ont commencé l'une contre l'autre une véritable petite guerre : guerre de reconnaissances, guerre de torpilles, attaques de jour, attaques de nuit, attaques des ports et des fortifications par une flotte, tout a été tenté. Des arbitres chargés de juger les coups avaient été désignés par le ministre et se trouvaient répartis sur les divers bâtimens. Nous ne possédons, par malheur, que peu de renseignemens sur ces importantes manœuvres où la lutte du canon contre la torpille s'est produite dans les conditions les plus favorables. Nous savons seulement que, dès les premiers momens, le vaisseau de l'amiral directeur de l'artillerie a été mis hors de combat par une torpille lancée d'un bateau de pêcheurs. Plus tard, la frégate cuirassée *Wladimir Monomach*, se trouvant subitement en présence de l'escadre ennemie, fut attaquée par ses torpilleurs avec une telle fougue, qu'elle eut à peine le temps d'ouvrir le feu avant d'être atteinte. Le clipper *Zemcug*, qui défilait avec l'escadre devant les batteries de Cronstadt, donna sur une torpille et fut considéré comme détruit. Cette perte d'un de ses meilleurs navires donna le signal de la retraite de l'escadre, qui se retira vers Riörko-Sund, poursuivie par les canonnières ennemies. Deux torpilleurs furent dirigés vers la cannonière hors de service *Ossetr* et lui lancèrent des torpilles Whitehead. La première attaque échoua, les torpilles furent perdues; mais une deuxième tentative eut un plein succès. La canonnière fut mise en pièces par deux explosions formidables. On voit donc que les manœuvres russes ont abouti aux mêmes résultats que les manœuvres autrichiennes. Aussi la Russie a-t-elle une entière confiance dans les torpilleurs et les torpilles; elle possède déjà plus de cent torpilleurs de 1re classe, et ne cesse d'en construire de nouveaux.

Mais ce sont surtout les expériences allemandes qui méritent d'attirer l'attention. L'Allemagne semble rêver, depuis quelques années, de mettre sa puissance maritime au niveau de sa puissance continentale. Elle a d'abord suivi pour cela la méthode commune, elle a

construit des cuirassés plus ou moins médiocres, qui lui ont causé d'assez vives déceptions. Mais elle s'est bientôt ravisée. En présence de l'indécision qui règne aujourd'hui sur les instrumens futurs de la guerre maritime, elle a compris que le plus urgent était de former un personnel excellent, et de se procurer le plus grand nombre possible de ces torpilleurs peu coûteux dont, quoi qu'il arrive, le rôle sera désormais capital. Renonçant aux constructions dispendieuses, elle s'est mise, sous la direction d'un ministre de la marine qui paraît être un homme supérieur, le général Caprivi, à employer à la formation de son armée de mer les procédés qui lui ont procuré une armée de terre incomparable. Elle fait passer le plus grand nombre d'hommes possible sur ses navires et leur donne une instruction complète. Cette année, elle a mobilisé tout son matériel disponible et a fait de grandes manœuvres sur trois points de la Baltique et de la Mer du Nord. « Dans peu d'années, a dit avec raison un journal anglais, l'*Army and Navy Gazette*, l'Allemagne pourra tenir tête à une coalition maritime, en quelque endroit du globe que ce soit. Elle continue à augmenter le nombre et à perfectionner la qualité de ses torpilleurs. Il est évident qu'elle a de hautes visées en ce qui concerne sa puissance maritime; la persévérance tenace avec laquelle elle travaille à les réaliser est un gage certain de son succès. Un soin extrême est apporté à l'instruction et à l'équipement des navires. Les remarquables manœuvres de sa flotte sont pour l'Angleterre une leçon et un avertissement. » Ce n'est pas seulement à l'Angleterre que cette leçon s'adresse; nous ne saurions trop en faire notre profit. L'Allemagne a étudié plus qu'aucune autre puissance peut-être le rôle des torpilles et des torpilleurs pour l'offensive et la défensive. Ses manœuvres ont démontré que l'emploi de ces engins et de ces navires de combat rendait presque impossible un bombardement effectué par une escadre. Un de nos amiraux, l'amiral Aube, avait déjà soutenu qu'il en était ainsi; mais le fait a été mis hors de doute dans un simulacre d'attaque de Dantzig opéré par l'escadre allemande. La fumée de la poudre a rapidement enveloppé l'escadre. Le volume et la densité de cette fumée étaient naturellement en rapport avec la quantité de poudre employée par la grosse artillerie des cuirassés et des batteries de côtes, ce qui prouve que plus l'artillerie est formidable, plus les conditions d'attaque sont favorables à la torpille. Par moment, les navires ont été si complètement voilés de fumée que les canonniers des batteries n'avaient, pour leur permettre de viser, que les éclairs des décharges des canons ennemis. On comprend combien il est aisé aux torpilleurs de profiter de cette obscurité pour s'approcher des cuirassés et pour les couler. Et ce n'est là qu'un épisode bien instructif, il est

vrai, des manœuvres allemandes. Mais voici comment la *Gazette de Voss* a résumé les leçons générales qui en ont découlé : « Non-seulement tous les cuirassés étaient munis d'appareils de torpilles explosibles, mais une division spéciale de torpilleurs avait été attachée à l'escadre à la fin de juillet, et on y ajouta plus tard une autre division d'expérience pour essayer les nouveaux torpilleurs. Les résultats de ces essais ont confirmé la valeur de cet engin sous-marin pour la défense des côtes allemandes. On semble, en fin de compte, avoir renoncé à l'idée de placer un ou deux bateaux-torpilleurs à bord de chaque grand cuirassé. On trouve préférable de faire des torpilleurs de plus grande dimension, de manière à les rendre capables de tenir la mer et de les relier au cuirassé d'escadre comme une sorte d'appendice flottant. Les expériences de cette année ont confirmé la conviction que les cuirassés monstres peuvent être coulés par la simple explosion d'une torpille. Même par un brillant clair de lune et malgré la plus grande vigilance, aucun navire n'est à l'abri des attaques qui peuvent être dirigées contre lui, surtout s'il est à l'ancre et au large d'une côte abondamment pourvue de bateaux-torpilleurs. Même en se déplaçant, les navires faisant le blocus ne seront pas en sûreté, attendu que les torpilleurs peuvent les suivre et reconnaître leur proie à la clarté des feux qu'il est bien difficile à l'ennemi de dissimuler, s'il marche en escadre. Si le navire est frappé dans ses compartimens étanches, il peut être considéré comme mis hors de combat, par ce seul fait qu'il perd sa faculté d'évoluer. Le renforcement de la cuirasse, effectué dans les conditions recommandées par l'amiral Symonds, de la marine anglaise, ne saurait prévenir ce résultat. Autant qu'on en peut juger actuellement, on ne possède aucun moyen de protéger les plus puissans navires de combat, même ceux qui résument le dernier terme de la perfection, contre les effets destructeurs des bateaux-torpilleurs. On a essayé de faire surveiller les cuirassés d'escadre au moyen de bâtimens de garde placés autour d'eux à 500 mètres de distance; mais l'expérience a prouvé que même par les plus beaux clairs de lune, et à supposer que les équipages fussent aussi éveillés qu'en plein jour, il est impossible d'assurer la sécurité du navire menacé. On a eu l'idée d'entourer les navires au mouillage d'une sorte de ceinture sous-marine formée de filets métalliques; mais ce procédé n'a donné que des résultats peu pratiques, attendu que, si le bâtiment ainsi protégé vient à être attaqué, il ne peut se mouvoir et perd conséquemment presque tous ses moyens de défense. Quant aux bateaux-torpilleurs, ils sont difficiles à atteindre et présentent sur les gros navires, au moment de l'explosion de la torpille, l'avantage de pouvoir être facilement dirigés dans le sens qu'il convient pour en éviter le

contre-coup. Néanmoins, leur emploi n'est efficace que lorsqu'il peut surprendre l'ennemi, soit à la faveur de l'obscurité de la nuit, du brouillard ou de la fumée du tir de l'artillerie, soit en sortant soudainement d'une embuscade. En ce qui concerne les torpilles elles-mêmes, les expériences qu'on a faites avec les différens systèmes ont clairement prouvé que la marine allemande seule possède les engins les plus meurtriers de cette espèce. Elle emploie une torpille inventée par un capitaine de la marine autrichienne. Le secret de l'invention a été acheté par l'amirauté au prix de 225,000 francs, et la marine allemande en poursuit elle-même l'amélioration. Cette torpille a atteint, à l'heure qu'il est, un tel degré de perfection qu'elle constitue une merveille des temps modernes. »

On voit jusqu'où va la confiance, nous dirions presque l'enthousiasme des Allemands pour la torpille. Aussi se préoccupent-ils avant tout de posséder le plus grand nombre possible de torpilleurs. L'année dernière, ils en faisaient construire soixante-dix; ils en ont porté cette année le nombre à cent cinquante. L'Autriche imite leur exemple; le ministre de la marine a demandé et obtenu des délégations un crédit de 1,778,000 florins comme premier acompte, pour la construction d'une flotte de soixante-quatre torpilleurs de trois catégories : des torpilleurs pour l'attaque directe, des torpilleurs éclaireurs et des torpilleurs de haute mer, destinés à porter le choc en bataille. L'Allemagne n'a qu'un cuirassé en chantier; l'Autriche renonce absolument à en construire, elle se borne à préparer de nouveaux avisos. On voit que les leçons des manœuvres ne sont pas perdues pour les deux grands empires alliés. On dit que le même esprit les anime, ou plutôt que c'est à l'instigation de l'Allemagne que l'Autriche a entrepris ses belles expériences de cette année. En vue d'une guerre commune, les deux marines doivent être organisées d'après un plan unique. L'Angleterre et la France s'opposent donc seules au mouvement général. Pourtant la première ne fait déjà plus qu'une faible résistance. Les manœuvres de son escadre de la Manche ont ébranlé les adversaires les plus convaincus de la torpille. Un officier hardi a conduit, sans être aperçu, une flottille de torpilleurs à moins de 400 mètres du vaisseau qu'il devait attaquer et qui s'éclairait de son mieux avec des lampes électriques. Dans un autre exercice, la confusion a été telle, que les vigies ont tiré sur de simples embarcations remplies de promeneurs, montrant ainsi combien il serait difficile à un cuirassé, dans le désordre de la bataille, de distinguer les torpilleurs amis des torpilleurs ennemis et de n'atteindre que ces derniers. Aussi les nouveaux programmes de construction de l'Angleterre comprennent-ils de nombreux torpilleurs, et lord Northbrook a-t-il déclaré, dans une discussion récente que, si l'Angleterre con-

tinuait à construire des cuirassés, c'est qu'elle était assez riche pour faire des dépenses militaires peut-être inutiles. Il n'y a donc que la France qui nie tout à fait l'évidence, et qui, fière des nombreux cuirassés qu'elle a, non à flot, mais en chantiers, se borne à commander cette année à l'admirable constructeur des torpilleurs 63 et 64 sept autres torpilleurs à peu près du même type!

III.

On peut discuter à perte de vue la question de savoir si les escadres de cuirassés résisteraient à l'attaque d'une flottille de torpilleurs. Quant à nous, nous la croyons résolue par l'exemple des manœuvres de toutes les puissances européennes. Il ne s'agit plus de raisonnemens de pure théorie, il s'agit de faits d'expérience parfaitement constatés. Les nations qui, comme l'Allemagne et l'Autriche, renoncent à construire des cuirassés et commandent de nombreux torpilleurs, ont donc une vue claire et prophétique de l'avenir qui leur assurera bientôt une force maritime supérieure à celles de leurs rivales. Il y a longtemps que l'amiral Aube l'a écrit: « Une escadre, réunion plus ou moins nombreuse de cuirassés, n'est plus l'expression de la puissance navale. » Et tout récemment, l'ancien ministre de la marine du cabinet Gambetta, M. Gougeard, disait dans une brochure qui a soulevé bien des polémiques : « Il est et sera toujours profondément absurde de risquer 12 à 15 millions, et même davantage, contre 200,000 ou 300,000 fr., et six cents hommes contre douze. » Ainsi, sur ce point, les doutes disparaissent peu à peu et les défenseurs des cuirassés en sont réduits, comme argument suprême, à parler des sommes énormes enfouies dans le matériel actuel, dont il serait désastreux, à leur avis, de ne tirer aucun profit. Mais ce n'est pas tout que de reconnaître la nécessité de constituer au plus vite des flottilles de torpilleurs, la discussion recommence dès qu'il s'agit de savoir d'après quel type il faudrait construire le nouveau navire de combat. Il semble que la question devrait être résolue pour nous, puisque les torpilleurs 63 et 64 ont fait preuve de qualités nautiques et mililitaires tout à fait remarquables. Elle ne l'est cependant pas. A peine ces torpilleurs revenaient-ils de parcourir, en tous sens et par tous les temps, les bassin occidental de la Méditerranée, que M. Gougeard, dans la brochure dont nous venons de parler, leur reprochant d'êtres des « coquilles de noix, » incapables de tenir réellement la mer et d'affronter les tempêtes, proposait de leur substituer ce qu'on pourrait appeler un torpilleur géant, un bateau à pont blindé de 95 mètres de long, d'un tirant d'eau moyen de 4^{m},50 et d'un déplacement de 1,780 tonneaux. Et cette tendance à

accroître les dimensions des torpilleurs ne s'est pas manifestée seulement dans des ouvrages de controverse, elle s'est déjà produite dans la pratique, elle a exercé une influence importante sur nos constructions. Nous avons dès à présent des torpilleurs de 350 tonneaux, nous en aurons bientôt qui déplaceront 1,200 tonneaux. L'Angleterre nous a devancés dans cette voie; elle est passée sans transition des petits torpilleurs au *Polyphemus* d'un déplacement de 2,640 tonneaux et d'une longueur de 73 mètres. Si ce mouvement d'agrandissement continue, si des torpilleurs éclaireurs on arrive aux torpilleurs avisos, puis aux torpilleurs à ponts blindés, puis aux torpilleurs cuirassés, on reviendra, en fin de compte, par une évolution logique, aux navires monstres d'aujourd'hui. Il vaudrait mieux, dès lors, sans rien changer à la marine actuelle, continuer tout simplement, jusqu'aux désastres de la prochaine guerre, à y jeter avec profusion les millions de notre budget.

Les raisons pour lesquelles on agrandit ainsi les torpilleurs, c'est qu'on les juge incapables, dans leurs dimensions restreintes, de s'aventurer à la poursuite des cuirassés et qu'on les trouve, en même temps, dépourvus de tout moyen de protection contre l'artillerie de ces mêmes cuirassés. On voudrait les rendre plus marins, plus commodes pour l'équipage, moins vulnérables aux boulets ennemis. L'invulnérabilité, cette chimère inutilement poursuivie dans les navires géans depuis l'invention de la cuirasse, on commence à la poursuivre aussi dans les navires minuscules qui ont eu précisément pour effet de la détruire à jamais chez les premiers. Rien n'est plus contraire au bon sens. Ce n'est pas que les petits torpilleurs ne soient doués d'une sorte d'invulnérabilité, mais il faut bien se rendre compte des conditions qui la leur assurent. Pour échapper aux prises de leurs adversaires, ils ont trois qualités essentielles : la vitesse, le nombre, la faiblesse de leurs dimensions. Par leur vitesse, ils sont maîtres de choisir l'heure du combat, de frapper l'ennemi à l'improviste, de fondre sur lui trop brusquement pour lui permettre de les atteindre, ou de le fuir lorsqu'ils se sentent incapables de lui résister. De l'aveu de tous les marins, la vitesse est aujourd'hui la plus efficace des armes. C'est grâce à sa vitesse que le *Huascar* a pu accomplir, dans la guerre du Chili et du Pérou, les exploits qui ont rendu célèbre le nom de l'illustre et infortuné amiral Grau, et lorsque la fortune l'a trahi, lorsque, pris entre deux feux, ce navire héroïque, privé de ses officiers, couvert de sang et de débris, a dû se livrer vaincu aux Chiliens, malgré la cuirasse qui le protégeait et la grosse artillerie dont il était muni et qui n'avait pu le défendre, la frégate en bois l'*Union*, compagne de ses croisières, a trouvé, dans sa vitesse plus grande encore, le moyen de fuir le champ de bataille pour aller continuer sa vie d'aven-

tures, ses luttes hardies, ses glorieuses entreprises. Le nombre est une garantie d'invulnérabilité non moins sérieuse. Qu'importe, en effet, que, dans une flottille de torpilleurs, plusieurs soient coulés, si les autres, arrivant au but, écrasent l'adversaire? La destruction de deux ou trois torpilleurs n'équivaut pas, comme perte matérielle, à une avarie grave sur un cuirassé de premier rang. La perte en hommes n'est pas plus considérable que celle que produit sur ce même cuirassé un boulet heureux qui en balaie le pont ou écrase dans la tourelle du commandant, ainsi qu'il est arrivé au *Huascar*, les officiers et les contremaîtres. Or, pour le prix d'un cuirassé, on aurait au moins soixante torpilleurs. Il n'y a pas d'escadre qui soit en mesure de résister à l'attaque d'une pareille flottille, même en plein jour et sans la moindre surprise. L'exemple de ce qui s'est passé dans la rivière Min est, à cet égard, décisif. Malgré ses excellentes torpilles automobiles, le cuirassé la *Triomphante* n'a coulé aucun bateau ennemi, parce qu'il n'a pu, retardé par ses dimensions considérables, arriver sur le champ de bataille en temps opportun et que, d'ailleurs, il lui était impossible de manœuvrer avec agilité au milieu d'une flotte légère, dans une rivière trop étroite et trop peu profonde pour lui. Au contraire, les torpilleurs 45 et 46, quoique armés seulement de torpilles portées, se sont lancés résolument contre l'escadre chinoise, à laquelle ils ont infligé des pertes sérieuses. L'un d'eux a été frappé par un boulet que lui a envoyé un navire chinois, auquel il présentait le travers. En supposant qu'au lieu d'avoir affaire à des artilleurs barbares, les torpilleurs 45 et 46 se fussent trouvés en face d'artilleurs européens, tous deux auraient péri peut-être au premier feu; mais si d'autres torpilleurs les avaient immédiatement suivis, ces derniers auraient frappé l'ennemi avant qu'il eût eu le temps de recharger ses pièces et d'envoyer aux assaillans une nouvelle bordée de mitraille. Et les torpilleurs 45 et 46 sont forcés de se coller aux flancs d'un navire pour le faire voler en éclats! Les torpilleurs 63 et 64, au contraire, sont doués d'une vitesse maximum supérieure de 2 nœuds à celle des torpilleurs 45 et 46 et lancent leurs torpilles de 200 à 400 mètres de distance. Dans un combat d'escadre, la première rangée de torpilleurs de ce genre risquerait en plein jour d'être détruite; mais, pendant qu'elle sombrerait, la seconde rangée anéantirait sûrement l'escadre cuirassée. Le nombre et la vitesse sont donc des conditions d'invulnérabilité d'une nature particulière, puisqu'elle ne s'applique pas à chaque instrument de combat pris à part, mais à l'ensemble de ces instrumens réunis. La petitesse des dimensions a la même efficacité, comme moyen de salut; un torpilleur minuscule est toujours maître de ne présenter à l'ennemi que son avant, c'est-à-dire une cible tellement

étroite qu'elle ne sera atteinte qu'avec une extrême difficulté. Moins le torpilleur est grand, moins il court de risques, moins il est exposé à périr.

Il est donc bien clair que la première condition qu'on doit se proposer en construisant un torpilleur, c'est de le réduire aux dimensions les plus faibles. Pourvu qu'il soit capable de naviguer partout et en tout temps, pourvu que son appareil militaire soit disposé commodément pour la manœuvre, lui demander autre chose est une véritable folie. Mais on affirme que la navigation sur les petits bateaux est une chimère. C'est oublier l'exemple de toutes ces flottilles antiques dont l'amiral Jurien de La Gravière a raconté l'histoire; c'est oublier aussi que Christophe Colomb a traversé l'océan et découvert le Nouveau-Monde avec de simples caravelles. Le torpilleur de 33 mètres et de 45 tonneaux est, quoi qu'on en dise, un bateau très marin, propre à tous les voyages. Il faut reconnaître toutefois qu'on y est fort mal logé et que les torpilles y sont tellement à l'étroit que la manœuvre en devient parfois malaisée. Pour remédier à cet inconvénient, il aurait suffi de faire des torpilleurs de 36 à 37 mètres; on a été d'emblée jusqu'au torpilleur de 41 mètres et de 71 tonneaux. Pourvu que ce dernier type ne soit pas dépassé, qu'il soit le terme, non le commencement des agrandissemens, il ne faudra pas se plaindre. Le torpilleur de 41 mètres sera encore un microbe, et cependant personne n'osera dire qu'il ne puisse affronter l'océan. Acceptons-le donc comme type définitif du torpilleur. Nous demanderons seulement qu'on lui donne une vitesse au moins égale, sinon supérieure à celle des torpilleurs 63 et 64, soit 21 nœuds au maximum. Mais nous voulons parler d'une vitesse réelle, non d'une vitesse obtenue seulement pendant les expériences. Dans les essais de recette qu'on fait aujourd'hui, on ne prend pas les navires en pleine charge, avec leurs équipages, leurs approvisionnemens, leur matériel. Il en résulte que la vitesse vraie est toujours inférieure de quelques nœuds à la vitesse officielle. Tel torpilleur livré, qui a donné, par exemple, 21 nœuds aux expériences, n'en file plus que 19 et même 18 lorsqu'il a reçu son chargement complet. Or, comme la vitesse est la première des conditions de succès pour un navire de guerre, toute erreur sur la vitesse est d'une incontestable gravité. Il est permis d'espérer que nos torpilleurs ne s'arrêteront pas à 21 nœuds. On a déjà parlé de torpilleurs capables de filer 25 nœuds. On parle enfin de chaudières qui leur assureront peut-être cette vitesse supérieure, ce sont les chaudières dites Belleville. Elles sont plus légères que les autres; elles peuvent supporter des pressions de 12 à 15 atmosphères, alors que les chaudières actuelles ne dépassent pas 9 atmosphères; enfin on les chauffe sans danger à l'eau

de mer et elles sont inexplosibles. On devrait en faire au plus tôt l'expérience sur un ou plusieurs des torpilleurs à construire. La véritable devise de la marine moderne est : De la vitesse, encore de la vitesse, toujours de la vitesse !

IV.

En portant un coup mortel au cuirassé, l'avènement du torpilleur autonome, muni de torpilles automobiles, met évidemment un terme à la lutte, qui se poursuivait depuis quelques années, du canon contre la cuirasse. Dès que la cuirasse disparaît, brisée par la torpille, le canon monstre n'a plus de raison d'être. On pourrait l'employer, il est vrai, contre les batteries blindées des ports et des côtes; mais ce serait se condamner à un échec certain, car si le cuirassement a des limites sur mer et si, par suite, le moment arrive toujours où le canon perfore la cuirasse, il n'en a pas sur terre. On peut blinder à l'infini des ouvrages défensifs. On peut aussi, comme il est arrivé à Alexandrie, où les plus gros boulets anglais se sont enfoncés, sans produire aucun effet, dans des murailles de sable, construire ces ouvrages avec des terrassemens. Il est probable que nous allons assister à une révolution dans l'art de défendre les ports aussi bien que dans l'art de combattre en pleine mer. Désormais cette défense se fera surtout avec des torpilleurs qui, sortant à l'improviste de toutes les anfractuosités de la côte, iront en pleine mer arrêter les escadres assaillantes. Dès lors, à quoi bon fabriquer des canons monstres, dont le prix est si grand, et élever, pour les contenir, des fortifications plus coûteuses encore? Mais si on persiste dans le système actuel de défense, il est clair que la guerre de côtes consistera surtout dans l'incendie des ports ouverts et des villes sans protection, l'attaque des places fortes étant devenue impossible. On a constaté, au bombardement d'Alexandrie, que l'artillerie formidable de l'*Inflexible* et des autres cuirassés ne produisait pas grand effet sur les grosses pièces montées derrière des épaulemens sans embrasures ou sur des affûts à éclipse du système Moncrieff. Les gens les plus compétens ont été d'avis qu'en supposant de part et d'autre le personnel d'égale force et d'égale habileté, une flotte composée des meilleurs cuirassés actuellement à flot n'obtiendrait pas, dans un duel avec des forts, un succès qui compensât les dangers auxquels elle s'exposerait. « Si les forts d'Alexandrie, a dit l'*United Service Gazette*, avaient été armés de canons plus parfaits, comme ceux qu'on rencontre sur les côtes allemandes ou françaises, et si ces canons avaient été servis par des artilleurs français ou allemands, les résultats de la lutte eussent été bien différens. Probablement nous aurions eu un tiers

de notre flotte, sinon coulé, au moins mis hors de combat et perdu en définitive. »

Peut-on courir la chance de pertes pareilles lorsque les forces navales dont un grand pays dispose ne se composent que d'un petit nombre de cuirassés, qu'il faut des années pour reconstruire ou pour réparer? Le bombardement d'Alexandrie a montré encore que, si la grosse artillerie d'un cuirassé risquait d'être rapidement réduite à l'impuissance par la résistance des forts, la seule arme qui pût leur causer un grave dommage était la petite artillerie portée sur des navires rapides. Voyant que le feu du fort Marabout inquiétait la division intérieure, le commandant de la canonnière le *Condor* profita du faible tirant d'eau de son navire pour se porter en avant, de manière à ranger le fort et à engager la lutte en présentant la plus petite surface possible aux coups de l'ennemi. Celui-ci concentra son feu sur la canonnière, mais, en dépit de tous ses efforts, il ne parvint jamais à l'atteindre sérieusement. Le commandant du *Condor* avait placé une mitrailleuse Nordenfeldt, empruntée à l'*Inflexible*, dans la hune de sa misaine et le canon de sa chaloupe dans la grande hune, tandis qu'un appareil à lancer des fusées était installé sur le beaupré. Avec ces diverses armes, il fit tirer sur les embrasures des forts. Les coups de la mitrailleuse surtout causèrent de tels ravages parmi les servans des pièces que ceux-ci commencèrent à prendre la fuite; bientôt trois autres canonnières se portèrent au secours du *Condor* et, suivant la même tactique que lui, parvinrent à réduire rapidement au silence l'artillerie du fort Marabout. Frappé de ce succès, l'amiral Seymour s'empressa d'appeler les quatre canonnières à coopérer au bombardement du fort du Mex, que ses ouvrages en terre rendaient plus résistant que les forts en pierre à l'action des gros canons des cuirassés.

N'y a-t-il pas là un enseignement précieux et qui prouve que les canonnières de faibles dimensions et de vitesse considérable, munies de pièces de petits calibres, pourront seules désormais se mesurer avec des forts, non pour les détruire, mais pour tenter de les réduire au silence au moyen de coups heureux d'embrasure? Leur tirant d'eau médiocre et leur agilité leur permettent de changer de place aussi souvent qu'elles le jugent à propos, d'échapper au tir de leurs adversaires, de prendre la meilleure position pour rendre le leur efficace. A Sfax, vu le peu de profondeur de la côte, nos cuirassés étaient forcés de se tenir à de si grandes distances qu'il ne leur était possible de se servir que de leurs pièces de tourelles. Des canonnières se seraient approchées du rivage pour tirer à bout portant, non-seulement sur les ouvrages, mais sur la ville. Or, dorénavant, les ouvrages étant inexpugnables, ou du

moins ne pouvant être attaqués qu'à travers les embrasures, ce sont les arsenaux et les villes qu'il faudra viser. Pour cela, les petits canons suffiront. On a calculé que le prix du *Duperré* nous donnerait, outre vingt-cinq torpilleurs, dix canonnières qui lanceraient d'une seule bordée 1,200 kilogrammes de fer, presque autant que le *Duperré*, qui en lance 1,400 kilogrammes. Mais il y aurait cette grande différence que les tirs des canonnières, étant bien plus rapides, seraient bien plus nombreux que ceux du *Duperré*, et que leurs 1,200 kilogrammes de fer, passant au-dessus des fortifications pour tomber en pluie de mitraille sur la ville, y produiraient des désastres, tandis que les gros boulets du cuirassé risqueraient d'avoir sur des forts blindés ou en terre le même effet médiocre que les boulets de l'*Inflexible* sur les fortifications d'Alexandrie. Le *Duperré*, attaché par sa grandeur, non au rivage, mais à la haute mer, resterait exposé à tous les assauts des torpilleurs; les dix canonnières, comptant sur leur nombre et sur leur vitesse pour échapper au danger, se lanceraient en avant : les unes tâcheraient de démonter la grosse artillerie des forts en atteignant par les embrasures les pièces et leurs servans; les autres tireraient sur la ville, essaieraient de forcer les passes et de pénétrer dans le port. Plusieurs couleraient; mais qu'importe, si quelques-unes réussissaient? On ne fait pas la guerre sans perdre des hommes et des bâtimens, et il vaut assurément mieux voir périr quelques canonnières avec leur équipage restreint que le tiers d'une escadre de cuirassés.

Dans les combats sur mer, la cuirasse étant annihilée par la torpille, nous n'avons plus besoin de canons perforans. Ce qu'il nous faut, c'est une artillerie suffisante pour arrêter un paquebot, un croiseur non cuirassé, ou tout au plus pour démolir la superstructure des cuirassés actuels et pour y détruire les servans et le service des pièces. Il y a longtemps que des marins prévoyans soutenaient que le danger le plus terrible qui pût menacer un cuirassé, dans la guerre maritime de l'avenir, serait d'être assailli, de différens côtés à la fois, par plusieurs canonnières agiles et difficiles à viser. Un boulet ordinaire, arrivant dans une de leurs tourelles, suffirait pour crever un tuyau du système hydraulique qui fait mouvoir leur artillerie et pour la réduire à l'impuissance. Les Allemands, qui semblent apporter dans la solution des problèmes maritimes l'admirable clairvoyance à laquelle ils ont dû de posséder la plus puissante organisation militaire de l'Europe, sont convaincus que les petits canons seraient en mesure de lutter avec succès, même sans le concours de la torpille, contre les grands cuirassés. Ils vont plus loin que nous : ils ne demandent pas pour cela plusieurs

canonnières, ils n'en demandent qu'une seule. « Certainement, disait le *Marineverordnungsblatt* du 15 novembre 1883, certainement la puissance d'un canon monstre est redoutable. Mais un projectile moins puissant ne pourrait-il pas suffire pour arriver à la mise hors de combat de l'adversaire? Sur mer, les chances d'atteindre sont très faibles, à cause des mouvemens du but et du navire. Un canon de petit calibre est beaucoup plus facile à manœuvrer et on peut avoir avec lui un tir plus précis. Si un coup est perdu, la perte n'est pas aussi grande que s'il s'agit d'un projectile de 10, 15 ou 20 quintaux des canons de 50, 75 ou 100 tonnes. Toutes les pièces, d'ailleurs, sont au même degré exposées au feu de l'ennemi. Un coup à la bouche suffit pour mettre un canon hors de service; et plusieurs pièces de petit calibre, dont le feu serait dirigé contre un canon placé dans une tour cuirassée, ne tarderaient pas à le condamner au silence. Ne pourrait-on pas, avec un petit vaisseau armé de trois ou quatre canons légers et dont les parties vitales seraient protégées par une cuirasse, s'attaquer avec succès à l'arrière d'un vaisseau tel que l'*Inflexible* ou l'*Italia*, et, profitant de la rapidité du tir, compter aussi sur un coup à la bouche, ou bien tout renverser et tout briser dans les parties non cuirassées? Non! nous ne voulons point de canons monstres sur nos beaux et puissans vaisseaux. Nous devons adopter des pièces plus mobiles et plus faciles à servir. Laissons aux géans les canons monstres. Ils offrent un but trop étendu aux coups ennemis et trop de chances d'être atteints. »

Pénétrés de ces vérités, nous allons d'abord chercher quel est le canon que nous pourrions utiliser dans notre marine pour la guerre que nous croyons être la guerre de l'avenir. Nous verrons ensuite sur quels bâtimens spéciaux on pourra l'établir. La marine française compte huit canons de divers calibres, et chaque canon de même calibre représente différens modèles (modèle 1875, modèle 1880, etc.). Il en résulte une complication de manœuvres qui exige de la part des officiers et des matelots des études et des exercices compliqués. Pour remplir le rôle nouveau réservé à l'artillerie, le canon de 16^{cm} est un peu fort et surtout un peu lourd à porter. Il ne conviendrait pas à de petits bateaux. Le canon de 14^{cm} n'est pas parfait; le canon de 15^{cm}, que possèdent les Italiens et les Allemands, serait préférable. Mais nous n'avons pas ce modèle et il faut bien se servir de notre matériel. Au reste, les effets destructeurs du canon de 14^{cm} sont très suffisans; il est léger et peut être mis aisément sur de petits bateaux; le maniement en est très facile, la manœuvre aisée à comprendre; son projectile, qui pèse 30 kilogrammes, fera en un quart d'heure plus de ravages que les boulets des gros canons; car on suppléera à l'effet du boulet-monstre par le nombre des

boulets de moindre taille : la rapidité du tir est un avantage qui compensera certainement tous les autres.

Il s'agit maintenant de loger le canon de 14cm sur un bateau approprié. Selon nous, ce bateau doit être construit d'après les mêmes principes que le torpilleur, c'est-à-dire qu'il doit avoir une vitesse considérable, coûter peu cher pour qu'on puisse en multiplier les échantillons être réduit enfin aux dimensions les plus restreintes pour échapper aux coups de l'ennemi. Nous voudrions qu'à l'exemple des torpilleurs il fût très étroit, très ras sur l'eau, et qu'il ne calât pas plus de 2 mètres, sauf dans la partie extrême-arrière formant la cage des hélices : on pourrait aller dans cette partie-là jusqu'à 3m,50, afin d'avoir des hélices d'un pas suffisamment grand. L'arme offensive de ce bateau étant le canon, ses armes défensives seraient la vitesse et ses dimensions restreintes. Par sa vitesse, vitesse de marche et vitesse d'évolutions (il aurait deux hélices) il serait libre d'accepter ou de refuser le combat contre un ennemi moins rapide que lui; grâce à cette même vitesse, il n'aurait rien à craindre d'une torpille portée et serait, de plus, un but trop mobile pour pouvoir être atteint par une torpille automobile, en admettant, chose assez douteuse, que les torpilles automobiles, qui sont actuellement réglées pour une immersion de 3 mètres, et qui, dans ce cas, passeraient sous sa quille sans le toucher, puissent être réglées à une immersion plus faible sans rien perdre de leur justesse de tir. La longueur maximum de cette canonnière, dont le faible tirant d'eau lui permettrait d'entrer dans presque toutes les passes, ce qui est interdit à nos bâtimens de guerre actuels, serait de 60 mètres, la largeur du dixième de sa longueur. Son appareil militaire se composerait de deux canons de 14cm, l'un en avant, l'autre au milieu ou un peu sur l'arrière, et de plus d'autant de hotchkiss qu'on pourrait lui en donner sans l'alourdir. On serait tenté sans doute de se contenter d'un canon, ce qui simplifierait le problème, mais il faut être en mesure de tirer dans toutes les directions et ne pas construire des bateaux qui coûteraient trop cher en raison de leur armement trop réduit. La vitesse de cette canonnière devrait être égale à celle des torpilleurs, c'est-à-dire de 20 à 21 nœuds, plus tard 25, et de même qu'eux, elle devrait posséder un approvisionnement de charbon lui permettant de marcher de six à huit jours à 10 nœuds. Elle n'aurait pas besoin de mâture, sauf peut-être un mât de fortune pour fuir vent arrière après une avarie. Dans ces conditions, elle coûterait au plus 1 million. Nous pensons que ce chiffre est exagéré, car les avisos-torpilleurs commandés à la maison Claparède et aux Forges-et-Chantiers, qui ont à peu près les mêmes dimensions et qui sont chargés d'appareils beaucoup plus compliqués, ne dépassent pas le prix de 827,800 francs.

N'étant point ingénieur, nous ne saurions avoir la prétention de dresser le plan exact de ce que nous appellerons la canonnière de 14cm. Nous nous bornons à en esquisser très largement le programme. Ce n'est pas la première fois que nous le faisons, et nous avions d'ailleurs été précédés dans cette voie par un marin de la plus haute compétence, M. l'amiral Aube. Partisan convaincu de la division du travail, M. l'amiral Aube pense que ce grand principe doit être appliqué à la marine comme à toutes les choses humaines. Pour lui, l'énorme cuirassé destiné à combattre à la fois avec l'éperon, la torpille et l'artillerie, est incapable de se servir à la fois d'armes aussi diverses. Il demande donc la division de l'unité de combat, la spécialisation des instrumens militaires, la construction de bateaux-canons à côté des bateaux-torpilles (1). De graves et sérieuses objections lui ont été adressées, ainsi qu'à nous-même. Si les torpilleurs peuvent avoir cette grande vitesse qui constitue leur force, s'ils ont prouvé qu'ils sont en état de lutter avantageusement contre une grosse mer, cela tient à leur excessive légèreté. A mesure qu'on les charge plus qu'il ne convient, on voit disparaître successivement leurs qualités de vitesse et de navigabilité. Les capitaines de ces petits bateaux sont tellement convaincus de cette vérité qu'on les a entendus se plaindre très énergiquement de l'addition à leur bord de poids de 50 à 100 kilogrammes. On ne saurait trop insister sur ce point que, si les constructeurs ont pu créer des torpilleurs minuscules et de très grande vitesse, c'est que l'appareil militaire de ces bateaux est fort léger. Il ne pèse, en effet, que 2 tonneaux, tandis qu'une pièce de 14cm avec son approvisionnement pèse près de cinq fois plus. Cette différence de poids s'explique sans peine. Le tube de lancement est, à la vérité, un véritable canon, mais sa fonction se borne à projeter la torpille à quelques mètres, de sorte que la pression de chasse est toujours très petite et que le tube n'a pas besoin de beaucoup de résistance. La torpille renferme en elle-même, sous forme d'air comprimé, la force destinée à lui imprimer sa vitesse de propulsion. Tout autre est le boulet, qui n'est qu'un corps inerte recevant son impulsion par la pression énorme due à la déflagration d'une charge de poudre. Pour que le canon résiste à cet effort considérable, il faut qu'il soit très épais, partant très lourd. D'un autre côté, si la torpille pèse plus qu'un boulet de moyen calibre, il ne faut pas perdre de vue qu'il suffit de munir un bateau de deux torpilles pour en faire un ennemi dangereux, tandis qu'un canon ne saurait être de quelque efficacité qu'à la condition d'être approvisionné

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1874, l'étude sur l'*Avenir de la marine française*, et dans celle du 15 mars 1882, l'étude sur *la Marine militaire et les Ports de la France*.

d'un grand nombre de coups à tirer. Il en résulte que l'approvisionnement d'une pièce de moyen calibre pèse beaucoup plus que l'approvisionnement des torpilles d'un tube de lancement. « On conçoit dès lors, dit l'auteur anonyme d'une remarquable *Étude critique sur la marine de guerre au point de vue des torpilles* (1), on conçoit dès lors combien le problème du torpilleur est différent de celui du bateau-canon. Lorsqu'on construit un bâtiment, son déplacement est connu, et les différens poids qui le composent sont répartis suivant des proportions forcées dont il est impossible de sortir. Ainsi, pour un navire rapide, il faut compter environ 35 pour 100 du poids total pour la coque; 45 pour 100 du poids total pour l'appareil moteur évaporatoire; 10 pour 100 pour le charbon. Il ne reste donc plus que 10 pour 100 pour le poids de l'armement militaire, de l'équipage, des vivres, des rechanges, etc. Cette fraction est suffisante pour le torpilleur à cause du nombre réduit de son équipage et de la légèreté relative de son engin de combat. Mais si l'on voulait réaliser un bateau-canon d'une vitesse égale à celle des torpilleurs, il faut remarquer d'abord que le poids de la coque devrait être porté à 40 pour 100 au moins du poids total, car ce n'est qu'à cette condition qu'on obtiendrait un échantillon suffisant pour résister au tir de la pièce. La fraction disponible pour l'armement militaire, les vivres, les rechanges et l'équipage se trouverait donc réduite à 5 pour 100. Or le poids d'un canon de 14^{cm} avec tout son approvisionnement est de 10 tonneaux environ. Il faudrait bien au moins vingt-cinq hommes d'équipage pour manœuvrer l'appareil moteur et l'appareil militaire. On peut estimer le poids de ces vingt-cinq hommes avec leurs sacs, leurs vivres, leurs rechanges et autres *impedimenta* du bord à environ 8 tonneaux. Cela fait un total de 18 tonneaux représentant 5 pour 100 du poids total, ce qui revient à dire qu'un bateau-canon susceptible d'avoir une grande vitesse et ne portant qu'une simple petite pièce de 14^{cm} ne saurait être réalisé à moins d'atteindre 360 tonneaux... Nous voilà loin de nos torpilleurs du type 60, qui ne pèsent que 50 tonnes! »

Il y a certainement quelque vérité dans les observations que nous venons de reproduire, et nous sommes loin de prétendre qu'une canonnière puisse être aussi petite et aussi légère qu'un torpilleur. Nous ajouterons qu'il serait inutile qu'elle le fût. Le torpilleur a besoin d'une agilité et d'une petitesse extrêmes, parce qu'il attaque de près, parce qu'il combat tout à fait sous le feu de l'ennemi. Mais pour incendier des ports, des rades ouvertes, pour faire sauter les magasins à poudre, voire même pour tenter des coups heureux

(1) *Avenir des colonies et de la marine*, 5 novembre 1884.

d'embrasure contre des batteries, les canonnières peuvent se tenir à des distances de plus de 400 mètres, où elles seront bien moins exposées que les torpilleurs. Toutefois, nous ne saurions admettre les chiffres de l'étude que nous venons de citer, et nous continuons à soutenir qu'il est possible de construire des bateaux rapides portant une artillerie raisonnable sans leur donner de trop grandes dimensions. En effet, nous croyons pouvoir montrer qu'il est aisé d'avoir un bateau rapide portant en artillerie un poids égal au 1/15e environ de son déplacement. Pour le prouver, nous prendrons trois exemples qui nous paraissent décisifs. Dans sa brochure, M. Gougeard propose le plan d'un navire qui est à la fois un torpilleur et une canonnière. Ce navire, recouvert d'un pont d'acier, filera entre 20 et 21 nœuds. Nous sommes persuadé qu'il réalisera les espérances de M. Gougeard, attendu qu'il a été approuvé par l'homme le plus compétent en ces matières, le directeur de nos constructions navales, M. de Bussy. Ce navire a un déplacement de 1,780 tonneaux. C'est évidemment beaucoup trop pour nous; mais voyons ce qu'il porte. D'après l'auteur du projet, il doit avoir : six canons de 10cm avec approvisionnement, soit 30 tonneaux; huit mitrailleuses avec approvisionnement, soit 5 tonneaux; cinq tubes lance-torpilles avec leurs affûts, soit 5 tonneaux si on lance des torpilles de petites dimensions, et 7 tonn. 5 si on lance de grandes torpilles; dix torpilles qui pèseront 2 tonn. 5 si elles sont du petit modèle et 4 tonneaux si elles sont de grand modèle; enfin, des pompes de compression, accumulateurs et chantiers du poids de 4 tonneaux. Le total de cet armement est donc de 46 tonn. 5 ou de 50 tonn. 5. Maintenant, si l'on considère que le bateau de M. Gougeard a un pont cuirassé a 7 mètres dans la région qui recouvre la machine et à 4 mètres sur l'avant et l'arrière, qu'un pont pareil pèsera plus de 200 tonneaux, on conviendra sans peine que, en diminuant de 1/3 l'épaisseur de ce pont, on ne perdra pas grand'-chose au point de vue de la protection du bateau, protection dont nous ne voudrions pas du reste, étant convaincus que les canonnières, comme les torpilleurs, ne doivent plus chercher dans la cuirasse, même réduite, des garanties d'invulnérabilité. Quoi qu'il en soit, en opérant cette réduction, on aura un excédent de poids disponible de 70 tonneaux. Ce poids, ajouté aux 50 tonneaux indiqués tout à l'heure, donnera 120 tonneaux pour l'artillerie, soit un peu plus du 1/15e du déplacement total du navire.

Nous prendrons comme second exemple les avisos-torpilleurs *Bombe*, *Couleuvrine*, *Dague*, *Dragonne*, *Flèche* et *Lance*, construits par la maison Claparède et par la Société des Forges et Chantiers, pour un prix que nous avons cité plus haut. Dans le marché passé par le ministère de la marine avec la maisson Claparède, marché

dressé, contrôlé, approuvé par nos ingénieurs, nous remarquons que le poids de la coque des avisos-torpilleurs à grande vitesse doit être 40 pour 100 du poids total, le poids de l'appareil évaporatoire 25 pour 100 du poids total, le poids de l'approvisionnement de charbon 13 pour 100 du poids total. Nous dirons donc à notre tour, comme l'auteur de l'étude à laquelle nous répondons : Nous voilà bien loin des chiffres d'après lesquels le poids de l'appareil moteur évaporatoire devrait être de 45 pour 100 du poids total ! Et en faisant sur les chiffres ci-dessus, chiffres exacts, chiffres incontestables, puisque nous les tirons d'un document officiel, le même calcul que notre contradicteur, nous trouvons qu'il nous reste une fraction de 22 pour 100 disponible pour l'armement militaire, les vivres, les rechanges et l'équipage au lieu d'une fraction de 5 pour 100 qu'on voulait nous imposer. Sur cette fraction de 22 pour 100, il nous sera facile de prélever 7 pour 100, soit 1/15e environ, pour l'artillerie; c'est même à peu près cette fraction qui est réservée, dans le devis des avisos-torpilleurs dont nous parlons, pour les divers appareils de ces bateaux, attendu que le poids de ces appareils s'élève à 19 tonn. 500. En rognant un peu, très légèrement, sur la mâture, que nous voudrions réduire à un mât de fortune, les ancres et les chaînes, pour lesquelles on sacrifie un poids de 7 tonneaux, qui nous paraît exagéré, sur les vivres des hommes, qu'on porte à quarante jours, tandis que le combustible ne dépasse pas dix jours, et qui ne devraient pas, selon nous, aller au-delà d'un mois, on arriverait bien aisément à avoir pour l'artillerie un poids disponible de 22 tonneaux, soit 7 pour 100 du poids total.

Veut-on un troisième exemple? Nous choisirons celui des torpilleurs, type 60, déplaçant 45 tonneaux environ. Leur appareil militaire comprend les poids suivans : deux tubes de lancement, avec accumulateurs pesant 1,200 kilogrammes; une pompe de compression pesant 400 kilogrammes et quatre torpilles pesant 1,600 kilogrammes, soit en tout 3 tonn. 200; ce qui représente 7 pour 100 du poids total.

Qu'on veuille bien excuser l'aridité de ces détails, un peu techniques sans doute, mais qui sont indispensables pour éviter le reproche de faire de la pure théorie. Nous avons choisi trois comparaisons précises avec trois bateaux de dimensions différentes pour mieux établir qu'on peut toujours disposer, sur un navire rapide, d'une fraction de 7 pour 100 du poids total à consacrer à l'appareil militaire. Si cet appareil militaire est uniquement constitué avec l'artillerie, il en résulte que, pour porter un canon de 14cm, un bateau de 150 tonneaux suffit très largement. Qu'on ne nous dise donc plus qu'il nous faudrait à cet effet un bateau de 360 tonneaux au minimum ! Sur un bateau rapide de dimensions pareilles, nous

logerions sans peine deux canons de 14cm et quelques mitrailleuses. Sans doute, nous ne lui donnerions pas pour trois mois de charbon. M. Gougeard se borne à faire parcourir au sien 1,800 milles à la vitesse réduite de 10 nœuds. Nous ne sommes pas plus exigeans. Il nous suffit d'arriver aux mêmes parcours avec des bateaux de 300 à 350 tonneaux, qui ne coûteront pas plus d'un million chacun et qui, secondés par des torpilleurs, seront les meilleurs instrumens de la guerre maritime de l'avenir.

On nous pardonnera de faire encore un calcul, ce sera le dernier. M. Gougeard a établi, dans sa brochure, que, pour finir les quatorze cuirassés que nous avons sur chantiers ou en achèvement à flot, une somme de 130 millions serait nécessaire. Enlevons de cette somme 14 millions à consacrer aux croiseurs, aux réparations, aux économies, il nous restera 116 millions, avec lesquels on pourrait constituer la première flotte légère du monde. Elle comprendrait cinquante-huit canonnières de 14cm à 1 million chacune, et deux cent trente-deux torpilleurs à 250,000 francs. Avec une pareille force, nous serions irrésistibles dans la Méditerranée et invincibles sur l'océan. Mais on préfère continuer à engloutir des millions en constructions de cuirassés qui n'ont jamais servi à rien, qui ne serviront jamais à rien! On affirme, pour justifier cet aveuglement, que nous avons déjà soixante-dix torpilleurs qui suffiront à la défense de nos côtes. C'est tout à fait inexact. La plupart des torpilleurs que nous possédons sont de vieux modèles, doués d'une vitesse de 11 à 12 nœuds seulement, et qui d'ailleurs sont dans un état tel, que si la guerre éclatait demain, il serait tout à fait impossible de s'en servir. Ils sont attachés à la défense mobile de nos ports, et on les emploie quelquefois à des promenades en mer, afin de s'assurer que leur machine est en bon état. Mais on n'a jamais essayé leur appareil militaire, ou plutôt ils n'ont pas jusqu'ici d'appareil militaire. On ignore quel genre de torpille devra être placé sur chacun d'eux, on ne sait pas davantage quels officiers les conduiront au combat. Le personnel ne manque pas moins que le matériel. Il ne se forme jusqu'ici que sur le *Japon*, car ce n'est que là qu'on fait des tirs de torpilles automobiles. Les torpilleurs 63 et 64 eux-mêmes ont fait d'excellentes expériences de navigation et de tactique, mais presque pas d'exercices de tir. Tous les hommes compétens affirment qu'en cas de guerre subite, nous ne pourrions pas mettre vingt torpilleurs en ligne sur les soixante-dix qui figurent ans les listes officielles; et pourtant ce sont les premiers coups portés par les petits bateaux qui seraient les plus terribles et qui décideraient de la victoire. Il n'est que temps d'aviser. Deux dépêches ministérielles récentes ont mis à l'étude un projet d'organisation de personnel pour les torpilles automobiles et pour la

chauffe des bateaux torpilleurs. Mais il est à craindre que ce projet, envoyé à des commissions diverses, ne finisse, comme tant d'autres, par être enterré dans les cartons du ministère. C'est à l'opinion publique d'exercer une pression sur le gouvernement pour l'obliger à montrer plus de décision. Si admirable que soit la torpille automobile, c'est une arme dont ne pourront se servir que les nations qui l'auront étudiée et pratiquée longuement. Chez nous, nous le répétons, elle est si peu connue que les trois-quarts de nos marins nient de bonne foi ses qualités les mieux constatées. Enfin, même si nos soixante-dix torpilleurs étaient armés et s'ils étaient excellens, ce ne serait pas assez pour un pays qui est vulnérable sur trois mers. Il faudrait donc se hâter d'en mettre un grand nombre d'autres en construction. Puisqu'on tient au type de 41 mètres et de 71 tonneaux, on réserverait pour l'océan et les croisières les torpilleurs de ce genre. Ceux que nous possédons déjà, et qui sont tous d'un modèle inférieur, seraient ralliés dans la Méditerranée, où on les emploierait immédiatement à l'instruction du personnel. Il y en a peut-être quarante d'une valeur réelle. Ne serait-ce pas le meilleur usage à en faire? Quant aux canonnières rapides, nous n'en avons aucune. Nos croiseurs même ont une vitesse actuellement insuffisante, et la flottille de petits bâtimens que nous possédons se compose en grande partie de vieux types qui ne font guère honneur à ceux qui les ont construits. Ils sont sans vitesse, impropres à la course, incapables de faire route par gros temps, à la merci de tout cuirassé ou autre bâtiment mieux armé qu'eux, puisque leur désespérante lenteur ne leur permettra jamais d'éviter le combat. Les types nouveaux ont aussi une vitesse dérisoire; leur mobilité, par suite, n'est pas assez grande pour qu'ils puissent présenter une cible difficile à atteindre; ils ont un trop fort tirant d'eau; leur seul avantage sur les types plus anciens, c'est qu'ils tiennent mieux la mer. Nous demandons que la vitesse soit désormais le premier facteur à considérer dans le devis de tout navire à construire, et après la vitesse, les petites dimensions, ce qui nous permettra d'avoir le nombre. Mais encore une fois, il est urgent de constituer cette flotte de bâtimens offensifs, canonnières et torpilleurs, dont nous sommes si complètement dépourvus. La vitesse n'est pas moins nécessaire en administration que durant le combat. Si, pour être prêts au moment décisif, il faut hâter la création de toutes pièces des futurs engins de la guerre maritime, qu'on se souvienne qu'administrer, c'est prévoir, et qu'en marine, — surtout chez nous, — rien ne s'improvise! Nous sommes déjà distancés par quelques-uns de nos rivaux; il n'est que temps de s'en apercevoir et d'aviser.

GABRIEL CHARMES.

L'IRLANDE

SOUS

L'ADMINISTRATION DE M. TREVELYAN

Au mois de mai 1882, à la suite du double assassinat de Phœnix-Park, M. Trevelyan, neveu de l'illustre historien Macaulay, était nommé secrétaire principal pour l'Irlande en remplacement du malheureux Frédéric Cavendish. Ce dernier, qui n'avait fait que paraître en Irlande pour y tomber sous le couteau des assassins, avait succédé à M. Forster, en même temps que lord Spencer remplaçait lord Cowper comme lord-lieutenant. M. Gladstone allait essayer en Irlande une politique nouvelle : pour l'appliquer, il choisissait des instrumens nouveaux.

L'administration de M. Forster et de lord Cowper n'avait pas été heureuse : la loi pour la protection des personnes et des propriétés leur avait conféré les pouvoirs les plus étendus, même celui de faire arrêter des citoyens par simple mesure administrative. Ils avaient usé largement de ce droit. Six ou sept cents individus étaient détenus en vertu de la loi dont il s'agit, et l'agitation ne se calmait pas. Les crimes contre les personnes se multipliaient, les sociétés secrètes se développaient, l'autorité du gouvernement était de jour en jour plus méconnue. M. Forster n'était pas découragé par l'insuccès de la politique suivie depuis deux ans à l'égard de

l'Irlande. Non-seulement il n'était pas disposé à renoncer aux mesures d'exception, mais il aurait voulu les appliquer avec plus de vigueur. Le gouvernement refusa de le suivre dans cette voie. C'est alors que M. Forster donna sa démission et qu'un nouveau système fut adopté. Les détenus politiques furent mis en liberté. Par la loi sur les arrérages, de nouvelles concessions furent faites aux fermiers. On ne demanda pas le renouvellement de la loi pour la protection des personnes et des propriétés. On la remplaça, il est vrai, par une autre loi d'exception, la loi pour prévenir les crimes. Au système de l'emprisonnement par simple mesure administrative était substitué le système du jugement par des tribunaux d'exception, sans l'assistance du jury. La différence n'était pas grande. La nouvelle loi, appliquée sévèrement, aurait pu donner les mêmes résultats que la précédente. Toute la question était donc de savoir comment elle serait appliquée. Or cette question paraissait tranchée par le remplacement de M. Forster. L'homme qui avait personnifié la politique de répression s'en allait : évidemment sa politique s'en allait avec lui.

Le changement de front du gouvernement fut sévèrement jugé, non-seulement par les conservateurs, mais par certains libéraux. On trouvait qu'en face de l'effervescence de l'Irlande, il était imprudent d'affaiblir l'autorité gouvernementale. On racontait que les concessions faites par M. Gladstone avaient été décidées à la suite d'une négociation secrète entre le gouvernement anglais et les chefs du parti national irlandais, détenus à Kilmainham. Il y avait quelque chose de vrai dans ces bruits. Le pacte de Kilmainham n'était pas une simple invention de l'opposition, une de ces légendes créées par l'esprit de parti. Il y avait eu, en effet, une sorte de négociation, dans laquelle M. Gladstone n'était pas intervenu personnellement, mais dans laquelle d'autres membres du cabinet, notamment M. Chamberlain, avaient joué un rôle très actif. Un certain capitaine O'Shea, député irlandais de Clare, avait servi d'intermédiaire. La correspondance échangée entre M. O'Shea et M. Parnell fut portée à la connaissance du public dans le cours de la discussion de la loi pour prévenir les crimes. Elle n'était pas de nature à relever le prestige du gouvernement. Elle le montrait négociant avec des détenus politiques, sollicitant ou tout au moins acceptant leur appui moyennant certaines concessions. Les détenus de Kilmainham, de leur côté, n'avaient pas été très fiers dans la circonstance. Aussi le capitaine O'Shea, en lisant la pièce principale du dossier, une lettre de M. Parnell en date du 28 avril 1882, avait-il pris soin d'en supprimer la phrase la plus importante, celle où le chef du parti national irlandais promettait son appui au ministère. M. Forster, qui avait

une copie de la lettre, se donna le plaisir de rétablir intégralement le texte en pleine chambre des communes.

Était-ce la paix entre le gouvernement anglais et les chefs du parti national irlandais? Non, mais c'était au moins une trêve. La session d'été s'acheva donc sans luttes ardentes. La loi pour la prévention des crimes et la loi sur les arrérages furent votées avec de légères modifications proposées par les conservateurs et acceptées à titre de transaction par M. Gladstone. Les crimes agraires avaient presque cessé. L'exposition des arts et manufactures d'Irlande s'ouvrit donc le 15 août à Dublin au milieu d'une réelle accalmie. Cette même date avait été choisie pour inaugurer la statue d'O'Connell. Peu de jours après, le droit de cité, dans la capitale de l'Irlande, était conféré solennellement à M. Parnell et à M. Dillon. Pareil honneur avait été fait autrefois à O'Connell.

Un crime affreux vint interrompre cette période de calme relatif. Toute une famille, comprenant le mari, sa femme, sa mère, ses deux fils et ses deux filles, fut égorgée à Maanstrasna par une bande d'hommes masqués. Les assassins furent découverts. Trois d'entre eux furent condamnés et exécutés. On eut plus tard la preuve que la politique était complètement étrangère à ce crime. Le massacre de Maanstrasna était purement et simplement le résultat d'une vengeance privée. Peu de temps après, on eut des inquiétudes pour la tranquillité de Dublin. Les agens de police s'étaient mis en grève. Il fallut en toute hâte organiser des constables spéciaux, c'est-à-dire appeler les bons citoyens à faire, comme volontaires, l'office d'agens de police. L'affaire, qui n'avait rien de politique, mais qui n'en était pas moins grave, finit par s'arranger. L'année ne se termina pas pourtant sans quelques crimes politiques, une tentative d'assassinat, en plein jour et en pleine rue, contre un juge, M. Lawson, une attaque à main armée contre les agens de police, dans Abbey-street. La sécurité n'était donc pas complètement rétablie.

Il y avait toutefois une grande différence entre cette situation et celle qui existait avant le pacte de Kilmainham. M. Parnell exécutait fidèlement les conditions du traité. Son influence s'employait dans le sens de l'apaisement. Il n'était pas tout-puissant cependant, même en dehors des sociétés secrètes, qui échappaient presque complètement à son action, et certains groupes politiques avaient quelquefois à son égard des velléités de résistance. Pendant l'automne de 1882, il fit de grands efforts pour donner plus de cohésion au parti national irlandais. Il y réussit dans une certaine mesure. Le 17 octobre s'ouvrit une conférence nationale irlandaise ayant pour but d'amener un accord entre les diverses fractions du parti. On y décida la formation d'une *Ligue nationale irlandaise* dans laquelle

devaient se fondre les *home rulers*, les *nationalistes* et la *ligue agraire*.

Deux hommes seulement, dans le parti national irlandais, avaient assez d'importance pour pouvoir être opposés à Parnell : l'un était John Dillon, l'autre Michel Davitt. John Dillon, fils d'un insurgé de 1848, différait d'opinion avec M. Parnell plutôt sur les moyens à employer que sur le but à poursuivre. Comme M. Parnell, il voulait l'autonomie politique de l'Irlande; mais, pour y arriver, il considérait l'agitation légale comme insuffisante, et il n'aurait pas reculé devant l'insurrection. Il y avait donc entre lui et M. Parnell le même dissentiment qu'autrefois entre les chefs de la Jeune-Irlande et O'Connell. M. Parnell est un tempérament parlementaire, M. Dillon un tempérament de conspirateur. Quand on les voyait l'un à côté de l'autre sur les bancs de la chambre des communes, le contraste était frappant. L'un, avec sa barbe châtain clair, son teint d'un homme du Nord, ses yeux froids comme l'acier, calme, maître de lui, imperturbable en face des attaques les plus directes; l'autre, plus semblable à un Espagnol du XVIe siècle qu'à un Irlandais de ce temps-ci, les cheveux et les yeux noirs, le visage grave, mélancolique et passionné : un portrait de Velasquez descendu de son cadre. La faiblesse de sa santé, et peut-être aussi ses dissentimens politiques avec M. Parnell, amenèrent Dillon à donner sa démission dans les premiers mois de 1883. Il se retira d'abord en Italie, puis dans le Colorado. Il fut remplacé par M. Mayne, un parnelliste ardent.

Michel Davitt, dont nous avons déjà parlé dans une précédente étude, était en dissentiment avec M. Parnell sur un autre point. Il s'agissait de la question agraire. Tandis que M. Parnell voulait rendre les paysans propriétaires, M. Davitt était partisan de la nationalisation de la terre. C'est une forme nouvelle du socialisme, mise à la mode depuis quelque temps. Les partisans de la nationalisation de la terre vous disent : « Nous reconnaissons la légitimité de la propriété individuelle, mais à une condition. L'homme ne peut avoir en propriété que ce qui a été créé par le travail de l'homme. Or la terre n'est pas dans ce cas; la terre a été donnée par le Créateur à l'homme, ou plutôt à l'humanité. Par conséquent, l'homme n'a pas le droit de s'approprier la terre. » Cette théorie a été exposée avec de grands développemens dans un livre intitulé *le Progrès et la Pauvreté*. L'auteur, M. Henry George, Irlandais d'origine, était établi en Amérique. La première édition de son ouvrage parut à San-Francisco en 1880. La deuxième édition, publiée à Londres en 1882, eut un grand succès parmi les Irlandais, et Michel Davitt adopta les théories exposées par l'auteur. Cependant il n'y eut pas

de rupture entre lui et Parnell : il continua, tout en gardant ses idées particulières, à suivre la direction générale imprimée au parti.

Les derniers mois de 1882 avaient été relativement calmes. L'année 1883 s'ouvrit par un grand procès qui passionna l'opinion. Le 13 janvier, le bruit se répandait à Dublin que des arrestations importantes venaient d'avoir lieu en vertu de la loi pour la prévention des crimes. Dix-sept personnes, en effet, avaient été mises sous les verrous. Dans le nombre se trouvait un conseiller municipal de Dublin, James Carey. Le gouvernement, en jetant un pareil coup de filet, n'avait pas agi à la légère. Il était sur la trace de quelque chose de tout à fait sérieux. Il était renseigné par sa police, peut-être même par quelques-uns des individus mis en état d'arrestation. En effet, dès le début de l'instruction, l'un d'entre eux, Farrell, se déclara prêt à faire des révélations. Il donna des détails sur un projet d'assassinat dirigé contre M. Forster, projet qui avait été sur le point d'être mis à exécution, et qui n'avait avorté que par l'effet de circonstances fortuites. Quelques jours après, un autre détenu, Michel Kavanagh, fournissait des renseignemens d'une nature encore plus grave. Il s'agissait cette fois du drame mystérieux de Phœnix-Park. Le secret que la police avait vainement poursuivi depuis plus de six mois, elle le tenait enfin. Les assassins de Cavendish et de Burke étaient là entre ses mains : James Carey, le conseiller municipal de Dublin, avait donné le signal du crime en agitant un mouchoir blanc. On ne s'attendait pas, dans le public, à une révélation semblable ; on l'accueillit même avec une certaine incrédulité. On s'était habitué à l'idée que le double assassinat de Phœnix-Park, comme beaucoup de crimes irlandais, resterait toujours un mystère impénétrable.

Il fallut bien cependant se rendre à l'évidence lorsque l'on vit James Carey, le principal coupable, entrer dans la voie des aveux. Ce misérable, entraîné par l'espoir de sauver sa vie, ou peut-être même déjà vendu à la police avant son arrestation, raconta tout. Il donna notamment des détails sur une nouvelle société secrète créée depuis 1881, et qui avait joué le principal rôle dans les crimes politiques des deux dernières années. « Les Invincibles, » tel était le nom ambitieux que s'étaient donné les membres de cette association. C'étaient des fenians qui avaient fait bande à part. Carey en était. Il appartenait au fenianisme depuis 1861. Quand le groupe des Invincibles s'était constitué, il y était entré et il y jouait un rôle actif. Le chef suprême de l'association, d'après lui, n'était connu des affiliés que sous le nom mystérieux de *Number one* (Numéro un). On obéissait aveuglément à ses ordres. C'était lui qui désignait les victimes à frapper, qui choisissait les exécuteurs des sentences de

mort prononcées par l'association. Les Invincibles irlandais, on le voit, procédaient à peu près comme les nihilistes russes.

Les révélations de Carey, de Farrell, de Kavanagh, et les papiers saisis au domicile des détenus, permettaient d'éclaircir certains points restés obscurs dans les récens événemens. Ainsi, M. Parnell se trouvait tout à fait disculpé du soupçon d'avoir pactisé avec les chefs des sociétés secrètes, avec les auteurs ou les complices des assassinats. Il était dans les plus mauvais termes avec eux, et le journal de l'un d'entre eux parlait de lui dans les termes les plus méprisans et les plus violens, précisément parce qu'il n'acceptait pas l'emploi des moyens criminels auxquels les sociétés secrètes avaient recours. On acquit également la preuve que, si l'assassinat de Burke était prémédité, celui de Cavendish était fortuit. Le noble et malheureux jeune homme s'était fait tuer en voulant porter secours à son collaborateur. Ceux qui l'avaient frappé ne savaient même pas qu'ils avaient en face d'eux le membre le plus important de l'administration anglo-irlandaise, et c'est seulement après sa mort qu'ils constatèrent son identité.

Il y eut six condamnations à mort et deux condamnations aux travaux forcés à perpétuité. Sur les six condamnés à mort, cinq furent exécutés. Le sixième eut sa peine commuée en celle des travaux forcés. Carey, quoique le plus coupable, fut acquitté comme dénonciateur. Il n'avait plus rien à craindre du gouvernement, mais il avait tout à craindre de ses anciens amis. Il connaissait trop bien l'organisation et les habitudes des Invincibles pour ne pas être convaincu que sa condamnation devait être prononcée et que le Numéro un avait dû choisir déjà les exécuteurs de la sentence portée contre lui. Il essaya donc de dépister la terrible association. Il resta volontairement en prison un certain temps après le procès, puis il disparut brusquement et l'on crut qu'il avait réussi à s'établir dans un pays étranger et à tromper la vigilance de ses anciens coassociés. Tout à coup, dans le courant du mois de juillet, un télégramme arriva du cap de Bonne-Espérance annonçant qu'il avait été assassiné à bord d'un bateau à vapeur par un Irlandais nommé O'Donnell. Le délateur avait bien essayé, comme on le pensait, de se soustraire à la vengeance qui l'attendait. Il avait changé de nom; il était parti pour les antipodes; il avait pris toute sorte de précautions pour ne laisser aucune trace derrière lui. Peine inutile. La police des Invincibles était terriblement bien faite. Ils n'avaient jamais perdu leur homme de vue. L'individu chargé de le mettre à mort s'était embarqué sur le bateau à vapeur en même temps que lui, avait fait toute la traversée avec lui, s'était lié avec lui, et finalement, entre Natal et le cap de Bonne-Espé-

rance, un jour où il le tenait bien à portée de son revolver, avait exécuté le décret des Invincibles. En procédant de la sorte, il faisait lui-même le sacrifice de sa vie, car il ne pouvait pas manquer d'être arrêté. On le ramena en Angleterre pour lui faire son procès, le condamner et le pendre. Ce fut le dernier acte de la tragédie de Phœnix-Park.

On ne se contentait malheureusement pas de faire des procès comme celui des assassins de Cavendish et de Burke. C'est la tentation de tous les gouvernemens de poursuivre non pas seulement les crimes et les délits véritables, mais ce qu'on appelle les crimes et les délits d'opinion. Il est bien rare que les poursuites de ce genre réussissent. Même quand elles sont suivies de condamnations, elles font plus de mal que de bien. Le gouvernement aurait dû le savoir. Il n'avait qu'à se souvenir des poursuites infructueuses intentées tant de fois contre O'Connell, et plus récemment contre Parnell. Il espéra être plus heureux contre M. Gray, membre du parlement et propriétaire du *Freeman's Journal;* contre Michel Davitt; contre MM. Healy et Biggar, membres du parlement; contre M. Quinn, secrétaire de la ligue agraire; contre M. O'Brien, directeur du journal *l'Irlande unie*. Les uns furent poursuivis pour des articles de journaux, les autres pour des discours plus ou moins violens. Tous ces procès échouèrent misérablement. La poursuite contre O'Brien n'eut qu'un résultat : elle fit entrer d'emblée ce jeune journaliste dans le parlement. Il y avait, dans le sud de l'Irlande, un petit bourg appelé Malow, qui avait été représenté autrefois par un *home ruler* irlandais très modéré, mais qui, à la dernière élection générale, avait passé décidément du côté des gladstoniens. Le député de Malow était un M. Johnson, légiste distingué. Il fut nommé avocat général d'Irlande et se trouva par conséquent soumis à la réélection. Il fut renommé avec bien plus de voix que la première fois. Quelque temps après, il quittait la vie parlementaire. Le siège de Malow était considéré comme si complètement acquis au parti gouvernemental qu'on n'hésita pas à présenter à la place de M. Johnson son successeur, le nouvel avocat général d'Irlande, M. Naish. Les parnellistes présentaient O'Brien, mais sans espoir de succès. Comment croire qu'un parnelliste réussirait là où un *home ruler* avait échoué? Le procès arriva fort à propos pour le jeune candidat. La veille, il était battu d'avance; le lendemain, il était élu triomphalement.

Peu de mois après, d'autres élections non moins significatives venaient attester le progrès du parnellisme. Un siège se trouvait vacant dans le comté de Monaghan. Là encore, la lutte paraissait impossible contre le candidat gladstonien. Le comté de Monaghan

est compris dans l'Ulster, c'est-à-dire dans la partie protestante de l'Irlande. C'est là que se trouvaient les descendans des colons de Cromwell; c'est là que l'Angleterre avait ses plus fermes partisans. Parnell patronna dans le comté de Monaghan un de ses lieutenans, M. Healy, qui avait représenté jusque-là le comté de Wexford. M. Healy venait de faire six mois de prison préventive avec Michel Davitt. M. Parnell parcourut avec lui le comté de Monaghan, le présentant aux électeurs, l'appuyant de sa parole et dirigeant la campagne. Ce fut encore un succès. M. Healy fut nommé. Dans le comté de Wexford, on le remplaça par le jeune Redmond, frère cadet d'un membre important du parti parnelliste. Dans le comté de Sligo, dans la ville de Limerick, même succès pour les parnellistes.

Tout souriait donc à M. Parnell. Le gouvernement, après des velléités de lutte, capitulait de nouveau devant lui et abandonnait peu à peu les poursuites intentées contre ses partisans. Les divisions qui existaient dans le parti national irlandais tendaient à s'effacer. Davitt se soumettait, Dillon s'éloignait. Le groupe parnelliste, absorbant peu à peu les autres fractions du parti national, arrivait à former une masse compacte et disciplinée. Depuis la mort d'O'Connell, aucun Irlandais n'avait eu une situation comparable à celle de M. Parnell. Il y avait cependant un point noir dans son existence. Ses affaires privées étaient embarrassées. On ne dirige pas un grand parti politique sans lui donner son temps; dès lors on ne peut plus veiller sur ses intérêts privés. On est exploité par ses fermiers ou grugé par son homme d'affaires :

Labitur interea res, et vadimonia fluunt.

Pitt est mort endetté. O'Connell aurait terminé sa vie dans les mêmes conditions, si les Irlandais ne s'étaient cotisés pour le tirer d'embarras. C'est une chose fâcheuse pour un homme politique d'accepter de son parti un service de ce genre. Il ne faut pas être payé, même par ses amis. O'Connell a eu plus d'une fois à regretter d'avoir accepté le produit de la souscription ouverte en sa faveur. Son exemple aurait dû détourner M. Parnell de se prêter à une combinaison analogue.

C'est dans les premiers mois de 1883 que les amis de M. Parnell organisèrent une souscription pour lui offrir, sous la forme d'un don national, une somme d'argent suffisante pour mettre fin à ses embarras financiers. Cette souscription prit le caractère d'une manifestation nationale. Le clergé catholique s'y associa, quoique M. Parnell soit protestant, et l'un des premiers souscripteurs fut le primat

catholique d'Irlande, l'archevêque Croke. La cour de Rome ne vit pas d'un bon œil le clergé irlandais se mêler ainsi à la politique. Le sage Léon XIII a pour principe que l'église doit essayer de vivre en bons termes avec tous les gouvernemens. Du temps d'O'Connell, l'église tout entière était du côté de l'Irlande contre l'Angleterre; c'était bien naturel, il s'agissait d'obtenir l'émancipation des catholiques. La cause qui se débattait était la cause de l'église elle-même. Aujourd'hui, au contraire, les questions qui s'agitent entre l'Angleterre et l'Irlande sont des questions politiques, des questions sociales, mais non point des questions religieuses. Il serait donc plus conforme à la doctrine et aux traditions de l'église de ne pas intervenir dans cette lutte. Déjà, lorsque M. Parnell s'était présenté, quelques années auparavant, comme candidat pour le siège parlementaire de Cork, l'évêque de cette ville avait recommandé à son clergé de rester étranger à l'élection. Ses instructions ne furent pas suivies : le clergé irlandais est un clergé essentiellement national. Il désobéit en masse à son évêque et vota avec enthousiasme pour le protestant Parnell.

On s'était insurgé contre un évêque. Oserait-on s'insurger contre le pape lui-même? La question allait se poser à l'occasion de la souscription Parnell. Une lettre venue de la cour de Rome, revêtue des signatures du cardinal Simeoni, préfet de Rome, et de M. Jacobini, secrétaire de la congrégation de la propagation de la foi, se prononça contre cette souscription. Le coup était imprévu; on fit courir le bruit qu'il avait été provoqué par les démarches d'un agent officieux du gouvernement anglais auprès de la cour de Rome. Il irrita les parnellistes, mais il ne les troubla point. Ils relevèrent le gant avec une extrême vivacité. M. Davitt déclara que la meilleure réponse à faire à la lettre du Vatican, c'était de grossir le chiffre de la souscription projetée. M. Healy, qui était encore détenu en ce moment, écrivit du fond de sa prison de Richmond, près de Dublin, pour dénoncer à l'indignation de l'Irlande ce qu'il appelait la conspiration anglaise du Vatican.

Un certain nombre de prêtres n'osèrent pas prendre part, au moins ostensiblement, à une souscription condamnée par Rome. Leur abstention fut compensée en partie par les adhésions nouvelles qui se produisirent à titre de protestation contre l'intervention de la papauté dans cette circonstance. Cependant la souscription n'atteignit pas tout à fait le chiffre qu'on ambitionnait. On aurait voulu avoir 40,000 livres sterling (1 million de francs), comme pour O'Connell. On arriva au chiffre de 37,000 livres. Cette somme fut offerte à M. Parnell, à titre de don national, le 11 décembre. A cette occasion, un grand banquet fut donné dans les

salons de la Rotonde, à Dublin. On attendait avec curiosité le discours que devait prononcer le chef du parti national irlandais. Son attitude, relativement modérée depuis dix-huit mois, faisait croire qu'il tiendrait un langage conciliant. Tout au contraire, il fut menaçant et presque agressif. Il critiqua avec vivacité l'administration de M. Trevelyan, qu'il mit sur le même pied, ou à peu près, que celle de M. Forster. Puis, sans attaquer directement le cabinet Gladstone, il trouva bon de lui faire sentir la force dont il pouvait disposer contre lui. Il déclara que le parti national irlandais était désormais le maître de la situation parlementaire en Angleterre: « A la prochaine élection générale, il dépendra de vous, membres irlandais indépendans, de décider si l'Angleterre aura un ministère tory ou un ministère libéral. C'est là une grande force et un grand pouvoir. Si nous n'avons pas le droit de nous gouverner nous-mêmes, nous avons du moins la possibilité de choisir ceux qui nous gouvernent. » Cette fière déclaration fit grand effet en Irlande. Les journaux anglais la commentèrent vivement. La *Pall-Mall Gazette*, organe de la fraction radicale du cabinet, publia un article fort remarqué, intitulé : *le Maître de la situation*. L'auteur de l'article reconnaissait qu'au fond M. Parnell était dans le vrai : « Il est un des plus jeunes membres du parlement, il en est en même temps un des plus puissans. Il n'est pas seulement le chef d'un parti dévoué, le roi sans couronne de l'Irlande; il aspire à jouer, et non sans sérieuses chances de succès, le rôle d'un Warwick parlementaire. » Nous verrons, en racontant la session parlementaire de 1884, jusqu'à quel point M. Parnell a réussi à jouer ce rôle convoité par lui; mais nous n'en sommes pas encore là et, auparavant, nous avons à nous occuper d'une menace de crise sous le coup de laquelle se termina l'année 1883.

Depuis quelques mois, les Anglo-Irlandais, pour lutter contre le parti nationaliste, c'est-à-dire séparatiste, avaient réorganisé dans un grand nombre de localités des loges orangistes. Le gouvernement de M. Gladstone, loin de se féliciter de cette initiative, y voyait un embarras et un danger. Ce n'était pas seulement parce que beaucoup de membres importans des loges orangistes étaient des conservateurs et par conséquent des adversaires du cabinet; c'était surtout parce que, dans l'état des esprits en Irlande, la moindre circonstance pouvait amener un conflit entre les orangistes et les nationalistes. Plutôt que de courir le risque d'une guerre civile en Irlande, le gouvernement aimait mieux voir les séparatistes y dominer sans résistance. On fit donc tout pour décourager le mouvement orangiste, qui était cependant un mouvement en faveur de l'Angleterre. Lord Rossmore, grand maître des loges orangistes du

comté de Cavan, fut rayé de la liste des juges de paix du comté. On sait combien les grands propriétaires anglais tiennent à ces fonctions gratuites, qui contribuent puissamment à leur prestige et à leur influence. Il y eut un vif mouvement d'indignation parmi les Anglo-Irlandais. Les juges de paix du comté de Cavan protestèrent en masse contre la destitution de leur collègue. Des *meetings* furent convoqués pour rédiger et signer des adresses à lord Rossmore. Une de ces adresses portait quinze mille signatures : elle venait de la ville de Belfast.

Les orangistes ne paraissaient donc pas disposés à reculer. Les nationalistes, de leur côté, enhardis par les succès qu'ils avaient obtenus depuis quelques années, encouragés par les sympathies qu'ils croyaient avoir dans le gouvernement, marchaient de l'avant. L'année 1884 s'ouvrit dans ces conditions. Jamais, depuis longtemps, l'Irlande n'avait paru plus près d'une guerre civile. Le 1er janvier, deux *meetings*, l'un nationaliste, l'autre orangiste, devaient se réunir à la même heure et dans la même ville, à Dromore, dans le comté de Tyrone. L'autorité n'osa pas interdire ces deux réunions ; elle se borna à prendre des précautions pour éviter un conflit. Les deux partis, en effet, après s'être réunis aux deux extrémités de la ville et s'être échauffés par des discours violens, faillirent en venir aux mains. Ils furent dispersés par la cavalerie et les constables. Dans la bagarre, deux protestans furent mortellement blessés. Les loges orangistes et les associations loyalistes protestèrent contre l'attitude de la police dans cette circonstance. Elles accusèrent les agens de partialité en faveur des nationalistes. Une plainte pour meurtre fut portée contre un constable, auteur des blessures auxquelles avait succombé un des deux protestans.

Huit jours après, *meeting* nationaliste à Clonmell en l'honneur de Michel Davitt. Cette fois, les séparatistes étaient seuls. Il n'y avait pas à craindre de conflit. Michel Davitt y exposa la théorie de la confiscation et du partage des terres sans indemnité pour les propriétaires. D'autres *meetings* étaient annoncés : un *meeting* nationaliste pour le 16 janvier à Enniskillen, deux *meetings* opposés pour le 21 janvier, dans le comté de Londonderry, deux autres encore, en sens opposé, pour le 29 janvier, dans le comté de Down. On aurait vu se renouveler des scènes analogues à celles de Dromore. L'administration, en vertu des pouvoirs extraordinaires qui lui étaient conférés par la dernière loi d'exception, interdit ces diverses réunions. Les orangistes obéirent aux prescriptions de l'autorité ; les nationalistes essayèrent parfois de passer outre ; leurs réunions furent dispersées par la police. Ce mouvement de *meetings* et de *contre-meetings*, qui aurait pu prendre une tournure grave, fut arrêté pour le moment.

Il recommença quelques mois après. Le 8 juin, une grande réunion nationaliste était convoquée à Newry. Des membres du parlement y assistèrent. MM. O'Brien et Sullivan, députés nationalistes, haranguèrent la foule. Au moment où la réunion se terminait, une partie des manifestans se porta vers le club orangiste et vers les maisons des principaux protestans de la ville. Le club faillit être pris d'assaut. La police ne trouva qu'un moyen de protéger les chefs de la loge orangiste. Elle les arrêta et les garda en prison pendant les quelques heures que dura la bagarre. Plusieurs maisons particulières furent attaquées et défendues à coup de pierres et de bâtons. Quelques coups de fusil furent même tirés. Heureusement ils ne tuèrent ni ne blessèrent personne. A la suite de cet incident, l'autorité interdit de nouveau les *meetings* nationalistes.

L'anniversaire de la bataille de la Boyne fut l'occasion de quelques troubles. De temps immémorial, les protestans, en Irlande, et même en Angleterre, avaient l'habitude de célébrer la victoire de Guillaume III sur Jacques II. Les choses se passèrent tranquillement en Irlande. Les *meetings* nationalistes étant interdits, le parti orangiste, à Belfast et à Newry, put fêter sans encombre son anniversaire de prédilection. Il n'en fut pas de même à Cleator, district minier du comté de Cumberland, où se trouvaient beaucoup d'ouvriers d'origine irlandaise. Ceux-ci attaquèrent les protestans à coups de pierres et de revolvers. Il y eut une cinquantaine de blessés et un jeune homme tué.

Les crimes agraires, si fréquens pendant les années précédentes, étaient devenus plus rares ; mais de temps à autre cependant quelque attaque à main armée, quelque incendie ou quelque assassinat venaient interrompre la prescription. Près de Limerick, un jeune homme fut tué à coups de couteau par des membres de la ligue agraire. Il avait, disait-on, mal parlé de la ligue. Parfois ces crimes agraires ou politiques dissimulaient des vengeances privées. C'est ce qui était arrivé, l'année précédente, pour le fameux massacre de Maanstrance. L'attention publique fut ramenée sur cette affaire en 1884 par une circonstance assez dramatique. Deux des témoins qui avaient figuré à charge dans le procès se rétractèrent solennellement et firent pénitence publique dans une église. Cet incident provoqua de vives discussions, les catholiques croyant sincèrement à la rétractation des témoins Philbin et Casey, et les protestans n'y voyant qu'une comédie organisée pour affaiblir l'autorité de la justice. La vérité est difficile à savoir dans des cas pareils, surtout en Irlande, où les faux témoignages, dans un sens comme dans l'autre, ne sont pas rares.

Si les crimes agraires diminuaient en nombre, le parti révolutionnaire irlandais avait trouvé un autre moyen d'intimider ses

adversaires et de terrifier les gens paisibles. De tout temps, l'Irlande, dans ses agitations, a subi plus ou moins l'influence des pays étrangers. En 1793 et en 1848, elle cherchait des exemples en France. Lord Edouard Fitzgerald était un élève des révolutionnaires français du XVIIIe siècle. Les chefs de la jeune Irlande avaient pris pour modèles nos républicains de 48. Depuis, les temps étaient changés et les habitudes aussi. Il y a des modes pour les révolutions comme pour le reste. La commune de 1871 et le nihilisme russe avaient mis en honneur l'emploi de ce qu'on appelle les procédés scientifiques. Les révolutionnaires irlandais, pour suivre le courant, ont voulu, eux aussi, employer les procédés scientifiques, c'est-à-dire les bombes de dynamite ou de picrate de potasse. Jusqu'à présent, ils ont manié ces engins de destruction avec beaucoup moins d'habileté que les nihilistes russes. Ceux-ci ont fait sauter un empereur. Les révolutionnaires irlandais, jusqu'à présent, n'ont fait sauter personne. Ils n'ont pas cependant épargné les tentatives; ils les ont multipliées au contraire. L'année 1884, dans l'histoire de la révolution irlandaise, pourrait être appelée l'année de la dynamite. Le 26 février dans la soirée, une explosion avait lieu dans la gare de Victoria, sur le chemin de fer de Londres à Brighton. Beaucoup de dégâts matériels, deux hommes blessés, mais personne de tué. Mise en éveil par cette tentative, la police découvrait des machines infernales dans les gares de Paddington, de Charing-Cross et peu de jours après dans celle de Ludgate-Hill. Une fraction de l'émigration irlandaise en Amérique se vanta publiquement d'avoir préparé ces attentats. Les machines infernales découvertes par la police furent examinées et démontées. Elles étaient de provenance américaine ou française; elles avaient été bien conçues et bien construites; mais les derniers apprêts, faits en Angleterre, n'étaient pas à la hauteur de la fabrication.

Il fallait s'attendre à de nouvelles tentatives du même genre. Les crimes politiques, comme les crimes ordinaires, procèdent généralement par séries. La police anglaise, à partir de ce moment, ne cessa pas de surveiller les colis suspects de provenance américaine ou française. Dans les premiers jours d'avril, elle fit plusieurs captures importantes. A Birkenhead, elle mit la main sur un dépôt de dynamite et de bombes chargées. Elle arrêta le dépositaire de tous ces engins, un fenian nommé Daly, ainsi qu'un de ses amis, nommé Egan, chez lequel il avait logé à Birmingham. Depuis la fin de 1883, Egan et Daly étaient secrètement surveillés. A Londres, on arrêtait en même temps un nommé Fitzgerald, considéré comme un membre important de la société secrète des Invincibles. On l'envoyait en Irlande pour le faire passer aux assises du comté

de Sligo, sous la prévention de complicité dans plusieurs meurtres ou tentatives de meurtre. Pendant ce temps, Egan et Daly étaient renvoyés devant les assises du comté de Warwick, en Angleterre, en même temps qu'un troisième personnage, Mac-Donnell, présumé leur complice. Après une instruction qui a duré plusieurs mois, Egan a été condamné aux travaux forcés à perpétuité et Daly à vingt ans. Mac-Donnell a été déclaré coupable, mais mis en liberté sous caution, jusqu'à nouvel ordre, soit qu'on le considère comme ayant été dupe des deux autres, soit qu'on veuille se servir de lui pour obtenir des renseignemens.

La police n'avait cependant pas mis la main sur tous les dépôts de dynamite, car six semaines après l'arrestation d'Egan et de Daly une triple explosion venait terrifier Londres. Cette fois le coup avait été bien préparé. Dans la soirée du 30 mai, à peu près au même moment, entre neuf et dix heures du soir, une machine infernale éclatait dans la cour du bureau central de police, à Scotland-Yard, et deux autres dans le fossé en sous-sol de Junior-Carlton-Club, un des cercles conservateurs de Londres, dans Saint-James-Square. Au bureau de police, il y eut des bâtimens endommagés et un agent grièvement blessé. A Junior-Carlton-Club, de pauvres domestiques reçurent des blessures, heureusement sans gravité, et les vitres de quelques fenêtres volèrent en éclats. Dans cette même soirée, on trouva dans le square de Trafalgar, au pied de la statue de Nelson, un petit paquet de dynamite avec une mèche éteinte. Voilà à quoi se réduisent jusqu'à présent, en Angleterre, les exploits de la révolution scientifique.

Il ne faut pas croire que l'emploi de ces odieux moyens fût approuvé par toute l'émigration irlandaise. James Stephens, le chef de la conspiration feniane de 1866-1867, réfugié depuis cette époque à Paris, tout en restant partisan d'une insurrection à main armée contre l'Angleterre, réprouvait les chevaliers de la dynamite, non pas seulement comme des criminels, mais comme des imbéciles. A plus forte raison, les membres du parlement comme M. Parnell et ses amis se tenaient-ils à l'écart d'une tourbe de conspirateurs sans scrupules, qui ne pouvaient que compromettre et souiller la cause de l'Irlande. M. Parnell d'ailleurs éprouvait un sentiment fréquent chez les révolutionnaires parvenus à une grande situation. De plus en plus il prenait goût à la politique régulière; de plus en plus il trouvait inutile de recourir à l'emploi des moyens violens, puisqu'il pouvait, par l'action légale et par le jeu parlementaire, exercer de l'influence, obtenir des succès, peser sur la politique du gouvernement.

Le 24 février 1884, à l'ouverture de la session parlementaire,

les députés autonomistes avaient tenu une réunion pour reconstituer leur bureau. M. Parnell fut réélu président et l'on choisit comme vice-président un des membres les plus modérés du parti, M. Justin Mac-Carthy. Dans la discussion de l'adresse, M. Parnell proposa un amendement tendant à blâmer la conduite de l'administration en Irlande et à condamner comme séditieuse l'organisation orangiste. Quoique le rejet de l'amendement fût certain, la discussion dura plusieurs séances et donna lieu à des discours très violens, notamment de la part de MM. Healy et O'Brien. Peu de jours après, dans le vote sur la proposition de censure contre le gouvernement à propos des affaires d'Égypte, quelques autonomistes irlandais votèrent avec l'opposition. La motion fut repoussée par 311 voix contre 262.

Le 17 mars, la fête de Saint-Patrick, le patron de l'Irlande, fut l'occasion d'un banquet dans lequel M. Parnell exposa de nouveau sa politique. L'Irlande, suivant lui, pour obtenir sa liberté, ne doit compter que sur sa persistance et sa résolution. Il faut qu'elle envoie au parlement des députés décidés à profiter de toutes les circonstances pour atteindre ce but. La réforme électorale promise par M. Gladstone est une occasion favorable : il ne faudra pas manquer de l'exploiter. Les Irlandais, au moyen des votes dont ils disposent dans la chambre des communes, peuvent peser tantôt sur le parti libéral, tantôt sur le parti conservateur et se servir de l'un et de l'autre sans se lier à aucun des deux.

Cette tactique fut expérimentée à l'occasion d'une nouvelle motion de censure proposée contre la politique égyptienne du cabinet Gladstone. La motion avait été présentée par sir M. Hicks Beach. Le vote eut lieu dans la séance du 13 mai. Trente et un parnellistes votèrent avec l'opposition. Le gouvernement, par suite de cette manœuvre et de l'abstention d'un certain nombre de libéraux, n'eut qu'une majorité de 28 voix. Les parnellistes avaient seulement voulu faire sentir leur force au ministère; ils n'avaient pas eu l'intention de le renverser; car ils attendirent la fin du défilé des votans pour s'assurer que la majorité n'était pas douteuse.

En dépit de cette manœuvre, qui se renouvela plus d'une fois dans le cours de la session, les députés autonomistes ne réussirent pas à faire passer leurs propositions au sujet de l'Irlande. La chambre des communes repoussa une proposition de M. Barry modifiant la loi agraire de 1881 de manière à la rendre encore plus favorable aux fermiers : cette proposition, au sujet de laquelle M. Parnell s'abstint de prendre la parole, réunit une minorité de 72 voix, quelques radicaux anglais ayant voté avec les autonomistes irlandais. On rejeta également une résolution proposée par M. Mac-

Carthy pour blâmer la composition du corps des juges de paix en Irlande : « La majorité de la population est catholique, disait l'orateur autonomiste, et cependant la majorité des juges de paix est protestante. — C'est vrai, répondait M. Trevelyan, mais comment voulez-vous qu'il en soit autrement? Les lords-lieutenans de comtés, qui dressent la liste des juges de paix, sont fort restreints dans leurs choix. Il s'agit de fonctions gratuites et même onéreuses. On est forcé de choisir des hommes riches, de grands propriétaires, et vous savez que la plupart sont protestans. Le gouvernement ne peut faire qu'une chose : surveiller les propositions des lords-lieutenans. Il ne manquera pas à ce devoir. » La proposition Mac-Carthy ne réunit que 62 voix.

Le secrétaire principal d'Irlande eut à soutenir une discussion plus sérieuse. Cette fois M. Parnell était entré personnellement en scène. L'état d'agitation dans lequel se trouvait l'Irlande avait amené le parlement à frapper certaines localités d'une taxe supplémentaire pour des dépenses extraordinaires de police. Plusieurs villes, notamment celle de Limerick, refusaient de payer l'impôt dont il s'agit. Il fallut employer contre elles des moyens de coercition. Le chef du parti irlandais se contenta de combattre ce système d'imposition supplémentaire ; mais un autre député autonomiste, M. Healy, connu pour la violence de son langage, laissa de côté l'objet principal du débat pour se jeter dans une digression sur le traitement infligé aux détenus en Irlande. Il accusa l'administration anglaise de rétablir subrepticement la torture, et, se tournant vers M. Trevelyan, qui causait en souriant avec un autre membre de la chambre des communes, il lui reprocha de s'égayer des tourmens infligés aux patriotes irlandais. Le malheureux ministre, surpris par cette brusque attaque, ne put s'empêcher de dire : « C'est absolument faux. » L'expression n'était pas parlementaire. M. Trevelyan s'empressa de la retirer. Ce n'était pas assez pour les autonomistes irlandais, qui étaient montés au paroxysme de la fureur. Ils voulaient faire voter la censure contre M. Trevelyan et même contre le président de la chambre, parce que ce dernier trouvait suffisante la satisfaction accordée par le ministre d'Irlande. Il y eut une scène tumultueuse qui se termina par le rappel à l'ordre de M. Healy.

A la suite de toutes ces discussions, les autonomistes avaient fini par prendre en horreur M. Trevelyan en voyant qu'il leur tenait tête. Ils ne faisaient plus aucune différence entre lui et M. Forster, l'ancien objet de leur exécration. Ils voulurent à tout prix se débarrasser de lui. C'est ici que la tactique de M. Parnell porta ses fruits. Battu dans les débats parlementaires, le chef du parti autonomiste

prit sa revanche en dehors de la chambre. Il avait des accointances avec la fraction radicale du cabinet. Il profita d'une circonstance qu'il avait prévue et qu'il surveillait depuis plusieurs mois. M. Gladstone n'avait pas réussi à faire passer dans la session d'été son projet de réforme électorale. Au moment où le parlement se rouvrait en octobre pour se prononcer définitivement sur ce projet, le cabinet avait besoin de rallier toutes les voix douteuses. Celles des autonomistes irlandais étaient de ce nombre. Une négociation secrète eut lieu dans l'intervalle des deux sessions. Un pacte analogue à celui de Kilmainham fut conclu. Quand le parlement se rouvrit, M. Trevelyan siégeait encore comme ministre sur le banc de la Trésorerie, mais il n'était plus secrétaire d'Irlande. Il était remplacé par M. Campbell-Bannerman. On lui avait donné comme compensation le poste honorifique de chancelier du duché de Lancastre, avec un siège dans le cabinet.

Les autonomistes ne se crurent pas obligés de triompher avec discrétion ou avec modestie. Dans un meeting qui eut lieu le 21 octobre, M. O'Brien déclara que le remplacement de M. Trevelyan avait été imposé au gouvernement par les Irlandais. Il ajouta que de nouveaux sacrifices, et notamment celui de lord Spencer, le vice-roi d'Irlande, seraient bientôt exigés. Peu de jours après, le 8 novembre, avait lieu le vote décisif sur la réforme électorale. Les autonomistes irlandais acquittèrent la dette qu'ils avaient contractée envers le cabinet Gl dstone au moment du renvoi de M. Trevelyan. Ils votèrent en masse pour le gouvernement, qui obtint une majorité de plus de 100 voix. Cet exemple montre ce que peut faire un groupe d'une soixantaine de voix entre les mains d'un tacticien habile comme M. Parnell. Il fait ressortir en même temps une des conséquences les plus curieuses de l'union législative entre l'Angleterre et l'Irlande. Cette union a enlevé aux Irlandais la possibilité de régler comme ils l'entendent leurs propres affaires, mais elle leur a donné le moyen d'exercer une influence parfois décisive sur les affaires de l'Angleterre. Si l'acte d'union n'avait pas été voté en 1799, si un parlement séparé siégeait encore à Dublin, M. Parnell ne tiendrait pas aujourd'hui la balance entre les deux grands partis anglais ; il ne disposerait pas du sort des cabinets ; il ne dicterait pas la loi au premier ministre de la reine Victoria ; il ne serait pas, selon l'expression de la *Pall Mall-Gazette*, un Warwick parlementaire.

ÉDOUARD HERVÉ.

REVUE DRAMATIQUE

A PROPOS DE *LA RONDE DU COMMISSAIRE*.

Comédie-Française : *les Pattes de mouche*. — Vaudeville : *l'Amour*, pièce en 4 actes, de MM. d'Ennery et Davyl. — Gymnase : *la Ronde du commissaire*, comédie en 4 actes, de MM. Henri Meilhac et Philippe Gille. — Divers.

Le choléra, ce nom redoutable, n'a rien tué à Paris que *le Maître de forges :* il l'a tué pourtant. Étrangers et provinciaux, tout le gibier de trois-centième représentation a pris son vol; trop effarouché, il n'est pas revenu. Il fallait le fléau de Dieu pour abattre le succès d'un si heureux ouvrage : en mission providentielle, le monstre a passé. Il laissait après lui les pharmaciens déçus et le Gymnase libre; c'était l'heure, semblait-il, de proposer aux Parisiens une pièce toute parisienne, qu'ils goûteraient volontiers entre eux; le banquet desservi, la table d'hôte déserte, c'était l'occasion d'un repas de gourmets, tous gens de connaissance, gens de peu d'appétit et de fine bouche, experts à juger de la pointe de la langue et à se communiquer leur jugement d'un clin d'œil : qui donc mieux que M. Meilhac, assisté de M. Gille, était en état de fournir ce régal? *La Ronde du commissaire* parut justement sur l'affiche.

Sans doute M. Meilhac, vers le commencement de la saison théâtrale, avait vu *les Pattes de mouche* à la Comédie-Française et *l'Amour* au Vaudeville. Avant cette épreuve, on donnait couramment aux *Pattes de mouche* la qualité de chef-d'œuvre, et sans définir quelle sorte de chef-d'œuvre c'était. Apparemment, comme tous les Basques sont nobles, tous les chefs-d'œuvre sont égaux; la Comédie-Française est leur maison; *Tartufe, les Pattes de mouche...;* on n'eut pas de cesse que ceci ne fût venu se ranger auprès de cela. Mais alors autre gamme : le public ne tira pas de cette reprise tout le plaisir qu'il attendait : est-ce la maison, par une volte-face naturelle, qu'il accusa

de cette déconvenue? Est-ce la largeur et la profondeur de cette scène, où le mouvement de l'action se ralentit? Est-ce la solennité de ce lieu, où les futilités s'alourdissent? Mais non, c'est l'ouvrage lui-même qu'on attaque; on s'étonne, on se fâche de le trouver si creux. Quels sont les sentimens de Prosper Block, lorsqu'il retrouve mariée la personne qu'il aimait naguère, lorsqu'il apprend que, s'il l'a perdue, c'est par une méprise? Quels sont alors les sentimens de cette personne? Quel est le caractère de Susanne, cette vierge d'esprit viril, qui pousse les projets d'une sœur de Bon-Secours avec la hardiesse d'un dragon? Comment se fait-il qu'un honnête homme soit redouté à ce point d'une femme, parce qu'il a reçu d'elle, avant son mariage, trois lignes innocentes de son écriture? Comment se fait-il qu'un mari jaloux soit jaloux de telle manière que, s'il connaissait jamais ces trois lignes, le bonheur et la vie de sa femme seraient en péril? Autant de questions que le public s'avise de poser, et qu'il s'indigne de poser en vain. — Alors tous les personnages ne sont que des *pupazzi*, chargés de se passer de main en main un bout de papier?.. Tout l'intérêt de la pièce est de savoir comment ce bout de papier ira de l'un à l'autre, sans s'arrêter, pendant trois actes, et comment, jusqu'au bout, il évitera de certains yeux; pris, repris, tombé à terre, caché, trouvé, tordu, allumé, jeté par la fenêtre, mis en cornet, griffonné à l'envers, s'il sera surpris et lu à l'endroit par l'un des fantoches qui le manient, ou s'il lui échappera encore : voilà toutes les péripéties?.. Le public et la critique ne se contentent pas de ce manège; même, la variété d'invention, la légèreté de main avec laquelle l'auteur le fait durer, leur donnent de l'impatience : ce n'est pas de l'art dramatique, mais l'artifice d'un jongleur; ce n'est pas une comédie, mais une partie de cache-tampon!

Pourtant, si *les Pattes de mouche* sont un chef-d'œuvre, c'est dans le sens où les artisans prennent ce mot : c'est une merveille d'exécution, accomplie par un compagnon en passe de devenir maître; argile ou métal, sapin ou bois des îles, peu importe la matière. Bien plus, le singulier mérite des *Pattes de mouche*, c'est que la matière n'en existe pas. C'est l'exemplaire unique, le type parfaitement pur d'un certain art contemporain, qui ne vaut que par le tour de main de l'ouvrier : c'est par là que cette pièce curieuse mérite d'être conservée dans le musée de la Comédie-Française. Les gens de bonne volonté s'ingénient à y découvrir une scène, au moins une, où palpite un peu l'homme; ils se travaillent pour admirer, au second acte, le dialogue de Prosper et de Susanne, qui commence presque en dispute et s'achève en duo amoureux; ils y suivent une évolution de sentimens. Ne voient-ils pas que c'est le mal prendre, et mal servir M. Sardou? A-t-il fait ce qu'ils disent, il aurait dû faire plus; a-t-il animé ses héros un moment, il aurait dû, depuis le premier mot jusqu'au dernier, les faire vivre. Mais non, pendant cette scène, s'il faut observer

les yeux des personnages, ce n'est pas pour y chercher leurs âmes, mais pour suivre leurs regards : où vont-ils ces regards? Vers deux bouts de papier, vers celui qu'il s'agit de détruire, vers celui que Susanne a mis à la place. Si Prosper devient amoureux, ou plutôt s'il parle et gesticule comme tel, c'est pour qu'il brûle celui-ci en croyant brûler celui-là, et pas pour autre chose. L'auteur n'a garde de nous distraire de son objet, de nous laisser oublier ces deux chiffons, et de nous attirer trop vers les réalités invisibles de l'âme. Imagine-t-on un escamoteur, pendant un tour d'adresse, racontant des amours et des haines, de façon à faire pâmer et trembler l'assistance? On se plaint qu'il n'y ait que de l'air dans les gobelets de M. Sardou, et l'on s'entête à y trouver une goutte de vin. Sans doute, je préfère un rouge-bord de Molière; mais quoi! n'est-ce pas un joli spectacle que des gobelets bien légers et bien nets, maniés par des doigts habiles? Venu après Scribe, M. Sardou a voulu, cette fois au moins, donner la formule en action, mais la formule presque abstraite d'un certain art : il y a réussi; combien d'ouvrages sont aussi creux, qui n'ont pas l'honnêteté d'être vides!

Assurément ce n'est pas le reproche d'être vide qu'on pouvait adresser à l'étonnant *Amour* de MM. d'Ennery et Davyl. Cet *Amour* était une grande carcasse, comme le Gayant promené dans les fêtes flamandes, où les auteurs avaient amassé la matière de vingt drames contemporains. Déjà, en 1872, à propos d'une reprise de *l'Aveugle*, un critique faisait remarquer cette sorte singulière d'abondance : « Rien d'inutile, rien de perdu. Ce sont là les procédés de l'industrie perfectionnée, appliqués dans les usines modèles, qui s'approprient et transforment, non-seulement les matières premières, mais aussi les débris, les déchets et les détritus (1). » Depuis la première représentation de *l'Aveugle*, depuis vingt-sept années, les magasins de M. d'Ennery s'étaient enrichis; on jurerait que dans *l'Amour*, il en a dépensé tout le stock. O le capharnaüm bondé d'effets sûrs, d'effets éprouvés dans le pathétique, voire dans le comique, dans le mélodrame et le vaudeville, et dans tous les ouvrages de genre douteux qui sont l'ordinaire du théâtre contemporain! Tous les sentimens de convention, toute la fausse humanité, toute la viande creuse mise à l'étal, dans l'espace de tant d'années, sur les planches, tout est ramassé là. Cependant le public grogne; pis encore, il sourit, en faisant la petite bouche. Maintes fois un de ces morceaux, accommodé de quelque sauce, a contenté son goût; mais d'avaler toute la bête, les yeux fermés, d'un seul bloc, il fait à présent difficulté. Il ne permet pas qu'on le comble et qu'on le gave si grossièrement : à flairer ce ragoût énorme, il s'aperçoit que la satiété lui vient. Tirez! tirez! Enlevez *l'Amour!*

(1) Auguste Vitu, *les Mille et une Nuits du théâtre* (1er vol.). — Ollendorff, éditeur.

Ainsi, le squelette idéal d'un certain théâtre, dressé par M. Sardou, n'a pas, autant qu'on le pensait, affriolé l'assistance; et ce qui d'ordinaire garnit le squelette, présenté par M. d'Ennery, l'a dégoûtée. Ai-je besoin de dire que je ne compare ni le mérite des deux ouvrages ni même leur succès? Mais, d'un côté, je vois une perfection de forme, et, de l'autre, une plénitude de matière, qui, à des degrés différens, irritent le public. M'étonnerai-je après cela si quelqu'un, voyant dénoncées les conventions en vertu desquelles l'une et l'autre étaient agréées, se risque à changer cette forme et cette matière?

« Enfin nous sommes venus, nous autres qui ne savions pas faire une pièce!... » Au cours d'une causerie familière, c'est de cette façon plaisante que certain auteur, après avoir décrit les habiletés de M. Scribe et de son école, en vint à s'annoncer lui-même. Il avouait, par ce tour, son dédain pour des combinaisons auxquelles des fantoches peuvent seuls se prêter; il déclarait sa préférence pour un art moins spécial au théâtre et plus voisin de la littérature, où l'observation des caractères, des sentimens, des mœurs, et, d'autre part, leur expression par le style, sont les principaux mérites du dramaturge.

Pour l'esprit d'observation, M. Meilhac, dans ce domaine parisien où il s'exerce, en est merveilleusement pourvu. Il connaît mieux que personne les petites idées, les menus sentimens, les légers travers de ce peuple ondoyant qui miroite, entre deux rives de hautes maisons, depuis le Gymnase jusqu'à la porte du Bois; il en sait les sources et les affluens; il sait même, aussi bien que des moralistes plus graves, où tout cela va se perdre. Il aperçoit les dessous de ce flot qui brille, et s'il ne rend, par de petites touches, que les paillettes de la surface, c'est de manière à prouver qu'il n'est pas dupe; il ne voit sous cette apparence ni un fleuve de lait pur ni un torrent de boue, mais un courant mêlé de bien et de mal dans des proportions telles que nulle part ailleurs on n'en retrouverait la nuance et le mouvement. Le style lui fait-il défaut? Point du tout. Jargon, si l'on veut! ce jargon est le nôtre : en voici justement le vocabulaire et le timbre. Aisément vous découvrirez sur ce théâtre des écrivains plus nobles et plus forts; mais un auteur dramatique plus expert à faire parler ses personnages selon leur époque, leur condition et leurs mœurs, c'est ce qu'il est malaisé de rencontrer. Aussi bien M. Meilhac ne se soucie guère du reste. J'imagine qu'il ne professe canoniquement le mépris d'aucune école; il ne se résout pas, par avance, à ne pas construire une pièce; il la laisse s'élever toute seule. Il anime ses héros, et puis il les écoute; il les suit où leur naturelle fantaisie les mène: il s'arrête en leur compagnie n'importe où, tant qu'ils s'amusent d'y vivre, et puis il repart avec eux; il les laisse agir et causer comme ils veulent, à l'heure qu'il leur plaît. Au moins est-ce son penchant. Observateur, on le sait assez, et docteur en langue parisienne, M. Meilhac, à sa

manière, est aussi poète : son œuvre entière, s'il en était le seul maître et s'il l'avait faite comme il la rêve, je crois bien l'entrevoir : c'est le théâtre de Gavarni, gouverné par Fantasio.

Entrez en danse, personnages de *la Ronde!* Vous n'êtes que des silhouettes, mais combien caractéristiques et vivantes ! Vous ne jouez qu'une parade, et bien légère, mais combien humaine ! D'abord Balaban, le commissaire : aimable homme, folâtre et philosophe, léger de mœurs naguère, et puis léger de bourse, léger de caractère toujours. Ruiné par la vie élégante, il a couru le monde quelque temps à la poursuite de la fortune. Revenu au gîte, il a demandé une place au gouvernement, n'importe laquelle, pourvu qu'elle fût voisine du boulevard; un commissariat de police était vacant : il s'y blottit. S'il réussit dans cet emploi, il y restera; s'il voit au bout de huit jours qu'il n'y peut rendre aucun service, il en demandera un meilleur. Il remplit ses fonctions avec l'innocence d'un amateur, il s'en amuse avec la gaîté d'un novice. Il feuillette sans fausse honte le manuel du métier; un mari vient-il le requérir pour surprendre sa femme en flagrant délit, il se réjouit de cette aubaine comme d'une bonne fortune; il en profite pour faire une politesse à l'ami qu'il rencontre; peut-être a-t-il un dîner ou quelque ancien souper à lui rendre : « Qu'est-ce que tu fais après le spectacle ? — Moi ? rien. — Veux-tu venir avec moi ? J'ai une constatation d'adultère... — Mais est-ce que tu peux ?.. — Je demanderai la permission au mari. » Et il la demande, en effet : « Cela ne vous fait rien que j'emmène un ami ? »

L'ami, Roncerolles, tête à l'évent, mais bon cœur; gentil camarade au club, et bientôt peut-être excellent partenaire dans le ménage; amoureux pour le bon motif, amoureux de cerveau étroit et de sang pauvre, mais amoureux jusqu'au bout des nerfs et vibrant de jalousie au moindre souffle. — Son rival, le beau Narsi, Illyrien de naissance et grec partout; il vit du baccara, c'est-à-dire du hasard corrigé par l'adresse; mais c'est au jeu de l'amour qu'il espère profiter davantage : il veut gagner une orpheline, miss Nelly Barklay, en partie liée. En effet, il prétend d'abord compromettre ses deux tantes, Mrs Barklay, la belle veuve, et la petite Mme Pérelle, trop délaissée par son mari : alors il aura prise sur elles et obtiendra la main de leur nièce. — Mrs Barklay, l'Américaine acclimatée chez nous, d'allures cavalières et familières, mais de sens droit et de volonté saine; sa sœur, Mme Pérelle, romanesque dans le *flirt*, imprudente comme une alouette; miss Nelly, l'héritière, gamine émancipée par sa dot, qui secoue ses boucles folles, saute à pieds joints et frappe dans ses mains en s'écriant : « Je donnerais un million pour avoir ceci, pour aller là ! je donnerais tous mes millions pour avoir un mari comme le comte !.. » — Pérelle, le viveur impénitent, qui néglige Mme Pérelle en ne voyant pas qu'elle est charmante, pour se dandiner à la suite de toutes les drôlesses de Paris... A l'heure

même où sa femme est presque prise dans le traquenard d'un roué, à deux pas d'elle justement, il requiert de bonne foi le commissaire qui passe, pour lui faire enregistrer l'infidélité de sa maîtresse; et quand le commissaire, après un interrogatoire bouffon, lui dit qu'il n'a pas à s'occuper de ces choses-là : « Je croyais que vous le pouviez, dit-il, par extension. » — Qui désignerai-je encore? Tabernier, le mari trompé, qui depuis longtemps a pris son parti de ce malheur et se réjouit de le faire enfin constater. Il a tout son sang-froid et prie le commissaire de respecter l'orthographe de son nom : Tabernier, et non Tavernier. Il plaisante et fredonne : « Nous allons chez moi, à une heure; nous montons, nous entrons sans bruit, et alors... Taratata balaba-boum! »

Voilà une *Ronde* qui n'est pas une ronde des morts; on ne peut soupçonner les danseurs de n'exister plus ni de n'exister point; tous, jusqu'aux plus petits, que je n'ai pas le loisir de signaler, ils sont de ce temps et de cette ville, et, s'ils ont un tort, c'est qu'ils n'en sont que trop. Balaban, Roncerolles et Tabernier ne seront pas chez eux comme le Maître de forges, — ni comme le Misanthrope, — à Bucharest et à Mont-de-Marsan aussi bien qu'à Paris; je doute qu'on les reconnaisse partout et que partout on les accueille. Mais ici, du moins, quel plaisir de voir se trémousser ces bonshommes! Ombres chinoises, d'accord! ou plutôt ombres parisiennes, mais portées par des humains, et non par des pantins; ombres frétillantes, que fait grimacer le frémissement des nerfs et non une manœuvre de ficelles; ombres minuscules, j'en conviens, ombres d'atomes, soit! mais la poussière dont voici la dansante image est de la poussière d'humanité.

Le style, qu'en puis-je dire que je n'aie dit et redit à propos d'autres pièces de M. Meilhac? Il est justement celui qui sied aux personnages, ni trop haut ni trop bas d'un ton. Léger, coloré comme l'oiseau-mouche, il sautille comme le pierrot de nos toits. La scène de Roncerolles et de Mme Barklay, au second acte, est écrite de la même plume que *la Petite Marquise :* c'est *le Dépit amoureux*, réduit et traduit en jargon de nos jours. Roncerolles est sincèrement amoureux et jaloux; mais son amour et sa jalousie s'expriment comme peuvent s'exprimer l'amour et la jalousie de Roncerolles, Parisien de Paris, et membre de plusieurs cercles. Tout ce qui l'entoure ici parle de naissance le même dialecte, propice aux trouvailles de parole, reparties et joyeux traits! Ce ne sont pas ici des bons mots fabriqués d'avance et laborieusement plaqués, mais les lazzi d'une malice qui s'égaie elle-même et s'émoustille en marchant. Point de faux brillans attachés de force sur l'habit des comparses ni des héros; mais une poudre d'émail voltige sur tous et donne à tous de l'éclat sans altérer les couleurs. Chacun est naïf et tous ont de l'esprit. Par instans, sous la libre boutade d'un personnage, appa-

rait l'ironie de l'auteur ; sans prétention ni pédanterie elle est subtile, et, si fine qu'en soit la saveur, elle est amère autant qu'il faut. Roncerolles excuse la jalousie, écoutez par quel tour : « Comme s'il n'était pas tout naturel, quand on aime une femme, de supposer qu'elle en aime un autre ! »

Mais ces personnages grouillans et bablillards, où vont-ils et par quels chemins ? Comment mènent-ils leur ronde, où feront-ils halte et pour quelle action vont-ils se concerter ? Au premier acte, ils sont dans le vestibule d'un cercle ; au troisième, devant le contrôle d'un théâtre. Soit ! cela vaut l'antichambre et la place publique où les héros d'autrefois se rencontraient. Les nôtres ici composent des tableaux où se retrouvent les mille bruits et la gesticulation de la vie dans certains coins de la grande ville. M. Zola, qui, au milieu de la préface de *l'Assommoir* (1), s'extasie sur la reproduction d'un cabaret, serait émerveillé par la reproduction de ce contrôle, bien autrement minutieuse et plus animée. M. Becq de Fouquières, qui vient de publier un essai philosophique sur la mise en scène (2), jugera peut-être cette exhibition indiscrète. Pour en excuser le détail, faut-il rappeler *la Galerie du palais*, avec son libraire, sa lingère et son mercier ? Faut-il citer Corneille qui, dans l'examen de la pièce, avoue qu'il a pris ce titre, « parce que la promesse de ce spectacle extraordinaire et agréable pour sa naïveté, devait exciter vraisemblablement la curiosité des auditeurs ? » Même il ajoute ingénûment : « Et ç'a été pour leur plaire plus d'une fois que j'ai fait paraître ce même spectacle à la fin du quatrième acte, où il est entièrement inutile. » Après cela, je pense que la dignité du Gymnase est sauve, et qu'on ne lui reprochera pas trop durement ce décor de revue.

Nous voici donc devant le contrôle d'un théâtre, ou plutôt du théâtre, car c'est justement celui du Gymnase, après nous être trouvés dans le vestibule d'un cercle. Que font nos bonshommes ? Ils entrent et sortent, ils passent et repassent, ils imitent le va-et-vient de la réalité. Ils échangent des propos plaisans, qui font connaître leurs conditions et leurs mœurs ; mais quant à nouer, et surtout à serrer une intrigue, ils n'y pensent guère plus que nous ne pensons à former un complot, quand nous marchons par les rues, avec les promeneurs qui nous croisent. Pourtant, au premier acte, dans ces causeries à bâtons rompus, nous avons saisi par fragmens la donnée d'une pièce ; au troisième, dans les mille facettes du dialogue, nous voyons se refléter de ci, de là, quelques souvenirs de cette donnée. Tout un ouvrage conduit de la sorte, où la suite idéale d'un fil ténu, souvent relâché ou même rompu, serait le seul lien entre les personnages les plus vivans

(1) W. Busnach, *Trois Pièces ;* Charpentier, éditeur.

(2) *L'Art de la mise en scène*, essai d'esthétique théâtrale ; Charpentier, éditeur.

et les mieux parlans qui se pussent rêver, tout cet ouvrage aurait-il chance de plaire? J'en doute. Après que M. Scribe nous a gâtés, l'intrigue du *Misanthrope* nous paraît d'une faible trame; que dire de celle des *Fâcheux?* Et parfilée encore..! Habitués à la toile à voile, nous ne voulons pas de dentelle en charpie.

Cependant, cet ouvrage qui pourrait plaire à quelques douzaines de curieux, cette série de cadres où s'ordonnerait en tableaux une multitude de croquis, cet exemplaire d'un art nouveau, M. Meilhac ne l'a pas risqué. Entre le premier et le troisième acte, il a mis le second, où, partant de la donnée tellement quellement exposée, il a filé un commencement de comédie. Il l'a filé le plus joliment du monde, en deux grandes scènes très simples, continuées selon la tradition, — mais selon la bonne, — l'une entre Roncerolles et Mme Barklay, l'autre où coquettent Narsi et Mme Pérelle. Le public n'avait goûté que du bout des dents les hors-d'œuvre du premier acte : il avait craint qu'on ne voulût tromper sa faim ; pourtant, c'étaient des friandises de bonne mine, et présentées à leur place : il les avait laissés passer sans murmure. Cette entrée de comédie, venant après, lui fit plaisir; elle le rassura et le rendit plus difficile pour la suite : l'appétit croît en mangeant. Vint ensuite le troisième acte : il est délicieux par lui-même, tout plein d'entremets exquis; ce n'était pas le plat de résistance que le public attendait. Il l'attendit, ce plat, jusqu'à la fin du service, regardant défiler la plus fine dînette sans vouloir y toucher qu'à peine, sans la savourer du moins : il se réservait pour autre chose ; à la fin, peut-être, il fut fâché de sa réserve, mais contre qui fâché, sinon contre l'auteur, qui la lui avait inspirée? Etait-ce bien la peine d'exciter son désir au second acte? Avait-on juré de lui ménager une déconvenue?

Quatrième service, nouvelle surprise, — contraire à la première, mais qui envenime la mauvaise humeur des convives. Ils ne comptaient plus que sur un dessert : voici, tout à coup précipité, ce reste du repas qu'ils réclamaient tout à l'heure. L'un sur l'autre, des plats hétérogènes, quelques-uns d'une fantaisie étrange, d'autres sérieux et même lourds, achèvent d'étonner, par le pêle-mêle et par la hâte, des gens qui ne les attendent plus ou ne les attendaient pas. L'auteur, dans le milieu de la pièce, par dédain du convenu, par caprice d'artiste qui s'oublie où il s'amuse, avait laissé flotter son intrigue; soudain il la ressaisit, se souvenant qu'il fait un ouvrage de théâtre et qu'il n'a plus qu'un acte à remplir. Alors, dans cet acte, il jette négligemment tous les élémens d'une pièce, à quelque genre qu'ils appartiennent, opérette, vaudeville ou mélodrame : le brigand calabrais, qui sert de domestique à Narsi, vient du répertoire d'Offenbach; les portes, par où l'on ira de chez Narsi chez Mme Tabernier et chez Mlle Lucette, ont été percées

par M. Hennequin; la lettre que Narsi met sous le nez de Mme Pérelle comme une traite tirée sur son honneur est un accessoire prêté par l'Ambigu. En vain, parmi ces ingrédiens divers, circule encore l'esprit le plus vif, et tantôt le plus fin, tantôt le plus bouffon; en vain, dans ces circonstances difficiles, les personnages continuent à vivre tant bien que mal et à parler plaisamment. Après ces complications, le dénoûment, fort joli par sa simplicité classique, paraît laisser le drame se dissoudre plutôt qu'il ne paraît le dénouer. Ce quatrième acte, confus, et qui paraît postiche, quoique l'action de l'ouvrage s'y resserre presque toute, ce malheureux quatrième acte, loin de satisfaire le public, l'exaspère; il gêne les délicats. Il compromet le succès, déjà trop indécis: avons-nous, par notre étude, assez expliqué cette indécision?

Toute la matière de cette pièce est excellente et neuve : personnages et dialogue sont dignes de l'auteur. Mais la forme, j'entends la forme scénique, est incohérente : neuve pour le premier et le troisième quart, renouvelée des classiques pour le second, elle est pour le dernier selon la méchante dramaturgie de ces modernes qui sacrifient presque tout à l'action. La différence de genre du premier et du troisième acte au second, et la différence des trois ensemble au dernier sont des disparates mortelles. La mauvaise ordonnance qui fait venir, dans une pièce d'abord épisodique, après un morceau de comédie soutenue, un regain d'épisodes, si acceptables que soient ces deux manières, est déjà faite pour déconcerter le goût; survenant à la fin, une troisième manière, inférieure aux deux autres, ne peut qu'abîmer l'ensemble. Le piquant est que, sans doute, M. Meilhac avait commencé par imaginer cette fin, c'est-à-dire l'action, qui est le pire de l'ouvrage: pour mener cette action, il aura conçu des personnages si vivans qu'au lieu de s'y prêter, ils se sont divertis à babiller, sur des modes divers, pendant les trois quarts du temps convenu; il les aura laissés faire, par dégoût de la besogne d'abord entrevue, et, sur le tard seulement, il aura repris et bâclé cette besogne. Ces contradictions, il faut le dire, sont d'un artiste, et, dans le désarroi de l'art dramatique, il n'est que trop facile de les expliquer. Malgré toutes les qualités que nous avons reconnues, malgré le talent de MM. Saint-Germain et Noblet, qui représentent Balaban et Roncerolles, malgré la verve de Mlle Magnier, qui figure Mme Barklay, malgré le zèle du reste de la troupe, *la Ronde du commissaire* n'aura peut-être pas une longue fortune; mais si la comédie que nous espérons, la comédie nouvelle et de matière et de forme, doit paraître quelque part, c'est de M. Meilhac que nous l'attendons.

A l'heure qu'il est, sur tous les théâtres, la liquidation de la vieille fabrique se fait à de médiocres prix. Je m'étonne que la Comédie-Française, au lieu de faire débuter M. Duflos dans le don Carlos d'*Hernani*,

quelque succès qu'il y dût obtenir, ne l'ait pas produit, comme Mlle Montaland, dans *Bataille de Dames :* j'en félicite pourtant M. Perrin. Au Gymnase, pour spectacle nouveau, c'est *la Camaraderie* qu'on prépare : grand bien fasse à M. Koning! Je ne serais pas surpris qu'à l'Odéon, après cette honorable reprise des *Ménechmes*, on ne ressuscitât *la Calomnie*, mais j'en serais fâché pour l'Odéon. Avant et après *l'Amour*, au Vaudeville, deux ouvrages de Dumanoir estimés avec quelque raison, *les Invalides du mariage* et *les Femmes terribles*, n'ont pas forcé l'indifférence du public : il faut appeler *le Plus Heureux des trois* à la rescousse. Au Palais-Royal, après l'échec du *Cupidon*, de M. Bisson, un autre imbroglio, *les Petites Godin*, de M. Ordonneau, se tord laborieusement pour faire rire et n'y réussit qu'à peine. Je sais bien qu'aux Nouveautés, *le Château de Tire-Larigot*, la féerie burlesque de MM. Blum et Toché, attire les personnes du bel air; qu'aux Menus-Plaisirs, *Ma Femme manque de chic*, l'aimable vaudeville de MM. Busnach et Debrit, amuse beaucoup d'honnêtes gens; et qu'à la Renaissance, après *l'Amazone*, — une comédie de MM. Pierre Decourcelle et Ferdinand Bloch, qui n'était pas dépourvue de mérite, — après *l'Inflexible*, — une tragédie en prose de MM. Parodi et Vilbort, qui visait plus haut qu'elle n'atteignait, — c'est *le Voyage au Caucase*, de MM. Blavet et Carré, une farce pleine de bonne humeur, honnête et sans prétention, qui ramène la fortune. Je sais que ni *le Voyage au Caucase*, ni *Ma Femme manque de chic*, ni *le Château de Tire-Larigot* ne sont des nouveautés si neuves qu'il faille les saluer comme les rayons d'une aurore. Je sais même qu'une vieillerie, *Fualdès*, galvanisée par Mme Marie Laurent et M. Taillade, fait courir les curieux à l'Ambigu, et qu'à cette vieillerie lugubre une vieillerie joviale, *la Fille du diable*, va succéder, peut-être avec succès. Je sais que, près de la Bastille, un drame de M. George Richard, *Boislaurier*, soutenu par M. Paul Esquier, a réussi, et que ce drame n'était pas un miracle d'originalité... Mais je sais aussi que, chez Guignol, plusieurs pièces construites selon d'antiques formules sont encore applaudies : est-ce une raison pour ne rien souhaiter qui s'élève au-dessus?

LOUIS GANDERAX.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

Aussi nombreux cette année que les précédentes, les livres d'étrennes échappent décidément, par la variété de leur contenu d'ailleurs, autant que par leur nombre, à toute espèce de classification. Sans essayer de les distribuer en catégories b en distinctes, selon le sujet qu'ils traitent, ou le public auquel ils s'adressent, ou la dimension de leur format, ou la couleur de leur reliure, contentons-nous donc de courir de maison en maison et, un peu pêle-mêle, de donner au lecteur une idée des quelque quarante ou cinquante volumes que nous avons là sous les yeux.

Sous le titre de *Modes et Usages au temps de Marie-Antoinette*, M. de Reiset nous offre, chez Firmin-Didot, deux volumes dont la place est d'avance marquée dans la bibliothèque de tous les curieux. Le texte lui-même, il faut l'avouer, — et si tant est que l'on puisse appeler le *Livre-Journal de Mme Éloffe* un texte, — n'en paraîtra pas d'un très vif intérêt. On abuse aujourd'hui de ce que les livres d'une couturière ou les mémoires d'un carrossier sont censés contenir de révélations historiques. Lorsque nous saurons ce que coûtait, en 1789, l'aune de « frivolité blanche, » ou celle de « comète violette, » en serons-nous beaucoup plus avancés? Et croit-on véritablement qu'il importe à l'histoire d'apprendre, comme ici, que Marie-Antoinette ne dédaignait pas quelquefois de faire raccommoder ses jupons? Mais l'intérêt qui manque au texte, l'éditeur de Mme Éloffe a su le mettre dans l'illustration de ces deux volumes d'abord, et surtout dans le précieux commentaire dont il a enrichi cette longue énumération de factures. Dans ces gravures, en effet, fidèlement imitées des gravures elles-mêmes et des journaux du temps, c'est toute une époque disparue qui revit; et dans ce commentaire, c'est un monde évanoui qui se ranime, sous quelques-uns de

ses traits les plus particuliers. Les renseignemens de toute sorte abondent, lentement, patiemment recueillis, avec une piété que nous louerions encore plus, s'il ne s'y mêlait trop de superstition, mais enfin dont l'historien ne saurait jamais être absolument dépourvu. Et c'est dans ce commentaire que l'histoire trouvera son profit, comme la curiosité son plaisir dans le caractère de l'illustration.

Publié par les mêmes éditeurs, le nouvel ouvrage de M. Eugène Müntz, sur *la Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII*, n'est ni moins heureusement ni moins abondamment illustré. C'est cependant et surtout le texte que l'on en appréciera. L'auteur y détermine d'abord, dans son *Introduction*, ce que l'on pourrait appeler le domaine de la renaissance, tel que l'ont constitué des travaux bien récens encore, puisqu'il y a moins de cinquante ans, dans la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, le mot même de renaissance ne figurait pas encore dans son sens historique. Viennent ensuite trois livres qui traitent, le premier, de *l'Esprit de la renaissance*, le second, de *la Renaissance dans les différentes capitales de l'Italie*, et le troisième enfin de *la Renaissance en France au XVe siècle*. D'autres que nous jugeront si ce dernier livre est, au fond et en réalité, ce qu'il nous paraît être, le plus nouveau des trois; mais nous pouvons bien dire qu'à la plupart des lecteurs, il produira sans doute le même effet de nouveauté qu'à nous. Les deux autres ajoutent beaucoup à cette grande histoire de la renaissance dont M. Müntz, dans ses *Précurseurs* et dans son *Raphaël*, nous avait déjà donné deux importans chapitres et que nous espérons bien qu'il achèvera quelque jour.

Passons plus rapidement sur le *Dictionnaire historique et pittoresque du théâtre et des arts qui s'y rattachent*. Comme tout Dictionnaire, en effet, le Dictionnaire de M. Arthur Pougin est de ces livres qui ne se connaissent qu'à l'usage. Il a ce mérite au moins d'être le premier Dictionnaire en son genre, et d'ouvrir ainsi les voies à ceux même qui corrigeront ce qu'il peut contenir d'erreurs comme à ceux qui répareront ce que le temps y fera voir de lacunes. La gloire d'être le premier se joignant, dans la circonstance, à l'avantage d'être le seul, nous ne doutons pas que ce Dictionnaire ne soit favorablement accueilli de quiconque s'intéresse à l'art si français du théâtre. De nombreuses gravures et de jolies chromolithographies accompagnent le texte.

Nous ne saurions quitter la librairie Firmin-Didot sans nommer au moins les trois volumes dont s'accroît, cette année, le *Walter Scott illustré* que nous avons signalé déjà plus d'une fois : *le Monastère*, *la Prison d'Edimbourg* et *la Jolie Fille de Perth*. Un quatrième volume, dans le même format, du même caractère, et non moins habilement illustré, *le Dernier des Mohicans*, inaugure, en outre, la publication d'un *Fenimore Cooper*. C'est seulement une question de savoir, après un demi-siècle écoulé, si le romancier américain est encore capable de

soutenir la comparaison et le voisinage du grand romancier anglais, auquel jadis on l'a si souvent égalé.

Le volume de M. Thirion sur *les Adam et Clodion*, c'est-à-dire sur cette famille ou cette tribu de sculpteurs dont Clodion, — de son vrai nom Claude Michel, — s'il n'a pas lui seul résumé tous les talens, demeure du moins le plus illustre, est un magnifique ouvrage, bien fait, copieusement « documenté, » selon le goût du jour, avec actes de naissances, lettres inédites, catalogue des œuvres, et jusqu'au prix que les moindres d'entre elles ont atteint dans les ventes publiques. L'impression et l'illustration sont dignes de cette collection des *Grands Maîtres de l'art*, que publie l'éditeur Quantin, et dans laquelle ont déjà paru le *Hans Holbein* de M. Paul Mantz, le *Van Dyck* de M. Guiffrey, l'*Albert Dürer* de M. Charles Ephrussi. Mais, quand nous passerions à M. Thirion la déclaration de principes dont il a cru devoir orner son *Introduction*, nous craindrions encore qu'il ne nous surfasse un peu son sculpteur. Clodion ne fut qu'un agréable modeleur de terres cuites, à ce qu'il semble, et rien, ou pas grand' chose de plus. Et quant à la grâce même que l'on s'accorde à louer dans ses *Satyres* et dans ses *Bacchantes*, il y aurait à dire, autant du moins qu'on en doive juger par les reproductions que l'on trouve dans ce livre. Dans la plupart de ces groupes, en effet, Clodion excelle à imaginer des arrangemens de jambes d'un effet malheureux et souvent disgracieux.

Aimez-vous beaucoup ce titre emphatique et précieux à la fois : *Son Altesse la Femme?* C'est celui du volume que nous offre M. Octave Uzanne, l'auteur du texte de *l'Ombrelle* et de *l'Éventail*. On a surtout apprécié dans les deux volumes dont nous rappelons les titres l'invention gracieuse, le caractère aimable et souriant, l'exécution délicate enfin de l'illustration. En dépit de M. Uzanne, et quoiqu il nous provoque dans sa préface à dire notre pensée de son « *olla podrida*, si longtemps mitonnée, tour à tour sous le feu clair des ardeurs du lettré, ainsi que sous les flammes languissantes des désillusions, des désespérances et des lassitudes, » c'est encore à l'illustration de *Son Altesse la Femme* que s'adresseront cette fois nos éloges. De celles de ces gravures qui sont tirées en noir nous ne dirons rien, sinon qu'elles sont d'une singulière élégance et d'une grande netteté; mais celles qui sont tirées en couleurs, par un retour heureux à quelques-uns des procédés du XVIIIe siècle développés et perfectionnés, méritent que l'on s'y arrête. Sans doute, on soupçonne bien, à ne considérer que les moins heureuses d'entre elles, que le procédé n'a pas toujours rendu tout ce que l'on en pouvait attendre. La plupart ne témoignent pas moins qu'il donnera bientôt de remarquables effets, et déjà sept ou huit de ces pages hors texte, sur une douzaine qu'il y en a, sont une fête pour des yeux qui, comme les nôtres, ont toujours souffert de la grossièreté de la chromolithographie.

Louons encore l'illustration en couleurs des *Voyages de Gulliver*, traduits ou retraduits par M. Gausseron, et publiés également par la librairie Quantin. Mais pourquoi ne lisons-nous pas, au frontispice du livre, comme ordinairement, le nom du dessinateur, M. V. A. Poirson? Ils sont bien spirituels pourtant tous ces dessins; d'une fantaisie moins amère que celle du doyen de Saint-Patrick, cela va sans dire, puisque Alceste lui-même, à côté de ce misanthrope, ne serait qu'un simple Philinte, mais d'une fantaisie bien appropriée au caractère amusant que la satire a dû prendre, bon gré mal gré, depuis que l'on s'est avisé de la faire servir à la joie des enfans; et la couleur se joue le plus heureusement du monde parmi ces lestes et légères improvisations. Si nous avions un choix à faire et des rangs à donner, cette édition nouvelle des *Voyages de Gulliver* n'occuperait pas la dernière place, et ne nous tenterait certainement pas le moins.

Quant à *Madame Bovary*, qu'on nous présente avec douze compositions de M. Albert Fourié, — lesquelles n'ont qu'un tort, qui est, en l'habillant des modes d'il y vingt-cinq ans, de *faire dater* un roman encore jeune aujourd'hui comme à son premier jour, — le volume inaugure une *Bibliothèque des chefs d'œuvre du roman contemporain*, où nous aurons sans doute plus d'une occasion de revenir. Contentons-nous donc de le nommer au passage, et demandons seulement, puisque nous parlons de la collection, s'il ne serait peut-être pas temps encore d'y apporter quelques légères, mais utiles modifications, comme d'en rayer *le Lorgnon*, par exemple; ou *la Guerre du Nizam;* ou encore, sous le nom de Balzac, d'y remplacer *le Cousin Pons*, trop vanté selon nous, par *César Birotteau?*

Nous avons signalé, l'an dernier, une nouvelle édition de *Rabelais*, illustrée par Gustave Doré, dont la librairie Garnier faisait paraître le premier volume. Nous dirons du second, qui se publie cette année, ce que nous avons dit du premier : c'est que le fécond et merveilleux illustrateur, — non point peintre ni dessinateur, — qui eut nom Gustave Doré, s'il fut aussi bien inspiré quelquefois, ne le fut jamais mieux que lorsqu'il interprétait *Rabelais*. Cette excessive liberté dans la plaisanterie, qui caractérise l'auteur de *Pantagruel*, cette audace dans la caricature, et, par-dessous tout cela, cette colossale gaîté qui ne permet pas, entre lui et le triste Swift, l'ombre seulement d'une comparaison, rien ne convenait mieux sans doute au crayon de Gustave Doré, puisque dans aucune autre de ses « interprétations pittoresques, » il n'a retrouvé la bonne humeur, la verve, et l'esprit même qui animent constamment celle-ci.

C'est dans de tout autres régions que nous fait passer le splendide ouvrage que la librairie Plon vient de consacrer à saint François d'Assise; le saint qui peut-être, selon la parole de Bossuet, a le mieux connu « ce qui peut arriver de plus doux à une âme vraiment percée des

traits de l'amour divin; » mais sans cesser d'être homme, ou plutôt en faisant déborder sur toutes les créatures l'excès de charité qui semblait se renouveler dans son cœur à mesure qu'il le dépensait. Ce livre, publié par les soins des pères de Châtel et de Porrentruy, se divise en deux parties : la *Vie de saint François*, et *Saint François après sa mort*. De nombreux artistes, au premier rang desquels figurent M. Léopold Flameng, M. François Gaillard, M. T. de Mare, — car nous ne pouvons ici les nommer tous, — ont concouru à faire de ce livre un des vraiment beaux livres que l'on puisse voir. A la vérité, si nous ne consultions que notre goût, nous y reprendrions peut-être la diversité des procédés employés pour l'illustrer, mais il est bien probable que cette diversité même, pour la plupart des amateurs, ne fera qu'ajouter à son prix. Quant au texte, les noms des auteurs, qui tous appartiennent à l'ordre de Saint-François, peuvent sans doute suffire à en garantir l'intérêt, la valeur, l'autorité surtout. Il n'y a qu'un dernier chapitre, et non pas le moins intéressant, sur *Saint François dans l'art*, dont le rédacteur a voulu garder l'anonyme. Les opinions qu'il y exprime vaudraient la peine d'être discutées; et c'est avec M. Eugène Müntz que je voudrais le voir aux prises, sur cette grande question des rapports de l'art avec la religion dans l'histoire de la renaissance italienne.

Pour ne pas chercher les transitions à tout prix, est-on tenu de les fuir quand elles se présentent? Puisque donc il se peut que Jeanne d'Arc ait fait partie du tiers-ordre des franciscains, et puisque les auteurs de *Saint François d'Assise* n'ont garde, en attendant, de ne pas la revendiquer, nous ne saurions mieux placer les quelques mots que nous avons à dire de la *Jeanne d'Arc* de M. Marius Sepet. Paru pour la première fois en 1869 à la librairie Mame, le livre de M. Marius Sepet a été refondu dans toutes celles de ses parties que la critique historique, depuis une quinzaine d'années, avait modifiées ou renouvelées. Ainsi tiré des meilleures sources, dégagé de tout l'appareil critique dont il faut commencer par se débarrasser si l'on veut être lu, vivifié par une ardeur de conviction religieuse qui pourrait bien n'être pas inutile à l'intelligence même de la mission de Jeanne d'Arc, le livre de M. Marius Sepet, s'il n'est pas la meilleur, est l'un des meilleurs au moins qu'il y ait sur la Pucelle, et pour toutes ces raisons nous ne saurions trop le recommander. L'illustration, faite exprès pour le livre, défectueuse parfois dans l'exécution, mais partout heureusement et noblement conçue, uniforme d'ailleurs, et ainsi ne détournant pas l'œil à chaque instant du *sujet* vers le *procédé*, ne mérite pas, en général, moins ni de moindres éloges.

La librairie Hachette, elle toute seule, aurait de quoi nous retenir aussi longtemps que plusieurs autres ensemble. Dans le troisième volume de leur *Histoire de l'art dans l'antiquité*, MM. Perrot et Chipiez,

après l'Égypte et l'Assyrie, traitent aujourd'hui de l'art phénicien. Nous n'avons pas à rappeler l'importance du rôle que les Phéniciens, — aïeux naturels de l'Israélite moderne et prédécesseurs historiques de l'Anglais contemporain, — ont tenu dans l'histoire générale de la civilisation antique. Au point de vue plus particulier de l'histoire de l'art, si l'art grec a, comme on le croit, ses premières origines en Asie, les Phéniciens doivent en être les premiers importateurs sur le sol où plus tard il a enfanté ses chefs-d'œuvre. Et rien n'était plus naturel, à ce titre, ou même plus nécessaire, écrivant une *Histoire de l'art dans l'antiquité*, que de leur y faire la part égale à celle des Assyriens et des Égyptiens. Mais, après avoir ainsi traité l'art phénicien selon son importance, les savans auteurs n'ont-ils pas accordé peut-être à la description des débris de l'art cypriote une place un peu bien large? Ne feraient-ils pas bien de se tenir en garde contre une certaine tendance qu'ils ont à laisser s'insinuer trop d'archéologie proprement dite dans leur histoire de l'art? Quand arriveront-ils enfin à l'art grec lui-même? et combien, pour en traiter, leur faudra-t-il de volumes, s'ils continuent à s'espacer ainsi sur ce qui n'est, en somme, que l'introduction de leur vrai sujet? Telles sont les quelques objections que nous ne saurions nous empêcher de leur soumettre, et qu'à peine avons-nous besoin de dire que nous ne formulerions seulement pas si, l'ouvrage étant déjà voisin de la perfection de son genre, nous ne souhaitions qu'il achevât de l'atteindre et de la réaliser pleinement.

Le septième volume de l'*Histoire des Romains*, de M. Victor Duruy, termine cette année le beau livre dont nous avons déjà dit bien des fois que ni l'Angleterre, ni même l'érudite Allemagne ne pouvaient nous offrir le pareil, et encore moins l'égal. Une coquetterie de la fortune a ainsi voulu que le couronnement de son œuvre coïncidât pour l'historien avec son élection récente à l'Académie française. Et quoique peut-être ce n'en soit pas précisément ici le temps, on nous permettra de saisir l'occasion au passage, et de confondre les félicitations qui vont à l'académicien avec les éloges qui s'adressent naturellement à l'historien. Nos lecteurs connaissent déjà la belle et large *Conclusion* de cette grande histoire. Mais aucun des chapitres de ce dernier volume, qui conduit l'histoire du monde autant que celle de Rome, de l'avènement de Constantin à la mort de Théodose, n'est au-dessous de cette *Conclusion* même, comme si, bien loin de se lasser à mesure qu'il avançait dans sa tâche, le vigoureux talent de l'historien eût pris dans sa course des forces et un éclat nouveaux. On n'aura pas de longtemps la témérité de toucher à ce grand sujet, et l'*Histoire des Romains* durera.

Nous serons plus bref sur l'*Histoire de France racontée par les chroniqueurs*, en ayant assez dit sur les précédens volumes où Mme de Witt, comme dans celui-ci, s'est proposé de faire en quelque façon commen-

ter par les contemporains la belle *Histoire de France* de son illustre père. Le présent volume se rapporte aux règnes de Charles V, Charles VI et Charles VII. Avons-nous besoin de rappeler quels événemens tragiques les ont remplis? Disons du moins que ce troisième volume, en tout semblable aux précédens, heureux par le choix des extraits, ne l'est pas pas moins par la valeur tout historique de l'illustration. Miniatures, tapisseries, dessins et sceaux de l'époque, on n'a rien négligé de ce qui pouvait servir à replacer le lecteur dans le milieu même et l'atmosphère morale d'il y a quatre ou cinq siècles.

Le très beau livre de M. Désiré Charnay sur *les Anciennes villes du Nouveau-Monde* est au premier rang de ceux qui mériteraient plus et mieux que le peu que nous pouvons en dire. Il soulève, en effet, l'un des plus curieux problèmes d'ethnographie, d'archéologie, d'histoire que puisse discuter la science contemporaine : comment s'est opéré le peuplement de l'Amérique, et quelle est la race mystérieuse à qui l'on doit faire honneur de ces débris de civilisation qui couvrent en tant d'endroits le sol du Nouveau-Monde? Ces sortes de questions se décident ordinairement dans le silence, ou, pour mieux dire, le *confort* du cabinet de travail, ce qui explique assez la diversité contradictoire des solutions qu'elles reçoivent. M. Désiré Charnay a pensé qu'il ne pouvait être mauvais, pour une fois, de les examiner sur les lieux mêmes, et c'est ce qui donne aux *Anciennes villes du Nouveau-Monde*, avec l'attrait des récits de voyages, la solide autorité qui manque à tant de livres du même genre. Ce ne sont point ici les rêveries d'un archéologue, mais les constatations d'un explorateur ; et les faits ne sont point choisis pour mener à des conclusions bien arrêtées d'avance, mais au contraire les conclusions tirées des faits et commandées par eux. Quant à l'illustration du livre, les conditions mêmes dans lesquelles M. Désiré Charnay a exploré les ruines de l'Amérique centrale en garantissent la sincérité, comme les traditions de la maison Hachette en assurent la beauté.

Le *Voyage au Soudan français*, du commandant Gallieni, s'il est d'un autre genre, est à peine moins intéressant, ou plutôt, car il faut ici compter avec la diversité des goûts, les esprits moins curieux de se représenter ce que fut le passé que de se figurer ce que sera l'avenir lui donneront la préférence. S'il est bon d'acquérir des colonies nouvelles, peut-être est-il meilleur de tirer parti de celles que l'on possède. Ç'a été, voilà trois ou quatre ans, l'objet de la mission du commandant Gallieni dans la vallée du Haut-Niger et le pays de Ségou. En abordant le Soudan par la vallée du Sénégal et du Niger, tandis que le colonel Flatters s'efforçait d'atteindre Tombouctou par l'Algérie et le Sahara, et que M. de Brazza opérait par la voie du Congo et de l'Ogooué, trois missions tendaient de la sorte au même but : la fondation d'une espèce d'empire commercial et politique de la France au centre de

l'Afrique. L'avenir dira ce qu'il faut penser de ces vastes projets, mais, en attendant, nous devons rendre un juste hommage non-seulement au courage et au dévoûment de ceux qui n'ont pas reculé devant la tâche, mais encore, avec de bien faibles moyens pour de bien grandes difficultés, à ce qu'ils en ont pu, dès à présent, réaliser.

Puisque nous en sommes au chapitre des voyages, quittons un moment la librairie Hachette et signalons, chez Victor Palmé, les deux volumes de M. Ch.-F. Aubert : *le Littoral de la France*. Le premier volume, paru l'année dernière, avait décrit la côte de Dunkerque au Mont-Saint-Michel; le second la décrit du Mont-Saint-Michel à Lorient; d'autres suivront qui la décriront de Lorient à Bayonne, et de Port-Vendres à Menton. Nous ne pouvons que louer le plan de la publication, l'intérêt du texte, et la variété de l'illustration. Si nous continuons de vivre dans l'ignorance où nous avons longtemps vécu de la géographie de notre propre patrie, nous serons vraiment inexcusables, car, depuis quelques années, les ouvrages abondent, plus ou moins agréables à lire, mais tous honnêtement, consciencieusement faits et habilement illustrés. Celui de M. Ch.-F. Aubert sur *le Littoral de la France*, autant que l'on en doive juger par ces deux intéressans volumes, ne tiendra pas le dernier rang dans ce catalogue des livres où l'utile, selon la vieille formule, se mêle à l'agréable, et le pittoresque à la vérité.

Ce genre d'ouvrages nous amène aux livres plus particulièrement destinés à la jeunesse. La fort jolie édition de *l'Homme à l'oreille cassée*, que nous donne la librairie Hachette, est-elle précisément un livre pour la jeunesse? Le merveilleux du moins ne saurait lui en déplaire, et l'honnête moralité ne l'en pourrait assurément induire à mal. Après cela, quoiqu'il n'y ait pas de comparaison du style de M. About à celui de M. Frédéric Dillaye, ni même d'un livre à l'autre, si l'on préférait néanmoins les *Jeux de la Jeunesse* à *l'Homme à l'oreille cassée*, je n'en serais pas autrement étonné. C'est qu'aussi bien le livre de M. Dillaye, sous son titre modeste et dans son cartonnage d'étrennes, est riche de très amusantes et très curieuses recherches. Saviez-vous qu'un général chinois fût l'inventeur du cerf-volant? et que répondriez-vous si l'on vous demandait d'où nous vient le colin-maillard? Voilà ce que vous apprendrez dans le livre de M. Dillaye; — sans compter les règles de la *bloquette* et la législation du *croquet*. D'autres livres s'adressent plus directement encore à la jeunesse : *Pour la Patrie*, par Mme Colomb; *la Famille Gaudry*, par M. J. Girardin; *le Jardin suspendu*, par Mme de Witt; *Feu et Flamme*, par Mme Zénaïde Fleuriot. Nous en aurions volontiers parlé plus longuement, mais ils paraissent toujours trop tard, et manquant du temps qu'il faudrait pour les parcourir, nous n'avons que celui de les énumérer. Ajoutons-y quatre nouveaux volumes de la *Bibliothèque des merveilles*. Ceux-ci vont,

comme l'on sait, à tout le monde; et je pourrais dire plus d'une matière sur laquelle beaucoup d'entre eux sont encore ce que l'on saurait lire de plus instructif et parfois de plus neuf.

Les Mille et un Jours, que publie la librairie Delagrave, et dont l'illustration, malheureusement, n'est pas tout à fait ce que l'on voudrait, sont un recueil de Contes persans, traduits pour la première fois, au commencement du XVIIIe siècle, par l'orientaliste Pétis de La Croix. Les bibliographes affirment que l'auteur de *Gil Blas*, qui n'était encore alors celui que de *Turcaret* et du *Diable boiteux*, aurait retouché les deux premiers volumes de la traduction, qui en formait cinq, et nous avons quelque raison de le croire avec eux. On ne sait pourquoi ces *Mille et un Jours* avaient depuis quelques années comme disparu de la circulation. La librairie Delagrave a bien fait de nous les rendre, et nous ne doutons pas que, dans cette édition nouvelle, ils retrouvent leur succès d'autrefois. Il va sans dire qu'en nous les rendant, on les a d'ailleurs soigneusement expurgés de tout ce qu'ils contiennent, dans leur texte original et dans la traduction même de Pétis de La Croix, de trop libre et de trop hardi. Nommons encore à la même librairie : *la Nouvelle Scheherazade*, par Leïla-Hanoum, autre recueil de contes orientaux, mais d'un accent plus moderne ; *Mont-Salvage*, par Mme S. Blandy; *l'Espion des écoles*, par M. Louis Ulbach, une histoire « parisienne » rapportée de Lisbonne; enfin *Jean Déperret*, par Mme A. Lion et *Bébés et Papas*, par M. Charlet-Segard. Tous ces volumes, extraits pour la plupart du *Musée des familles* ou du *Saint-Nicolas*, sont bien appropriés à leur jeune public. Ils sont d'ailleurs convenablement illustrés.

La librairie Hetzel, cette année comme les précédentes, avec son exacte régularité, nous offre son choix de gros, moyens et petits volumes, dix-neuf en tout, depuis l'album pour le premier âge, comme s'exprime le catalogue, — *la Revanche de Cassandre*, par M. Robert Tinant, ou *une Drôle d'école*, par M. Becker, — jusqu'au livre presque savant, tel que celui de M. Aristide Rey : *les Travailleurs et Malfaiteurs microscopiques*, dont le titre indique assez le sujet. L'homme utile et distingué qui dirige la *Bibliothèque d'Éducation et de Récréation* n'a jamais laissé passer l'occasion d'enrichir son catalogue, année par année, de quelque *actualité* scientifique nouvelle, et de tenir ainsi ses jeunes lecteurs, ou du moins les studieux d'entre eux, au courant du progrès de la science. On trouvera dans le livre de M. Aristide Rey un instructif résumé des questions relatives aux fermentations, en même temps qu'une très claire exposition de ce que l'on appelle aujourd'hui les théories microbiennes. Il n'est pas d'ailleurs indispensable d'être jeune pour y trouver profit en même temps qu'intérêt, et nous pouvons hardiment recommander ce volume à des lecteurs de plus de quinze ans.

Autant il nous paraît bon que l'on mette la science même à la portée de la jeunesse, en lui laissant d'ailleurs son véritable caractère,

autant avons-nous toujours trouvé moins bon que l'on affectât, en l'enveloppant dans le roman, de la rendre amusante. Félicitons donc M. Jules Verne, dans son *Étoile du Sud* et dans son *Archipel en feu*, comme au surplus dans quelques-uns déjà de ses précédens volumes, d'avoir bien voulu se résigner à n'être enfin qu'un romancier, mais des plus ingénieux et des plus habiles à provoquer, renouveler, soutenir et faire croître savamment l'intérêt. Il est bien un peu question, dans *l'Étoile du Sud*, par-ci, par-là, de la cristallisation du carbone, et l'on y trouve sur les champs de diamans du Griqualand des renseignemens qu'après tout on aurait mauvaise grâce à se plaindre d'y rencontrer, mais *l'Archipel en feu* n'est qu'un épisode émouvant de la guerre de l'indépendance hellénique, et ne s'en lira pas pour cela moins facilement.

« Quel est l'imbécile, disait Ney, si je ne me trompe (et il se servait d'un autre mot), qui ose se vanter de n'avoir jamais eu peur? » Mais ce n'est pas de cette espèce de peur, ni du courage qui consiste à la surmonter qu'il est question dans le livre de Stahl : *les Quatre Peurs de notre général*. Sa thèse, d'ailleurs, n'en est pas moins vraie. C'est que ces peurs, ces inquiétudes, ces timidités enfin de l'enfance, dont on se moque, aussi réelles, sont peut-être aussi fondées, et par conséquent aussi *critiques* que tout ce que la vie, à mesure que nous avançons en âge, ne nous épargne pas de soucis, de difficultés, d'angoisses. Cette idée sert de fond, en même temps que de moralité, à quatre récits successifs placés dans la bouche du même narrateur, tous les quatre conduits avec l'ordinaire aisance, le fin bon sens et l'humaine philosophie de Stahl.

Une excellente idée encore de Stahl, mais cette fois en tant qu'Hetzel, c'est d'avoir extrait de l'œuvre de M. Alphonse Daudet un certain nombre de *Contes choisis* pour en former, à l'usage de la jeunesse, un des plus agréables volumes que l'on puisse lire. On sait, parmi ce monde mêlé que parfois il aime trop à décrire, avec quel charme on se repose dans la société des braves gens que M. Daudet, par un contraste habile, n'a jamais oublié, dans ses meilleurs romans, d'opposer à ses « ratés, » à ses docteurs Jenkins et à ses d'Argenton, à ses Sidonie Chèbe, à ses Sephora Lemans, et jusqu'à ses Sapho. Ce sont ces braves gens, avec leurs légers ridicules ou leurs manies aimables, que l'on retrouvera dans ces *Contes choisis*; ce sont aussi quelques-unes des *Lettres de mon moulin* et quelques-uns des *Contes du lundi*; c'est presque tout entier ce déjà légendaire et toujours prodigieux *Tartarin de Tarascon*; ce sont, enfin, quelques-unes des plus belles pages de *Jack* et des *Rois en exil*. Les illustrations en sont signées de M. Émile Bayard et de M. Adrien Marie.

Nous n'insisterons pas sur l'*Histoire d'un écolier hanovrien*, de M. André Laurie, et nous nous contenterons de rappeler qu'il continue

l'intéressante série des *Scènes de la vie de collège dans tous les pays*. Deux ou trois fois déjà nous avons attiré l'attention du lecteur sur ce que l'idée même de cette série avait d'ingénieux à la fois et d'utile, et aussi souvent nous avons eu occasion de louer la manière dont l'auteur l'avait jusqu'ici réalisée. L'*Histoire d'un écolier hanovrien* n'est ni moins bien informée ni moins agréable à lire que les volumes qui l'avaient précédée. La place nous fait défaut : mentionnons donc rapidement, au hasard de la plume : *Pierre Casse-Cou*, de M. Th. Bentzon; *les Emigrans du Transvaal*, du capitaine Mayne Reid; *l'Héritier de Robinson*, de M. André Laurie; *la Petite Louisette*, de M. Gennevraye, autant de volumes que les noms de leurs auteurs, à défaut de nous, recommandent assez à leurs lecteurs habituels. Mais c'est un volume qu'il nous faudrait à nous-même, si nous voulions parler de tant de livres convenablement, car, à mesure que nous avançons, bien loin d'approcher du terme de notre tâche, nous nous effrayons de ce que nous avons oublié.

Nous n'avons rien dit en effet des deux nouveaux volumes qui viennent de s'ajouter à la *Bibliothèque de la Nature*, dirigée par M. Gaston Tissandier, et publiée par l'éditeur Masson : *l'Art militaire et la Science*, du colonel Hennebert, et *l'Électricité dans la maison*, de M. Hospitalier. L'un et l'autre titre s'explique assez de lui-même. *L'Électricité dans la maison*, c'est une étude à la fois savante et agréable sur les diverses applications que l'on pourrait faire de l'électricité, dès à présent, aux usages domestiques. *L'Art militaire et la Science* en est une autre, non moins savante, mais moins riante, sur l'état actuel du matériel de guerre, dans le degré de perfection redoutable où l'ont porté les dernières découvertes. Il convient de louer sans réserves l'impression de ces deux volumes et leur illustration. On peut faire aussi bien ailleurs, mais la gravure sur bois n'est nulle part plus nette, plus distincte, enfin mieux traitée que dans les livres qui nous viennent de la librairie Masson. Il serait d'ailleurs superflu d'insister sur l'intérêt que présente à tout le monde le texte lui-même de *l'Electricité dans la maison* et de *l'Art militaire et la Science*.

Combien d'autres livres encore dont nous ne pouvons pas même donner une courte analyse! Chez Marpon et Flammarion, *la Petite Sœur*, de M. Hector Malot, réduction pour la jeunesse du roman jadis paru sous le même titre, très joliment illustrée; chez l'éditeur Hennuyer, *le Fleuve d'or*, un de ces récits de voyages et d'aventures où excelle M. Lucien Biart, et *les Aventures de Tom Sawyer*, du célèbre humoriste américain Mark Twain, traduites par M. William Hughes, illustrées par M. Sirouy, dans le goût comique et bouffon parfois du texte; chez Théodore Lefèvre, sous le titre d'*Enfans d'Alsace et de Lorraine*, une série de biographies, par Mlle Émilie Carpentier; — Jeanne d'Arc, Henri de Guise, Fabert, Callot, Ligier-Richier, Claude Lorrain,

Oberlin, Drouot, Oberkampf, Gilbert, — autant de grands exemples, excepté sans doute le dernier, « de solides vertus » ou de « qualités rares. » On aimait beaucoup autrefois ce genre de livres, et nous n'en savons guère qui conviennent mieux à la jeunesse, car les leçons dont elle a besoin, ils les lui inculquaient sans qu'elle s'en aperçût, avec l'autorité de l'histoire, et laissaient dans sa mémoire l'aiguillon de l'émulation.

Ce n'est pas encore tout, et, en terminant, nous ne pouvons passer sous silence les nombreux albums de toute sorte qui manquent encore à l'énumération. Voici donc *les Récits et Légendes d'Alsace*, par MM. Tuefferd et Garnier, chez l'éditeur Berger-Levrault, quatre légendes et deux récits, illustrés de douze grandes compositions et de quarante-quatre dessins dans le texte : jolis dessins, belles compositions, exécution typographique remarquable. Voici *Colin-Tampon*, par MM. Quatrelles et Eugène Courboin, que publie la librairie Hachette, et qu'il eût fallu classer parmi les livres, si ce n'était qu'ayant le malheur de n'en pas assez goûter le texte, nous n'en avons retenu que l'illustration, spirituelle et amusante. Voci *les Jeux et Jouets du jeune âge*, à à la librairie Masson, illustrés en couleurs, d'après les dessins de M. Albert Tissandier, commentés par un texte de M. Gaston Tissandier. C'est un choix de « récréations instructives, » dit le titre, mais surtout ingénieuses, dirons-nous plutôt, et ingénieusement imaginées pour intéresser les parens dans les distractions de l'enfance. Autre habitude encore fort à propos rappelée d'un peu loin ! Et la justice n'est qu'un mot, si, pour parler en style de réclame, *les Jeux et Jouets du jeune âge* ne sont pas un des succès de l'année. Nous en dirons autant des *Chansons et Rondes enfantines* que publie la librairie Garnier et des *Chansons de France pour les petits Français*, qui nous viennent de la librairie Plon. M. J.-B. Weckerlin s'étant chargé d'écrire l'accompagnement des unes et des autres, ce n'est pas lui qui se plaindra de trouver ici l'un et l'autre album réunis dans le même éloge. Quant aux auteurs des paroles, ils se perdent dans la nuit des temps, toutes ces chansons étant celles que tout le monde a chantées dans son enfance. A ce double attrait qui leur est commun, chacun des deux albums ajoute son attrait particulier. L'illustration de celui que publie la librairie Garnier est plus abondante, et, si l'on veut, plus riche, il y a plus de dessins ; mais l'illustration de celui de la librairie Plon est plus naïve et dans sa naïveté d'un caractère plus original. MM. Henri Pille, Blass, Le Natur, etc., ont contribué à la première, la seconde appartient uniquement à M. Boutet de Monvel, et elle vaut bien qu'on lui en fasse honneur.

F. B.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Un des plus singuliers, un des plus tristes phénomènes du temps présent, c'est en vérité que ceux qui sont aux affaires depuis quelques années dans notre pays, nos maîtres du jour, semblent ne pas même se douter de ce qu'ils font, et ont, avec toutes les présomptions, toutes les ignorances. Pourvu qu'ils règnent, pourvu qu'ils aient l'influence dans les assemblées, dans les ministères ou dans leur arrondissement, pourvu qu'ils gardent leur place dans cette franc-maçonnerie nouvelle organisée pour le gouvernement ou l'exploitation de la France, peu leur importe le reste, ils sont satisfaits.

Ils sont naïvement persuadés qu'à eux seuls ils représentent la république, la démocratie, le progrès, et ils s'imaginent presque, comme ils le disent par une habitude de déclamation banale, qu'ils sont l'objet de l'attention universelle. M. le président du conseil s'est même flatté d'offrir, par son congrès du dernier été, un de ces spectacles qui excitent l'admiration du monde. La réalité est que ces étranges politiques, improvisés par le hasard des événemens et par le caprice du suffrage universel, n'ont aucune idée ni du régime parlementaire qu'ils prétendent pratiquer, ni du gouvernement qu'ils ont l'ambition d'exercer sans partage, ni des vœux et des intérêts de la France qu'ils se figurent représenter. Ils sont le médiocre produit d'une situation troublée et transitoire où rien n'est à sa place. Ils ne gouvernent pas, ils ne dirigent pas : ils sont au pouvoir pour la satisfaction de leurs intérêts, de leurs passions, de leurs préjugés, ou de leurs ressentimens de parti et de secte. Tout se ressent nécessairement de cette préoccupation unique et subalterne, de cette inaptitude aux affaires sérieuses. Ils font des lois et ils ne peuvent en voter une seule sans y mettre toutes les incohérences et toutes les contradictions. Ils touchent à la

politique extérieure, et c'est pour engager la France dans des aventures d'où l'on ne sait plus se tirer. Ils ont déjà leur expédition du Mexique! Ils veulent entreprendre une réforme constitutionnelle à laquelle rien ne les obligeait, et cette revision, qui devait exciter l'admiration du monde, selon M. Jules Ferry, finit par une comédie législative où l'on se sauve en toute hâte par un pauvre expédient dont le sénat paie les frais par une diminution d'intégrité et d'autorité. Ils portent la main sur les finances, et c'est pour conduire la France aux misères du déficit, à l'inexorable nécessité de subir d'ici à peu de nouvelles charges, de nouveaux impôts pour payer les fantaisies, les imprévoyances d'une domination ruineuse pour la fortune matérielle comme pour la fortune morale du pays. Tout ce qu'ils touchent, ils le gâtent et le compromettent ou le rapetissent en ramenant les plus grandes affaires aux proportions des plus médiocres combinaisons. C'était l'histoire d'hier; c'est malheureusement encore l'histoire d'aujourd'hui avec ces deux ou trois discussions toutes récentes sur la phase nouvelle des affaires du Tonkin, sur la loi électorale du sénat, sur le budget, qui sont certes la démonstration la plus sensible de l'impuissance turbulente et infatuée d'un parti occupé à épuiser son règne.

Voyons donc ce que les républicains officiels d'aujourd'hui, ministère et majorité parlementaire, ont fait de quelques-unes de ces questions qui touchent à la situation extérieure et intérieure de la France. Il y a au premier rang cette affaire de l'Indo-Chine, qui revenait hier encore devant le sénat, après avoir été débattue il y a quelques jours devant l'autre chambre, et qui, dans l'intervalle des deux discussions, s'est peut-être compliquée plus que jamais. Que le gouvernement de notre pays ait cru devoir, à un certain moment, étendre la domination de la France dans les régions du Tonkin, même au-delà du Fleuve-Rouge, sans s'arrêter devant les mauvais vouloirs, trop évidens, de la Chine, ce n'est plus là ce qui est à discuter. La question a été tranchée; on est maintenant engagé par ce qu'on a fait, par toute une situation qu'on doit maintenir vis-à-vis de la Chine, et aucun esprit sérieux, sensible à l'honneur du pays, ne demande que le drapeau de la France s'humilie devant les hostilités ou les perfidies chinoises. Il ne s'agit de rien de semblable; mais ce qu'on a bien le droit d'examiner avant d'aller plus loin, c'est la manière dont toute cette affaire a été conduite, ce qu'on a fait pour la paix quand elle était possible ou pour la guerre quand elle était nécessaire, et c'est là précisément ce que M. le duc de Broglie a montré avec une vive et forte éloquence dans un discours qui ne laisse dans l'ombre aucune des fautes, des tergiversations, des contradictions accumulées depuis dix-huit mois et plus. Sans remonter plus haut, il y a quelques mois, au lendemain du traité de Tien-Tsin et de la malheureuse échauffourée de Bac-Lé, on

demandait des crédits s'élevant à 38 millions; aujourd'hui on demande, on vient d'obtenir 16 millions pour la fin de l'année, 43 millions pour le commencement de l'année prochaine, et, dans l'intervalle de ces deux demandes de crédits, après tout considérables, qu'a-t-on fait? On a continué à s'agiter sans marcher : on avait voulu aller à Lang-Son, et, après un revers dont le chef militaire chargé de l'expédition n'est nullement responsable, on n'a pas recommencé la tentative. On a voulu prendre l'île de Formose, et on ne l'a prise qu'à demi ou d'une manière bien incomplète, faute de forces suffisantes. Bref, on n'a rien fait ou à peu près; on a sacrifié des hommes, dépensé près de 60 millions pour ne point avancer d'un pas depuis six mois, pour rester toujours en chemin. Et c'est vainement que, pour calmer les généreuses et patriotiques inquiétudes de M. le maréchal Canrobert, on nous assure que nos soldats ne sont pas sur la défensive, qu'ils peuvent marcher quand ils le voudront, quand ils en recevront l'ordre. Les faits sont évidens; notre armée n'a pas marché au-delà d'un rayon limité, et elle a eu même à repousser les incursions chinoises. Voilà la vérité.

Ce n'est point la faute de nos soldats, non assurément. Nos soldats sont toujours prêts aux fatigues et aux combats, même aux épreuves comme cette dramatique nuit de Bac-Lé, où ils ont été un instant aux prises avec les plus cruelles extrémités; ils ne cessent de montrer, on a raison de le dire, qu'ils sont dignes de leurs aînés. La faute est tout entière évidemment à la politique qui dirige la diplomatie et les opérations militaires, ou plutôt qui laisse tout aller à l'aventure, et c'est ici justement qu'est engagée la responsabilité du gouvernement et de la majorité de la chambre. M. le président du conseil flotte visiblement entre le besoin d'agir, d'en imposer par un certain déploiement de force militaire, et la crainte d'avoir à demander de trop gros crédits; la majorité de la chambre, après toutes les indiscrétions de ses commissions, accorde les crédits qu'on lui demande, vote des ordres du jour de confiance, et en même temps elle voudrait bien éluder devant le pays la responsabilité d'une guerre lointaine. Les uns et les autres veulent et ne veulent pas. La conséquence est cette politique qui jusqu'ici a laissé courir les événemens sans les diriger, sans les maîtriser par la fermeté et par la prudence, qui n'a su faire à propos ni la guerre ni la paix. A l'heure qu'il est cependant, où en sommes-nous? L'Angleterre, à ce qu'il paraît, a essayé de jouer le rôle de médiatrice, et c'était peut-être l'explication d'une certaine temporisation; malheureusement la médiation anglaise a échoué par l'arrogance de la Chine, qui ne veut plus même reconnaître le traité de Tien-Tsin : de sorte que, par le fait, nous sommes moins avancés qu'il y a six mois. Nous voilà en face d'une véritable guerre qui aurait pu probablement être évitée. Et lorsqu'on parle ainsi, lorsqu'on fait obser

ver que toute cette politique n'est pas précisément de nature à inspirer une grande confiance pour l'avenir, les mameluks du ministère s'écrient aussitôt qu'on encourage la Chine à résister, que nos débats sont lus à Pékin ! C'est exactement ce que disaient les mameluks de l'empire lorsque M. Thiers, M. Jules Favre signalaient les fautes et les dangers de l'expédition du Mexique; ils prétendaient, eux aussi, que les discours de M. Jules Favre allaient au camp du dictateur mexicain. Nos ministériels n'inventent rien, et ce n'est malheureusement pas le seul point où ils s'approprient les procédés les plus suspects de l'empire pour les mettre au service de leurs passions et de leurs ressentimens.

La politique du jour, à vrai dire, ne se pique pas d'être élevée ni désintéressée, et elle le montre bien à tout instant dans les affaires intérieures aussi bien que dans les affaires extérieures. Dans les unes et les autres, elle vit d'expédiens, de petites combinaisons, de tactiques de parti, et même, à propos d'une réforme constitutionnelle, d'une loi électorale du sénat ou du budget, elle ne se demande pas si elle fait une œuvre sérieuse, prévoyante et juste; elle se demande, avant tout, ce qui servira le mieux ses intérêts ou ses passions. Oh! si, par exemple, pour cette loi électorale du sénat qui vient d'être votée, on avait pu tout simplement supprimer l'inamovibilité pour des hommes comme M. Buffet, comme M. Chesnelong, et la maintenir pour les républicains; si on avait pu composer un collège sénatorial particulier, choisi au besoin par une commission administrative, pour les départemens qui ont élu jusqu'ici M. le duc de Broglie, M. Bocher, c'eût été au mieux, le problème aurait été résolu : on avait le couronnement de la revision! Malheureusement c'était un peu difficile ou par trop naïf; il a fallu prendre des détours, et le résultat, pour avoir été poursuivi plus laborieusement, à travers bien des scènes de comédie dans les deux chambres, n'est pas moins à peu près ce qu'on voulait, un simple expédient de parti dirigé contre des adversaires, atteignant le sénat lui-même dans son autorité et dans sa dignité.

Évidemment, puisque cette revision tapageuse et stérile du mois d'août, si chère à M. le président du conseil, avait fait une nécessité d'une loi nouvelle pour le sénat, on pouvait choisir entre divers systèmes qui frappent l'esprit du premier coup. Même en admettant la suppression de l'inamovibilité, qui était une garantie d'indépendance parlementaire, mais contre laquelle s'élève un puéril préjugé républicain, il restait deux ou trois modes d'élection également sérieux et pour ainsi dire également loyaux. On pouvait conserver le principe de la représentation communale qui a fait l'originalité et le caractère du nouveau sénat; on pouvait maintenir ce principe en l'étendant, si on le voulait, en faisant des électeurs de tous les conseillers municipaux. On obtenait ainsi le double résultat d'augmenter le nombre des électeurs sénatoriaux et de respecter le principe de la représentation com-

munale. C'était un moyen sensé, rationnel, et c'est ce qui a été proposé au sénat. Si on ne voulait plus de la représentation communale, on pouvait encore se rattacher à l'élection directe du sénat par le suffrage universel, et c'est ce que M. Léon Say a soutenu avec une netteté singulière de raison et de parole; c'est même ce qui a été un instant voté par la chambre des députés. Les deux systèmes avaient au moins le mérite de procéder d'un principe, d'une idée politique, et de laisser au sénat une sérieuse autorité; mais ce qui ne procède d'aucune idée politique, ce qui ne ressemble plus à rien, c'est ce qu'ont voulu faire les tacticiens de la revision, d'accord avec le ministère; c'est cette combinaison qui a été adoptée, en fin de compte, qui ne respecte ni le principe de la représentation communale ni le suffrage universel, qui se borne à proportionner, selon des règles insaisissables, le nombre des électeurs sénatoriaux à l'importance des communes et des populations. Et, pour en arriver là, pour arracher un projet tel quel à la confusion de ces débats où toutes les propositions se sont produites, où l'entente a paru plus d'une fois impossible, que n'a-t-il pas fallu faire?

C'est ici réellement que la comédie a commencé, une comédie, à vrai dire, assez humiliante pour ceux qui l'ont jouée et pour les institutions. M. le président du conseil a été obligé d'employer toute sa diplomatie pour amener le sénat à renoncer au droit qu'il s'était réservé d'élire un certain nombre de sénateurs, pour décider la chambre des députés à se déjuger en abandonnant le suffrage universel qu'elle avait voté la veille, pour concilier les divers systèmes de proportionnalité adoptés dans les deux assemblées. Le résultat si péniblement conquis est un expédient absolument arbitraire, qui ne répond à rien si ce n'est à des arrière-pensées plus ou moins déguisées, et qui laisse le sénat affaibli, diminué, suspecté dans son origine. C'est là peut-être au fond ce qu'on voulait. M. le président du conseil lui-même s'est fait un devoir de ramener le sénat à la modestie; il ne lui a pas caché qu'il était une assemblée subordonnée, qu'il pouvait tout au plus être un contrôleur utile sans avoir aucun droit de direction politique. La majorité républicaine du sénat n'a rien dit, elle a tout accepté! Et c'est là ce que M. le président du conseil appelle pratiquer, fortifier le régime parlementaire, remettre en équilibre et en honneur le système des deux chambres! Le dernier mot de cette revision du mois d'août est une loi dont l'unique secret est peut-être d'empêcher quelques hommes de revenir au Luxembourg. C'est la grande politique républicaine dans une de ses plus belles manifestations!

Le malheur est que tout va à peu près de même, et que, si cette politique joue avec les institutions comme avec les affaires extérieures, elle ne joue pas moins avec les finances, avec le budget, et, à propos du budget, avec tous les intérêts administratifs, militaires ou religieux.

Toutes les fois que revient, au déclin de l'année, cette discussion du budget, qui a commencé il y a quelques semaines et qui est loin d'être finie, les républicains de la chambre ont un rendez-vous préféré; ils se retrouvent invariablement sur un point, sur cette dotation des cultes, qui est pour eux une occasion de déployer leur esprit de secte dans tout ce qu'il a de puérilement haineux. Ils n'y ont pas manqué cette année, pas plus que les autres années; ils y ont même mis une fureur particulière, comme s'ils avaient voulu prendre leur revanche de la « docilité républicaine » qu'ils venaient de montrer à M. le président du conseil en lui sacrifiant le suffrage universel pour l'élection du sénat. Ils se vengent sur tous les services des cultes! Vainement M. le garde des sceaux leur a montré qu'ils se trompaient dans leurs évaluations, qu'ils ne savaient pas même ce dont ils parlaient, qu'avec leurs capricieuses diminutions de crédits, ils allaient frapper de vieux serviteurs de leur religion et de leur pays, laisser deux ou trois mille prêtres sans rétribution, désorganiser les services, et que ce n'était pas là de la bonne politique. Les républicains n'y regardent pas de si près; ils ravagent sans raison, sans réflexion tout le budget des cultes. Ils font main basse sur les chanoines, sur le chapitre de Saint-Denis, sur les vicaires, sur les séminaires, sur le traitement de M. l'archevêque de Paris. Qu'on ne cherche pas à les arrêter, ils ont réponse à tout : ils ont leur concordat et leurs lois à eux qu'ils interprètent de la bonne façon. Ils vous diront, par exemple, pour le chapitre de Saint-Denis, que la république n'est pas tenue de payer des chanoines pour garder les tombeaux des empereurs! Tout cela en vérité est assez honteux et finit par être assez ridicule dans ces débats, où l'on traite les affaires de religion avec des lazzi, où une commission qui croit probablement être sérieuse, se fait représenter par un rapporteur qui se croit de l'esprit parce qu'il parle avec une cavalière et injurieuse brutalité de tout ce qu'il ne sait pas. Une pensée vient cependant à l'esprit au milieu de ces répugnantes discussions, et cette pensée, elle a été exprimée par M. le comte de Mun avec une saisissante ardeur de conviction et de parole. Si l'on veut en finir avec le concordat, prononcer la séparation de l'état et de l'église, si l'on ne craint pas de se jeter, de jeter le pays dans cette grande aventure, soit; c'est une politique qui est certainement périlleuse, qui a du moins sa franchise et sa dignité. Tant que le concordat existe, qu'on le respecte sans subterfuge, qu'on cesse d'offrir cet écœurant spectacle des petites persécutions, de transformer en instrument de guerre un pacte fait pour maintenir la paix des pouvoirs et des consciences!

Ce qu'on fait, c'est une guerre de sectaires sans nom et sans dignité; mais il y a aujourd'hui une chose qui n'est pas sans doute plus grave que toutes ces atteintes aux croyances, à la paix morale du pays, qui a du moins une gravité d'une autre nature, c'est cette impuissance d'une

assemblée prétendue omnipotente à voter la loi des finances, à établir le budget de la France. Oui, en vérité, c'est là qu'on en est à l'heure présente. Depuis sept ou huit mois que la chambre est saisie du budget, que la commission est à l'œuvre, on n'a pas pu arriver à éclaircir la situation financière, à se décider pour un système, à préparer le prochain exercice, et maintenant le budget, que le sénat ne connaît même pas encore, ne peut plus être voté d'ici aux derniers jours de l'année. Que va-t-on faire? On en est à se débattre entre tous les expédiens. Aura-t-on recours à ces douzièmes provisoires que M. le président du conseil, dans sa fierté, a déclarés un jour humilians? Demandera-t-on le vote des recettes et des dépenses d'un trimestre dans les conditions du dernier budget? Prendra-t-on pour règle les propositions du gouvernement ou les crédits déjà votés par la chambre? De toute façon, c'est l'arbitraire laissant le pays sans garantie; c'est la confusion, de sorte que ces étranges républicains qui n'ont su donner à la France ni la paix extérieure, ni la paix constitutionnelle, ni la paix morale, ne savent pas plus lui donner la clarté et l'ordre dans les finances. C'est la moralité de cette politique de parti à la fois agitatrice, présomptueuse et impuissante.

Lorsque M. le président du conseil de France, dans un récent discours, énumérait les grands pays parlementaires sur lesquels il prétendait se régler, il avait certes raison de mettre au premier rang l'Angleterre, et c'est par les grands côtés qu'il aurait dû se proposer de lui ressembler. Les Anglais sont assurément une nation avec qui il n'est pas toujours facile de vivre en bonne amitié. Ils ont l'orgueil de race, le soin jaloux et ombrageux de leurs intérêts, leurs âpretés, leurs passions ou leurs défaillances, et comme d'autres ils peuvent commettre des fautes; mais un moment vient où ils se retrouvent avec leurs fortes qualités, leur bon sens et cet esprit politique qui est dans leur tempérament. Ils font du régime parlementaire, non une fiction ou un vulgaire instrument de parti, mais un moyen viril de débattre, de régler leurs intérêts. Même dans ces affaires d'Égypte, qui ont été si souvent discutées, où ils n'ont pas brillé jusqu'ici, ils ont leur manière à eux de se conduire, et si les propositions financières qu'ils ont communiquées récemment à la diplomatie européenne restent très discutables entre les cabinets, il y a un point où ils montrent leur tenace résolution. Si un des leurs s'est aventuré, comme l'a fait Gordon, pour l'honneur de l'Angleterre, ils ne l'abandonnent pas, quoiqu'ils mettent du temps à le secourir. Ils préparent une expédition, et dernièrement encore, avant de s'engager sur la route de Khartoum, lord Wolseley adressait à ses soldats une allocution où il leur promettait des dangers, des fatigues, des privations, où, après leur avoir montré le but, la délivrance de Gordon, il ajoutait fièrement qu'il n'avait rien de plus à dire à des soldats anglais. C'est un ordre du jour qui

n'est certes pas sans grandeur et qui est comme une suite d'un discours prononcé il y a quelques mois par M. Gladstone contre ceux qui parlent sans cesse du déclin de l'Angleterre; mais s'il est une affaire où l'esprit politique anglais se montre tout entier, c'est cette affaire intérieure de la réforme électorale, pour laquelle on a livré tant de combats depuis quelques mois.

Les conservateurs, lord Salisbury en tête, ont résisté tant qu'ils ont pu, tant qu'ils ont cru la lutte possible. Le chef du cabinet libéral est resté ferme dans la défense de son bill; il ne s'est laissé ni ébranler par l'opposition ardente des tories ni entraîner par le courant radical, qui menaçait déjà une des grandes institutions britanniques, la chambre des lords; il a attendu le moment où la résistance s'épuiserait, où la réforme pourrait s'accomplir sans compromettre la constitution anglaise. Le jour est venu, en effet, où les conservateurs ont senti qu'ils ne pouvaient pas pousser l'opposition plus loin sans péril, qu'il y avait un intérêt public à ne plus résister, et, de son côté, M. Gladstone, comme chef du parti libéral, n'a point hésité à entrer en transaction. On lui a demandé des garanties pour le vote du bill des circonscriptions électorales qui complète l'extension du droit de suffrage, et ces garanties, il les a libéralement données en s'engageant pour la chambre des communes. Il a préparé, d'accord avec les chefs du parti conservateur, lord Salisbury, sir Stafford Northcote, ce bill des circonscriptions qu'il s'est obligé à soutenir, et le traité de paix a été signé. Les esprits extrêmes, les radicaux seuls, ont pu n'être pas complètement satisfaits; ils ont été surtout mécontens de l'abandon du scrutin de liste dans l'arrangement consenti par M. Gladstone, et l'un d'eux, homme distingué, qui était secrétaire de la trésorerie, M. Léonard Courtney, a cru devoir donner sa démission pour reprendre sa liberté, pour combattre la mesure nouvelle; mais ce n'était là qu'une opposition sans conséquence, qui ne pouvait changer le résultat. Le pacte signé par les chefs libéraux et conservateurs a été respecté jusqu'au bout. La chambre des lords a voté sans observations nouvelles l'extension du suffrage; la chambre des communes, à son tour, a adopté en principe le bill des circonscriptions dont la troisième lecture a été réservée pour la forme, et le parlement s'est ajourné au 19 février après avoir entendu la lecture de la sanction donnée par la reine à une loi qui étend le droit de suffrage à deux millions d'hommes. Tout cela s'est passé sans bruit, non sans une certaine solennité, et a eu un profond retentissement dans la nation, qui s'est sentie délivrée de toutes les menaces de conflits. Qu'en faut-il conclure? C'est que, si les Anglais défendent leurs opinions avec passion, avec âpreté, ils savent aussi transiger quand il le faut; c'est le triomphe de l'esprit politique, et c'est ainsi que s'accomplissent les vraies réformes, celles qui sont bienfaisantes et durables, parce qu'elles ménagent la paix intérieure,

les intérêts permanens d'un pays, et ne sont pas l'oppression orgueilleuse d'une fraction de la famille nationale par un parti victorieux.

L'Espagne serait-elle menacée d'agitations ou de crises nouvelles? Les bruits qui viennent à travers les Pyrénées ne sont-ils pas imaginés ou grossis par les partis, intéressés à profiter de tout, toujours prêts à prendre leurs illusions pour des réalités? Les affaires espagnoles ne sont pas à la vérité des plus claires depuis quelques semaines, et à l'ouverture du parlement qui vient d'être fixée aux derniers jours de l'année, au 27 décembre, gouvernement et opposition, conservateurs et libéraux, auront assurément plus d'une querelle à vider. Le ministère de M. Canovas del Castillo va retrouver devant lui des adversaires ardens, passionnés, qui lui demanderont compte de sa politique, de ce qu'il a fait et de ce qu'il n'a pas fait, de la situation du pays et des incidens imprévus, assez malheureux, qui sont venus récemment créer quelques difficultés de plus.

L'opposition n'a pas perdu son temps pendant les vacances parlementaires. M. Castelar, avec sa parole toujours brillante, dans ses voyages à travers les provinces basques, M. Sagasta, de son côté, le général Lopez Dominguez dans ses excursions en Andalousie, d'autres encore ont passé ces derniers mois à faire une propagande des plus actives ; ils se sont efforcés de gagner l'opinion à leur cause, de rallier les forces libérales contre le parti conservateur qui est maintenant au pouvoir. Ils ont tenté surtout de rétablir une certaine unité de direction et de programme dans l'opposition, et il n'y a que peu de jours encore il y avait au théâtre du Prince Alphonse, à Madrid, une grande réunion qui était présidée par le maréchal Serrano, duc de La Torre, qui comptait des hommes de différentes nuances, le général Lopez Dominguez, M. Montero Rios, M. Balaguer. Le maréchal Serrano est un peu vieux, un peu affaibli pour ce rôle de directeur d'une campagne politique ; il est maintenant pour les libéraux espagnols ce qu'a été si longtemps le duc de la Victoire, un nom. Le vrai chef du parti, le lieutenant de Serrano, c'est le général Lopez Dominguez, homme brillant et résolu, qui a été ministre de la guerre avec M. Posada Herrera avant le cabinet conservateur, et qui relève le drapeau de la gauche dynastique, de toutes les réformes constitutionnelles et démocratiques, qu'il ne sépare pas de la monarchie d'Alphonse XII. C'est une opposition certainement sérieuse, qui peut devenir dangereuse selon les circonstances. Elle n'a pas encore cependant cause gagnée pour plus d'une raison. D'abord, le ministère de M. Canovas a, dans les cortès qui ont été élues il y a quelques mois et qui vont se réunir prochainement, une assez forte majorité conservatrice ; de plus, cette opposition nouvelle, qui cherche à se réorganiser, est loin d'être aussi unie que le voudraient ses chefs, et on ne voit pas qu'elle rallie M. Sagasta et ses amis, qui se souviennent d'être tombés il y a un an du pouvoir précisément sous les

coups de la gauche dynastique. L'opposition espagnole aurait donc par elle-même peu de chances pour le moment, s'il n'y avait toujours à compter avec l'imprévu au-delà des Pyrénées, et cette fois l'imprévu, c'est ce qui se passe depuis quelques semaines à Madrid et dans les provinces; c'est cette espèce d'agitation ou d'insurrection universitaire qui s'est produite sans qu'on y ait songé, que les partis se sont hâtés naturellement d'exploiter et qui peut aujourd'hui, en définitive, créer quelques difficultés au ministère devant le parlement.

Ce qui n'était rien au début est devenu, en effet, un assez gros embarras, un assez inextricable imbroglio qu'on ne sait plus comment dénouer. Tout cela a commencé il y a un mois, à l'inauguration de l'année scolaire, par un discours qu'un professeur d'histoire libre penseur, M. Morayta, a prononcé, qui a été l'objet de quelques censures ecclésiastiques, et qui a passionné, divisé la jeunesse universitaire. Les uns ont protesté, les autres ont fait des ovations au professeur et se sont livrés à des manifestations bruyantes dans les rues, devant la maison de M. Morayta ou devant des bureaux de journaux. Des désordres sont survenus, c'était à peu près inévitable : la police, sous les ordres du gouverneur de Madrid, a eu à intervenir et elle paraît avoir mis quelque rudesse dans la répression; elle a arrêté quelques-uns des manifestans, et elle a même envahi le palais de l'université sans s'arrêter devant les protestations du recteur. Tout cela a fait une bagarre où il y a eu quelques blessés. Là-dessus les professeurs se sont émus de ce qu'ils ont considéré comme une violation des privilèges de l'université; ils se sont réunis et bon nombre ont signé une pétition demandant au ministre de *fomento*, ou de l'instruction publique, la réunion du conseil universitaire pour assurer la liberté du professorat, la punition des agens de police qui ont mis de la brutalité dans la répression, l'adoption des mesures nécessaires pour faire respecter les droits des recteurs. Un certain nombre de professeurs, il est vrai, ont refusé de s'associer à cette manifestation et ont exposé les faits d'une autre façon. Le ministre de l'instruction publique, M. Pidal, a répondu par un ordre royal refusant la réunion du conseil universitaire, maintenant l'autorité des lois ordinaires, les droits du gouvernement et ordonnant une enquête sur les scènes de désordre qui venaient de se passer. Cette réponse n'a pas réussi, bien entendu, à calmer les esprits. L'agitation n'a fait que s'accroître et se compliquer. Le recteur de l'université de Madrid a dû donner sa démission. Les professeurs ont réclamé plus vivement que jamais pour leurs droits violés; l'académie de jurisprudence elle-même s'en est mêlée et a déguisé à demi ses protestations en choisissant pour président l'ambassadeur du roi Alphonse à Paris, M. Manuel Silvela. Les étudians

ont refusé d'aller à leurs cours, et bientôt de toutes les villes d'université de l'Espagne sont arrivées des adresses d'adhésion à l'attitude des professeurs aussi bien que de la jeunesse des écoles de Madrid; de sorte que voilà toute la population universitaire de l'Espagne en ébullition, en conflit avec le gouvernement!

Comment en finira-t-on avec ces agitations qui, sans être absolument menaçantes, ne laissent pas d'être toujours dangereuses? Il faudrait évidemment commencer par ne mettre dans de telles affaires ni de vaines susceptibilités ni de trop vives passions. Il se peut sans doute qu'à l'origine, avec un peu plus de patience et de douceur, avec un peu moins d'impétuosité dans la répression, on eût eu facilement raison de ces turbulences, qui se seraient trouvées réduites du premier coup aux proportions d'une échauffourée inoffensive; il se peut que les autorités de Madrid aient en cela manqué un peu de sang-froid et qu'elles aient pris un peu trop au tragique ces bruits d'étudians. C'est possible; mais il est bien clair, d'un autre côté, que le gouvernement était dans le droit et dans la vérité en refusant de reconnaître des privilèges d'écoles qui n'existent plus, en maintenant l'autorité des lois ordinaires contre les protestations des professeurs. Il n'y a plus de corporations privilégiées en Espagne. S'il y a des désordres dans la rue, le palais de l'université n'est pas un lieu d'asile, et le droit commun entre là comme partout : c'est un principe supérieur que le gouvernement du roi Alphonse ne pouvait livrer et que l'opposition elle-même ne peut lui faire un crime d'avoir maintenu. Cette campagne d'agitation universitaire, dit-on, est dirigée moins contre le ministère conservateur dans son ensemble que contre une prépotence cléricale qu'on suppose représentée dans le cabinet par M. Pidal. C'est peut-être bien là le secret, et c'est aussi ce qui fait une position délicate au président du conseil, qui a du libéralisme dans l'esprit, qui, sans vouloir abandonner son collègue de l'instruction publique, n'est point certainement homme à subordonner les droits de l'état aux influences cléricales. La difficulté, pour M. Canovas del Castillo, est de se dégager le plus vite possible de tous ces incidens malencontreux et de ne pas laisser altérer par de faux airs de réaction le caractère du gouvernement qu'il représente, de rester, en un mot, un ministre conservateur sans doute, mais en même temps le ministre libéral d'une monarchie constitutionnelle qui n'a pas été une restauration d'absolutisme.

CH. DE MAZADE.

MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de novembre, en dépit des appréhensions fondées sur la cherté de l'argent à Londres, ne s'est en rien distinguée des précédentes. On y retrouve exactement les mêmes traits : hausse des cours à la dernière heure, report insignifiant, rareté du titre, désarroi du découvert. Aussi les fonds publics ont-ils immédiatement monté après la liquidation. De 108.45 le 4 1/2 pour 100 a été porté à 108.90. On croyait le cours rond de 109 francs déjà conquis; mais la spéculation à la hausse, qui peut d'autant mieux attendre qu'elle se sent plus forte, a eu la sagesse de ne rien brusquer. Bien qu'elle sache qu'elle n'a que peu à craindre du côté des baissiers, il faut qu'elle ait constamment son regard tourné du côté des rentiers. La solidité de l'édifice de la hausse dépend de la fidélité des porteurs de rentes. Si le titre commençait à se déclasser, c'en serait fait non-seulement de toute amélioration ultérieure, mais aussi peut-être des résultats acquis. Or, depuis le commencement du mois, il est venu quelques inscriptions sur le marché, et les cours ont cessé de se tenir au même niveau à terme et au comptant. Vendredi 12 du mois courant, tandis que le 4 1/2 était coté 108.65 au plus bas pour la spéculation, le prix s'est abaissé jusqu'à 108.45 pour les capitaux de placement. En clôture, il restait encore un écart de 0 fr. 07.

La politique n'a exercé cette quinzaine qu'une influence restreinte sur l'attitude générale du marché. Une crise ministérielle a failli éclater. Mais la Bourse n'a pas pris l'incident au sérieux. D'ailleurs, quelques jours plus tard, les menaces de rupture entre le ministère et la majorité s'étaient évanouies. Au moment où les haussiers auraient peut-être salué à leur façon cette nouvelle consécration de l'accord entre les pouvoirs publics, la Bourse a été assez désagréablement surprise par la nouvelle que les négociations avec la Chine venaient d'être rompues à Londres.

Les cours des fonds publics se sont donc arrêtés dans leur mouvement de progression, mais sans reculer sensiblement. Nous laissons le 4 1/2 à 108.70, soit à 0 fr. 25 au-dessus du cours de compensation. Les deux rentes 3 pour 100 ont monté à peu près dans la même proportion. Cette fermeté est d'autant plus remarquable que le parlement, où la discussion du budget est à peine entamée, bien que nous soyons déjà à la moitié du dernier mois de l'année, va se trouver

acculé, selon toute vraisemblance, à l'expédient des douzièmes provisoires. L'Italien présente, comme les rentes françaises, une plus-value de 0 fr. 30 à 0 fr. 35 sur le dernier cours de compensation. Ce fonds poursuit lentement, mais résolument, sa marche vers le pair. Il est soutenu, dans ces dernières semaines de l'exercice, par l'imminence de la solution relative aux conventions des chemins de fer, par l'approche du détachement du coupon semestriel et par le caractère hautement satisfaisant de l'exposé que vient de faire le ministre des finances d'Italie, M. Magliani, sur la situation budgétaire du royaume.

Les fonds russes, autrichiens et hongrois sont toujours en grande faveur, les premiers principalement à Berlin, les autres sur les trois places de Vienne, de Berlin et de Paris. Le 4 pour 100 or d'Autriche a dépassé 86, le 4 pour 100 or hongrois 81; l'écart entre les deux rentes similaires tend à diminuer à mesure que s'améliore le crédit de la Hongrie. L'Extérieure d'Espagne revient peu à peu aux cours cotés avant la dernière réaction causée par l'agitation des étudians. La situation financière se consolide au-delà des Pyrénées; il y a là un 4 pour 100 dont le prix contraste singulièrement avec ceux des fonds austro-hongrois.

Le Comptoir d'escompte a émis cette semaine avec un succès modeste une portion de l'emprunt du gouvernement hellénique destiné à faciliter l'abolition du cours forcé en Grèce. Le 5 pour 100 turc est immobile à 8.60, tandis que l'obligation ottomane privilégiée se rapproche peu à peu de 400 francs, prix auquel elle donnerait encore, bien que primant tous les autres emprunts de la Turquie, un revenu plus élevé qu'aucun d'eux. L'Unifiée est ferme à 320. Le cabinet anglais attend la réponse des puissances à ses propositions. Deux faits qui peuvent exercer une influence considérable sur la solution des difficultés financières de l'Égypte se sont produits cette semaine. La caisse de la Dette a gagné son procès contre le gouvernement devant les tribunaux internationaux du Caire, et les cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg ont demandé officiellement au khédive l'admission d'un délégué allemand et d'un délégué russe dans la commission chargée d'administrer la caisse de la Dette.

Les titres de quelques établissemens de crédit ont légèrement progressé cette quinzaine, entre autres le Crédit foncier, la Banque de Paris, la Banque d'escompte, la Société générale, la Banque franco-égyptienne, le Crédit lyonnais. La Banque ottomane et le Mobilier espagnol, après une hausse, ont rétrogradé. Des mouvemens assez vifs ont agité les cours du Suez et de quelques autres valeurs industrielles en hausse et en baisse; mais le résultat de ces variations est insignifiant si l'on compare les cotes d'une quinzaine à l'autre.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-SIXIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIVe ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1884.

Livraison du 1er Novembre.

OLIVIER MAUGANT, quatrième partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française. 5

LA FIN D'UNE GRANDE MARINE. — I. — LES CHIOURMES ENCHAINÉES, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. . . . 53

LES MONACH, dernière partie, par M. ROBERT DE BONNIÈRES. 76

MARGUERITE DE VALOIS. — II. — SA RÉCONCILIATION AVEC LE ROI SON MARI, SA FUITE D'AGEN, SA CAPTIVITÉ, SON RETOUR A LA COUR, SES DERNIÈRES ANNÉES, par M. HECTOR DE LA FERRIÈRE. 134

LA LOI DES RÉCIDIVISTES ET NOS COLONIES, par M. EDMOND PLAUCHUT. . . . 166

L'OGOOUÉ, SES POPULATIONS ET SON AVENIR COMMERCIAL, par M. J. DE MONTAIGNAC. 187

LA POLITIQUE COLONIALE ALLEMANDE, par M. G. VALBERT. 197

REVUE LITTÉRAIRE. — LE PARNASSE CONTEMPORAIN, par M. F. BRUNETIÈRE. . 211

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 225

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Novembre.

OLIVIER MAUGANT, dernière partie, par M. VICTOR CHERBULIEZ, de l'Académie française. 241

Souvenirs diplomatiques. — La France et l'Italie. — I. — 1866-1870, par M. G. ROTHAN. 298
Les Industries d'art, d'après une récente enquête, par M. Charles LAVOLLÉE. 322
La Dernière Crise politique en Norvège, par M. Pierre DARESTE. 347
Les Populations rurales de la France. — II. — Les Populations rurales de la Bretagne. Changemens dans la condition économique depuis cinquante ans, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut de France. 369
L'Anthropophagie et les Sacrifices humains, par M. le marquis DE NADAILLAC. 405
L'Élection présidentielle aux États-Unis, par M. A. MOIREAU. 435
Revue dramatique. — Odéon. Reprise de *Macbeth*, par M. Louis GANDERAX. 453
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 465
Le Mouvement financier de la quinzaine. 477

Livraison du 1er Décembre.

Un Vieux, par M. Pierre LOTI. 481
Souvenirs diplomatiques. — La France et l'Italie. — II. — L'Italie pendant la guerre, par M. G. ROTHAN. 502
Dans la steppe. — Notes de voyage, par M. Eugène-Melchior DE VOGÜÉ. . 544
Promenades archéologiques. — Le Pays de l'Énéide. — I. — Ostie et Lavinium, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 577
La Sicile. — Le Sol, la Population, les Produits, par M. J. CLAVÉ. . . . 611
L'Eau de mer, ses Propriétés physiques et chimiques, par M. Antoine DE SAPORTA. 654
Le Maroc et la Politique européenne a Tanger, par M. G. VALBERT. . . . 681
Revue littéraire. — Trois *Molièristes*, par M. F. BRUNETIÈRE. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Décembre.

Eusèbe Lombard, première partie, par M. André THEURIET. 721
Promenades archéologiques. — Le Pays de l'Énéide. — II. — Laurente, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. 762
Études politiques et religieuses. — Les Catholiques libéraux et l'Église de France depuis 1830. — II. — L'Empire, le *Syllabus*, l'Infaillibilité, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. . . . . 79[illegible]
Les Travaux de M. Pasteur, par M. Denys COCHIN. 840
La Réforme de la marine. — Torpilleurs et Canonnières, par M. Gabriel CHARMES. 872
L'Irlande sous l'administration de M. Trevelyan, par M. Édouard HERVÉ. . 907
Revue dramatique. — A propos de *la Ronde du Commissaire*, de MM. H. Meilhac et Philippe Gille, par M. Louis GANDERAX. 925
Les Livres d'étrennes. 935
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 946
Le Mouvement financier de la quinzaine. 957

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

721

762

840

872
907

925
935
946
957